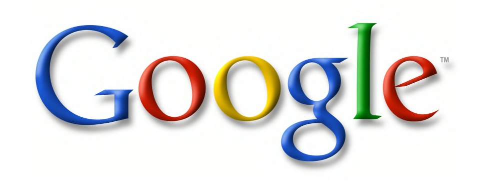
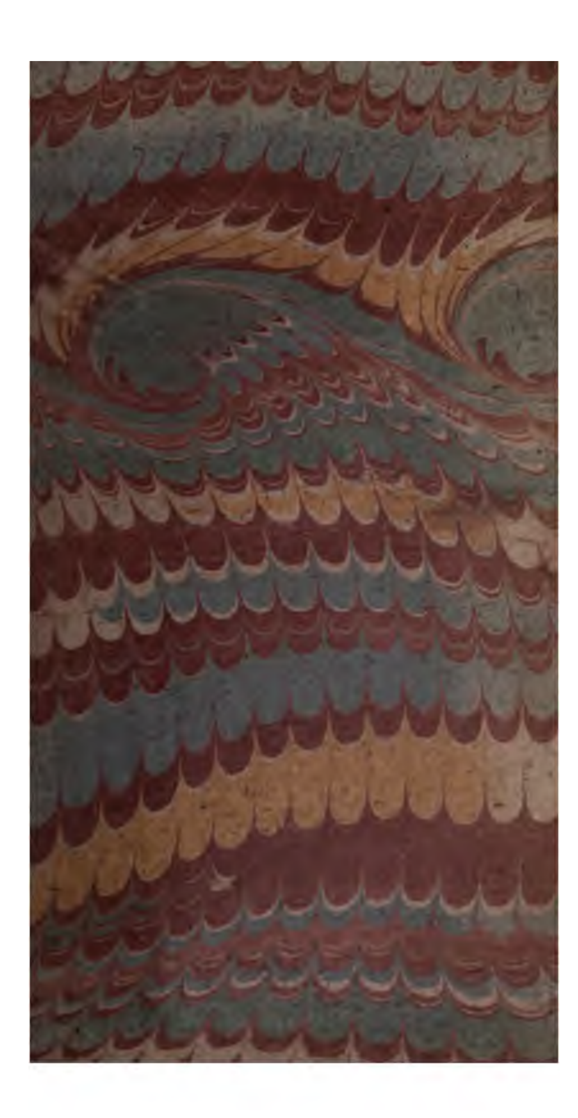






ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXIV.

OCTOBRE.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.





LE JOURNAL DES SÇAVANS.

OCT. M. DCC. XXXIV.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences. Année 1731. *avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même année ; tirés des Registres de cette Académie.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1733. *in*-4°. pp. 111. pour l'Histoire. pp. 524. pour les Mémoires. Planches détachées 33.

CE Volume, qui eſt le trente-quatriéme depuis l'année 1699. renferme 60. articles, dont 24. appartiennent à la partie hiſtorique & 36 aux Mémoires. Mais comme des 24 premiers il y en a 13 qui ne ſont que des Extraits d'autant de Mémoires imprimés en entier dans la ſuite du Volume: on voit par-là que les 60 articles doivent ſe reduire à 47 pieces differentes.

Celles qui concernent la *Phyſique générale* ſont au nombre de ſix, ſans compter les *diverſes obſervations*. La premiere ſur l'*adherence des parties de l'air entre elles & aux autres corps*, eſt de M. *Petit* le Medecin : la ſeconde, ſur *le nouveau Thermométre*, eſt de M. *de Réaumur* : la troiſiéme, ſur *quelques experiences de l'aimant*, eſt de M. *du Fay*. Ces trois articles ſe trouvent dans l'Hiſtoire & parmi les Memoires. Les trois ſuivans, entierement renvoyés aux Mémoires,

ſont 4°. les *Obſervations Météorologiques* de M. *Caſſini* en 1730. comparées à quelques autres, faites en differens lieux : 5°. celles de M. *Maraldi* pour l'année 1731. & 6°. les *Obſervations de quelques Aurores boréales*, par M. *de Mairan*. Nous rendrons compte des trois premiers articles.

I. M. *Petit* le Médecin ſe propoſe de montrer, dans ſon Mémoire, que l'air eſt non ſeulement un *fluide*, que l'extrême fineſſe de ſes parties rend d'une très-grande mobilité, comme le croyent les Phyſiciens; mais qu'il doit paſſer auſſi pour un *liquide*, dont les parties ont une ſorte de liaiſon ou d'adhérence les unes avec les autres, & de plus s'attachent aux corps qu'elles touchent, & les mouillent en quelque maniere. C'eſt ce que l'Académicien s'efforce de prouver ici par quantité d'experiences curieuſes & approfondies, dont nous nous contenterons d'alléguer les plus remarquables & les plus concluantes.

Lorſqu'on fait diſſoudre dans l'eau ou dans quelque autre *menſtrue*, differens ſels ou d'autres minéraux, il ſe forme ſur la ſuperficie de ceux-ci des bulles d'air, qui s'élevant juſqu'à la ſurface de la liqueur, entraînent avec elles des molécules de ſel, que ces bulles, après s'être diſſipées, laiſſent retomber au fond du vaiſſeau. Ces bulles d'air ſont toûjours plus groſſes que les molécules ſalines qu'elles enlévent. Il y a de ces bulles qui ont juſqu'à une ligne & demie de diamétre, & qui emportent des molécules ſalines d'une demi ligne d'épaiſſeur. Les bulles d'air qui ſe ſont chargées d'un fardeau trop peſant, ne l'élévent que juſqu'à une certaine hauteur, après quoi elles le laiſſent ſe précipiter, & pourſuivent leur chemin. Il y en a quelques-unes qui s'étant attachées à des molécules d'un trop gros volume, ne peuvent l'enlever, & reſtent au fond de la diſſolution. Les groſſes bulles, qui en-

lèvent des molécules pesantes, paroissent un peu allongées de haut en bas, par l'effort que font les molécules pour s'en séparer.

Il résulte de tous ces faits, que d'une part, quoique les bulles d'air ne s'attachent aux molécules des corps dissous, que par quelques-unes de leurs parties, puisqu'elles ont plus de volume que ces molécules, cette adhérence est assez forte pour les enlever jusqu'à la superficie de la liqueur; & que d'autre part ces molécules adhérentes seulement à quelques-unes des parties des bulles, ne pouvant s'en séparer par leur pesanteur spécifique en entraînant vers le fond du vaisseau quelques-unes de ces parties des bulles, il s'ensuit que ces mêmes parties ont assez d'adhérence les unes aux autres, pour s'opposer à cette séparation.

M. Petit observe, que les bulles d'air qui se forment sur les métaux ou minéraux plongés dans un liquide, occupent par préference sur

ces corps les endroits les plus raboteux, comme donnant à cet air plus de priſe, en lui offrant de petites cavitez où il ſe cantonne aiſément, ſur-tout lorſque peu adhérent aux ſurfaces plus polies de ces mêmes corps, il en eſt chaſſé par le mouvement du liquide.

Une autre preuve de l'adhérence de l'air aux ſubſtances métalliques, eſt fournie par l'aiguille de fer ou d'airain, qui bien que près de huit fois plus peſante qu'un pareil volume d'eau, ne laiſſe pas de ſe ſoûtenir ſur la ſurface de ce liquide : effet, qui eſt cauſé, en partie par l'adhérence des molécules de l'eau entr'elles, qui s'oppoſe à leur diviſion, en partie par l'adhérence de quelques molécules d'air à la ſurface de l'aiguille qui ne touche à l'eau que par le milieu de cette ſurface, étant portée du reſte comme dans une petite gondole d'air. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à retrancher l'une ou l'autre de ces deux cauſes, c'eſt-à dire, qu'il

n'y a qu'à diminuer l'adhérence des parties de l'eau, en la faisant chauffer, ou à chasser l'air d'autour de l'aiguille, en la mouillant ; & aussi-tôt l'aiguille cessera d'être soûtenuë & tombera au fond de l'eau.

Il y a plus. Des feuilles très-minces de divers métaux & d'une assez grande surface, se soûtiennent sur l'eau, & ne s'y enfoncent qu'à l'aide de quelques poids dont on les charge. Or ce n'est point la resistance que fait à la division une trop grande quantité de molécules aqueuses qui s'y opposent tout à la fois, qu'on doit regarder comme la cause de ce Phénoméne : puisque ces feuilles de métal poussées jusqu'au fond du liquide par une force étrangere, remontent si-tôt que cette force cesse d'agir. Il faut donc leur donner un autre principe de légéreté, & ce principe ne sçauroit être que l'adhérence de l'air qui agit d'autant plus efficacement dans cette occasion qu'il couvre une plus grande superficie. Cela

eft ſi vrai, qu'en chiffonnant ces feuilles entre ſes doigts pour en diminuer la ſurface, l'eau ceſſe de les ſoûtenir. Une circonſtance encore très-digne de remarque touchant ces feuilles, c'eſt qu'étant pouſſées au fond de l'eau par un poids appliqué au milieu de leur ſuperficie, on voit ſes coins ſe relever, comme étant moins aſſujettis que ce milieu par la force étrangere : & c'eſt une obſervation duë originairement à M. *de Réaumur*, qui l'a indiquée à M. Petit.

L'adhérence de l'air aux corps ſolides paroît ſuffiſamment prouvée par toutes ces experiences Mais ſon adhérence intime au molécules des liquides n'eſt p moins conſtante, ainſi que la dif culté qui ſe trouve à l'en ſépa totalement. On en vient à bout partie au moyen de la mach pneumatique, dans laquelle expoſe l'eau d'abord froide, e te, après l'avoir fait chauffer verſes repriſes à meſure qu'e

refroidit, & en y augmentant ſucceſſivement le degré de chaleur juſqu'à l'extrême, paſſé lequel on n'en tire plus d'air par la machine. De-là on peut conclure que l'air a differens degrez d'adhérence avec l'eau qui le renferme, & que plus cette eau eſt raréfiée par la chaleur, plus il s'en échappe de particules aëriennes.

II. Nous aurions fort ſouhaité donner ici l'Analyſe du ſecond Mémoire de M. *de Réaumur* touchant le *nouveau Thermométre*. Mais comme nous n'avons point encore parlé de ſon premier Memoire ſur ce ſujet, & qu'il en promet un troiſiéme où il achevera d'épuiſer cette matiere ; nous rendrons compte alors de ces trois curieux morceaux dans un ſeul & même Extrait.

III. Les experiences de M. *du Fay* ſur l'*Aimant* ſont une ſuite de ſes recherches ſur ce ſujet, communiquées au public en 1728. & en 1730. Il s'agit ici de décider ces

deux queſtions, ſçavoir 1°. ſi, dans un même Aimant, un pôle a toûjours plus de vertu attractive que l'autre; 2°. Si une plus forte vertu attractive n'eſt pas toûjours unie à celle de ſoûtenir un plus grand poids?

1. Il faut ſe ſouvenir d'abord, que M. du Fay ne ſuppoſe qu'un ſeul courant de la matiere magnétique, lequel entre dans la terre, comme dans tout autre Aimant, par le nord, & en ſort par le ſud, pour y rentrer par le nord: d'où il ſuit, que le pôle boréal eſt toûjours le pôle d'*entrée*, & l'auſtral, toûjours le pôle de *ſortie*; ce qui ôte toute équivoque dans ces deux dénominations. On attribuoit, après *Deſcartes*, plus de force attractive au pôle boréal d'un aimant qu'à l'auſtral, & cela par cette raiſon aſſez foible, que ce pôle boréal étoit plus voiſin du pôle boréal du monde; raiſon combattuë déja ſur la foi d'une experience par l'Académicien, qui a cru devoir

s'assurer de la vérité du fait par d'autres moyens. Ce ne fut pas sans beaucoup de peine que M. du Fay put imaginer des experiences capables de le conduire à quelque décision certaine sur ce point.

Après les précautions les plus exactement prises pour la sûreté de ses experiences, il trouva qu'en presentant à une même distance un même aimant à deux aiguilles aimantées toutes pareilles, à la longueur près, qui étoit de six pouces dans l'une & de quatre dans l'autre; cet aimant par son pôle d'entrée attiroit plus fortement le bout de la plus longue aiguille, que par son pôle de sortie, & qu'il agissoit d'une façon toute contraire, sur l'aiguille la plus courte. Cette regle n'étoit dérangée, ni par la difference des distances, ni même par celle des aimans. On sçait pourtant que dans la supposition d'un seul courant de la matiere magnétique, le pôle de sortie d'un aimant doit être le plus fort, & on en a dit la

raison en 1730. d'où venoit donc l'irrégularité de l'experience dont il est question? Ce ne pouvoit être de quelque vice de conformation dans la pierre, puisqu'elle agissoit sur la petite aiguille conformément à la régle. Le vice étoit donc dans la la grande aiguille, ce qui semble d'autant plus certain, que la même bizarrerie arrivoit avec des aimans differens. De-là on doit conclurre, que les deux bouts d'une aiguille aimantée, de même que les deux pôles d'un aimant, pouvant être plus forts ou plus foibles en vertu de leur conformation particuliere & sans aucun rapport à leur direction vers le nord ou vers le sud; il est impossible de rien établir de général & de certain sur cet article.

M. du Fay explique encore avec beaucoup de vraisemblance l'irrégularité apparente du mouvement d'une aiguille aimantée, posée sur un pivot, & de laquelle on approche à diverses reprises & à des

ſtances proportionnées une pierre d'aimant. Il fait voir que ce mouvement inégal de l'aiguille n'a rien que de regulier, eu égard aux differentes portions de cette aiguille ſur leſquelles la pierre agit ſucceſſivement. L'Auteur obſerve, de plus, qu'il a eu beau changer & rechanger les pôles d'une lame d'acier en la paſſant & repaſſant en ſens contraire ſur une pierre d'aimant; le même bout de cette lame, dans lequel s'étoit une fois rencontrée une vertu attractive plus forte, la conſervoit toûjours, & preſque en même proportion, ſoit qu'il fût pôle boréal, ou pôle auſtral: d'où il ſuit, que c'étoit ſeulement quelque diſpoſition interieure de cette lame, qui augmentoit la force attractive dans l'un de ſes bouts.

2. On ſe perſuade fort naturellement qu'une plus grande vertu attractive emporte celle de ſoûtenir un poids plus conſiderable. Cependant M. du Fay a trouvé, par ſes experiences, que le pôle qui

attire de plus loin n'eſt pas toûjours celui qui ſouléve le plus grand poids. La raiſon en eſt [ſelon lui] qu'un tourbillon magnétique étant composé de petits torrens ou filets, qui agiſſent ſuivant qu'ils ſont plus ou moins nombreux , & ſuivant qu'ils ſont plus ou moins ſerrés les uns contre les autres ; ils peuvent, dans le premier cas , ſoûtenir un poids plus peſant ; & dans le ſecond , attirer de plus loin.

Les *diverſes obſervations*, concernant la *Phyſique générale* ſont au nombre de quatre. Dans la premiere dûë à M. *de Mairan*, il s'agit des tonnerres effroyables entendus à Leſſai proche de Coutances le troiſiéme Juin ſur le ſoir & le jour ſuivant. Les Edifices en furent ébranlés , quelques-uns reduits en cendres , & des beſtiaux tués. On voyoit dans un ciel tout en feu depuis l'horizon juſqu'au Zénit , une infinité de fuſées volantes , & il tomboit de tous côtez comme des goutes de métal fondu & embraſé,

La pluye fut peu abondante, & la secheresse, dont on se plaignoit, & qui avoit sans doute beaucoup contribué à ce terrible météore, continua toûjours. Dans la seconde observation, il est parlé d'un violent tremblement de terre arrivé à Cavaillon, le quinziéme Juin entre 10 & 11 heures du soir, & qui abbatit le dôme de la porte de la couronne. La troisiéme communiquée par M. *du Fay*, roule sur la découverte d'un aimant qui s'est formé à Marseille dans une espece de clocher, aux extrémitez de deux barres de fer enfoncées dans deux pilliers de pierre de taille, depuis environ 420 ans : ce qui ressemble fort, comme l'on voit, aux aimans des clochers de Chartres & d'Aix. La quatriéme observation, envoyée à l'Académie par M. *Seigne* de Nantes, contient un fait tout semblable à celui qui est rapporté dans l'Histoire de 1719. (& que M. *Seigne* ne paroît nullement avoir connu :) touchant un cra-

paud trouvé vivant & ſain au milieu du tronc d'un aſſez gros orme, ſans que l'animal en pût jamais ſortir, & ſans aucune apparence qu'il y fût jamais entré. C'eſt ici un crapaud trouvé dans le tronc d'un chêne plus gros que l'orme, & où cet animal devoit s'être conſervé depuis 80 ou 100 ans, ſans air & ſans aliment étranger.

Des cinq articles appartenans à l'*Anatomie*, le premier ſur l'*operation latérale de la Taille*, eſt de M. *Morand*, & ſe lit dans l'Hiſtoire & dans les Mémoires : le ſecond de M. *Hunaud*, ſur *le changement de figure du cœur dans la ſyſtole*, ne ſe trouve que dans l'Hiſtoire : les trois derniers, entierement renvoyés aux Mémoires, ſont 3°. l'écrit de M. *Petit* le Chirurgien, ſur *la maniere d'arrêter les hémorrhagies*; 4°. Les experiences de M. *de Maupertuis* ſur *les Scorpions* : 5°. Le Mémoire de M. *de la Peyronnie*, qu'on a oublié d'annoncer dans l'Hiſtoire, & qui contient *la deſcription*

anatomique d'un animal connu sous le nom de Musc. Nous parlerons ici du premier article & des trois derniers.

I. M. *Morand* continue ici l'Histoire des opérations pratiquées jusqu'à present sous le nom de *Taille* pour l'extraction de la pierre, Histoire, dont il avoit déja publié une partie considerable dans un Livre imprimé à Paris, chez Cavelier en 1728. Il nous entretient ici de l'appareil latéral, & de son voyage à Londres fait exprès en 1729. pour y voir opérer suivant cette méthode M. *Cheselden* célébre Chirurgien Anglois. Il nous donne un extrait fidéle de la Dissertation mise au jour en 1730. dans laquelle cet Operateur détaille plus particulierement sa méthode, suivant laquelle il a taillé dans l'Hôpital S. Thomas à Londres 46 malades, dont il n'y a eu que deux qui soient morts. M. Morand guidé par les lumieres que lui fournissoit la Dissertation de M. *Che-*

felden & par les operations qu'il lui avoit vû faire à Londres, fit grand nombre d'experiences sur les cadavres; après quoi, de l'aveu de ses Supérieurs, & sous leurs yeux, lui & M. *Perchet* son confrere, taillerent, dans l'Hôpital de la Charité, chacun huit malades par l'appareil latéral; & de ces 16 taillés, parmi lesquels se trouvoient quatre sujets en assez mauvais état, il n'en mourut que deux, pendant que de douze autres, taillés en même tems dans cet Hôpital, par le grand appareil, il en mourut cinq.

L'Académicien n'oublie pas de spécifier ici tous les avantages qui resultent de cette méthode, tant pour les Chirurgiens que pour les malades; & il nous promet sur la Taille latérale, un Traité complet, qui nous manque (dit-il); ce qu'en ont publié jusqu'ici diversEcrivains tels que MM. *Méry*, *Albinus*, *Douglas*, & *Garengeot*, ne pouvant passer que pour des Essais, qui laissent encore beaucoup de choses

à desirer. En attendant, notre Académicien nous fait part de trois Observations détachées concernant la partie historique de cette operation, & qui la restituent à ses véritables Auteurs.

Dans sa premiere observation, il examine en quoi consistoit la méthode de tailler pratiquée par le Frere Jacques *Beaulieu*. Ce Moine, après avoir très-mal débuté à Paris, où il essuya une rude censure de feu M. *Méry*, corrigea son operation, soit par ses propres reflexions, soit par les bons avis dont il sçut profiter, & il la perfectionna au point qu'elle eût en Hollande un très-grand succès, lui procura des honneurs publics, & fut adoptée quant au fond par M. *Rau*. M. Morand suit exactement le Frere *Jacques* dans toutes ses courses, & nous le fait voir toûjours également heureux dans son operation, jusqu'à l'année 1712. que de retour à Besançon sa patrie, il y mourut en 1714. âgé d'environ

60 ans. Feu M. *Hunaud* Medecin d'Angers, où il avoit vû & connu le Frere *Jacques*, entreprit de le justifier contre M. *Méry* par une Dissertation, qui n'a jamais été imprimée ; & ce Moine avoit donné lui-même sa Méthode dans un Ecrit de 7 à 8 pages publié en 1702.

La seconde observation de M. Morand roule sur la méthode de tailler pratiquée en Hollande par M. *Rau*. Ce Lithotomiste [remarque-t-on] ne tailloit d'abord qu'au grand appareil ; & il paroît clairement que ce ne fut qu'après avoir vû tailler le Moine que lui-même voulut essayer l'appareil latéral, dont il se trouva si bien, qu'il n'en pratiqua plus d'autre, ayant guéri par cette operation 1547 personnes malades de la pierre. M. *Rau* est mort sans avoir rendu son operation publique : & celle que M. *Albinus* nous décrit comme étant celle de ce fameux Lithotomiste, souffre plusieurs difficultez dont l'Académicien fait mention.

Enfin il montre, dans sa troisié-
Observation, que M. *Rau* tail-
comme le frere *Jacques*, &
celui-ci tailloit comme *Celse*;
qu'il appuye de plusieurs refle-
ns solides qu'il faut voir chez
; & d'où il conclut que si ses
jectures étoient justes, la taille
rale, regardée comme une
velle méthode, se trouveroit
premiere & la plus ancienne de
les qui sont connuës aujour-
ui.
l faut lire aussi, à la fin de l'Ex-
it que l'Historien donne de ce
moire, le petit détail historique,
il a cru devoir y joindre, & où
conduite qu'a tenue M. *Morand*
ns le public, par rapport à la
ille laterale, se trouve pleine-
ent justifiée.
III. La Dissertation de M. *Petit*
Chirurgien, sur *la maniere d'ar-*
er le sang dans les hémorrhagies;
ntient *la description d'une machine*
d'un bandage propre à procurer
r la seule compression, la consoli-

dation des vaiſſeaux, après l'amputation des membres. Les moyens employés juſqu'ici par les Chirurgiens en pareil cas, ſe reduiſent 1°. aux abſorbans ou aſtringens ſimples ; 2°. aux ſtyptiques ou eſcarotiques ; 3°. aux cauſtiques, tels que l'huille boüillante, le plomb fondu, le fer ardent ; 4°. à la ligature, 5°. & à la compreſſion. Les ſimples aſtringens [dit l'Auteur] ne peuvent être utiles que pour de foibles hémorrhagies. Les ſtyptiques & les cauſtiques ſont inſuffiſans, puiſqu'à la chûte des eſcares qu'ils ont formées & qui arrêtoient le ſang, ſurvient très ſouvent une nouvelle hémorrhagie. La ligature eſt ſujette au même accident lorſqu'elle vient à ſe ſéparer. La ſeule compreſſion du vaiſſeau, faite avec toutes les précautions qu'exige M. Petit & que facilite merveilleuſement ſon nouveau bandage, paroît exempte de tout inconvénient.

L'Auteur, pour en faire mieux appercevoir tous les avantages, explique

plique la maniere dont le sang s'arrête, par les divers moyens mis en œuvre jusqu'à present. Dans l'application des escarotiques & de la ligature, il prétend que c'est toûjours par un caillot de sang formé à l'orifice du vaisseau coupé, & soûtenu d'une compression suffisante, que l'hémorrhagie est arrêtée. La figure & la longueur de ce caillot sont differentes dans les deux cas spécifiés. Dans le premier ou celui des escarotiques, le caillot de figure cylindrique, ainsi qu'un bouchon, occuppe l'interieur du vaisseau, formant à l'exterieur avec les poudres du pansement, une espece de couvercle qui ferme l'orifice de ce même vaisseau. Dans le second cas ou celui de la ligature, qui plisse & serre cet orifice, le caillot ou bouchon est de figure pyramidale & par-là, d'autant plus propre à retenir le sang, après la chûte de la ligature, pourvû qu'elle se sépare sans effort, par la seule suppuration & l'accroissement des chairs,

& non par des convulſions ou d'autres mouvemens violens de la part du malade, d'où s'enſuit une nouvelle hémorrhagie.

La ſeule compreſſion agit un peu differemment pour refermer le vaiſſeau coupé : ſur tout, ſi elle ſe fait, comme il eſt abſolument neceſſaire, ſur le côté de ce vaiſſeau ; dont l'embouchure alors n'eſt plus ronde, mais eſt applatie, comme l'anche d'un haubois. D'où il arrive, que les parois & les bords appliqués l'un contre l'autre, s'uniſſent & ſe conſolident, comme deux parties fraîchement coupées : & le caillot interieur prend une figure conforme à celle de ſon moule. Mais [dira-t-on] eſt-il croyable, que ce caillot devienne partie ſolide, & empêche pour toûjours le ſang de paſſer par le vaiſſeau? C'eſt ce que M. Petit s'engage à démontrer dans un autre Mémoire. Il ſe contente dans celui-ci d'expoſer les motifs qui lui ont fait donner la préference à la ſeule com-

pression, & dont nous avons déja indiqué la plûpart, qui sont les inconveniens inséparables des autres méthodes.

On peut objecter contre la sienne (dit-il) que si la compression est forte, la partie comprimée par excès pourra tomber en gangréne, & que si elle est foible, elle n'arrêtera point le sang d'un gros vaisseau. L'Académicien répond, que la compression qu'il propose a des forces suffisantes, & que l'on peut graduer d'une maniere à prévenir de tels accidens. Pour nous en convaincre, il nous donne une description exacte de la Machine qu'il a imaginée dans cette vûë, & qu'il a soin de mettre sous nos yeux par une planche gravée, qu'il faut voir pour bien comprendre cette description, sur laquelle, par conséquent, nous renvoyons au Livre-même. Nous remarquerons seulement en général, par rapport à l'amputation de la cuisse, que cette Machine agit à même tems en

deux endroits au moyen de
pelotes, dont la plus haute ...
puyée précisément sur le pas...
de l'artere crurale à sa sortie...
ventre, & la plus basse compri...
latéralement l'orifice du vaiss...
coupé, en sorte qu'elle le po...
vers l'os de la cuisse qui lui ser...
point d'appui. Cette double co...
pression du corps de l'artere &...
son orifice, est augmentée ou di...
minuée par le secours de deux vis,
que l'on peut lâcher ou resserrer
suivant le besoin.

Nous renvoyons au Mémoire de M. Petit sur toutes les utilitez & les commoditez que l'on peut tirer de la seule compression à l'aide de sa Machine, & dont une des principales est le peu de tems necessaire à la réunion du vaisseau, laquelle s'accomplit parfaitement en quatre ou cinq jours, de façon que si l'on continue la compression au-delà de ce terme, ce n'est que pour une plus grande sûreté.

Du reste, tout ce qu'il avance

ici au sujet de cette Machine & de ses usages, n'est point fondé sur de simples conjectures. Il ne la propose, cette Machine, qu'après l'heureuse experience qu'il en a faite dans l'amputation de la cuisse d'une personne très distinguée, & à la guérison de laquelle toute la France a pris beaucoup de part. Ce fut la grandeur de la maladie & les circonstances singulieres qui l'accompagnoient, & qu'il nous raconte ici, qui lui firent imaginer cette machine employée dans une occasion si sérieuse avec tant de succès. On lira ce détail avec plaisir dans le Mémoire même de l'ingénieux Académicien.

IV. La sublime Géométrie que M. de *Maupertuis* cultive avec tant de distinction, ne l'empêche pas de se rabattre de tems en tems sur les curiositez de l'Histoire naturelle, & d'y faire des recherches interessantes. Le Scorpion, cet insecte vénimeux, est devenu l'objet de ses experiences; & des deux espe-

ces qu'il en a vûës à Montpe
l'une dans les maisons, l'aut
campagne , celle-ci qui est l
grande, a eu la préference ; &
sur elle seule que roulent tou
Observations dont l'Acadén
nous fait part dans son Mémo
Sa premiere experience f
faire piquer un chien par un
pion irrité , qui lui donna tr
quatre coups d'aiguillon à la
du ventre dénuée de poi
chien , après plusieurs altern
d'enflure & de vomissemen
durerent environ trois he
mourut enfin dans les convu
cinq heures après avoir été p
sans qu'il parût aucune tume
endroits des piqueures , o
voyoit seulement de petits
rouges. Un autre chien piqu
bord cinq ou six fois au mên
droit que le premier , puis
douze fois par plusieurs Sco
qui y laissoient leurs aigui
jetta seulement quelques cris
quoi il mangea & but à l'or

sans donner aucun signe de mort ni de venin. M. de Maupertuis fit piquer sept autres chiens & trois poulets par de nouveaux Scorpions, qui s'en acquiterent avec toute la fureur possible ; & tous ces animaux blessés n'en devinrent pas plus malades. Il conclut de ces expériences, que la piqueure du Scorpion, qui est quelquefois mortelle, ne l'est néanmoins que rarement ; & cela par la rencontre de plusieurs circonstances assez difficiles à deviner, mais dont M. de Maupertuis ne laisse pas d'indiquer quelques-unes.

Il observe que les Scorpions tant mâles que femelles qu'il a mis en œuvre, n'étoient point épuisés de venin, comme l'étoient les Viperes de *Redi*, dont les dernieres piqueures n'étoient plus dangereuses. Il soupçonne, que le peu de malignité de ces Scorpions pourroit bien avoir mis en vogue certains contrepoisons employés en Languedoc, tels que l'huile où

l'on a noyé de ces insectes appliquée sur la piqueure, & le Scorpion écrasé sur ce même endroit. Il se persuade donc que ceux qui après avoir été piqués ont eu recours à ces antidotes, n'ont paru guéris que parce qu'ils n'étoient point empoisonnés.

Sur le recit d'un fait singulier, raconté à M. de Maupertuis, de deux Souris enfermées dans une bouteille avec un Scorpion, & dont la premiere mourut des piqueures de celui-ci, au lieu que la seconde guérit de ses blessures après avoir devoré son ennemi : notre Académicien mit dans une bouteille une Souris avec trois Scorpions, laquelle, quoique violemment piquée par ces insectes, qu'elle tua enfin à coups de dents, mais sans les manger, ne donna cependant aucun indice de maladie.

La piqueure du Scorpion n'est vénimeuse qu'en vertu de quelque liqueur que l'aiguillon verse dans la playe, non par un petit trou

qu'il ait à ſon extrémité, comme le diſent tous les Naturaliſtes, mais par deux petits trous beaucoup plus longs que larges, ſitués aux deux côtez de l'aiguillon, comme l'a découvert le premier *Leeuwenhoek*, & qui avoient échappé au Microſcope de *Redi*. Notre Auteur nous donne ici une deſcription exacte de cet aiguillon & de ſes trous, dont il a fait graver la figure.

A ces experiences utiles ſur les Scorpions en ſuccedent pluſieurs autres qui ne ſont que curieuſes. M. de Maupertuis a reconnu par celles-ci qu'il eſt faux que le Scorpion renfermé dans un cercle de charbons ardens, ſe pique lui-même & ſe tue; & il propoſe une conjecture fort vraiſemblable ſur ce qui pourroit avoir donné lieu à cette Hiſtoire. Il ajoûte quelques Obſervations d'*Ariſtote*, de *Pline* & d'*Elien*, leſquelles ne s'accordent point avec celles de *Redi* le plus exact de tous ceux qui ont

obſervé les Scorpions [au ſentiment de notre Auteur.] Ces trois anciens Naturaliſtes ne donnent aux femelles des Scorpions que onze petits. *Redi* leur en donne depuis 26 juſqu'à 40 ; & M. de Maupertuis, depuis 27 juſqu'à 65.

Au ſurplus les Scorpions ne ſont pas moins cruels à leurs petits que le ſont les Araignées : & une mere enfermée dans une bouteille les devoroit à meſure qu'ils naiſſoient. *Pline* ajoûte que de ces petits il n'en rechape qu'un, lequel a l'adreſſe d'éviter la mort en ſe mettant ſur le dos de ſa mere, & qui devient le vengeur de ſes freres, en la tuant.

» Ils n'obſervent pas mieux » (dit l'Auteur) les loix de la ſo- » cieté entr'eux que les ſentimens » de la nature pour leurs petits. » J'en avois mis [continue-t-il] » environ cent enſemble, qui ſe » mangerent preſque tous : c'é- » toit un maſſacre continuel, » ſans aucun égard ni pour l'âge ni

» pour le ſexe. En peu de jours il
» ne m'en reſta de ce grand nom-
» bre que 14, qui avoient devoré
» tous les autres. On pourroit di-
» re, pour les excuſer, qu'ils man-
» quoient d'autre nourriture. En
» effet je fus quelque tems ſans con-
» noître les alimens de leur goût.
» Mais leur ayant preſenté des
» mouches, ils en mangerent,
» ſans cependant oublier tout-à-
» fait leur premiere férocité ; car
» de tems en tems on recommen-
» çoit à ſe devorer. Ils mangerent
» auſſi des cloportes ; mais je leur
» donnai un jour une groſſe arai-
» gnée, & ce fut de tous les mets
» que je leur ſervis, celui qu'ils
» mangerent de meilleur appetit.
» Trois ou quatre Scorpions l'atta-
» querent à la fois, & chacun y de-
» meura long-tems attaché.

L'Académicien termine ſon Mémoire en décrivant le combat d'un petit Scorpion contre une Araignée beaucoup plus groſſe que lui, & la maniere dont il la tua, & dont il

la mangea, après l'avoir mâchée par le moyen de deux petites ſerres voiſines de ſa bouche, qui eſt garnie de petits poils, de même que ſes ſerres, ſes jambes, & le dernier nœud de ſa queuë.

V. Entre les parfums que nous fourniſſent divers animaux, le Muſc eſt un des plus conſiderables, & a mérité l'attention des Naturaliſtes & des Médecins. Nous en avons une Hiſtoire particuliere aſſez étenduë, compoſée en Latin par Luc *Schrock*, Medecin Allemand, de l'Académie *des Curieux de la Nature*, imprimée à Auſbourg en 1682. & qui remplit 224 pages *in*-4°. Le plus ancien Auteur, qui ait fait mention de ce parfum, eſt le Medecin Grec *Aëtius*, qui floriſſoit vers la fin du cinquiéme ſiécle & au commencement du ſixiéme. Mais il ne décrit point l'animal qui le produit. La plus ancienne deſcription qu'en ayent donnée les Grecs, eſt celle de Siméon *Sethi*, Medecin du onziéme ſiécle, & qui

rivoit sous l'Empire de Michel Ducas.

On n'a vû jusqu'ici en France que deux animaux désignés par la dénomination de ce parfum, & qui ont été nourris l'un & l'autre pendant plusieurs années à la Ménagerie. Le premier, donné au feu Roi, il y a environ 30 ans, ne fut point disséqué; & cette négligence empêcha qu'on ne pût y découvrir la conformation de l'organe où se forme le Musc. Le second tout semblable au premier pour la figure exterieure, & qu'on soupçonne être venu du Sénégal, fut presenté au Roi il y a près de six ans; & on l'a nourri de viande cruë, qu'il devoroit avec avidité. C'est sur le cadavre de celui-ci, qui étoit femelle, que M. *de la Peyronnie* a mis son Scalpel en œuvre; & l'exacte Anatomie qu'il en a faite, & dont il nous rend compte dans son Memoire, met sous nos yeux, à l'aide de plusieurs figures, la structure intime de la partie, où le parfum

dont il eſt queſtion ſe raſſemble.

L'Auteur, avant que d'entrer en matiere, déclare 1°. Qu'il ne fera point ici l'Hiſtoire de ce parfum, & qu'il ne parlera ni de ſes mauvais effets, ni de l'uſage qu'on en peut faire dans la compoſition des médicamens : 2°. Qu'il n'entreprendra point de concilier les differentes opinions ſur l'origine du nom donné tant au parfum qu'à l'animal d'où il vient, non plus que de déterminer quel de tous les animaux odorans mérite le nom de *Muſc* par préference.

Il obſerve, de plus, que l'animal dont il s'agit, n'a aucun rapport avec les Gazelles ou chévres ſauvages des Arabes, décrites par divers Auteurs ; & encore moins avec les rats muſqués de Canada, dont on trouve une très-exacte deſcription dans les Mémoires de l'Académie [année 1725.] & dont nous parlâmes alors dans le Journal. Mais cet animal approche davantage d'une eſpece de Fouine ap-

pellée *Génette*, & produite par *Belon*; ainsi que d'une Civette Améiquaine dessinée par *Hernandés*; quoique celles-ci en different à plusieurs égards, aussi bien que les deux Civettes de M. *Perrault*, telles que ses *Mémoires sur l'Histoire des Animaux*, les representent.

Le curieux Académicien nous indique toutes ces differences dans la description détaillée qu'il nous donne de l'animal quant à son exterieur, & sur laquelle nous passons, pour venir à celle de l'organe odorant, qui fait l'objet capital des recherches anatomiques exposées fort au long dans ce Mémoire. Nous nous contenterons de les parcourir sommairement, & de renvoyer pour plus grand éclaircissement aux figures.

L'organe du parfum offre d'abord une fente longitudinale située entre la vulve & l'anus, & accompagnée latéralement de deux corps glanduleux fort semblables à deux testicules en grosseur, en fi-

gure & en situation. Cette fente conduit dans une cavité où se trouve une pâte visqueuse de couleur ambrée, qui en enduit toute la superficie; & c'est-là le vrai Musc ou la pommade odorante. Cette cavité est tapissée d'une membrane tendineuse, qui a du ressort, qui est fort plissée, & par là capable d'une grande extension. Si l'on étend cette membrane, en tirant de côté & d'autre, les deux lévres de la fente, on voit cette membrane percée de quantité de trous, comme un crible, & c'est par ces trous, plus ou moins grands, & dans lesquels on introduit à peine des soyes de cochon, que le parfum passe des deux glandes comprimées dans la poche commune. Les intervalles qui sont entre les trous paroissent garnis de poils, les uns noirs, les autres blonds, & dont la figure & la longueur sont differentes. Les noirs s'arrachent moins facilement que les blonds, qui après avoir été arrachés, se repro-

duisent même dans l'animal mort, & ne sont vraiment que la portion du parfum la plus disposée à se durcir, laquelle se moule dans le réticule poreux qui remplit les intervalles que les trous laissent entre eux, & y prend la consistance de poil.

L'habile Anatomiste vient ensuite aux sources du parfum, qui sont les deux glandes ou testicules recouvertes chacune de la peau, & d'un muscle unique dans son origine & dans son corps, quoique double dans ses extrémitez, dont l'une enveloppe la glande droite, & l'autre la gauche. M. de la Peyronnie décrit avec grande exactitude ce muscle, fort different de celui des Civettes de M. *Perrault*; d'où il passe au corps de la glande, composée de plusieurs follicules étroitement liés par des filets tendineux, & de plusieurs vésicules plus petites & plus plattes que les follicules, mais destinées au même usage qui est de verser le par-

fum dans la poche commune par les petits trous dont cette poche est percée. Si on souffle avec un tuyau dans un des follicules, toute la glande se gonfle & se durcit ; d'où il resulte que ces follicules ont communication les uns avec les autres. Si on ouvre un de ceux-ci suivant sa longueur, on y voit sept ou huit cellules irrégulieres, partagées chacune en plusieurs autres petites, au fond desquelles on découvre des grains glanduleux rougeâtres, semblables en petit à ces mammélons des reins qui s'ouvrent dans leurs entonnoirs, comme ces grains glanduleux s'ouvrent dans leurs petites cellules. C'est apparemment où s'accomplit la filtration du parfum, qui passe de cellule en cellule jusqu'au follicule, qu'il remplit, & d'où, par la contraction du muscle & par quelques autres causes, il est exprimé dans la poche commune, pour en sortir suivant le besoin.

Mais (demande l'Auteur) quel-

peut-être le méchanisme de cette filtration ? C'est [répond-il] ce que les plus grands Anatomistes n'ont pû mettre jusqu'ici dans une entiere évidence, & sur quoi la nouvelle organisation décrite ici avec tant d'exactitude & de détail, ne jette aucune nouvelle lumiere : tout cela se reduisant à nous fournir des differences de conformation exterieure dans les glandes ; differences, au surplus, qui méritent d'être observées & comparées avec ce que nous offrent en ce genre l'homme & les autres animaux.

L'Académicien termine son Mémoire par quelques observations sur le parfum du Musc. C'est une erreur de croire que le Musc, sorti recemment de l'animal, soit fort puant, & ne prenne la qualité de parfum qu'en vieillissant dans les bourses où on l'enferme. Cette erreur doit son origine à la maniere dont les Chasseurs ou Marchands, en détachant les bourses

du parfum les enveloppent dans le gros boyau & les deux poches qui l'accompagnent, & qu'ils ont coupées sans les connoître. Ces parties jettent une liqueur des plus fétides, dont l'exterieur de la bourse se trouve enduit, & dont la puanteur ne se dissipe qu'après un certain tems. Il n'est point vrai que toutes les parties de l'animal répandent une odeur de la même nature ; & c'est de quoi M. de la Peyronnie s'est assuré par des experiences qui mettent la chose hors de doute. Il n'est pas tout-à-fait si certain, que la qualité des alimens n'influë en quelque façon & sur l'abondance plus ou moins grande du parfum & sur son odeur plus ou moins forte. L'Académicien connoît un homme de condition, dont l'aisselle gauche, sur-tout pendant les chaleurs de l'été, fournit une odeur deMusc surprenante, tandis que l'aisselle droite est presque sans odeur. Il a trouvé, par le calcul, que l'animal disséqué

pouvoit contenir environ une demi-once de vrai parfum, sans mélange d'aucune autre substance.

M. *Helvétius* a communiqué à l'Académie un fait arrivé dans le Canton de Fribourg, & attesté, non seulement par une Lettre de M. *Michel* Docteur en Médecine de ce Pays-là, mais de plus par un témoignage authentique & juridique de gens qui ont vû la chose. Il s'agit d'une femme, grosse de son premier enfant, à l'âge de 48 ans, laquelle, après un travail de sept jours, où l'on mit en œuvre tous les expediens employés en pareils cas, & que le passage trop étroit pour l'extraction de l'enfant, rendit inutiles; fut enfin délivrée sans aucun accident par l'opération Césarienne que fit la Sage-femme, avec tout le courage & toute la dexterité possible. Cette Sage-femme nommée Madame *Flandrin*, & fille de M. *Savary*, très-habile Chirurgien de Fribourg, avoit déja fait l'opération Césarienne à trois

femmes un moment aprés leur mort, ce qui avoit procuré le baptême aux enfans ; & elle avoit pour la Chirurgie un talent héréditaire, dont elle avoit fait usage avec succès dès sa premiere jeunesse.

Nous renvoyons à un autre Journal les articles de *Chimie* & de *Botanique*, ainsi que tous ceux qui appartiennent aux *Mathématiques*.



CODE CRIMINEL DE l'Empereur Charles V. vulgairement appellé la Caroline, contenant les Loix qui sont suivies dans les Jurisdictions Criminelles de l'Empire & à l'usage des Conseils de guerre des Troupes Suisses. A Paris, de l'Imprimerie de Claude *Simon*, ruë des Massons, du côté de la ruë des Mathurins. 1734. *in*-4°. pag. 365.

COMME il s'étoit glissé plusieurs abus en differentes Jurisdictions d'Allemagne dans l'administration de la Justice pour les affaires criminelles, les Diétes d'Ausbourg en 1550. & de Ratisbonne en 1533. en porterent leurs plaintes à l'Empereur Charles V. Ce Prince, à l'instance & à la priere des Etats de l'Empire, fit rediger une Ordonnance qui renouvelloit les anciennes Loix pour l'instruction & la décision des matieres criminelles, qui est suivie dans

tous les Tribunaux de l'Empire, les Electeurs, les Princes & les Etats s'y étant soûmis, sans préjudice de leurs droits de Souveraineté en autres choses. Elle est composée de 219 articles. Ils regardent les qualitez que doivent avoir les Juges, le serment qu'ils doivent prêter, la maniere dont ils doivent être punis en cas de négligence ou d'ignorance de leur part, l'interrogatoire de l'accusé, les dépositions des témoins, les indices sur lesquels on peut ordonner la question, la maniere dont elle doit être donnée, les differentes especes de preuves pour la conviction des criminels, les peines ausquelles on doit condamner ceux qui sont coupables de differens crimes.

Cette Ordonnance ne faisant que renouveller les anciennes Loix qui étoient suivies dans les Cantons Suisses, dans le tems qu'ils étoient Membres de l'Empire Germanique, & les premieres Troupes de

cette Nation qui sont entrées au service de la France, avec l'autorité de juger conformément aux Loix de leur Pays ceux qui commettroient quelques crimes; les Suisses qui étoient au service de la France ont adopté la Caroline, & s'y sont conformés dans les procedures criminelles. Mais cette Ordonnance contient plusieurs dispositions qui ne sont pas assez claires, & ceux qui ne sont pas versés dans ces matieres, sont souvent embarrassés sur la maniere dont quelques articles doivent être executés. C'est ce qui a donné lieu à un grand nombre de Commentaires, de Notes & d'Observations qui ont paru sur cette Ordonnance en Allemand & en Latin. Comme il seroit très-difficile aux Officiers des Troupes Suisses qui sont au service de la France, & qui par cette qualité sont souvent juges en matiere criminelle, de consulter & d'étudier ces Commentaires & ces Notes, M. Vogel grand

Juge des Gardes Suiſſes du Roi, a cru devoir leur épargner cette peine. Il déclare lui-même dans ſa Préface, qu'il a recueilli, & qu'il s'eſt appliqué à raſſembler dans ſon Commentaire, ce qu'il a trouvé de meilleur & de plus conforme à l'uſage dans les Auteurs Allemands qui ſe ſont propoſé d'interpréter cette Ordonnance. Il rend raiſon ſur chaque article des principaux motifs de la diſpoſition, il en développe le ſens, il fait connoître la maniere dont il doit être executé, il décide quelques queſtions auſquelles la diſpoſition même de l'Ordonnance peut donner lieu, & il cite à la marge les autoritez des Juriſconſultes qui autoriſent ce qu'il avance. Comme ces Obſervations ſont toutes détachées, & d'un ſtile aſſez précis, nous ne pouvons en abreger aucun morceau ſans nous expoſer au danger de n'en point donner une idée ſuffiſante. C'eſt pourquoi nous ſommes obligés de renvoyer au Livre-

même, ceux qui voudront s'assurer par eux-mêmes de ce que nous venons de dire de cet Ouvrage.

L'Auteur a joint à la Caroline quelques Reglemens Militaires qui ont été faits autrefois pour les Suisses qui entroient au service de la France, des instructions sur la maniere de tenir le Conseil, & des modéles de procedures en François & en Allemand.

HISTOIRE CRITIQUE DE Manichée & du Manichéisme. Par M. DE BEAUSOBRE. A Amsterdam, chez Fréderic *Bernard*. 1734. *in*-4°. pag. 594.

VOICI, suivant que M. de Beausobre l'explique dans sa Préface, ce qui a donné lieu aux recherches qu'il a faites sur l'Histoire de Manichée, sur ses dogmes, sa morale, son culte, & sur le Gouvernement Ecclesiastique qu'il a établi parmi ses Sectateurs. L'Auteur voulant rechercher l'origine

de la prétenduë Reformation, il crut la trouver en partie dans les Vaudois & dans les Albigeois. Ces derniers ont été accusés de Manichéisme; pour bien juger du fait il crut qu'il falloit qu'il connût à fond d'un côté les Héréſies de Manichée & de l'autre les erreurs des Albigeois. Les recherches qu'il a faites ſur ce ſujet l'ont mis en état de donner au public l'Hiſtoire Critique dont nous allons rendre compte.

L'Auteur la diviſe en deux Parties, dont la premiere eſt encore diviſée en deux Livres. Dans le premier M. de Beauſobre rapporte ce que les Grecs & les Latins ont dit de Manichée, de ſa vie & de ſa mort, & comme il y a une grande difference ſur ce ſujet entre les Hiſtoires des Grecs & des Latins & celle des Perſans & des Arabes, notre Auteur donne dans le ſecond Livre une Hiſtoire de Manichée & de l'origine du Manichéiſme, ſuivant les Ecrivains Orien-

taux. La seconde Partie sur les dogmes de Manichée & des Manichéens contiendra quatre Livres, dont les deux premiers sont compris dans ce Volume. Les deux suivans formeront un second Volume qui étoit sous la presse lorsque le premier a paru. Nous donnerons dans ce Journal une idée des deux Livres sur l'Histoire, & nous renvoyerons au Journal suivant l'Extrait des deux Livres sur le Dogme.

Plusieurs Auteurs se sont donné la peine de recueillir ce que les anciens ont dit de Manichée & de ses sentimens ; personne n'a executé ce dessein, au jugement de M. de Beausobre, avec plus d'étenduë & d'exactitude que M. de Tillemont. Mais il croit que M. de Tillemont, qui a mis dans cette partie beaucoup d'ordre & d'exactitude, n'y a point fait assez d'usage de son discernement. Il lui paroît avoir été trop prévenu en faveur des Historiens Ecclesiastiques & des Peres, &

avoir ſuppoſé avec trop de confiance, qu'ils ont été fidéles & exacts. Notre Auteur eſt perſuadé que ces Recueils de ce que les Peres & les anciens Hiſtoriens Eccleſiaſtiques, ont dit des Hérétiques & des Héréſies, ne peuvent ſervir à bien connoître ici la perſonne des Hérétiques, ni leurs ſentimens. Il fonde ce Syſtême ſur ce qu'il lui paroît que » l'eſprit général de l'antiquité
» a été d'admettre ſans examen,
» tout ce que la renommée publioit
» au déſavantage des Hérétiques
» quelque fabuleux qu'il fût, de
» groſſir, d'exagerer les abſurditez
» de leurs opinions, de leur en im-
» puter qu'ils n'ont jamais euës,
» de mettre au rang des articles de
» leur foi, toutes les conſéquences
» qui pouvoient reſulter de leurs
» principes; en un mot, de char-
» ger d'une infinité de traits étran-
» gers & monſtrueux les tableaux
» qu'ils nous tracent de la perſon-
» ne des Hérétiques, de leur doc-
» trine & de leurs mœurs. « Mais

quelle route faut-il donc suivre, suivant notre Auteur, pour s'instruire de l'Histoire des Hérétiques & des Hérésies ? Il faut prendre l'Histoire de ces Hérésiarques, leurs sentimens, les cérémonies de leur Secte, dans les premiers Auteurs qui en ont parlé, & se servir de toute sa sagacité pour y démêler le faux d'avec le vrai. C'est ce qu'il croit que M. Bayle auroit dû faire dans son Dictionnaire Critique à l'article de Manichée & des Manichéens, plûtôt que de s'amuser à pousser & à orner comme il a fait les argumens de Manichée & des Manichéens, & ce qu'il entreprend d'executer dans cet Ouvrage. » Trouvant, *dit-il*, beaucoup d'éxagerations, de contradictions, de fausses » imputations, dans ce qu'on raconte de Manichée, de ses Dogmes » & de sa Morale, j'ai eu pitié » d'une Secte déja trop malheureuse, pour avoir étrangement corrompu la Foi Chrétienne, & » pour avoir été dès sa naissance

» l'objet de la fureur d'un zéle in-
» humain ; je la justifie, quand il
» me paroît qu'on l'a calomniée,
» je l'excuse quand elle me paroît
» excusable ; & je ne crois point,
» ajoûte-t-il, qu'on doive m'en sça-
» voir mauvais gré.

Pour suivre ce plan & donner une Histoire de Manichée, suivant les Grecs & les Latins, l'Auteur a pris pour texte une piece très-ancienne & qui a pour titre : *Actes de la dispute entre Archélaüs Evêque de Mésopotamie, & l'Hérésiarque Manés.* Ce n'est pas que M. de Beausobre regarde cette Piece comme authentique; il est persuadé que cette conférence est une fiction, & que l'Ouvrage a été composé par un Grec vers l'an 330. ou un peu plus tard. Ses observations critiques sur cette Piece méritent que nous en donnions ici le précis.

S. Jerôme est, suivant notre Auteur, le premier des Latins, & S. Cyrile de Jerusalem le premier des Grecs qui ait connu cette Piece.

S. Jerôme croyoit que cette Piece avoit été composée en Syriaque par Archelaüs, & qu'elle avoit été traduite en Grec par Hégemonius, S. Epiphane confirme cette opinion : mais Photius dit d'après Héraclien Evêque de Calcédoine, qu'Hégémonius est l'Auteur de cette Piece, & non le Traducteur. M. de Beausobre adopte ce dernier sentiment, parce qu'Héraclien paroît avoir fait une étude particuliere de ce qui regardoit le Manichéisme. Il ne croit pas même qu'Hégémonius ait eu des Mémoires Syriaques pour composer cet Ouvrage, parce qu'il n'a point trouvé d'Auteurs Syriaques qui aient fait mention d'Archélaüs ni de ses disputes avec Manichée. S'il y avoit eu une dispute entre Manichée & un Evêque de Mésopotamie, telle que celle dont il s'agit ici, il n'y a point d'apparence que personne n'en eût parlé dans l'Orient pendant 70 ans, qu'elle eût été inconnuë à Eusebe de Césarée qui ne fait

mention ni d'Archélaüs ni d
ruption de Manichée dans la
que dans les Ouvrages de
Ephrem Evêque de Nisabe e
sopotamie, qui mourut ver
373. il ne paroisse pas la mo
trace des disputes d'Archélaü
Manichée, que Gregoire Ab
rage Primat des Jacobites
rient, n'ait pas dit un mot d
dispute en parlant des Héré
& en particulier des Manic
Cette dispute se fit, suiva
Actes, dans une Ville de M
tamie nommée Cascar ou C
qui étoit soûmise aux Romai
l'on ne trouve, selon M. de
sobre, aucune Ville à laque
caracteres puissent convenir.
le dont on suppose qu'Arc
étoit Evêque, étoit, suiva
Actes, proche d'un Fleuve n
Stranga qui séparoit l'Empir
main d'avec celui des Perse
pendant aucun Historien
mention du Fleuve Stranga
soit dû être fort connu, s'i

vrai qu'il eût fait la séparation des deux Empires.

Pourquoi donc M. de Beausobre a-t-il pris pour texte de son Histoire de Manichée, selon les Grecs & les Latins, une Piece qu'il croit supposée; c'est que c'est le plus ancien Monument considerable qui nous ait été conservé, du moins par la traduction Latine (car le Grec est perdu) sur Manichée & les Manichéens, & que c'est de-là que les Grecs & les Latins ont pour la plûpart tiré, ce qu'ils en ont dit, nous ne donnerons point ici d'abrégé de cette conference, & de ce qu'on y fait dire à Archélaüs sur la Vie & sur les Dogmes de Manichée, parce que ce sont des choses trop communes, & qu'on trouve dans tous les Historiens qui ont parlé de cet Hérétique. Il n'en est pas de même des Observations & des Notes de M. de Beausobre, ceux qui prendront la peine de lire cet Ouvrage, y trouveront plusieurs Remarques curieuses; nous

nous trouvons obligés de nous reduire à quelques exemples.

L'Auteur de la Conference fait dire à Archélaüs qu'un certain Scythien qui étoit originaire de Scythie, & qui vivoit au tems des Apôtres, fut l'Auteur & le Chef de l'Hérésie Manichéenne. Mais Scythien n'étoit point Scythien, mais de cette Contrée d'Arabie qui est nommée Saracene, & il descendoit de personnes qui habitoient cette Contrée, suivant saint Cyrile de Jerusalem, S. Epiphane, Photius & Archélaüs lui-même. Scythien vivoit dans le troisiéme siécle & il étoit contemporain de Manichée, comme on le prouve par un fragment d'une Lettre écrite par Manichée à Scythien, que Photius a inseré dans sa Bibliothéque. Il est vrai que M. de Tillemont place Scythien vers le milieu du second siécle, & qu'il suppose un autre Scythien posterieur au premier de cent ans, & qui étoit comme lui Manichéen. Mais comme

on ne trouve pas ce ſecond Scy-thien dans l'Hiſtoire, notre Au-teur veut qu'on regarde cette ré-ponſe de M. de Tillemont comme la derniere reſſource de la préven-tion & de l'opiniâtreté. On dit dans la Conférence que Scythien tiroit ſon erreur des deux principes de Pytagore, S. Cyrille de Jeruſa-lem dit d'Ariſtote, mais notre Au-teur eſt perſuadé que c'eſt des Per-ſes & non des Philoſophes Grecs que Scythien a tiré ſon erreur des deux principes. Il trouve mauvais que M. de Tillemont ait avancé que la corruption des mœurs de Scythien, l'ait engagé à chercher quelque choſe de nouveau pour ſe faire Chef de Parti : pour lui il ai-me mieux qu'on cherche l'origine des erreurs dans l'obſcurité où il a plû à Dieu de laiſſer certaines véri-tez, & dans la foibleſſe de l'eſprit humain, que dans le déréglement du cœur.

La Relation de la Conférence porte que le Roi de Perſe ordonna

que Manichée fût écorché. M
Beausobre croit qu'on ne
conclure de ces termes que M
chée fût écorché vif. Abulf
dit même que cet Hérétiqu
fut écorché qu'après sa mort ;
pendant S. Epiphane qui aime
lon notre Auteur, à orner de
ques circonstances nouvelle
qu'il emprunte d'Auteurs plu
ciens que lui, dit que Man
fut écorché avec la pointe
roseau. Il ajoûte que sa pea
remplie de paille. Photius qui
vû le Grec de la Relation d'A
laüs, assure que la peau de l'H
siarque fut remplie d'air ou de
comme un soufflet. Ce qu
Photius paroît à M. de Beau
plus conforme à l'usage des P
Après la mort de l'Empereur V
rien, Sapor commanda qu'o
corchât, qu'on apretât sa
pour la conserver, & qu'
remplît d'air. S. Epiphane cr
que c'étoit à cause du Suppli
Manichée, que les Manic

couchoient sur la paille ou sur des roseaux. Notre Auteur est persuadé que les Manichéens avoient emprunté cet usage des Mages. Il ajoûte que ce n'est pas pour augmenter l'ignominie que la chair de Manichée, fut donnée aux oiseaux, mais parce que les anciens Persans n'enterroient point les morts de peur de souiller la terre. M. de Tillemont convient que la Relation d'Archélaüs ne peut s'accorder avec l'Histoire, en ce qu'elle suppose que c'est le même Roi de Perse qui fait emprisonner l'Héréſiarque, qui le retient en prison plusieurs années, qui le fait prendre après son évasion, & qui enfin le fait mourir; mais M. de Tillemont impute toute la faute au Traducteur. M. de Beausobre ne peut goûter cette conjecture, & il est étonné que M. de Tillemont l'ait adopté pour soûtenir l'authenticité d'une Piece, où l'on trouve à chaque pas du faux & de la contradiction.

Par rapport au ſecond Livre qui contient l'Hiſtoire de Manichée & du Manichéiſme, ſelon les Syriens, les Perſans, & les Arabes, notre Auteur obſerve d'abord que ces Auteurs rapportent l'Hiſtoire de Manichée d'une maniere ſi differente de celle dont la rapportent les Grecs & les Latins, qu'on pourroit croire que Manichée & Manés ſont deux Héréſiarques, l'un d'Orient & l'autre d'Occident, dans les opinions deſquels on trouve de la conformité, ſans en trouver dans leur Hiſtoire. M. de Beauſobre ne croit pas cependant qu'on doive recevoir ſans examen tout ce que diſent les Orientaux. Ils ſont tous parties contre Manichée. Les Sectateurs de Zoroaſtre haïſſoient cet Héréſiarque & ceux qui ſuivoient ſa doctrine, & les Mahométans placent les Manichéens en enfer au-deſſous des Athées. Néanmoins M. de Beauſobre croit qu'on doit préferer ce que diſent les Orientaux, à ce que rapportent les

Grecs, parce qu'il s'agit de faits qui se sont passés dans leur Pays, & que leur Relation paroît bien plus naturelle que celle des Grecs.

Après ce préambule, l'Auteur donne l'Histoire de Manichée suivant les Ecrivains Orientaux, & il en fait ensuite un paralléle avec ce qu'en disent les Grecs & les Latins que nous allons transcrire.

» Le Lecteur sera surpris de voir » si peu d'harmonie entre la Rela- » tion d'Archélaüs ou d'Hégémo- » nius & celle des Orientaux. Elles » ne s'accordent en rien. Là Manés » ne connoît le Christianisme que » sur la fin de sa vie : ici il le con- » noît dès sa jeunesse, & le connoît » si bien qu'il devient Prêtre, il » l'enseigne & le défend contre les » Infidéles. Là il a pris ses deux » principes dans les Livres de Scy- » thien, & Scythien dans la Philo- » sophie de Pytagore. Ici il les a » trouvés dans l'ancienne Philoso- » phie de son Pays, d'où Pytagore » lui-même avoit tiré tout ce qu'il

» a pensé sur ce sujet. Là Manés en-
» court la disgrace de Sapor, pour
» n'avoir pû guérir son fils. Ici l'on
» attribue sa chûte à une cause tou-
» te differente. Sapor ne s'irrite
» contre lui, que parce qu'il veut
» fonder une nouvelle Secte sous
» le nom de Jesus, & qu'il désa-
» prouve le Culte & la Foi des
» Persans. Là ce Roi le retient long-
» tems en prison, ici il prévient
» par sa fuite le dessein que ce Prin-
» ce avoit formé de l'arrêter. Là
» enfin il se refugie sur les frontie-
» res de la Mésopotamie Romaine.
» Ici c'est à l'extrémité toute oppo-
» sée de l'Empire des Perses, c'est
» dans le Turquestan.

La méthode que l'Auteur a sui-
vie lui a permis de faire entrer dans
son Ouvrage plusieurs Episodes
qui varient la narration, & qui
serviront à délasser ceux des Lec-
teurs qui seroient fatigués d'obser-
vations critiques. Tels sont les
morceaux où l'Auteur parle de la
Religion de Zoroastre, des Revo-

lutions de cette Religion chez les Perses, des Chrétiens du Turquestan, *&c.*

Nous rendrons compte dans un autre Journal des deux premiers Livres de la seconde Partie.

LETTRES EDIFIANTES ET curieuses, écrites des Missions étrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. XXIe Recueil. A Paris, chez Nicolas *le Clerc*, ruë de la vieille Bouclerie; & *le Mercier*, ruë S. Jacques. 1734. *in*-12. pp. 486.

LE Pere du Halde, dans l'Epître Dédicatoire qui est adressée aux Jesuites de France, nous donne une idéé générale des Pieces contenuës dans ce Recueil, & plusieurs particularitez interessantes sur l'état present des Missions de la Chine, avec l'Eloge des Peres Bouvet, & Contancin. Le premier qui avoit passé près de 50 ans dans les travaux de la vie Apostolique, est

mort à la Chine âgé de 74 ans, & étoit un des six Jesuites que Louis le Grand envoya en l'année 1685. en qualité de ses Mathématiciens. Il mérita la confiance du feu Empereur Cang-hi, qui lui accorda un vaste emplacement dans l'enceinte de son Palais pour y bâtir une Eglise. Le second est le Pere Contencin qu'une maladie violente enleva à l'âge de 63 ans à bord d'un vaisseau où il s'étoit embarqué, pour retourner aux Indes avec la qualité de Supérieur Général de la Mission de France. Ce Pere y étoit venu pour les affaires de cette même Mission, & pendant l'année qu'il séjourna à Paris, il s'attira l'admiration des Curieux par la parfaite connoissance qu'il avoit acquise de la Langue, & des usages de la Chine, & mérita par son zéle & par sa pieté l'amour de tous ceux qui s'interessent à la conversion des Peuples qui habitent ce vaste Empire.

La seconde Piece de ce Recueil est une Lettre du Pere Calmette

Jesuite, écrite à *Ballabaram* dans le Royaume de Carnate le 28 Septembre 1730. Ces Missions sont voisines de celles de Maduré & formées sur le même plan. Le Pere Calmette nous y apprend que le plus grand obstacle que les Missionnaires trouvent dans la conversion de ces Peuples, vient du profond mépris qu'ils font des autres Nations, & de la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes. Cet orgueil est la principale cause des fréquentes persécutions ausquelles les Missionnaires & leurs Néophytes, sont continuellement exposés, mais heureusemnt elles ne sont pas générales, parce que cet Etat est partagé en differentes Dominations. Cette Lettre finit par un morceau tiré d'un Livre, ou Poëme très-ancien, puisque, selon les conjectures de l'Auteur, il a 1800 ans d'antiquité, dont le troisiéme Livre nommé *Arannia Paruam* ou *Avantures de la Forêt*, » contient » une prédiction si précise, & où

» les caracteres du Redempteur » sont si bien marqués, qu'on ne » peut douter de la liaison qu'elle » a avec les Saintes Ecritures, ni » méconnoître la source où elle a été » puisée. On en trouve ici une traduction litterale, faite sur le texte original qu'on a fait mettre au bas de la page; on y a joint une explication de cette Prophétie, où l'on verra des recherches très-instructives sur la Chronologie, & sur la Religion des Indiens.

La troisiéme Lettre est adressée à M. de Mairan & écrite par le Pere Parennin à Pekin le 11 Aoust 1730. Les liaisons qu'il a avec Messieurs de l'Académie des Sciences, & le commerce regulier qu'il entretient avec cette illustre Compagnie doivent donner beaucoup de confiance au Lecteur sur tout ce que le Pere Parennin répond par rapport aux doutes & aux questions que M. de Mairan lui avoit proposés sur la certitude des observations astronomiques des Chinois,

ſur l'authenticité de leurs anciennes Hiſtoires, ſur l'idée qu'ils ont de la Divinité, ſur la perfection de leurs arts & de leurs Sciences, & ſur pluſieurs autres points qui ne lui paroiſſoient pas ſuffiſamment éclaircis. Le P. Parennin ſatisfait l'Académicien ſur tous ces articles, & pour y réuſſir, il ſe croit obligé d'approfondir les mœurs & le génie de cette Nation, & en conſéquence du portrait qu'il en fait, il avoüe que les Chinois n'ont pas porté les Sciences de pure ſpéculation auſſi loin qu'on les a portées en Europe; il n'y a pas même à eſperer, dit-il, » qu'ils prennent » jamais leur vol plus haut, non » ſeulement parce qu'ils n'ont pas » cette ſagacité, cette inquietude » qui ſert à avancer dans les Scien- » ces, mais encore parce qu'ils ſe » bornent à ce qui eſt purement » neceſſaire, & que ſelon l'idée » qu'ils ſe ſont formée du bonheur » perſonnel, & de la tranquillité de » l'Etat, ils ne croyent pas qu'il

» faille se morfondre , ni gêner son
» esprit pour des choses de pure
» spéculation , qui ne peuvent
» nous rendre ni plus heureux , ni
» plus tranquilles.

Il observe cependant que cette disposition assez générale a eu ses exceptions ; que la Chine a produit des hommes rares qui ont fait de profondes découvertes dans les Sciences spéculatives ; mais que pour ces raisons & plusieurs autres qu'on verra dans cette Lettre , ils n'ont été ni soûtenus , ni suivis. Cette discussion le met dans la necessité de montrer que si Vossius a dit trop de bien des Chinois , M. l'Abbé Renaudot a donné dans l'excès contraire,& que sur la foi de deux Manuscrits Arabes qui en méritent peu , il est tombé dans des erreurs & des contradictions manifestes. Le Pere Parennin finit en montrant que les Phénoménes observés dans le Ciel à la Chine , n'ont , comme M. de Mairan l'avoit soupçonné , point de rapport avec

avec l'aurore boréale.

On voit dans la quatriéme Lettre l'Histoire d'un grand Seigneur Tartare fort aimé du feu Empereur Cang-hi, qui à l'âge de 75 ans fut disgracié & baptisé en prison, par un trait singulier de la Divine Providence. Cette Lettre est du Pere de Mailla, & dattée de Péking le 10. Octobre 1731.

La cinquiéme Lettre qui est du Pere Porquet & adressée au Pere de Goville, est écrite à Macao le 11 Décembre 1732. elle roule sur la triste situation où se trouve à present la Mission de la Chine. Les Missionnaires qui furent bannis des Provinces, il y a environ dix ans, & relegués à Canton, viennent d'être chassés de Canton-même, & renvoyés à Macao, petite Ville qui appartient aux Portugais, mais où pourtant les Chinois sont les maîtres. C'est le 20 d'Avril de l'année 1732. qu'on les obligea de s'embarquer au nombre de plus de 30 avec défense de retourner à la

Chine sous peine d'être punis suivant toute la rigueur des Loix. Cet ordre fut executé très-rigoureusement, leurs Domestiques & les Chrétiens qui resterent furent chargés de chaînes, & quelques-uns condamnés à de cruelles bastonades qu'ils soûtinrent avec beaucoup de constance & de pieté.

Ainsi il ne reste plus dans ce grand Empire, selon le détail que le Pere du Halde nous en donne dans sa Préface, que 23 Missionnaires qu'on tolere encore à Péking, sçavoir deux Ecclesiastiques de la Propagande, huit Jesuites François, six Jesuites Portugais, & trois autres Jesuites Allemands, avec quatre Freres Coadjuteurs, sans compter quelques uns en petit nombre qui sont répandus dans les Provinces. Il ajoûte qu'on a sçû par des Lettres posterieures à celles du Pere Porquet & venuës de Péking-même, que lorsque les Jesuites de cette Ville eurent reçû

les Lettres que les Missionnaires exilés à Macao leur avoient écrites, ils allerent se jetter aux pieds de l'Empereur pour le supplier de leur permettre de retourner à Canton. Il en furent reçûs avec bonté, mais il leur refusa absolument cette grace, en leur disant, que Macao n'étoit éloigné que de trois journées de Canton, que les Vaisseaux François y pouvoient faire leur commerce, & que la correspondance avec l'Europe, seroit aussi aisée que s'ils abordoient à la Chine; le Pere Parennin qui étoit de cette députation, representa que la chose étoit impossible; sur quoi l'Empereur répondit que si effectivement les Européans ne pouvoient pas faire leur commerce à Macao, il permettroit aux Peres de Péking d'avoir des Procureurs à Canton; mais qu'ils ne pourroient s'y mêler d'autre chose que de recevoir ce qui viendroit d'Europe pour eux, & de faire tenir en Europe les Lettres qu'ils y voudroient

On apprendra par les premiers Vaisseaux qui arriveront de la Chine la suite de cette négociation. Si elle réussit, il y a lieu d'esperer que la porte de cet Empire ne sera pas entierement fermée à la Religion.

Après ces Lettres suivent differentes Pieces qui nous donnent l'état present des célébres Missions du Paraguay. On le trouvera d'autant plus juste qu'il est fort different de ce qu'on en lit dans un Libelle Anonyme imprimé en Latin & en François, & répandu depuis plusieurs années dans toute l'Europe. » L'Auteur de ce Libelle represen- » te le Pays où sont situées ces » Missions, comme un vaste » Royaume dont les Jesuites sont » les Souverains ; les Indiens ras- » semblés en grand nombre par » leurs soins dans diverses Peupla- » des, comme autant de sujets sur » lesquels ils exercent une autorité » despotique : on les fait les maî- » tres de Mines très-abondantes en » or & en argent, & on leur attri-

» bue des richesses immenses capa-
» bles de contenter l'ambition d'un
» grand Monarque.

Ceux qui ont leurs vûës pour croire, ou du moins pour laisser croire ces chimeres, ne doivent pas conseiller la lecture des Pieces dont nous allons rendre compte; elles viennent de personnes si respectables, si à portée d'être instruites, & en même tems si interessées à tout ce qui se passe dans le Paraguay, soit pour le temporel, soit pour le spirituel, qu'il faudroit renoncer à tous les principes de l'équité naturelle pour continuer d'ajoûter foi à de pareilles calomnies.

La premiere de ces Pieces est une Lettre adressée au Marquis de *Castel-Fuerte*, Viceroi du Pérou par le P. Herran, Provincial des Missions dans la Province de Paraguay. On y trouve une Relation exacte de la revolte des Peuples de la Province du Paraguay, l'occasion de cette revolte, les suites qu'elle eut, les

mesures qu'on prit alors pour en arrêter le progrès, & divers moyens qui paroissoient propres à l'étouffer entierement.

On y a joint la réponse du Viceroi dattée du 24 Juin 1732. dans laquelle ce Seigneur fait part au Pere Herran des resolutions qu'il a prises pour arrêter ce soulevement; il lui écrit que connoissant son attachement pour la personne du Roi & le zéle avec lequel ce Pere se porte à tout ce qui est du service de Sa Majesté, il ne doute point qu'il ne continue d'apporter tous ses soins, pour tirer des Peuplades de ses Missions les secours necessaires au nouveau Gouverneur qu'il envoye. Vient ensuite l'arrêté du Conseil Royal de Lima, par lequel » il a été resolu qu'on prie-» roit Son Excellence *le Viceroi* du » Pérou d'enjoindre au Pere Pro-» vincial de la Province du Para-» guay ou en son absence à celui » qui gouverne les Missions voisi-» nes de ladite Province, de four-

» nir promptement au Gouverneur
» du Paraguay le nombre d'In-
» diens *Tapes*, & des autres Peu-
» plades bien armés qu'ils deman-
» deroient pour forcer les rebelles
» à rentrer dans l'obéïssance qu'ils
» doivent à Sa Majesté, & execu-
» ter les resolutions que son Excel-
» lence a prises dans son Conseil.

Cet Acte est suivi d'un *Memoire Apologetique des Missions établies par les Peres Jesuites dans la Province de Paraguay, presenté au Conseil Royal & Suprême des Indes par le Pere Gaspard Rodero Procureur Général de ces Missions contre un Libelle diffamatoire rempli de faits calomnieux qu'un Anonyme étranger a répandu dans toutes les parties de l'Europe, traduit de l'Espagnol.*

On apprend par ce Memoire qu'un Ecclesiastique étranger s'introduisit en 1715. à la Cour d'Espagne, qu'il y presenta un Memoire, où il renouvelloit les anciennes calomnies dont on a tâché de noircir les Missionnaires

du Paraguay ; il y ſupplioit Sa Majeſté de lui donner les pouvoirs neceſſaires pour remedier au prétendu deſordre de ces Miſſions, & pour travailler à la converſion des Nations infidelles répanduës dans ces vaſtes Provinces. Le Roi non content de rejetter un Libelle où la malignité & la calomnie ne gardoient pas ſeulement la vraiſemblance, porta un nouveau Decret l'année ſuivante 1716. par lequel il ordonnoit de conſerver aux Indiens de ces Miſſions toutes les graces & les priviléges que les Rois ſes prédeceſſeurs leurs avoient accordés. On trouvera ce Decret à la fin de ce Memoire.

Dix-huit ans après le mauvais ſuccès que ce Libelle avoit eu en Eſpagne, l'Auteur qui s'en étoit conſolé par l'applaudiſſement qu'il avoit trouvé auprès de certaines perſonnes qui reçoivent avidement toutes les fables qu'on imagine, & qu'on débite contre les Jeſuites, a cru devoir le faire reparoî-

tre. Il a profité des troubles arrivés en 1732. dans la Province du Paguay ; & il a fait passer ce Memoire traduit en Espagnol jusqu'aux mains d'un Seigneur de grand mérite qui approche le plus près du Prince des Asturies ; cet étranger esperoit qu'à la vûë de ces privilèges accordés aux Indiens & qu'on disoit être contraires aux droits héréditaires de la Couronne , Son Altesse Royale interposeroit son autorité pour les faire revoquer , & prendroit en même tems des impressions désavantageuses aux Jesuites.

Cependant quoiqu'on ignorât que ce Libelle avoit déja été rejetté, il eut encore le sort que mérite la fausseté & la calomnie. Néanmoins l'acharnement de l'Anonyme & l'audace avec laquelle il veut en imposer à toute l'Europe obligent à le convaincre d'imposture par des preuves sans replique. Mais avant que de répondre en détail à chaque article de son Livre , ou

commence par faire remarquer en général, combien il connoît peu la situation de ces Provinces, la nature de leur climat, les fruits qu'elles produisent, & la distance des Peuplades. On examine ensuite ce que l'Anonyme dit du prétendu commerce que les Jesuites font de ce qu'on appelle l'Herbe du Paraguay. *Cette Herbe*, dit-il, *& le revenu qu'ils tirent de leurs mines produit aux Jesuites un revenu de Souverain.* A l'égard du premier article dont il fait monter le produit à 500 mille piastres par année, on prouve qu'il ne va pas à plus de 24 mille livres. Pour le second on apporte des preuves & des enquêtes faites sur les lieux qui montrent qu'il n'y a ni ne peut y avoir de mines dans le Paraguay. La Ville de l'Assomption, ou plûtôt ses Magistrats avoient intenté deux fois cette accusation contre les Missionnaires; mais ils furent convaincus d'avoir avancé une fausseté manifeste, & déclarés calomnia-

teurs par deux Sentences juridiques rendues par le Conseil Souverain des Indes.

L'Anonyme évalue le nombre des Indiens qui composent les 30 Peuplades de la Mission du Paraguay à 300 mille familles, dont il prétend que les Jesuites tirent plus de cinq millions de piastres par an. On répond à cela que les Jesuites souhaiteroient d'avoir gagné à J. C. un si grand nombre d'ames, mais que la vérité est comme il le paroît par le rôle qu'en a fait le Gouverneur de *Buenos-ayres*, que le nombre de ces Indiens ne se monte qu'à 150 mille ames, sur lequel après avoir retranché les femmes, les Caciques, les Corrégidors, les Alcades, ceux qui servent l'Eglise, les jeunes gens qui n'ont pas encore atteint l'âge de 18 ans, les hommes qui sont au-dessus de 50, & les autres que les loix ou les privileges accordés par les Rois exemptent de payer le tribut, on trouvera qu'il n'y a gué-

res que le tiers des habitans de chaque Peuplade qui payent le tribut d'une piastre par tête. Ainsi par une supputation appuyée de preuves qu'on verra dans le Memoire-même, s'évanouissent ces milliers de piastres dont le Libelle avoit enrichi les Jesuites.

» Qu'il dise d'ailleurs, *continue* » *l'Apologiste*, ce que les Jesuites » font de ces richesses. Les voit on » sortir des bornes de la modestie » de leur état ? leur vêtement, leur » nourriture n'est elle pas la même, » & quelquefois pire que celle de » ces Indiens ? le peu de Colléges » qu'ils ont dans cette Province en » sont-ils plus riches, & en ont-» ils augmenté le nombre ? ils sont » tous Européans, peut on en citer » un seul qui ait enrichi sa famille?

L'Anonyme, pour appuyer ses exagérations, fait une description pompeuse de la magnificence & de la richesse des Eglises des Missions. Tout y est, selon lui, ou d'argent ou d'or massif; & c'est,

dit-on, la premiere fois qu'il apporte une sorte de preuve, car il cite deux Soldats François de même Pays que lui, qui ont vû toutes ces richesses de leurs propres yeux.
» Il faut, *répond l'Auteur du Memoire*, que les yeux de ces Sol-
» dats eussent les mêmes privileges
» que la Fable attribue aux mains
» de Midas, & que convertissant
» tout ce qu'ils voyoient en or, ils
» ayent pris du bois ou du cuivre
» doré pour de l'or & de l'argent
» massif; les yeux des Espagnols,
» ajoûte-t-on, ne sont pas à beau-
» coup près si perçans.

Mais pour quelle raison, reprend l'Anonyme, a-t-on accordé aux Indiens de ces Peuplades le privilége de ne payer qu'une piastre de tribut, tandis que tous les autres Indiens en payent cinq? Pourquoi leur permet-on de porter des armes à feu? Pourquoi est-il défendu aux étrangers & même aux Espagnols de séjourner plus de trois jours dans ces Peuplades des Mis-

ſions, où à la vérité on fournit à tous leurs beſoins, mais ſans qu'ils puiſſent parler à aucun Indien? On répond à la premiere queſtion que ces Indiens ont mérité toutes ces diſtinctions par le zéle avec lequel étant parfaitement libres, ils ont reconnu la domination du Roi d'Eſpagne, embraſſé la foi, & ſervi cette Couronne envers & contre tous. On en rapporte en effet des preuves appuyées d'autorités.

A l'égard de la défenſe faite aux Eſpagnols d'entrer dans les Peuplades du Paraguay, on répond que c'eſt uniquement dans la crainte qu'ils ne viennent à pervertir les mœurs de ces Néophites. Elles ſont ſi pures qu'ils ne boivent d'aucune liqueur qui puiſſe enyvrer; tout eſprit d'interêt en eſt banni; on n'y connoît que les jeux de pur délaſſement. L'avarice, la fraude, le larcin, la médiſance, les juremens n'y ſont pas connus. Tandis qu'on en voit des exemples trop marqués parmis les Indiens qui

bornent les quatre Peuplades qui sont aux habitans du Paraguay. Peut-on blamer les Missionnaires de fermer la porte à tous les vices si communs parmi les Indiens, en la fermant à tous les étrangers.

Nous ne pouvons suivre l'Auteur dans toutes les raisons & les preuves par lesquelles il accable l'Anonyme. Nous remarquerons seulement qu'à la suite de ce Memoire, on trouve deux Lettres très dignes de l'attention du Lecteur. L'une de Dom Pierre Faxardo Evêque de *Buenos-ayres* au Roi d'Espagne, & l'autre de Dom Bruno de Zabata, Capitaine & Gouverneur général de ladite Province, adressée aussi au Roi. Ces deux témoignages encherissent encore sur tout ce qu'on verra dans ce Memoire en faveur des Missions du Paraguay, du zéle de ceux qui la gouvernent, & de l'attachement des Indiens au Roi d'Espagne.

Tout ce qui regarde le Paraguay finit par des Observations Géogra-

phiques sur la Carte du Paraguay faites par M. Danville Auteur de cette Carte.

Deux Lettres terminent ce Volume. La premiere est du Pere Calmette & dattée de *Ventaquity* dans le Royaume de Carnate le 24. Janvier 1733. elle nous apprend que depuis 30 ans que les Jesuites ont formé une Mission dans ce Royaume, elle s'étend déja jusqu'à 200 lieuës, à la prendre depuis Ponti-chery qui en est la pierre fondamentale jusqu'à *Bouccapouram* à la hauteur de *Massulipatan*. On se flatte même d'en pouvoir établir une dans le Royaume de Bengale : un Prince très-puissant dans l'Indoustan & sçavant dans l'Astronomie a déja proposé plusieurs questions sur cette Science au P. Boudier, Jesuite, & on pourra à la faveur de cette liaison & de la protection qu'il accorderoit aux Missionnaires, porter dans ses Etats le flambeau de la foi. On y voit aussi que le Roi ayant pris le dessein de

former une Bibliothéque Orientale, M. l'Abbé Bignon a fait l'honneur aux Jesuites de se reposer sur eux de la recherche des Livres Indiens. Le P. Calmette expose les avantages que ses Confreres en tirent pour combattre les Docteurs de l'Idolatrie. Il nous donne en méme tems quelques éclaircissemens curieux sur les quatre *Vedam*, qui sont les Livres Sacrés des Brames, & pour lesquels ils ont un si grand respect, qu'ils ne les communiquent pas au reste du Peuple.

La seconde & derniere Lettre est du P. Lombard Superieur des Missions Indiennes dans la Guyane, elle est dattée du 11 Avril 1733. à Kourou. Ce Pere fait la peinture de la Peuplade d'Indiens établis à Kourou dans la Guyane, de l'ordre qui y regne & de la pieté de ces Sauvages, il y joint l'Histoire de quelques autres établissemens qui se forment, & le projet de plusieurs Missions nouvelles qui tourneront également à l'avantage de la Religion & à celui de la Colonie.

RERUM ITALICARUM Scriptores, *&c.* C'est-à-dire: *Recueil des Ecrivains de l'Histoire d'Italie, depuis l'an* 500. *jusqu'à l'an* 1500. *Par M.* Muratori, *Tome XVIII.* A Milan, par la Societé Palatine. 1731. *in-folio*, col. 1262.

TOUTES les Pieces dont ce dix-huitiéme Volume est composé, sortent pour la premiere fois de l'obscurité des Bibliothéques pour paroître au grand jour de l'impression. Elles sont seulement au nombre de huit, & roulent en général sur l'Histoire de Boulogne & des Villes qui sont ou qui ont été de sa dépendance.

On y trouve 1°. une Chronique de Régio depuis l'an 1272 jusqu'à l'an 1388. Le Manuscrit sur lequel M. Muratori a fait cette Edition est fort mutilé; les premieres pages du commencement sont perduës, le milieu & la fin de l'Histoire ont

eu le même sort. Cependant, selon lui, il méritoit d'être mieux conservé; le stile en est très-simple pour ne pas dire très-mauvais; mais en même tems on y remarque tant d'exactitude & de vérité que ce qui nous en reste, fait infiniment regretter ce qui en est perdu. Les Auteurs de cette Chronique sont Sagacius ou Sagacinus, & Pierre, tous deux de la Ville de Régio, d'une famille noble appellée Gazata ou de la Gazata, autrefois florissante, mais aujourd'hui éteinte.

On en tire la preuve de cette Chronique-même dans laquelle on lit ces mots sous l'année 1353. *au mois d'Avril Dom Sachacino mon bisayeul qui a écrit tout ce qui précede, a perdu la vûë à l'âge de 91 ans; & moi Frere Pierre, fils de Dom Franceschini de Gazata, j'ai commencé à écrire ce qui suit.* A l'égard de Pierre on sçait qu'au sortir de l'enfance, il entra dans le Monastere de S. Prosper de Régio, Ordre de S. Benoît, & que dans la suite il

fut Abbé de ce Monaſtere, où
mourut âgé environ de 80 ans
1414.

Il paroît que ſon biſayeul, sel
la coûtume ordinaire des Ecriva
de ce tems-là, avoit commen
ſon Hiſtoire depuis la fondation
Rome, juſqu'à ſon tems. Pierre
donne du moins à entendre ſo
l'année 1553. où il parle ainſ
» J'ai perdu cette Chronique lo
» que la Ville de Régio fut pil
» par Feltrino de Gonzague
» 1371. & je l'ai recouvrée en 13
» à l'exception de ce qui regar
» l'Hiſtoire d'Attila, d'Eccelin
» Romano, du Roi Conradin,
» de pluſieurs autres traits d'H
» ſtoires.

Gui Pancirole homme d'u
grande érudition s'étoit ſervi
cette Cronique pour compo
l'Hiſtoire de Régio ſa Patrie. Il
parle avec éloge dans la Préface
cet Ouvrage, qu'on conſerve
Manuſcrit dans pluſieurs Biblioth
ques, & ſous l'année 1318. ap

avoir rapporté en abregé plusieurs faits qu'il avoit empruntés de la Chronique des Gazata, il s'étend sur l'Histoire du grand Cane-Scaliger, Tyran de Vérone, qui par sa valeur, sa magnificence & sa grandeur d'ame avoit surpassé presque tous les Princes d'Italie qui regnoient en son tems ; son Palais étoit l'azile de tous les gens distingués par leurs talens, ou par leur naissance qui avoient été bannis de leur Pays. » Entre autres, *dit-il*, » ce Prince reçut chez lui avec » beaucoup d'humanité Sagacius-» Mutus de Gazata, Citoyen de » Régio, homme d'une litterature » assez polie pour le siécle où il vi-» voit. Par reconnoissance il écri-» vit la maniere noble & géné-» reuse avec laquelle le grand Ca-» ne exerçoit cette espece d'hospi-» talité, l'ordre avec lequel les ta-» bles de ses hôtes étoient servies » & leurs appartemens meublés. Il » remarque, ajoûte Pancirole, qu'il » y avoit chez ce Prince differentes

» demeures assignées selon la diver-
» sité des personnes, du rang ou
» du mérite pour lesquelles elles
» étoient destinées. Qu'on leur y
» fournissoit abondamment des vi-
» vres, mais avec plus ou moins
» de délicatesse, suivant leur con-
» dition; chaque classe avoit pour
» son service des Valets differem-
» ment habillés; sur la porte de
» chacune de ces classes on avoit
» placé des figures & des ins-
» criptions qui convenoient à la si-
» tuation & au génie des personnes
» qui les habitoient. On voyoit,
» par exemple, sur celles des gens
» de guerre des trophées, sur cel-
» les des exilés la figure de l'espe-
» rance, sur celle des Poëtes un
» Parnasse avec les Muses, Mercu-
» re sur la demeure des Négocians
» & des Artistes, le Paradis sur cel-
» les des Religieux & des Prédica-
» teurs, & plusieurs autres figures
» dans le même goût toutes pro-
» pres à caractériser ces differens
» hospices. Des Musiciens, des Far-

» ceurs, & des Bouffons qui se suc-
» cedoient les uns aux autres,
» parcouroient alternativement
» toutes les tables, où ces illustres
» malheureux mangeoient; il y avoit
» aussi plusieurs appartemens déco-
» rés de peintures exquises ou ten-
» dues de magnifiques tapisseries,
» qui representoient divers sujets
» propres à montrer l'instabilité de
» la fortune. Le grand Cane admet-
» toit de tems en tems à sa table
» quelques-uns de ces hôtes, *&c.*

Nous avons rapporté ce passage tout entier d'après M. Muratori, parce qu'il est agréable par lui-même & qu'on y peut voir que les tems les plus décriés, & où le vice a le plus regné, ne laissent pas de nous fournir quelquefois de grands exemples de vertu. On prouve encore par cet endroit de Pancirole, & par plusieurs autres du même Auteur que nous avons perdu beaucoup de choses qui se lisoient pour lors dans la Chronique de Gazata. Fulvius-Azarrius, Citoyen de Ré-

gio, s'en est aussi servi pour composer la Chronique Ecclesiastique & Civile de sa patrie qu'on conserve en Manuscrit dans la Bibliothéque d'Est, & qui mériteroit d'être imprimée. La Chronique des Gazata n'avoit pas non plus échappé aux recherches de Bernardin Corio, qui nous a donné il y a deux siécles, l'Histoire de Milan, il en parle avec éloge, & semble dire qu'on en avoit pour lors un exemplaire complet à Milan.

Nous remarquerons en passant que sous l'an 1347. il y est fait mention de la cérémonie bizarre avec laquelle le fameux Nicolas Laurent de Rienzi se fit instituer Chevalier Romain, que l'Auteur y rapporte quelquefois en abregé les coups d'autorité que fit cet enthousiaste, & qu'en général on trouve dans tous les Auteurs de ce tems que M. Muratori a fait entrer dans son Recueil une infinité d'Actes & de Pieces qui justifient ce qu'il y a de plus extraordinaire dan

dans l'agréable Histoire de ce Tyran qui a paru au commencement de cette année.

2°. Un Memoire Historique de ce qui s'est passé dans l'Etat de Bologne depuis l'an 1109. jusqu'en 1428. par Mathieu de Griffonibus. Cet Auteur dans le cours de son Histoire nous y apprend lui-même en differens endroits les particularitez qui le regardent. Il étoit d'une famille noble de Boulogne, il y exerça plusieurs emplois considerables, & sur-tout celui de Gonfalonier; il fut envoyé en differentes Ambassades & entr'autres au Pape Boniface IX. qui étoit pour lors à Pérouse.

Un Anonyme qui a fait quelques additions à cette Chronique, place la mort de Mathieu en l'année 1426. Il paroît par toute sa conduite, & par son Histoire même que la prudence & la moderation faisoient son caractere. Aussi malgré les troubles qui agiterent sa Ville & sa Patrie, il sçut se conser-

ver l'amitié de tout le monde, sa fortune ne fut troublée que par un exil de quelques mois, & il reprit dans le gouvernement de sa Ville, toute l'autorité qu'il y avoit acquise.

M. Muratori doute que Cherubin Ghirardaccio qui le nomme & qui en parle souvent dans son Histoire de Boulogne, ait connu l'Ouvrage dont il est ici question. Car en racontant une Histoire merveilleuse que Mathieu dit lui être arrivée à lui-même, comme on peut le voir dans sa Chronique sous l'année 1374. Gérardaccio la donne comme la tenant de l'Histoire de Jean Sabbatini de Arientis.

Du reste M. Muratori avertit qu'on ne doit point être surpris de voir que certaines familles qui sont aujourd'hui de la premiere Noblesse, exerçassent autrefois la profession de Marchand, de Boucher, de Changeur, & semblables autres Arts méchaniques. Il faut se ref-

souvenir que dans la plûpart des Villes d'Italie le gouvernement étant entre les mains du Peuple & des Artisans, les nobles pour y avoir part, étoient obligés d'exercer, ou du moins de prendre le titre de quelques-uns de ces métiers. C'est ce qui se pratiquoit sur-tout à Gênes, sans que cela fit aucun tort à la Noblesse : & M. Muratori promet de le montrer quelque jour plus au long.

3°. Une Histoire de Boulogne, depuis l'an 1104. jusqu'à l'an 1394 écrite pour la plus grande partie par Frere Barthelmi *della Pugliola*, de l'Ordre des Mineurs, avec la Continuation du même Ouvrage par divers Auteurs contemporains jusqu'en 1471.

M. Muratori s'étoit flatté de tirer de Boulogne une infinité de Pieces propres à éclaircir l'Histoire de cette Ville & même celle de l'Italie en général. Comme on n'y connoît point de Ville qui ait été plus agitée par les factions que

Boulogne, il n'y en a point eu aussi qui de tous les tems ait porté plus de gens de Lettres & capables de transmettre ces évenemens à la posterité. Mais soit que le tems où les malheurs des guerres Civiles ayent fait périr leurs Mémoires, ou qu'ils restent encore cachés dans les Bibliothéques, à l'exception de l'Ouvrage de Mathieu de Griffonibus dont nous venons de parler, M. Muratori n'y a rien découvert qui ait pû servir au dessein où il étoit de faire honneur à cette illustre & sçavante Ville. Heureusement la Bibliothéque d'Est lui a fourni de quoi suppléer en partie à ce qu'il desiroit. Il y a trouvé trois Chroniques écrites en Italien, où tout ce qui regarde l'Histoire de Boulogne est traité assez au long. Mais sans faire aucun usage de la premiere, parce qu'elle étoit recente & peu curieuse, il a jugé à propos de fondre ensemble les deux autres, & de les donner sous le nom d'Histoire mêlée *Historia*

Miscella, non seulement par la raison que nous venons d'apporter, mais encore parce que chacune de ces deux Chroniques paroît avoir été continuée par plusieurs Auteurs tous differens, comme il est aisé de le remarquer par les diverses circonstances qu'ils rapportent sur des faits & des évenemens dont ils assurent qu'ils ont été témoins oculaires ; avantage qui augmente le prix de cet Ouvrage.

Quoique les Boulonnois outre plusieurs Ecrivains qui ont travaillé sur leur Histoire, puissent encore nous montrer Chérubino-Ghirardaccio, de l'Ordre des Ermites, qui a recueilli fort au long tout ce qui regarde leur Patrie ; on prétend néanmoins que les Sçavans trouveront dans cette Chronique une infinité de choses qu'ils chercheroient en vain dans l'Ouvrage de Chérubin ; à quoi on ajoûte que tout le monde sçait qu'il est plus sûr de chercher la vérité dans la source que dans les ruisseaux qui en

sont sortis. D'ailleurs on ne craint pas de dire que ce Ghirardaccio ne mérite pas infiniment de loüanges, car s'il n'a pas pillé toutes les Chroniques qu'on garde à present dans la Bibliothéque d'Est, il est certain qu'il en a eu quelques-unes sous les mains dont il a fait un grand usage, sans avoir jamais eu la générosité de les citer.

4°. Une Chronique de Lucques, par Jean Ser-Cambio, Auteur contemporain.

Le Cardinal Borromée ayant formé la Bibliothéque Ambroisienne avec une dépense vraiment Royale, s'attacha sur-tout à y rassembler toutes les Histoires Manuscrites qui regardoient celle d'Italie. J'ai vû, dit M. Muratori, le Catalogue des Manuscrits qu'on y avoit recueilli, ou qu'on se proposoit d'y placer. Parmi ces derniers, & entre les Histoires de la Ville de Lucques qui n'avoient point encore été imprimées, on nommoit celle de Jean Ser-Cam-

bio. Je ne sçai, continue-t-il, si on réussit à la trouver toute entiere; mais il n'en reste du moins aujourd'hui que le Livre second.

Dans le premier qui est perdu, l'Auteur avoit ramassé tout ce qui regarde l'Histoire des Lucquois depuis l'an 1164 jusqu'au huitiéme jour des Ides d'Avril de l'an 1400, le Livre second qu'on donne aujourd'hui, continue l'Histoire de Lucques depuis l'an 1400 jusqu'au commencement de l'année, 1409. tems où Paul Guinigi s'empara du Gouvernement de Lucques. Les Luquois le traitent de Tyran, & avec quelque raison. Ser-Cambio, non seulement l'excuse, mais il lui donne les plus grandes loüanges. On n'en doit pas être surpris, puisque ce fut lui-même qui força pour ainsi dire Guinigi à se rendre maître de la Ville de Lucques, & il est d'autant moins blâmable de l'attachement qu'il conserva toûjours pour lui, que le gouvernement de Guinigi fut doux

& modéré, quoique la fin n'en fût pas heureuſe. A l'égard de notre Hiſtorien, il fut nommé en 1400. Gonfalonier de Juſtice à Lucques. Ce qui étoit la premiere Magiſtrature de cette Ville, & ce qui marque le rang qu'il y tenoit. Car quoique cette dignité fût quelquefois donnée à des gens du Peuple dans les Villes Libres, on n'en revêtoit du moins que ceux qui y avoient acquis de l'autorité, & de la conſideration. Il n'étoit pas cependant homme de Lettres. Rien n'eſt plus bas ni plus confus que ſon ſtile; les regles de la Syntaxe & de la Grammaire y ſont continuellement violées, il s'eſt auſſi toûjours ſervi de la dialecte ordinaire des Lucquois, mais toute irréguliere qu'elle eſt, M. Muratori n'y a fait que quelques changemens peu conſiderables. Cette Chronique eſt diviſée en Chapitres; il y en a pluſieurs intitulés *Nota fatta al Signor Paolo Guinigi al Signor*, &c. *Nota fatta alla Memoria*, &c.

Ce ſont des Chapitres où l'Auteur interrompt ſa narration, ſoit pour donner des avis à ſon Protecteur Paolo Guinigi, ou même aux differens Princes de ſon tems, ſoit pour faire des reflexions ſur les évenemens, ou ſur le caractere des perſonnes dont il parle; & il a coûtume d'appuyer ſes inſtructions & ſes raiſonnemens d'Hiſtoriettes & de petits Contes qui ſont écrits avec une naïveté aſſez amuſante. Outre ce qui regarde l'Hiſtoire de Lucques & de Florence, on y trouvera beaucoup de choſes qui ont rapport au grand Schiſme qui troubloit alors l'Egliſe.

5°. Annales d'Eſt par Jacques de Delayto, Chancelier du Seigneur Nicolas d'Eſt, Marquis de Ferrare, contenant les actions de ce Marquis.

M. Muratori avoit déja publié dans le 15ᵉ Tome de ce Recueil une Chronique d'Eſt dans laquelle on voit l'Hiſtoire des Princes de cette Maiſon, juſqu'à l'an 1393.

Jacques de Délayto dont on donne ici les Annales, a continué cette même Histoire depuis ce tems jusqu'à l'an 1409. il l'entreprit par l'ordre de Nicolas Marquis d'Est, Seigneur de Ferrare, de Modéne, *&c.* Prince qui joignit ou fit revenir au Domaine de ses ancêtres Régio, Parme & plusieurs autres Seigneuries. Cet Ouvrage est d'autant plus prétieux, que l'Auteur sans se renfermer absolument dans son sujet, rapporte ce qui s'est passé de plus considerable dans les Etats voisins. On y trouvera par exemple tout ce qui regarde la ruine des Scaligers de Véronne & des Princes Carrara. A la fin d'un des deux Manuscrits de ces Annales qu'on garde dans la Bibliothéque d'Est, on voit dans le plus ancien, mais d'une main plus recente, quelques additions concernant la maniere dont le Seigneur Bosius d'Est fut élevé en 1452. à la dignité de Duc de Modéne & de Régio par l'Empereur Fréderic III, & on

a jugé convenable d'en faire ici part au public.

6°. Monumens Historiques concernant l'Etat de Florence, par Gino-Capponi depuis l'an 1378. jusqu'à l'an 1466. continués par Néri fils de l'Auteur jusqu'à l'an 1456.

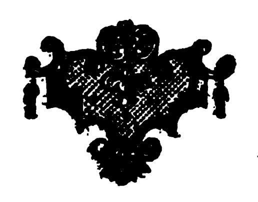
Gino-Capponi Florentin & l'un des plus grands hommes de cette illustre famille fut Gonfalonier de sa Ville & un de ceux qui eurent le plus de part à la reduction de Pise sous la puissance des Florentins; il en eut même le gouvernement, & par cette raison on doit en général le croire bien informé de tout ce qui regarde la Guerre de Pise, qui est le second Ouvrage de Gino que M. Muratori nous donne ici. Le premier est intitulé *Tumulto* ou sédition des *Ciompi.* Cet évenement arriva en 1378. & mit le Gouvernement de Florence entre les mains du plus bas peuple. On appelloit de ce nom de *Ciompi* les Cardeurs de laine; & on croit que c'étoit un mot corrompu du terme François

Compére, & qu'il avoit été apporté à Florence par les François qui étoient au service du Duc d'Athenes, lorsqu'en 1342. cette Ville le reconnut pour Souverain. Ces deux morceaux sont écrits sans agrément & sans art, mais cependant dans cette simplicité on reconnoît par-tout un homme de grand sens, rompu dans les affaires & consommé dans la politique. Il a poussé l'amour de la Patrie, selon quelques-uns, jusqu'à l'impieté, en disant dans les avis qu'il donne à son fils dans ces Mémoires qu'il faut aimer sa Patrie plus que son propre bien, & même plus que son ame, *più che il loro proprio bene, e che l'anima.* Mais par ce mot *anima* il entendoit peut-être comme les Hébreux, *la vie*, ce qui n'auroit alors rien de repréhensible; & ce qui justifie encore ses sentimens, c'est que dans le même endroit, il dit que *le bien de la commune* ou de la Republique, *demande qu'il y ait de la division dans l'Eglise, mais*,

ajoûte-t-il, *cela est contraire à l'ame, par consequent, il ne faut point mettre cette maxime en pratique, mais laisser faire à la nature.*

Gino-Capponi mourut en 1420. honoré des larmes de ses Citoyens. Néri son Continuateur & l'un de ses fils hérita des vertus & de la fortune de son pere, on assure même qu'il le surpassa, il fut l'ame de sa Republique, qui le chargea toûjours des affaires & des négotiations les plus importantes. Il se peint lui-même admirablement bien dans ses Commentaires, & pour l'ordinaire il n'y décrit que les évenemens où il avoit eu part. Il mourut en 1457. l'illustre Marquis Capponi qui a préferé le doux & sçavant loisir de Rome aux honneurs & aux emplois qu'il pouvoit exercer à Florence sa Patrie, descend de ces deux fameux Ecrivains. Et c'est lui qui a fourni à M. Muratori les moyens de recouvrer les Manuscrits necessaires pour mettre ces Monumens en lumiere.

Il ne faut pas oublier que Néri Capponi écrit avec beaucoup d'élégance, & qu'on reconnoît dans son stile un homme de goût & d'érudition. Il sera aisé de le voir dans les deux Ouvrages qui viennent à la suite de ceux de son pere. Le premier roule sur ce qui s'est passé de son tems en Italie depuis l'an 1419. jusqu'à l'an 1456. & le second est l'Histoire de la maniere dont le Comte *di Poppio* fut chassé de Casentino, & ses Etats réunis au Domaine de Florence.



SAPPHUS, POETRIÆ Lesbiæ, Fragmenta & Elogia, quotquot in Auctoribus antiquis, Græcis & Latinis, reperiuntur; cum Virorum Doctorum Notis integris: curâ & studio Jo. Christiani Wolfii, in Gymnasio Hamburgensi Professoris publici; qui vitam Sapphonis & Indices adjecit. Londini, apud Abrahamum Vandenhoeck. 1733.

C'est-à-dire: *Recueil de tous les Fragmens & de tous les Eloges de Sapho de Lesbos, lesquels se trouvent dans les anciens Auteurs, tant Grecs que Latins: avec les Notes entieres des Sçavans: le tout rassemblé par les soins de Jean-Chrétien* Wolf, *Professeur dans l'Université de Hambourg, lequel y a joint la Vie de Sapho, & des Tables.* A Londres, chez Abraham *Vandenhoeck*, 1733. *in*-4°. pp. 253. sans la Vie de Sapho, qui en remplit 32. & sans les

Tables. Planch. 1. & se vend à Paris, chez *Rollin* fils, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la ruë Gist-le-Cœur.

LE seul titre de ce Livre doit picquer très-vivement la curiosité des Lecteurs. A peine [dira-t-on] ce qui nous reste de Sapho remplit-il une vingtaine de pages, dans les Recueils ordinaires : & voici un juste Volume *in*-4°. qu'on nous presente sous le nom de cette illustre Gréque. Auroit-on fait l'heureuse découverte de quelque Hymne, de quelque Ode, de quelques Epigrammes de sa façon, échappées à l'injure des tems, & tirées de l'obscurité de quelque Bibliothéque? Auroit-on déterré quelques Fragmens de ses Epithalames ou de ses Elégies? Rien de tout cela, ou peu s'en faut : mais voici de quoi il est question.

L'Editeur a conçu le dessein de

remettre sous la Presse les Poësies des neuf Femmes Gréques qui se sont signalées en ce genre de Litterature, & les Fragmens des autres Poëtes Lyriques. En 1568. *Fulvius-Ursinus* les avoit déja rassemblés avec soin dans un Volume *in*-8°. imprimé chez Plantin d'Anvers, & les avoit accompagnés de sçavantes Notes. Mais cette Collection devenuë très-rare & d'un prix excessif, méritoit fort d'être renouvellée; & c'est ce que M. Wolf commence à executer ici par l'Edition des Poësies de Sapho qu'il nous donne comme une premiere partie du Recueil d'*Ursinus* qu'il prétend publier de nouveau dans toute son étendue, pour l'usage & la commodité des jeunes Etudians. Une pareille annonce ne doit nullement allarmer ceux-ci, en leur faisant imaginer un semblable Volume pour chacune des huit Gréques dont les Poësies doivent encore passer en revûë, ce qui formeroit une Edition infiniment

plus chere que celle d'*Urſinus.* Mais comme la reputation de ces huit Muſes eſt fort inférieure à celle de Sapho, les fragmens de leurs Ouvrages & les Eloges ſur leur compte réunis enſemble, feront à peine un ſecond Volume égal à celui-ci ; & nos Etudians en feront quittes à meilleur marché qu'ils ne l'auroient cru d'abord.

Notre Editeur s'eſt trouvé [dit-il] ſollicité à cette entrepriſe, non ſeulement par le Sr *Vandenhoeck* Libraire très - curieux d'imprimer nettement & correctement les anciens Auteurs ; (de quoi nous avons ici ſous les yeux une preuve convainquante :) mais encore par MM. *Fabricius*, [*Jean Albert* & ſon frere] qui lui ont offert généreuſement tous les ſecours litteraires qu'ils pouvoient lui fournir. Conduit par d'auſſi ſûrs guides que ces deux derniers, il a cru rendre un ſervice utile aux jeunes gens qui ont du goût pour la lecture des Poëtes, ſoit Crecs, ſoit Latins,

en leur produisant, d'une part, des passages choisis des uns & des autres, qui leur fissent connoître la merveilleuse fécondité, & l'agréable varieté des deux Langues, & en leur étalant, d'un autre côté, les Notes des plus habiles Commentateurs, pour les initier dans les mysteres de la bonne & saine critique.

Il a de plus envoyé à M. Jean-Fridéric d'*Uffenbach*, l'un des premiers Magistrats de Francfort, un Catalogue des Auteurs anciens, qui nous ont conservé quelques fragmens de Sapho, ou qui lui ont donné quelque éloge; le priant d'engager M. *Steinheil*, Résident de l'Electeur de Saxe dans la même Ville, de joindre à ce Catalogue un Supplément tiré du riche trésor de Litterature Gréque que possede ce sçavant homme. Celui-ci, malgré ses grandes occupations & ses infirmitez, a rempli si pleinement les souhaits de M. Wolf, que cet Editeur s'est vû en

état d'éclaircir les termes les plus obſcurs de Sapho par divers paſſages d'Auteurs Grecs, & même par des Epigrammes non encore imprimées ; & de corriger en même tems par d'heureuſes conjectures les mots corrompus qui alt roient le Texte des fragmens poëtiques dont il s'agit : & c'eſt ce qui compoſe la plus grande partie des notes imprimées à deux colonnes à la ſuite des ces mêmes fragmens.

M. Wolf n'a pas moins d'obligation à M. *Veyſſiere de la Croze* qui lui a communiqué un exemplaire de l'Edition d'*Urſinus* dont les marges ſont chargées des notes & des additions d'André *Schott* & de Paul *Colomiés* ; ſans compter qu'il s'y trouve auſſi des extraits de la Grammaire manuſcrite d'*Apollonius-Dyſcolus*, & pluſieurs Epigrammes Gréques compoſées par des femmes, & qui manquoient à la Collection d'*Urſinus*. Outre cela, M. d'*Orville*, Profeſſeur d'Amſterdam, lui a fait part de ſes cor-

rections sur deux Epigrammes de Sapho, & d'une autre Epigramme Gréque non encore publiée, & qui la concerne.

Muni de tous ces secours, M. Wolf a donc mis la main à l'œuvre avec d'autant plus de confiance, que ces nouvelles acquisitions lui ont paru mériter l'attention des amateurs de la belle Litterature. Il a donné ses premiers soins à faire imprimer plus correctement les fragmens de Sapho recueillis par *Ursinus*, à indiquer avec exactitude les endroits d'où sont tirés les passages des anciens Auteurs allégués par *Ursinus* & par les autres Commentateurs, dans leurs notes; & à grossir cette Collection d'*Ursinus*, en y ajoûtant plus de cent articles nouveaux, ce qui fait en tout 255 articles. En second lieu, il a traduit en Latin, & même quelquefois en vers Latins, les passages Grecs, pour la commodité des Etudians, n'oubliant pas d'éclaircir ces mêmes passages par les re-

marques des Critiques, imprimées en entier.

De plus, il a composé une Vie de Sapho, aussi détaillée qu'il étoit possible, & qui resulte de l'assemblage de toutes les circonstances que fournissent sur ce point tous les passages de cette Collection, lesquels sont indiqués exactement dans le Texte même de cette Vie par des chiffres romains renfermés entre deux crochets. On auroit peut-être tout aussi-bien fait de renvoyer à la marge ces chiffres, qui ne font qu'embarrasser le Lecteur, par leur multitude. Enfin il termine ce Volume par trois Tables des plus exactes; la 1re des Auteurs anciens, où il est fait quelque mention de Sapho; la seconde, de tous les mots Grecs employés dans ces fragmens, & de quelques autres qui sans être de Sapho paroissent dignes de remarque & sont distingués par un asterisque; la troisiéme est une Table des principales matieres traitées dans cet Ouvra-

ge. Du reste l'Editeur en a rangé les divers articles dans le même ordre qu'a suivi *Ursinus*, & tous ceux qui ne se rencontrent que dans la Collection de celui-ci sont marqués d'une étoile.

A l'égard des Notes, qui sont une partie considerable de ce Volume, & qui sont imprimées à deux colonnes au bas des pages, elles tendent toutes ou à corriger, ou à éclaircir le Texte, soit des fragmens de Sapho, soit des passages où il est parlé d'elle. Ces Notes sont empruntées d'un grand nombre de Commentateurs, parmi lesquels *Ursinus* en a fourni la plûpart. Les autres sont de M. *de Paw*, de *Portus*, de *Sylburge*, de *Tanegui le Févre*, de Madame *Dacier*, de *Vossius*, de *Baxter*, de *Hudson*, de *Casaubon*, de *Tollius*, de *Schurtzfleisch*, de *Pearce*, de *Boivin*, de *Longepierre*, de *Dousa*, de *Statius*, de *Muret*, de *Vulpius*, de *Scaliger*, de *Langbaine*, de *Cantherc*, de *Barthius*, de *du Soul*, de

Xylander, de *Schott*, de *Rutgers*, de *Victorius*, de *Gale*, de *Pontanus*, de *Albert*, de *Heinsius*, de *Davis*, de *Dalechamp*, de *Seberus*, d'*Opsopœus*, de *Brodeau*, de *d'Orville*, de *Hemsterhuys*, de *Jungerman*, de *Lederlin*, de *Hoeltzlin*, d'*Olearius*, de *Kuhnius*, de *Petau*, de *Perizonius*, de *Scheffer*, de *Kuster*, de *Gronovius*, de *Grævius*, de *Cognatus*, de *Saumaise*, de *Potter*, de *Nunnesius*, de *Mercier*, de *Gaulmin*, de *Barnes*, de *Lambin*, de *Torrentius*, de *Cruquius*, de *Desprez*, de *Bentley*, de *Burman*, de *Vinet*, de *Fleury*, du P. *Hardouin*, de *Draudius*, de *Hotman*, d'*Egnatius*, de *Ciofanus*, de *Naugerius*, de *Micyllus*, de *Scriverius*, de M. l'Abbé *Souchay*, de *Lipse*, &c. Cette foule de Commentateurs, presque aussi nombreux que ces fragmens, & que nous rangeons ici suivant l'ordre où ils se presentent, fait foi de l'extrême empressement des gens de Lettres pour rendre plus intelligibles les plus petits restes des Poësies de Sapho.

A

A la tête de ce Volume, paroît sa Vie, composée, comme nous l'avons déja dit, par M. Wolf. C'est une matiere sur laquelle se sont exercés à l'envi plusieurs Ecrivains en diverses Langues; tels que le *Gyraldi*, *Nonnius*, dans son Commentaire sur *Goltzius*, MM. Jean-Albert *Fabricius* & *Olearius*, en Latin; *le Crasso* en Italien; en François, Tanegui *le Févre*, Madame *Dacier*, le Baron de *Longepierre*, *Larrey*, dans son *Histoire des sept Sages*, & *Bayle*, dans son *Dictionnaire Critique*. Nous donnerons ici quelque détail de ce que nous apprend sur ce sujet notre Editeur.

Il observe d'abord les varietez d'orthographe qui se trouvent dans le nom de *Sapho*, écrit tantôt *Psappho* & *Saffo*, tantôt *Sapho* & *Sappho*, qui est l'orthographe la plus ordinaire; & il recherche l'étymologie de ce nom propre: après quoi il releve une méprise de *Leusden*, qui dans son *Onomastique* sa-

cré ; aſſure que la Ville de Syrie appellée autrefois *Joppé* , ſe nomme aujourd'hui *Sappho* par les Barbares ; ce qui eſt faux [dit notre Editeur] puiſqu'ils la nomment *Japho* , *Jafa* ou *Jaffa* , & que les Vénitiens l'appellent *Zapho* ou *Zaſſo.* Il examine enſuite un fait plus important, ſçavoir s'il y a eu deux Sapho Leſbiennes , l'une de la Ville d'Ereſe , l'autre de celle de Mitylene , ou ſi ces deux n'en font qu'une , qui ait habité ſucceſſivement ces deux Villes ; & tout bien conſideré , il décide en faveur de ce dernier ſentiment. Les avis ne ſont pas moins partagés ſur l'époque de la naiſſance de Sapho ; & M. Wolf, aprés les avoir diſcutez , trouve beaucoup de probabilité à la faire naître vers la XXXVI ou XXXVIIe Olympiade , & à la faire paſſer de Leſbos en Sicile , pour y ſuivre Phaon , entre la 25e & la 35e année de ſon âge.

Elle naquit à Mitylène Ville Capitale de l'Iſle de Leſbos ; & les

Mityleniens dans la suite se firent un si grand honneur de sa naissance qu'ils graverent son portrait sur leurs monnoyes, dont l'Editeur nous offre ici diverses empreintes. Les anciens Auteurs donnent au pere de Sapho tant de noms differens, que cette variation la feroit issue d'un pere très-incertain, ce qui ne seroit pas fort honnorable pour sa mere appellée constamment *Cléis*. Sapho épousa un homme très-riche, originaire de l'Isle d'Andros, & qui avoit nom *Cercola* ou *Cercylla*, & nullement *Cercala*, comme le disent Madame *Dacier* & *Bayle*, [remarque notre Editeur.] De ce mariage vint une fille, nommée *Cléis* comme son ayeule. Sapho avoit trois freres, dont le second nommé *Charaxe* trafiquoit des vins de Lesbos en Egypte. Il y devint éperdument amoureux de la Courtisane Dorique, confondue mal-à-propos par quelques-uns avec Rhodope, & il se ruina totalement avec cette femme,

d'où il encourut la haine de sa sœur, qui les déchira l'un & l'autre dans ses Poësies.

Sapho étoit d'une taille au-dessous de la médiocre : elle étoit brune, avoit les yeux brillans, & pouvoit, sans être belle, passer pour agréable & pour aimable ; & c'est en ce sens qu'il faut entendre la qualification de καλὴ que lui donnent plusieurs Ecrivains de l'antiquité. Quant à ses mœurs, elle se glorifie dans Ovide & dans *Athenée*, de reparer ce qui manquoit à sa beauté, par la probité & les autres vertus ; elle déclare, dans *Galien*, qu'on est toûjours assez belle, quand on est bonne : elle fait ailleurs profession d'être ennemie des passions violentes, d'avoir de la douceur, & d'être peu sujette à la colere : elle dit, chez *Plutarque*, qu'il faut tellement renfermer celle-ci dans son cœur, qu'elle n'éclatte jamais au dehors par des discours peu mesurés & pleins d'emportement. Dans *Aristote*, elle

fait une grave reprimande au Poëte *Alcée*, qui étoit devenu amoureux d'elle ; & dans *Héphestion* ainsi que dans *Maxime de Tyr*, elle déclame vivement contre l'amour. Elle marque ailleurs sa pieté envers les Dieux & son respect en général pour tous les actes de Religion.

Mais à cette premiere peinture qui lui est si avantageuse, & que notre Editeur appuye, comme l'on voit, des autoritez les plus respectables, en succede une autre, dont les preuves ne semblent guéres moins authentiques, & qui diminuent fort la bonne opinion qu'on avoit conçûë d'elle. Cette seconde peinture nous la represente adonnée au vin, & d'une galanterie des plus effrenées ; aimant l'argent outre mesure, & livrée à la haine la plus violente contre son propre frere, qu'elle diffame impitoyablement, ainsi que quelques-unes de ses meilleures amies, qui avoient rompu avec elle. C'est de quoi l'on apperçoit des traces assez sensibles

dans le peu de fragmens qui nous restent de ses Poësies ; ce qui n'empêche pas, néanmoins, qu'elle n'ait trouvé des Apologistes zélés parmi les anciens & les modernes.

De ce nombre sont 1°. *Maxime de Tyr*, qui assure que les amours de cette femme n'étoient ni moins honnêtes ni moins chastes que ceux de Socrate ; 2°. Zacharie *Pearce*, qui fait de l'Ode de Sapho à son amie une application fort singuliere ; 3°. *Lambin*, *Scaliger*, *Turnebe* & *Barthius* qui expliquent dans un sens favorable l'épithéte de *Mascula*, par laquelle on la caracterise, & qui, selon eux, ne désigne que son merveilleux talent pour la Poësie, & son grand courage qui lui fit prendre l'étrange resolution de se précipiter du rocher de Leucade dans la mer, en vûë de se guérir de son amour pour le cruel Phaon ; 4°. *Thévet* & Madame *Dacier*, qui traitent d'accusations calomnieuses tout ce que l'on a publié contre l'honneur de Sapho, également en

butte [nous dit-on] à la jalousie des femmes de son Pays, que les honneurs qu'elle y recevoit ne pouvoient manquer d'irriter contr'elle, & aux traits malins des Poëtes de son tems qui souffroient impatiemment une rivale de son mérite. Quoiqu'il en soit, nous laissons au public à décider cette question, sur les pieces du procès produites pour & contre par M. Wolf.

Il revient au talent de Sapho pour la Poësie, & aux liaisons qu'elle eut avec les Illustres de son tems en ce genre; tels que le fameux Poëte Alcée, *Damophyle*, & *Erinne*, deux femmes distinguées dans la même profession, où elle se fit aussi quelques éléves, dont les noms sont venus jusqu'à nous; une *Anagore* de Milet, une *Gongyle* de Colophon, & une *Eunique* de Salamine. Les graces répanduës dans ses Poëmes ont mérité les éloges & les reflexions des Rhéteurs les plus célébres, de *Démetrius* de

Phalere, de *Denys* d'Halicarnasse; de *Longin*. Les anciens Grammairiens nous informent aussi des differentes sortes de vers qu'elle employoit dans ses Poësies, & entre lesquelles tenoit un rang considerable le vers d'onze syllabes appellé *Saphique*, dont on lui attribue communément l'invention, que quelques-uns cependant donnent au Poëte Alcée.

De-là notre Editeur passe au dénombrement des Ouvrages Poëtiques de Sapho, allegués par les anciens Auteurs. Les plus remarquables étoient neuf Livres d'Odes, dont une seule nous a été conservée, encore la fin y manque-t-elle; des Epithalames, qui peut-être faisoient partie de ses Odes; des Hymnes, qui probablement (selon M. Wolf) y étoient aussi comprises, & dont l'Hymne à Vénus est la seule qui nous reste: des Epigrammes en grand nombre, & qui pour nous se reduisent malheureusement à deux, toutes les autres

étant perdues : des Elégies, dont on soupçonne qu'*Ovide* pourroit avoir emprunté l'Epître de Sapho à Phaon qui se lit parmi les *Héroïdes* de ce Poëte Latin : des Iambes ; des *Monodies*, &c.

M. Wolf s'étend assez au long sur le genre de mort dont périt Sapho, à la fleur de son âge, & non pas dans sa vieillesse, comme il semble qu'on pourroit le recueillir de deux de ses vers cités par *Stobée*, mais qui étant lûs suivant la correction d'*Ursinus*, ne disent rien de pareil. Nous avons indiqué plus haut ce genre de mort.

Les honneurs rendus à cette femme célébre par ses compatriotes, & les loüanges que lui ont prodiguées les Gens de Lettres dans tous les tems terminent ce que l'Editeur avoit à nous apprendre d'elle. On lui érigea des statuës ; on la representa sur les monnoyes de Mitylène ; on la nomma la dixiéme des Muses, d'autres pousserent la flatterie jusqu'à la mettre à la tête

de ces ſçavantes filles ; on la qualifia de femme incomparable , de femme divine; & un Ecrivain Grec en paroît ſi enthouſiaſmé , qu'il eſt en doute ſi l'on ne doit point la tirer de l'ordre des Poëtes pour l'élever juſqu'à celui des Sibylles. M. Wolf a fait graver ici les monumens antiques qui concernent Sapho , & qui ſont au nombre de VIII. dont on trouvera les explication à la fin de ce Livre.



TRAITE' DE CHIMIE, contenant la maniere de preparer les remedes qui sont les plus en usage dans la Pratique de la Medecine. Par M. Malouin, *Docteur-Régent de la Faculté de Medecine de Paris.* A Paris, chez Guillaume *Cavelier*, ruë Saint Jacques, près la Fontaine S. Severin, au Lys d'or. 1734. vol. *in*-12. pages 326. en comptant la Table qui est de 26 pages.

QUELQUES Reflexions générales sur la Chymie, sur l'étymologie de ce mot, sur les principes des mixtes, sur la distillation, & sur les métaux, font le début de ce Traité; après quoi M. Malouin, Auteur de l'Ouvrage, vient à la preparation des remedes les plus usités en Medecine. Quant au début, notre Auteur remonte d'abord à l'antiquité la plus reculée pour découvrir en quel tems, en quels Pays, a commencé la Chy-

mie, & il recueille ce que divers Auteurs ont écrit touchant l'origine de cet Art. Il observe, par exemple, » qu'Etienne de Bysance nomme l'Egypte la Terre de Vulcain; Que Vulcain se rendit fameux dans ce Pays-là par son art de travailler les Métaux, Qu'on lui éleva un Temple dans Memphis, aujourd'hui le grand Caire, Que des Prêtres illustres par leur profond sçavoir en Physique, desservoient ce Temple, & que Vulcain eut dans cette même Ville, des laboratoires. Il observe en même tems, qu'on ne doit pas pour cela, regarder Vulcain, ou Tubal-Cain, comme un Philosophe Chymiste. Il dit qu'il est plus vraisemblable que c'étoit seulement un grand Forgeron. Il prend occasion de-là de parler de Moyse qui pour avoir reduit le Veau d'o en poudre, & l'avoir fait boire au Israëlites, a passé dans l'esprit d quelques Auteurs, pour un Ch

miſte ; ſur quoi il a ſoin d'avertir que le moindre Orfévre, ſans ſçavoir la Chymie, ſçait reduire l'or en chaux.

Nous paſſons pluſieurs articles ſemblables qui n'ont rien de particulier ; mais nous ne ſçaurions guéres nous diſpenſer de rapporter ce que le même M. Malouin ajoûte touchant la caballe par rapport à la Chymie : voici ſes propres paroles. » La Chymie, *dit-il*, étoit une » Science Caballiſtique des Juifs, » laquelle fut perduë avec les au- » tres Antiquitez Juives, dans la » deſtruction de Jeruſalem par » Titus ; & ce qui échappa de ces » Antiquitez fut ramaſſé par un » Juif nommé *Rabbi*, & ſon Livre » a été nommé *le Talmud.*

Notre Auteur n'explique point ce qu'il entend ici quand il dit que le Juif qui ramaſſa ces Antiquitez, *ſe nommoit Rabbi.* Un éclairciſſement là-deſſus, n'auroit pas été inutile ; vû qu'on a toûjours penſé que ce Juif s'appelloit *Jochanan* &

que le mot *Rabbi*, chez les Juifs, n'étoit qu'un titre honorifique, comme pourroit être celui de *Docteur*.

Une autre Obſervation à faire, c'eſt qu'il n'eſt nullement parlé de Chymie dans le Talmud, & qu'au lieu de cela, il y eſt ſeulement fait mention de quelques opérations groſſieres, comme ſont celles de nos Forgerons. On auroit une véritable obligation à M. Malouin, s'il s'étoit appliqué à recueillir ce que renferment ſur la Chymie, tant de Manuſcrits Grecs répandus dans les fameuſes Bibliothéques, & où l'on trouve certainement, 1°. Preſque toutes les opérations chymiques qui ſe font aujourd'hui; 2°. Les tems où ont été publiés les Ouvrages qui en traitent; 3°. Le caractere de leurs Auteurs, & les matieres dont ils ont parlé. Mais M. Malouin s'eſt contenté de copier ce qui ſe lit touchant l'origine de la Chymie, dans deux pages d'un petit Ecrit fauſſement attri-

bué à M. Boerhave. Il ajoûte seulement » que, selon quelques-uns, » Cham étant avec ses freres dans » l'Arche de son pere, s'amusoit à » faire des Talismans, que les Talismans sont certaines figures ou » certaines lettres, qui étoient regardées chez les Hébreux & chez » les Chaldéens, comme propres » à garantir de divers maux, & à » faire acquerir toutes sortes de » biens, qu'on les nomme en Persan *Tsilmenaia*, & en Arabe *Tsaliman* : Que ces mots viennent » de la même racine que l'Hébreu » *Tselem*, qui signifie une image.... » Que les premiers hommes ont » transmis d'abord leurs pensées » sur des feuilles d'arbres, comme » de palmier; Qu'ils gravoient sur » l'écorce des arbres, le nombre » de leurs troupeaux, les noms de » leurs maîtresses, leurs chansons, » leurs combats, & qu'ils se servoient de la taille dans leur » commerce.

Après ces remarques & quel-

ques autres de même nature, M. Malouin parle de la pierre philosophale. Il assure qu'il est aussi difficile de la trouver que la Quadrature du cercle; il observe que *M. de Fontenelle croit l'une impossible, & qu'il seroit à souhaiter pour bien des gens, qu'on pût démontrer l'impossibilité de l'autre.* Que *cela leur épargneroit bien des peines & des dépenses.*

Il se tourne ensuite du côté de l'Algébre & de la Géométrie: il trouve moyen de parler de *Triangle*, de *Solide*, &c. Il dit, par exemple, au sujet des caracteres chymiques qui sont faits en cercle, & de ceux qui sont faits en triangle, que *de toutes les figures, la triangulaire est, après la circulaire, la plus parfaite, qu'elle est même comme la tige, d'où naissent toutes les figures courbes.* Il dit, à l'occasion des figures chymiques en général, que la raison qui a introduit les figures en Chymie *est la même qui les a introduites en Géométrie & en Algébre, où elles se sont trouvées*

multipliées pour le soulagement de la mémoire : Que *par le moyen des figures, on fait entrer dans l'Algébre des quantitez inconnuës :* Que *la nature-même des grandeurs est representée par les figures algébriques*, & que *c'est pour cela que les operations qui se font dans l'Algébre par les lettres, ne fatiguent point la memoire.* Il dit, pour rendre raison de l'obscurité de la Chymie, que *dans la plûpart des Sciences, comme dans la Géometrie, il n'y a, pour ainsi parler, que ce que l'esprit humain y a mis, au lieu que la nature a employé dans la structure des corps, une méchanique qui nous échappe absolument.* Il dit, par rapport à la *solidité* qu'il prétend qu'acquierrent les parties de l'air dans un recipient, à mesure que le volume d'eau y augmente, que *par le mot de solidité les Géometres entendent ordinairement le diametre des corps*; & que dans ce Traité de Chimie, *ce n'est pas ce qu'il entend en parlant de la solidité de l'air, parce qu'il n'y entend par ce mot, que*

la quantité de la matiére.

Les Lecteurs éclairés jugeront de ces articles, & entre autres, s'il est vrai, comme le dit M. Malouin, que par le mot de *solidité*, les Géométres entendent ordinairement le diamétre des corps. Cette définition, pour le sûr, n'est pas dans Euclides.

A l'Algébre & à la Géométrie, notre Auteur joint la Physique. Il examine les principes des corps, sçavoir, l'esprit, l'huile, le sel, l'eau & la terre. Nous nous bornerons, pour abreger, à l'article du sel & à celui de l'eau. Quant au sel, M. Malouin, à l'imitation de Boerhave & de quelques autres Auteurs, prétend qu'il n'y a point de sel alkali dans l'animal sain; qu'à la vérité, ce qu'on en tire par la *Chymie est presque tout alkali, mais que cet alkali n'est point naturel dans les animaux, qu'il est l'ouvrage du feu, ou de la fermentation des liqueurs, hors du corps; Qu'il est vrai que toutes les humeurs dans l'animal,*

tendent naturellement à devenir urineuses-alkalines par le mouvement & la chaleur, mais qu'avant qu'elles soyent dans cet état, elles sortent par la transpiration, ou par les autres couloirs du corps, & que *lorsqu'elles y sont retenuës, elles causent quelque maladie.* Les preuves qu'il apporte pour faire voir qu'il n'y a point de sel alkali dans l'animal sain, se reduisent à quatre, que voici; elles nous ont paru dignes d'attention.

Premiere preuve. » Les humeurs » sont simplement salées, & non » pas alkalines, tant qu'elles sont » naturellement contenuës dans le » corps de l'animal sain. L'urine & » le sang, encore chauds, ne don» nent aucune marque d'alkalici» té, & si on les met à la distillation » aussi tôt qu'ils sont hors du corps » de l'animal, on en tire peu d'al» kalis volatils, & ce peu d'alkalis » n'étoit point enfermé dans l'uri» ne ou dans le sang; ce n'est que » l'ouvrage du feu.

Telle est la premiere preuve que

donne notre Auteur pour montrer que dans l'animal sain, il n'y a point de sel alkali, c'est, dit-il, que l'urine & le sang mis à la distillation dès qu'ils sont hors du corps rendent peu d'alkalis, que ces alkalis qu'ils rendent n'étoient point renfermés auparavant dans l'urine ou dans le sang, & qu'ils sont le pur ouvrage du feu. Quelques Logiciens regarderont peut-être, cette preuve, comme une petition de principe. Nous n'examinerons point leurs raisons.

Seconde preuve. » Si on fait di-
» stiller lentement cette urine & ce
» sang, on en tire une plus grande
» quantité d'alkalis, que si en ope-
» rant promptement, on ne laisse
» pas le tems au feu de combiner
» les principes pour en former des
» alkalis volatils.

Il seroit à souhaiter que M. Malouin eût prévenu ici une difficulté qui pourra embarrasser quelques-uns de ses Lecteurs, sçavoir, que lorsqu'on opere lentement, l'ac-

tion du feu, étant moins forte, est aussi moins capable de causer du dérangement, en sorte que si l'on conclut que les alkalis qu'on tire alors en plus grande quantité, viennent de ce que le feu a eu le tems de les former, il semble qu'on peut également conclure que cette quantité d'alkalis étoit véritablement dans l'urine & dans le sang, avant qu'on les en tirât.

Troisiéme preuve. » Si on laisse au » contraire, le sang ou l'urine pen» dant quelque tems, à l'air, avant » que d'en faire la distillation, les » principes de ces liqueurs se désu» niront, il se fera un mouvement » entr'eux & les sels digerés dans » les huiles, deviendront volatils; » c'est pourquoi on en retire alors » une plus grande quantité, que si » on les avoit fait distiller sans leur » donner le tems de fermenter ou » de pourrir. Ces alkalis sont donc » uniquement l'ouvrage de la fer» mentation ou du feu. Il n'y a » donc point d'animal sain qui con-

» tienne en lui un alkali.

M. Malouin trouve cette conséquence, de la derniere justesse; mais s'il eût prouvé que lorsque après la fermentation, l'on tire une plus grande quantité d'alkalis, ce n'est point que la fermentation les ait simplement développés, mais que c'est qu'effectivement elle les a produits, il semble que la consequence n'y eût rien perdu.

Quatriéme preuve. » Il y a des » animaux qui contiennent en eux » un acide naturel, comme ont la » plûpart des insectes qui portent » un aiguillon. Cet acide est mani- » feste dans la fourmi : si on prend » des fourmis bien vivantes, & » qu'on les agite dans de l'eau, » jusqu'à ce qu'elles soient mortes, » l'éau deviendra très-aigre. On » peut aussi tirer cet acide animal » par la distillation : il faut mettre » des fourmis dans une cucurbite; » & après les avoir bien irritées » avec un petit bâton, versez-y de » l'esprit de vin, & en faites la di-

» ſtillation au bain-marie; vous au-
» rez un eſprit de vin très-aigre ; ſi
» on porte au nez, le petit bâton
» avec lequel on a irrité les four-
» mis, il a une odeur acide ſi pé-
» nétrante que les larmes en vien-
» nent aux yeux.

Telle eſt la derniere preuve que notre Auteur apporte pour démontrer que le ſel contenu dans les animaux eſt acide & non alkali. Il vient d'avancer que l'alkali qui ſe tire des animaux n'eſt point naturel, mais qu'il eſt produit par la fermentation que l'on met en œuvre pour le tirer, ou par le feu, dont on ſe ſert pour ce deſſein, ne pourroit-on point oppoſer que l'acide qu'on tire de la fourmi eſt produit tout de même par l'operation qu'on employe pour cela ? M. Malouin ne dit rien qui prévienne cette difficulté.

L'eau dans laquelle on agite des fourmis juſqu'à ce qu'elles y meurent, devient aigre, dit notre Auteur; mais il s'abſtient de prouver

que cet aigre n'eſt pas l'ouvrage de la putréfaction qui ſe fait alors dans l'eau. Si on les met dans une cucurbite, continue-t-il, qu'après les avoir bien irritées avec une baguette, on y verſe de l'eſprit de vin, & qu'enſuite on en faſſe la diſtillation au bain-marie, on aura un eſprit de vin très-aigre, & lorſqu'on porte au nez la baguette avec laquelle on les a irritées, cette baguette exhale une odeur acide ſi pénétrante, que les larmes en viennent aux yeux. M. Malouin s'abſtient tout de même, de prouver que cet aigre n'eſt pas une choſe formée après coup, & que la diſtillation qu'on a faite des fourmis n'a pas alteré les ſucs de ces inſectes, au point de les faire dégénérer de ce qu'ils étoient. Nous en diſons autant de l'irritation excitée avec la baguette. On ſçait que d'irriter quelque animal que ce ſoit, en change conſiderablement les ſucs. Mais ſans s'embarraſſer d'*agitation*, d'*irritation*, de *diſtillation*, on peut prouver

prouver par une voye très-simple, que dans les fourmis, il y a un acide; c'est de faire remarquer que les fourmis par elles-mêmes sentent l'aigre; Que quand on s'approche de l'endroit où elles font leur retraite, on est tout d'un coup frappé d'une odeur aigre, & que si on étend sur la fourmillere un mouchoir ou quelque autre linge, ce linge est aussi-tôt pénétré de la même odeur. Mais outre que l'odeur d'un animal ne prouve rien pour les autres animaux, nous observerons que si quelques uns d'entreux exhalent une odeur acide, quelques autres en exhalent une toute alkaline, témoin celle du rat, de la souris, & de l'insecte appellé en latin *Cimex*, sans rien dire de plusieurs autres animaux dont le détail est inutile ici.

Après avoir tant parlé de sels acides & de sels alkalis, il est juste que nous disions un mot de ce que M. Malouin veut qu'on entende par ces sortes de sels : » Les sels, *dit-il*,

» sont ou acides, ou alkalis, ou
» neutres. Ces sels acides impri-
» ment un goût aigre sur la langue,
» bouillonnent avec les alkalis &
» donnent aux teintures bleuës,
» comme de violet ou de mauve,
» une couleur rouge, les sels alka-
» lis au contraire, donnent à ces
» infusions une couleur verte.

Tels sont les signes par lesquels, selon M. Malouin, on peut connoître les acides & les alkalis; c'est que les acides, non seulement impriment un goût aigre sur la langue & bouillonnent avec les alkalis, mais donnent une couleur rouge aux teintures bleuës, comme à la teinture de violette ou de mauve, au lieu que les alkalis donnent à ces teintures une couleur verte. Voilà ce qui se lit communément dans les Livres. M. Malouin auroit pû remarquer que cette regle n'est pas généralement reçûë en Chymie, & que plusieurs la regardent comme fausse. L'Auteur, entr'autres, du *Nouveau Cours de Chymie, suivant*

les principes de Newton & de Sthall, s'explique là-dessus en ces termes, pag. 28. *Les couleurs que le sel acide donne à certaines liqueurs, ne sont pas des effets qui lui soyent particuliers : il y a des alkalis qui donnent au syrop violat, la couleur rouge, de même que l'acide.*

C'en est assez sur ce qui concerne l'article du sel, venons à celui de l'eau. Notre Auteur recherche les causes qui la peuvent rendre fluide. Il prétend, pag. 27. que si l'eau est telle, ce n'est point que ses parties se meuvent en tout sens; & il en prend les preuves dans le cours de Chymie, que nous venons de citer, où il est dit, pag. 23. » Que le mouvement en tout sens, » par lequel on explique ordinai- » rement la fluidité, ne paroît pas » possible, parce que supposant ce » mouvement, il faut supposer » que lorsque une partie va d'un » côté, il y en a une autre qui vient » à elle avec autant de force; en » sorte que ces parties ne pourront

» revenir ſur leurs pas, ni aller
» vers les côtez, puiſqu'elles trou-
» veront toûjours des parties qui
» viendront à elles avec une force
» égale; ce qui les obligera à de-
» meurer immobiles. M. Malouin
» dit tout de même, pag. 27. que
» deux parties d'eau venant à ſe
» rencontrer, reſteroient en repos;
» ou que ſi, par leur élaſticité,
» elles retournoient ſur leurs pas,
» elles en rencontreroient d'autres
» qui viendroient à elles avec une
» force égale, qu'elles en trouve-
» roient de même ſur les côtez, ce
» qui les obligeroit de toutes parts,
» à reſter en repos.

Notre Auteur ajoûte à cela une raiſon qui ne ſe trouve point dans le cours de Chymie que nous venons de citer, la voici: *Quand même*, dit-il, *les parties de l'eau ſeroient dans un continuel mouvement, ce mouvement ne ſe feroit pas en tout ſens; il ne ſe feroit en tout ſens qu'au deſſous de la ligne horiſontale, autrement le niveau n'y ſeroit plus.* M. Ma-

louin ne prend pas garde, dira-t-on peut-être, que la raison qu'il allegue pour faire voir que le mouvement en tout sens est impossible au dessous de la ligne horisontale, fait voir également que le mouvement dont il s'agit est impossible dans cette ligne horisontale, puisqu'alors les parties de l'eau venant à se rencontrer, seroient tout de même obligées de demeurer en repos, ce qui ne dérangeroit nullement le niveau.

Quoiqu'il en soit, M. Malouin dit, après d'autres Ecrivains, que l'eau est fluide à cause de la petitesse de ses parties, & de leur peu de liaison. Il ajoûte que les parties dont il s'agit se touchent par des surfaces d'autant plus petites, que ces parties sont plus petites elles-mêmes. C'est, page vingt-huit, puis il avance, page trente-cinq, que *les corps ont d'autant plus de surface, qu'ils sont plus divisés*, & cela après avoir dit, pag. 29. que *plus les tuyaux capillaires sont petits, plus*

la ſurface de leurs côtez eſt grande en comparaiſon de l'eau qu'ils peuvent contenir. Enfin pour prouver qu'un corps, par la diviſion, acquiert plus de ſurface, il dit que *la diminution de la peſanteur, eſt en raiſon triplée, & que la diminution des ſurfaces eſt en raiſon doublée des diamétres :* c'eſt pag. 25.

Nous ne croyons pas que perſonne conteſte que les corps ſolides, ſemblables, ſoient en raiſon triplée, & leurs ſurfaces en raiſon doublée, des diamétres ; mais nous doutons que qui que ce ſoit, accorde que la peſanteur des corps quelconques, ſuive, dans ſa diminution, la même proportion, que la ſolidité des corps ſemblables.

Tandis que nous en ſommes ſur le début de l'Ouvrage, nous ne devons pas omettre de rapporter quelque exemple de ce que l'on y dit en parlant des métaux en général. Nous choiſirons l'article du fer préferablement à celui de l'or ; le

fer, selon notre Auteur, étant beaucoup plus estimable par rapport aux remedes qu'en tire la Medecine. M. Malouin remarque d'abord que de tous les métaux, celui-ci est le plus utile, & qu'il seroit le plus précieux s'il n'étoit pas le plus commun; Que quelques loüanges que les Chymistes ayent données à l'or, pour ses vertus médicinales, l'experience a prévalu en faveur du fer, & qu'elle démontre qu'il est aussi efficace en Medecine qu'il est utile dans le commerce de la vie. Notre Auteur joint à cela d'autres observations qui n'ont rien de plus particulier, sçavoir 1°. Que les phénoménes de l'aiman rendent le fer aussi curieux en Physique, qu'il est utile en Medecine, & qu'on doit regarder la pierre d'aiman comme uue mine de fer, parce qu'on peut tirer de cette pierre un véritable fer. 2°. Que toute mine de fer est une espece d'aiman, & que le fer-même tenu long-tems dans une certaine si-

tuation, produit souvent les mêmes effets que l'aiman.

Après ce préambule, notre Auteur décrit comment on tire le fer de la mine, & les operations qu'on employe dans les forges pour le rendre propre aux usages ordinaires. Nous remarquerons en passant, puisque l'occasion s'en presente, qu'il y a sur cette matiere, un excellent Poëme Latin intitulé *Ferrum*, dont il s'est fait plusieurs Editions, & une entr'autres, toute nouvelle, inserée dans le Recueil qui a pour titre, *Musæ Rhetorices*, &c. imprimé à Paris en 1732. chez Barbou, ruë S. Jacques.

M. Malouin, après la description dont il s'agit, remarque que les mines de fer sont très-abondantes en Europe, » Qu'on en trouve » plusieurs en France dans les Pro- » vinces de Bourgogne, de Nor- » mandie, de Dauphiné, *&c.* qu'il » y en a dans bien des endroits où » on ne les apperçoit pas; Que plu- » sieurs Naturalistes croyent qu'il

» s'en trouve sur toute la surface » de la terre ; Que d'autres vont » plus loin , & pensent qu'il y » a du fer jusques dans les aî- » les des papillons & des mouche- » rons , parce qu'ils regardent » comme un principe reçû que » tout ce que l'aiman attire est du » fer. Cependant, *continue M. Ma-* » *louin*, le fer doit être rouillé dans » les matieres où on croit l'apper- » cevoir comme dans l'urine ; & » par consequent , il ne peut plus » être attiré par l'aiman; parce que » l'aiman n'attire point le fer en » rouille.

On voit par ces paroles , 1°. Que selon M. Malouin , s'il y a du fer dans les aîles des papillons & des moucherons, ce fer doit être , comme celui de l'urine , un fer rouillé; 2°. Que selon le même Docteur , l'aiman n'attire point le fer rouillé. Quant au premier article , on demandera sans doute , comment on peut s'assurer , qu'au cas qu'il y ait du fer dans les aîles des papillons ,

& des moucherons, il n'y sçauroit être que rouillé; & quand au second, s'il est vrai que l'aiman n'attire point le fer rouillé? Pour ce qui est du premier article, la chose paroît difficile à décider; mais pour le second il n'y a qu'à interroger l'experience. Or elle dépose en faveur du contraire; c'est ce que nous pouvons certifier comme témoins, & quiconque voudra s'en éclaircir, n'a qu'à presenter à de l'aiman, un cloux rouillé, une aiguille rouillée, *&c.* & il verra, nonobstant ce que dit M. Malouin, que le cloux rouillé, l'aiguille rouillée s'attacheront à l'aiman. Thomas Brown, dans son *Essai sur les Erreurs populaires*, découvre plusieurs erreurs au sujet de l'aiman; on n'y voit point celle-ci, elle mérite d'y avoir place.

Notre Auteur demande si on peut faire du fer? il dit que Vanhelmont le fils est le premier qui ait cru en faire, & que Bécher a le premier soûtenu ce sentiment.

Vanhelmont, pourſuit-il, » faiſoit » grand myſtere de la maniere de » faire le fer. On ſçait ſeulement » qu'il employoit la boüe & le » ſoufre. Pour Bécher il faiſoit le » fer en prenant de l'argile, qu'il » reduiſoit en poudre après l'avoir » fait ſecher, & il la paſſoit par » un tamis, enſuite il la pétriſſoit » avec de l'huile de lin, & il en » formoit de petites boules dont il » chargeoit une cornue. Après la » diſtillation il retiroit ces boules » qui avoient noirci, & après les » avoir broyées & lavées, il lui re- » ſtoit une poudre noire & peſan- » te, qui contenoit, *dit-il*, beau- » coup d'or. Morhofius écrivit con- » tre ce ſentiment, pour prouver » qu'on ne produiſoit point de fer; » Bécher y repliqua vivement dans » un petit Livre qu'il intitula, » *Moroſophia*; & depuis, M. Sthal » ſe déclara pour le ſentiment de » Bécher. M. Geoffroy ſe rangea » auſſi de ce côté-là, & il fortifia ce » parti par pluſieurs belles obſerva-

» tions ; mais M. Lemery s'éleva
» avec force, contre lui, & soû-
» tint que les experiences qu'on
» rapportoit en faveur du Systême
» de la production du fer, ne fai-
» soient que découvrir le fer dans
» les matieres où il étoit caché.
» M. de Fontenelle, dans l'Histoi-
» re de l'Académie des Sciences,
» 1708. pag. 65. dit qu'il n'est
» point encore tems de concevoir
» l'agréable esperance de la pro-
» duction artificielle des métaux.
» Le pouce cube de fer pese ordi-
» nairement cinq onces, un gros
» & 27 grains.

Voilà ce que notre Auteur remarque en général, au sujet du fer, avant que de venir aux usages qu'on en fait en Medecine. Il auroit pû, à l'occasion de ce qu'il rapporte sur la production de ce métal, dire un mot de ce qui se lit là-dessus, dans un Livre intitulé, *Les Secrets les plus cachés de la Philosophie des anciens, découverts & expliqués par M. Crosset de la Hau-*

miere, sçavoir; 1°. Que » c'est un fait
» très-connu non seulement aux
» *Minéralistes*, mais à tous les Ou-
» vriers qui sont employés aux
» Mines, que la plûpart des Mi-
» nieres des métaux ressemblent à
» un arbre qui seroit couvert de
» terre ; Qu'on y voit de grosses
» racines, un tronc proportionné
» à ces racines, & que ce tronc est
» environné de branches de tous
» côtez, comme un véritable ar-
» bre : Que le bonheur où l'habile-
» té des Minéralistes consiste à pou-
» voir trouver le tronc de cet ar-
» bre, qui est beaucoup plus abon-
» dant & plus riche, que les bran-
» ches qui en sortent ; 2°. Que
» comme entre une branche & l'au-
» tre il y a quelquefois un grand
» espace sans métal, il faut que les
» habiles Minéralistes suivent la
» branche autant qu'ils peuvent; ce
» que la rencontre des rochers &
» des eaux, rend très-difficile : 3°.
» Qu'on a reconnu la vérité de ce
» que dit Pline & après lui, Stra-

» bon, sçavoir que dans l'Isle de
» l'Elbe, sur les Côtes de la Tos-
» cane, la terre minérale d'où on
» tire le fer, étant remise dans la
» mine, ou exposée en monceaux à
» l'air, reproduit de nouveau fer
» en abondance, & du fer aussi
» bon que le premier.

Cesalpin assure le même fait, & Agricola, à ce qu'observe M. Crosset, rapporte que près du Château de *Jaga*, on tire du fer de certaines prairies, en faisant des fosses dans la terre à la profondeur de six pieds, & que de ces mêmes fosses qu'on remplit de la même terre, on tire dix ans après, de nouveau fer. M. Crosset assure que la même chose arrive en plusieurs lieux de Normandie, comme à Evreux, entr'autres, & à Laval.

Il rapporte là-dessus un fait bien digne de remarque, & qui est attesté par le sçavant Gérardus: Aux Mines de fer près d'Amberg en Allemagne, on répand dans la terre, d'où on a auparavant tiré le fer,

une certaine quantité de caſſures & de limures de ce métal ; on ramaſſe cette terre en gros morceaux qu'on laiſſe expoſés au Soleil & à la pluye l'eſpace de 12 ou 15 années, ſans y toucher, & à la fin de ce tems-là, on en tire une grande quantité de fer ; ce qu'on réitere pluſieurs fois. Le fer ainſi reproduit eſt extrêmement dur, & on s'en ſert ordinairement pour faire des plaques de cheminées, des fourneaux, des canons, & des boulets. M. Malouin apparemment n'a pas eu connoiſſance de cela.

Il eſt tems de venir aux operations chymiques contenues dans le Traité.

Ces operations ſont tirées de Sthal, de Boerhave, de Lemeri, de Geoffroy, ou du Code Médicamentaire de la Faculté de Medecine de Paris, ſans parler de pluſieurs autres ſources qui ne ſont pas moins recommandables. Un exemple ſuffira d'abord pour faire voir en cela l'exactitude & la fidélité de M.

Malouin. Nous prendrons l'operation que l'ouverture du Livre nous offre la premiere. Elle se trouve décrite en ces termes, dans le Code de la Faculté, pag. 241. nous rapporterons ensuite le François de notre Auteur ; il s'agit du Régule d'Antimoine.

R. *Antimonii crudi libram unam, Tartari crudi uncias duodecim, nitri puri uncias sex. Sensim & tenuissime tritâ mixtaque in crucibulum candens cochleatim injice ; singulis vicibus detonent cooperto crucibulo. Omni detonatione peractâ augeatur ignis, donec fluida fiat materia. Hanc fluentem in conum ferreum calefactum illitumque sebo effunde. Concute conum, solidescet materia. Regulum exime à scholiis, separandum ictu mallei.*

Voici le François de M. Malouin : » Prenez une livre d'Anti-» moine, douze onces de tartre, » & six onces de nître ; le tout re-» duit en poudre & mêlé ensemble. » Mettez-en une cuillerée dans un » creuset rougi entre les charbons

» ardens. Couvrez auſſi-tôt le » creuſet : il ſe fait une détonation, » laquelle étant paſſée vous y re- » mettrez une cuillerée du mélan- » ge, & vous continuerez ainſi la » projection juſqu'à ce que le mé- » lange ſoit employé ; après quoi » augmentez le feu, & lorſque la » matiere ſera bien fonduë, verſez- » la dans un mortier dont vous » frappez les côtez avec des pinces, » pendant que la matiere refroidit. L'Auteur ajoûte à cette opération, la méthode de purifier le Régule, telle qu'elle ſe trouve dans Junker, dans Lemeri, & ailleurs.

Les operations contenuës dans ce Traité, ſont ſuivies de remarques, & l'Auteur pratique à l'égard des remarques, ce qu'il pratique à l'égard des opérations. Il les puiſe en differentes ſources, qui ſont les mêmes que nous venons d'indiquer. On ne peut que le loüer de ſe propoſer ainſi, des modéles pour ſe conduire avec plus de ſureté. Mais il eſt à craindre,

d'un autre côté, qu'on ne lui reproche d'en ſuivre quelques-uns de trop près, & de pouſſer trop loin ſa déférence; témoin, entre autres articles, dira-t-on peut être, celui où il s'agit de la maniere de préparer la crême de tartre. Cette opération eſt une des plus difficiles de la Chymie, & à examiner la maniere dont l'Auteur la décrit ſur la foi de quelques Livres, bien des Lecteurs ne manqueront peut-être pas de croire qu'il ne l'a jamais faite. Nous ne déciderons rien là-deſſus, nous nous contenterons d'expoſer la méthode qu'il preſcrit pour faire cette crême de tartre, la voici mot à mot.

» Prenez une livre de tartre en » poudre, mettez le dans un pot » de terre, verſez deſſus cinq ou » ſix pots d'eau bouillante; ayant » placé le pot ſur un trépied ſur le » feu, vous ferez bouillir pendant » un quart d'heure, en écumant de » tems en tems. Enſuite paſſez la » *liqueur* dans un morceau de fla-

» nelle, & la mettez à criſtaliſer
» dans un lieu frais ; il ſe formera
» deſſus une crême ſaline que vous
» ramaſſerez, & vous verſerez l'eau
» par inclination, pour avoir les
» cryſtaux qui ſe ſeront formés aux
» côtez & au fond de la terrine.

Cette méthode ſe trouve dans quelques Livres. Cependant nul Artiſte n'a pû faire, par une telle méthode, la crême de tartre ; & la raiſon, c'eſt que pour faire cette crême, il faut ſéparer d'avec le tartre, une portion conſiderable de ſon huile, ce qui ne peut s'obtenir que par le moyen de quelque terre ſavonneuſe, & très-graſſe, propre à ſe charger de cette huile. Or dans la préparation que M. Malouin donne, il ne joint au tartre que l'eau ſeule, qui n'eſt nullement capable par elle-même, d'abſorber cette huile, & d'en ſéparer une portion ſuffiſante.

La crême de tartre ſe fait avec une terre très-abſorbante qui ſe trouve en grande quantité dans le

Languedoc, & dont il y a de trois eſpeces : la premiere eſt commune dans toute la Province de Languedoc ; la ſeconde ſe trouve dans le terroir d'Aniane, ce qui l'a fait nommer Terre d'Aniane, & la troiſiéme dans le Village de Merviel, ce qui l'a fait nommer Terre de Merviel. Toutes trois ſont bonnes pour l'operation dont il s'agit, mais la derniere eſt la meilleure, & c'eſt celle dont on ſe ſert depuis quelques années. M. Fizes enſeigne de quelle maniere on doit s'y prendre pour faire la crême de tartre, & cette méthode eſt inſerée dans les Memoires de l'Académie des Sciences, année 1725. C'eſt M. Fizes qui la rapporte. Il nous apprend que cette terre de Languedoc, dépure le tartre, en ſépare une grande quantité d'huile d'avec le ſel, & facilite la cryſtalliſation. L'operation eſt longue ; il eſt inutile de la décrire ici, puiſqu'on la peut voir dans les Memoires que nous venons d'indiquer. La méthode que

prefcrit M. Malouin, n'eft donc pas, concluront quelques Critiques, la véritable méthode, & il faut pour la prefcrire, ne l'avoir jamais effayée.

La crême de tartre nous conduit au tartre émetique, c'eft la même matiere diverfement préparée. L'operation que donne M. Malouin pour faire ce tartre émétique ou tartre ftybié, eft exactement copiée du Code de la Faculté.

Recipe, dit le Code, *vitri Antimonii, croci metallorum, ana libram femiffem, cremoris tartari, libram unam, fiat pulvis.*

» Prenez, *dit M. Malouin*, du
» Safram des métaux, & du ver-
» re d'Antimoine, de chacun une
» demi livre ; de la crême de tartre
» une livre, le tout en poudre.

Inde in ollam fictilem vitratam cum fufficienti quantitate aquæ, bulliant per horas duodecim, addendo identidem aquam ferventem, calens liquor filtretur, vaporet ad ficcitatem, continue le Code.

» Mettez dans une marmite de » fer, ou dans un pot de terre ver» nisé, *continue M. Malouin*, versez » dessus; cinq pintes d'eau; faites » bouillir, ayant soin de remettre » de l'eau bouillante à proportion » qu'elle se dissipe, & lorsque le » tout aura ainsi bouilli dix à dou» ze heures, vous retirerez de des» sus le feu, & vous filtrerez la li» queur toute bouillante, ensuite » vous la ferez toute évaporer.

Il n'est pas possible, comme on voit, de traduire plus exactement ce passage, que le fait notre Auteur. Il l'accompagne de quelques remarques dont nous citerons un exemple dans un moment, mais à la place desquelles il auroit pû inserer d'importans préceptes pour la préparation d'un remede aussi utile que le tartre émétique. Il auroit pû marquer entre autres choses, comment il faut s'y prendre pour donner à l'antimoine divers degrez d'éméticité. La varieté des corps & leur sensibilité demandent souvent

divers genres d'émétiques ; celui dont nous venons de voir la préparation, eſt ſans doute le plus vif. Nous obſerverons à ce ſujet, qu'en prenant deux parties de nître & une partie d'antimoine, on a en les faiſant détonner, une matiere blanchâtre qui fait un émétique extrêmement doux ; & qu'en prenant égales parties de nître & d'antimoine, en les faiſant détonner, & joignant enſuite à la matiere détonnée, partie égale de crême de tartre, on fait un tartre émétique ſoluble qui agit ſans violence ; ces obſervations, & quelques autres ſemblables n'auroient pas été hors de propos dans un article comme celui de l'émétique.

L'Auteur au reſte preſcrit ſcrupuleuſement (& c'eſt ici une de ces remarques dont nous venons de dire que nous citerions un exemple) il preſcrit ſcrupuleuſement de ne point faire cryſtalliſer le tartre ſtyſié. Parce que, dit-il, la crême de tartre cryſtalliſée ſeroit

moins émétique. Quelques Lecteurs opposeront peut-être à cela, l'experience en soûtenant qu'ils ont souvent trouvé les cryſtaux extrêmement émétiques. Peut-être iront-ils juſqu'à prétendre que la cryſtaliſation eſt préférable, & cela pour les raiſons ſuivantes : Sçavoir, que lorſqu'on prend le Saphran des métaux & le verre d'antimoine, Que l'on pulveriſe ces matieres en les joignant avec la crême de tartre, qu'on les fait bouillir, & qu'on filtre la liqueur bouillante, il paſſe du Saphran des métaux, & même du verre d'antimoine; cela poſé ils demanderont quel reſidu l'on a donc lorſqu'on fait évaporer cette liqueur juſqu'à ſiccité? On a, ſans doute, de la crême de tartre, répondront-ils, on a du ſel ſoluble, on a le Saphran des métaux en ſubſtance, on a même de la poudre de verre d'antimoine, on a la matiere émétique qui s'attache à l'acide de la crême de tartre; ce qui, tout enſemble, forme

forme un émétique violent, en ſorte, concluront-ils, qu'il vaut beaucoup mieux donner un tartre émétique ſoluble cryſtalliſé, tel que M. Duclos le donnoit ; l'experience journaliere, ajoûteront-ils, fait foi qu'il réuſſit, puiſqu'il procure le vomiſſement & qu'il purge.

Nous remarquerons en paſſant, que la cryſtalliſation dont il s'agit, a quelque choſe de particulier. C'eſt qu'on y voit beaucoup de houpes autour des molécules du ſel, & que ces houpes viennent ſans doute de l'antimoine.

Notre Auteur dit que le Safran des métaux & le verre d'antimoine *ne ſe diſſolvent pas parfaitement, & qu'il en reſte toûjours ſur le filtre* ; mais ſi M. Malouin étoit entré dans les recherches que nous venons de faire, peut-être ſe ſeroit-il diſpenſé de mettre en avant une propoſition comme celle-là, qui ſuppoſe que le Safran des métaux & le verre d'antimoine ſe diſſolvent ; puiſque c'eſt comme ſi l'on

disoit que l'antimoine se dissout quand on fait du kermés.

L'antimoine en verre & en forme de safran, donne quelque chose au sel, comme les corps odorans donnent quelque chose aux corps qui les environnent; mais est-ce là une dissolution? demanderont quelques Lecteurs. Ils soûtiendront sans doute, que ce n'est pas le défaut de cette prétendue solution qui fait qu'il reste de l'antimoine sur le filtre, n'y ayant rien d'étonnant qu'après la filtration, il en puisse rester. Mais ce qui leur paroîtra peut-être surprenant, c'est de voir qu'on ajoûte comme une remarque singuliere, que ce qui reste sur le filtre, peut se reduire en regule par le moyen d'une matiere grasse.

M. Malouin vient ensuite à l'usage médicinal du tartre émétique; nous laissons aux Praticiens qui sçauront manier ce remede, & qui connoissent les differentes façons de l'employer selon les occurren-

ces, à juger de ce que notre Auteur écrit sur ce sujet : Il dit » qu'on » fait prendre le tartre émétique » jusqu'à quatre grains, quelque- » fois jusqu'à cinq, rarement jus- » qu'à six, & qu'on le dissout or- » dinairement dans une pinte » d'eau, pour quatre prises, met- » tant une heure & demie d'inter- » valle entre chaque prise, & ob- » servant que si les deux ou trois » premieres ont fait vomir, & ont » purgé suffisamment, il ne faut » pas donner la troisiéme ou qua- » triéme.

Voilà tout ce que notre Auteur remarque sur la maniere d'employer le tartre émétique.

Nous finirons notre exposé par l'article de l'extrait de Génievre, & par celui de la quintessence d'absynthe. L'extrait de Genievre est un des meilleurs remedes qu'on puisse mettre en usage contre le mauvais air, contre les foiblesses d'estomac, & contre la gravelle. Mais tout le monde n'en connoît

pas la préparation. Voici celle que M. Malouin prescrit; nous laissons à la Faculté de Medecine de Paris, qui, dans son Code Médicamentaire, vient de marquer la maniere de faire cet extrait, à porter là-dessus son jugement. M. Malouin veut qu'on pile les bayes de Génievre, qu'on les mette dans une cucurbite, qu'on y ajoûte la dixiéme partie de miel, qu'on verse sur le tout de l'eau chaude, jusqu'à ce que les bayes commencent à être couvertes d'eau, qu'après avoir laissé le tout en cet état, pendant cinq ou six jours dans un lieu moderément chaud, on mette la cucurbite au bain-marie, qu'ensuite ayant ajusté à la cucurbite un chapiteau, & au bec du chapiteau, un récipient, on fasse un feu doux, que l'on continue ce feu jusqu'à ce qu'il ne distille plus qu'une eau insipide; Qu'après cela on délute les jointures, & qu'ayant mis à part la liqueur qui sera dans le récipient, laquelle est l'esprit ardent de Gé-

niévre, & en ayant séparé l'huile qui en est la quintessence, on prenne le marc qui restera dans la cucurbite, qu'on le mette à la presse & qu'on en fasse évaporer jusqu'à consistance de miel épais, la liqueur qui en découlera. Cette liqueur épaissie, dit notre Auteur, *est ce qu'on nomme extrait de Génievre.*

Telle est la méthode que prescrit M. Malouin, suivant quelques Livres, pour l'extrait dont ils'agit. Voici à present celle que prescrit, pour le même sujet, la Faculté de Medecine de Paris, dans son Code Médicamentaire.

R. *Baccarum juniperi libras duas, biduo vel triduo macerentur in aquæ fervenis libris octo. Bulliant per duas horas, exprime, liquor residendo defœcatus, coletur per manicam, & vaporet Balneo-maris ad extracti consistentiam.*

C'est-à-dire : » Prenez deux livres de graines de géniévre. Mettez-les dans huit livres d'eau » bien chaude, & les y laissez pen-

» dant deux ou trois jours. Faites-» les ensuite bouillir dans la même » eau, l'espace de deux heures; » puis exprimez, & la liqueur qui » sortira laissez-la reposer quelque » tems, pour la passer après par un » couloir; Quand elle sera passée, » faites-la évaporer au bain-marie, » en consistance d'extrait. Voilà le procédé que prescrit la Faculté de Medecine de Paris, pour faire l'extrait de geniévre. Procedé d'autant plus digne d'attention que cette sçavante Faculté le prescrit dans un Code dressé exprès par elle, pour servir de regle aux Apotiquaires & auquel elle veut qu'ils s'assujettissent absolument, jusques-là même qu'elle a obtenu un Arrest du Parlement pour les y obliger.

Selon cette méthode, on ne pile point les grains; & par consequent on ne communique point à l'extrait, la qualité des pepins ou noyaux qu'ils contiennent, laquelle n'est pas balsamique comme *celle* du grain; de plus on n'em-

ploye pas le miel, dont l'addition empêche que l'extrait ne soit aussi pur & aussi naturel qu'il doit l'être.

L'extrait de geniévre dont il s'agit, est le simple; mais il y en a un double, *extractum Juniperi duplicatum*, dont notre Auteur ne parle point, lequel se fait en mêlant dans la liqueur épaissie, l'esprit ardent, & la quintessence qu'on a tirée du geniévre par la distillation. Cet extrait est beaucoup plus actif que le premier; il y a des cas où il convient moins, & d'autres où il convient mieux.

Quant à la quintessence d'absynthe, M. Malouin, après en avoir rapporté la preparation, fait entendre que souvent les Apotiquaires n'appréhendent pas de substituer une fausse quintessence d'absinthe, à la véritable. Voici ses paroles.

» Les Apotiquaires ne sont point
» dans l'usage de faire la quintes-
» sence d'absinthe, ce qui prive
» la Medecine d'un grand remede.

» & ils donnent ſouvent, pour
» quinteſſence d'abſinthe, une
» compoſition faite avec la canelle,
» le girofle, l'écorce de citron &
» les ſommitez d'abſinthe. Ils ver-
» ſent ſur le tout, de l'eſprit de
» vin, & après l'avoir laiſſé quel-
» que tems en digeſtion, ils en font
» la diſtillation. Ce qui a engagé,
» les Apotiquaires à donner cette
» liqueur au lieu de la quinteſſence
» d'abſinthe, c'eſt le grand débit
» qui ſe fait de la quinteſſence, &
» la petite quantité qu'en fournit
» l'abſinthe.

Nous ne ſçavons ſi les Apotiquaires ſont capables de l'infidélité dont les accuſe ici M. Malouin; mais en cas qu'ils le ſoient, ce que nous avons bien de la peine à croire, on aura obligation à M. Malouin d'en avoir averti le Public; car il y a lieu d'eſperer que la Faculté de Medecine de Paris, zélée comme elle eſt pour le maintien du bon ordre dans la Pharmacie, ne manquera de remedier à un tel abus.

En voilà suffisamment pour donner une notion de ce Traité, qui, au reste, si l'on en excepte certains articles, est peu different du cours de Chymie que l'Auteur, étant encore Bachelier en Medecine, fit, il y a quelques années dans le Jardin du Roi, à la place de feu M. Geoffroy, & dont deux Approbateurs de son Livre, rappellent le souvenir. Mais, comme nous le disons, il en faut excepter certains articles : ces articles sont, 1°. Le reproche que fait M. Malouin aux Apotiquaires, de débiter pour quintessence d'absinthe, une composition qui n'est point cette quintessence; 2°. Ce que nous avons observé qu'il a extrait du nouveau Code de la Faculté; 3°. Ce qui se lit dans les neuf dernieres lignes de la derniere page du Volume, sçavoir; Qu'on a apporté d'Angleterre, dans ces derniers tems, une liqueur nommée *Stotum*, qu'on vante pour l'estomac & contre le scorbut, laquelle n'est point la même

chose que les goûtes d'Angleterre, & qui est faite avec des écorces d'oranges ameres, de la cartine, & un peu de Safran Oriental.

C'est par cet avis que se termine le Traité ; mais qu'il nous soit permis de remarquer que la liqueur dont il s'agit, que notre Auteur nomme *Stotum*, s'apelle l'*Elixir de Stoughton*, ou d'*Angleterre* (en Anglois *Stoughton's Elixir*) & que selon le Dictionnaire Medicinal imprimé à Bruxelles en 1733. *in*-12. cet élixir de Stoughton, se prepare avec une poignée d'absinthe, autant de Gentiane, autant de Chamædris, autant d'Ecorces d'oranges ameres, quatre drachmes de rhubarbe & deux drachmes d'aloës, qu'on fait infuser ensemble dans quatre livres d'esprit de vin, l'espace de 15 jours, après quoi on filtre la liqueur, & on la conserve dans des bouteilles, pour s'en servir au besoin, qui est d'en prendre environ 25 goûtes plus ou moins selon l'âge, soit dans du vin, soit

dans du Thé, soit dans l'eau, lorsqu'on est attaqué de quelque maladie où les amers conviennent.

NOUVELLES LITTERAIRES.

SUISSE.

DE GENEVE.

PErachon & Cramer ont mis en vente le premier Volume d'une Bibliothéque de tous les Auteurs Ecclesiastiques, depuis la Création du Monde jusqu'à present, rangée selon l'ordre alphabétique, dont voici le titre :

Magna Bibliotheca Ecclesiastica, sive Notitia Scriptorum Ecclesiasticorum Veterum ac recentiorum, in qua ordine alphabetico continetur Autorum Sacrorum Veteris & Novi Testamenti, Autorum Apostolicorum & Sanctorum Patrum Vitæ Compendium, & eorum Scripta enumerantur. SS. Scripturæ Interpretes, Paraphrastæ,

Commentatores, Critici, *nec non SS. Evangelii Concionatores : Historiæ Ecclesiasticæ, S. Theologiæ Dogmaticæ, Scolasticæ & Moralis, Casuum conscientiæ, Juris Canonici, Polemici, Mistici*, &c. *Cujuscumque Religionis ac Sectæ Scriptores, simul & Conciliorum omnium, tam generalium quàm Particularium Historia & Decreta exhibentur. Pontifices Romani, eorumque Vitæ, Scripta & Bullæ indicantur, tùm quæ in Bullario, tùm quæ extra Bullarium habentur. Fondatores Ordinum Religiosorum referuntur. Scriptorum Ortus, Ætas, Doctrina, præcipuæ res gestæ*, &c. *Eorum Opera genuina, Spuria, dubia, supposititia, illorumque Editiones accuratè recensentur; deperdita præterea, atque inedita, notantur. Additis, ut plurimùm, de singulorum Doctrina ac stilo, eruditorum judiciis. Cum Indice Autorum & Conciliorum. Omnia ab orbe condito, ad nostra usque tempora. Opera & studio *** Jur. Canon. Doctoris & aliorum. Tomus primus. Litt. A. Coloniæ;*

Allobrogum. Sumptibus Perachon & Cramer. 1734.

Ce premier Volume ſe vend à Paris, chez F. *Montalant*, Imprimeur-Libraire, ſur le Quai des Auguſtins, à la Ville de Montpellier.

FRANCE.

DE STRASBOURG.

Dulſſecker débite une quatriéme Edition de l'Ouvrage de Monſieur *Heineccius*, célébre Juriſconſulte, & Profeſſeur dans l'Univerſité de Francfort ſur l'Oder, lequel eſt intitulé : *Joan. Gottl. Heineccii JCti*, &c. *Antiquitatum Romanarum Juriſprudentiam illuſtrantium Syntagma ſecundum ordinem inſtitutionum Juſtiniani digeſtum, in quo multa Juris Romani atque Auctorum veterum loca explicantur atque illuſtrantur. Editio quarta auctior & emendatior.* 1734. *in*-8°.

De Bordeaux.

Programe de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts.

» L'Academie ayant été obligée » de reserver les deux Prix qu'elle » devoit distribuer cette année, » s'est déterminée à proposer les mê- » mes sujets pour l'année prochai- » ne; sçavoir, pour l'un des deux » Prix, *la Formation des Pierres*; & » pour l'autre, *la cause de la dureté*, » *molesse & fluidité des corps*. Chaque » prix est une Médaille d'or, fondé » à perpetuité par feu M. le Duc de » la Force, de la valeur de trois » cens livres.

» On pourra renvoyer les mê- » mes Dissertations avec les cor- » rections & les additions qu'on » jugera utiles. Elles ne seront » reçûës que jusques au premier » Mai prochain inclusivement, & » elles pourront être en Latin ou » en François. On recommande

» qu'elles soient écrites en caracte-
» res bien lisibles.

» Pour donner aux Auteurs le
» tems necessaire à la perfection de
» leurs Ouvrages, l'Academie leur
» propose à present les deux Sujets
» des deux Prix qu'elle distribuera
» le 25 d'Aoust 1736. Le premier,
» sur l'*action & l'utilité des Bains.*
» Le second, sur la cause *des Trem-*
» *blemens de Terre.* Les Dissertations
» seront reçûës jusqu'au premier
» de Mai de la même année 1736.

» Au bas des Dissertations, il y
» aura une Sentence, & l'Auteur
» mettra dans un billet séparé &
» cacheté, la même Sentence, avec
» son nom, son adresse & ses qua-
» litez, d'une façon qui ne puisse
» pas former d'équivoque.

Les Paquets seront affranchis de port, & adressés à M. SARRAU, *Secretaire de l'Academie, ruë de Gourgues, ou au Sieur* BRUN, *Imprimeur Agregé de l'Academie, ruë S. Jâme.*

» On trouve chez ledit Sieur

» *Brun*, le Recueil complet en 4. » vol. *in*-12. de toutes les Disserta- » tions qui ont remporté le Prix, » par le Jugement de l'Académie » de Bourdeaux.

De Paris.

La Veuve *Mazieres* & J. B. *Garnier*, ruë S. Jacques, à la Providence, ont mis en vente le second Tome de la suite des Traitez de Théologie de M. *Tournely*, sous ce titre : *Continuatio Prælectionum Theologicarum Honorati* Tournely, *sive Tractatus de Universâ Theologiâ Morali.* Tomus secundus *continens Tractatus I. de virtute Religionis. II. de Beneficiis & Simonia. III. de Actibus humanis. Opus ad Juris Romani & Gallici normam exactum.* 1734. *in*-8°.

Traitez de Pénitence, » qui con- » tiennent les Maximes de la Péni- » tence, tirées des sept Pseaumes » de David, qu'on appelle Péni- » tentiaux. La Pénitence des Pseau-

» mes, ou les Maximes de la Péni» tence tirées des autres Pseaumes.
» La Pénitence des foibles. La Pé» nitence des forts. La Pénitence
» des Pasteurs. La Pénitence abre» gée. Les sentimens de Pénitence.
» La Pénitence toute comprise
» dans le sixiéme verset du Pseau» me six. Par M. *H* ***. Chez *J. B.* & Jean-Thomas *Hérissant*, ruë Neuve Notre-Dame, aux trois Vertus. 1734. *in*-12.

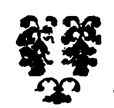
Histoire du Théatre François depuis son origine jusqu'à present. » Avec la Vie des plus célébres
» Poëtes Dramatiques, des Ex» traits exacts, & un Catalogue
» raisonné de leurs Pieces, accom» pagnés de Notes Historiques &
» Critiques. *Tome premier.* Chez André *Morin*, ruë S. Jacques, à l'Image S. André; & *Flahault*, au Palais, Gallerie des Prisonniers. 1734. *in*-12.

Il paroîtra au commencement du mois de Novembre prochain une seconde Edition du *Traité de*

l'Opinion, à laquelle l'Auteur (M. Le Gendre de S. Aubin) a fait des changemens considerables.

Fautes à corriger dans le Journal de Septembre 1734.

PAge 1592. ligne 15. comme; *lisez* telles que: Pag. 1593. lig. 11. 28 ans, *lis.* 88 ans: Pag. 1596. lig. 3. l'Ouvrage dont il s'agit, renferme l'Histoire, *lisez*, l'Ouvrage dont il s'agit est divisé en trois Parties, la premiere renferme l'Histoire: Pag. 1604. lig. 12. & 13. des métaux & des mineraux, *lis.* des métaux & des autres mineraux.



TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal d'Oct. 1734.

Histoire de l'Académie Royale des Sciences, &c. pag. 1675
Code Criminel des Suisses, &c. 1719
Histoire Critique de Manichée & du Manichéisme, 1723
Lettres édifiantes & curieuses, écrites par des Missionnaires de la Compagnie de Jesus, 1739
Recueil des Ecrivains de l'Histoire d'Italie, 1762
Recueil de tous les Fragmens & de tous les Eloges de Sapho de Lesbos, &c. 1783
Traité de Chymie, par M. Malouin, &c. 1807
Nouvelles Litteraires, 1855

Fin de la Table.



LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR L'ANNÉE M. DCC. XXXIV.

NOVEMBRE.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SCAVANS.

NOV. M. DCC. XXXIV.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences. Année 1731. *avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même année; tirés des Registres de cette Académie.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1733. *in*-4°. pp. 111. pour l'Hiſtoire. pp. 524. pour les Mémoires. Planches détachées 33.

APRES avoir parlé, dans notre Journal d'Octobre dernier, des articles de *Physique générale* & d'*Anatomie*, contenus dans ce Volume, il nous reste presentement à rendre compte de ceux qui concernent la *Chimie*, la *Botanique*, & les *Mathématiques*.

On ne trouve ici que trois articles de *Chimie*. Le premier sur *une nouvelle espece de végétation métallique*, est de M. *de la Condamine*; le second sur *le sel de Seignette*, & le troisiéme sur *celui d'Ebsom*, sont dûs, l'un & l'autre, à M. *Boulduc*. Ces trois articles paroissent dans l'Histoire, & parmi les Memoires. Nous en donnerons l'Extrait.

I. Les *végétations chimiques* ont déja fait l'objet de quelques Mémoires imprimés dans les Recueils de l'Académie. Feu M. *Homberg*, en 1710. donna une théorie générale de ces végétations, qu'il distribuoit en trois classes. M. *Petit* le Medecin, en 1722. examina cette

matiere seulement dans le genre des sels, [qui forment la troisiéme classe de M. *Homberg*] & en composa deux Memoires, dont le précis parut dans le dernier Journal de 1725. La nouvelle espece de végétation que M. *de la Condamine* se propose de décrire & d'expliquer ici, & qui est produite par des métaux dissous, sembleroit appartenir à la seconde classe de M. *Homberg*. Mais notre Académicien en feroit volontiers une quatriéme classe, à cause d'une singularité qui la caracterise, & la distingue de toute autre végétation. Cela consiste à s'étendre à plat sur une surface, sans aucun relief ni aucune épaisseur sensible : & sur ce pied-là, le nom de *végétation plane*, lui conviendroit parfaitement. Voici donc comme on doit s'y prendre pour faire paroître ces sortes de végétations métalliques.

On verse sur une Agathe polie ou sur un morceau de verre plat quelques goutes de solution d'ar-

gent faite par l'esprit de nître, & après les avoir étenduës sur le verre situé horizontalement, on place au milieu de la liqueur épanchée la tête d'un clou de fer; ce qui d'abord, excite une petite fermentation très-visible autour de celui-ci, d'où partent en tous sens de petits filets argentés & très-fins, qui croissant à vûë d'œil, forment quelque tems après diverses figures d'arbrisseaux avec des branchages très-distincts, subdivisés en petits rameaux qui remplissent tout l'espace que couvre la liqueur, jusqu'à plusieurs pouces de distance. D'ordinaire, toutes ces ramifications, même les plus déliées, ne pourroient être plus parfaites, si on les avoit dessinées avec soin; & cette exactitude se remarque également dans celles qui ne peuvent se découvrir qu'à la faveur d'une loupe.

M. de la Condamine, encouragé par le grand succès de cette premiere experience, en a tenté plu-

ſieurs autres ſur divers métaux & nous en donne ici le détail en commençant par l'or. Sa diſſolution étenduë ſur une glace, & au milieu de laquelle on met un petit morceau de cuivre, de léton, d'étain, de plomb, de zink ou de biſmuth, végéte comme celle de l'argent, mais ſeulement juſqu'à la la diſtance de 3 ou 4 lignes à la ronde, & avec plus ou moins de diſtinction, de regularité & de vîteſſe, ſuivant les ſubſtances métalliques employées dans cette operation. Nous renvoyons au Memoire de l'Académicien, quant à ſes experiences ſur la végétation des autres métaux; & nous venons à la maniere dont il explique le méchaniſme général de toutes ces végétations.

Il en ſuppoſe d'abord pour principe la cauſe de toutes les précipitations chimiques, operées, comme l'on ſçait, par la plus grande facilité que trouve un diſſolvant chargé d'un métal diſſous, à s'unir avec un autre corps qu'il rencontre

& qui lui fait abandonner le premier dont il avoit fait dissolution, lequel se précipite au fond du vaisseau, après une fermentation plus ou moins vive. La même chose arrive dans le cas dont il s'agit. La solution d'argent répanduë sur le verre, & qui environne la tête du clou de fer, plus facile à dissoudre que l'argent, s'insinue dans celle-là, & abandonne celui-ci, dont les particules se précipitent successivement sur l'endroit même du verre où elles se rencontrent, lorsque le dissolvant les laisse en liberté. Or il faut concevoir en même tems que les particules de la liqueur en vertu de leur adhésion mutuelle, sont entraînées vers le clou de fer où elles trouvent moins de resistance & où la fermentation est plus vive; & qu'elles forment en consequence plusieurs petits courans, qui les portent de la circonference au centre.

Mais [dira-t-on] pourquoi ces petits courans ou rayons, qui doi-

vent être droits, donnent-ils à l'argent précipité la figure de rameaux ? C'eſt à quoi contribue une infinité de petites cauſes ou d'accidens, qui peuvent alterer la rectitude de ces rayons, & qu'il eſt facile d'imaginer. Un rayon ou courant de la ſolution détourné de ſon droit chemin par quelque obſtacle qu'il rencontre (ſoit inégalité ſur le plan, ſoit particules métalliques chariées d'ailleurs) va ſe jetter dans un autre courant, qu'il fortifie ; d'où reſulte l'apparence de ramification, comme dans une Carte Géographique, une petite riviere paroît une branche d'une plus grande, où elle tombe. Les parties de la liqueur les plus éloignées du centre, ou échappées à la rapidité des courans, ſe cryſtalliſeront à l'ordinaire, ſans participer à la précipitation du reſte de la liqueur, & ſans repreſenter aucuns rameaux.

Que le verre employé à cette experience, ſoit incliné ou vertical,

au lieu d'être posé horizontalement, la végétation ne laissera pas d'y réussir, avec cette seule difference, que l'arbrisseau sera plus touffu au-dessus du centre où étoit la tête du clou, qu'au-dessous, les courans inférieurs ayant eu plus de peine à remonter vers ce centre, contre leur propre poids.

L'experience faite sur une goute de solution exposée au foyer d'un Microscope par l'Académicien, lui a fait voir distinctement tout le méchanisme de ces végétations métalliques, tel que nous venons de le rapporter d'après lui.

Ces végétations se faisant aussi parfaitement sur les verres ou glaces de toutes couleurs; M. de la Condamine, en couvrant d'une glace transparente la glace colorée & chargée de quelque végétation, ce qui peut s'executer par un moyen facile, qu'il indique, offre aux yeux un seul corps ou une seule pierre, vers le milieu de laquelle on apperçoit une végétation d'au-

tant plus agréable qu'on aura eu soin de bien assortir la couleur avec le métal dissous.

II. La grande reputation d'un sel purgatif, connu sous le nom de *Sel Polychreste de Seignette*, Medecin de la Rochelle, a piqué la curiosité de plusieurs Chimistes, qui ont essayé, quoique fort inutilement jusqu'ici, de découvrir la composition de ce remede, dont l'Inventeur s'étoit reservé le secret, qui a passé à ses enfans. M. *Boulduc* a été plus heureux que ses Confreres, dans cette recherche, & après plusieurs tentatives, dont il nous donne ici un détail, & qui tantôt l'encourageoient, tantôt lui faisoient presque perdre l'esperance, il est enfin parvenu à dévoiler ce mystere. Ses premieres experiences sur le sel de *Seignette*, où il appercevoit une odeur de tartre brûlé & un goût lixiviel, lui firent soupçonner d'abord que ce sel pourroit bien être une espece de tartre soluble. Mais l'examen des residus des distilla-

tions de l'un & de l'autre le laiſſoit dans l'incertitude ſur la nature du ſel lixiviel combiné avec la crême de tartre pour la rendre ſoluble dans le ſel de *Seignette*.

Quelques entretiens avec M. *Groſſe* ſçavant Chimiſte, ſon ami, lui ouvrirent les yeux, & le firent penſer au ſel de ſoude, dont il trouva qu'une forte leſſive verſée toute chaude ſur de la crême de tartre en poudre, puis filtrée, évaporée juſqu'au tiers, & laiſſée en repos dans des terrines, produiſoit au bout de quelques jours des cryſtaux tout ſemblables à ceux du ſel de *Seignette*, pour la figure, pour la tranſparence, pour la ſaveur, pour l'odeur; pour la facilité à ſe fondre dans l'eau froide, lorſqu'ils ſont pulvériſés. L'exact & curieux Artiſte nous donne dans ſon Memoire, les plus juſtes doſes des deux ſels qui doivent entrer dans cette compoſition ſi accréditée juſqu'à preſent, mais qui n'étant plus un ſecret, pourra bien perdre une

partie de sa vogue.

M. *Geoffroy*, qui, à l'insçu de M. Boulduc, travailloit en même tems sur la même matiere, y fit la même découverte, & ils en firent part à l'Académie l'un & l'autre, dans la même assemblée. On sçait donc aujourd'hui, que le sel polychreste de *Seignette* n'est autre chose qu'une crême de tartre renduë soluble par l'alcali de la soude.

III. La sagacité de M. *Boulduc* & son assiduité aux operations chimiques non moins utiles que curieuses, l'ont conduit à une autre découverte sur la nature du *Sel d'Ebsom*, ainsi nommé d'un Village voisin de Londres, & où se trouve une source d'eau minérale, qui contient ce sel amer. *Grew*, célébre Medecin Anglois, le fit connoître au Public vers la fin du dernier siécle. Ce sel, d'abord assez rare, par la petite quantité qu'on en pouvoit tirer de sa source, devint au bout de quelques années si commun, & à si bon marché, que

la ſource entiere d'Ebſom, eût-elle été convertie en pur ſel, n'auroit pû y fournir; ce qui fit juger que loin d'être produit par la nature, ce ſel ſi abondant n'étoit qu'un ouvrage de l'art. Mais il s'agiſſoit de découvrir en quoi conſiſtoit l'artifice, & le moyen d'y réuſſir à peu de frais. C'eſt ſur quoi l'on a vû paroître plus de 20 Memoires publiés par divers Auteurs, mais ſans toucher au but, & dont l'Académicien déduit ici les differens procedez chimiques, & les refute ſolidement ſans épargner même celui de feu M. *Boulduc* ſon pere, qui n'eût pas manqué de reconnoître ſon erreur, s'il eût vécu.

Il étoit donc reſervé au fils de trouver ce ſel dans l'eau de la mer, dans celle qui reſte après la cuite du ſel à Iſigny & à Toucques en Normandie, & que les Ouvriers appellent *Boitrons* ou *Egoutes*; dans l'eau des Salines de Moyenvik & de Salins, *&c.* & M. Boulduc nous rend compte ici des opera-

tions neceſſaires pour tirer un ſel amer de toutes ces eaux, & qui ſe reduiſent à une manœuvre fort ſimple. Il ſuit de là, que nos eaux ſalées donnent un ſel amer, ſemblable à celui d'Ebſom vrai ou faux, par la ſaveur, & par la maniere de ſe cryſtalliſer. Mais l'Académicien a reconnu par differentes épreuves dont il nous communique ici le détail, & ſur quoi nous renvoyons à ſon Memoire, que ces deux ſels ſe reſſemblent parfaitement à toutes ſortes d'égards.

Il s'explique enſuite plus particulierement ſur la nature de ce ſel amer, qu'il ne croit pas ſimple, mais qu'il regarde comme un mélange du ſel de *Glauber* qui y domine, & d'une portion de ſel marin qui n'en a pas été ſéparée; l'une & l'autre portion ſaline participant de cette eau *incoagulable*, dont elles ont été tirées, & qui ne ſe diſſipe même pas aiſément par le feu; d'où vient que nos ſels amers conſervent toûjours une ſorte d'humidité.

A la fin de ſon Memoire, M. Boulduc, pour faire voir qu'on pourroit fabriquer en France le ſel amer en grande *quantité* & à un *prix très-modique*, s'engage dans un calcul, d'où il paroît clairement qu'une ſeule chaudiere de Moyenvik, par la quantité d'eau ſalée qui y paſſe chaque année, fourniroit au moins de quoi produire 4800 livres de ſel amer.

La *Botanique* n'offre ici que deux articles, l'un & l'autre de M. *du Hamel*, & qui ſe liſent dans l'Hiſtoire & parmi les Mémoires. Le premier roule ſur l'*Anatomie de la Poire*, & le ſecond ſur *les Greffes*. Nous parlerons ſeulement du premier.

M. *du Hamel* continue ici l'*Anatomie de la Poire*, qu'il avoit commencée en 1730. par une deſcription exacte de la peau qui couvre ce fruit, & dont nous fîmes alors mention dans notre Journal. Il vient preſentement aux vaiſſeaux qu'on découvre ſous cette peau, &

qui appartiennent au corps même de la poire.

Mais il se presente d'abord un doute à éclaircir, sçavoir si ce qu'on prend ici pour vaisseau est véritablement un canal, ou si ce n'est qu'une fibre solide, comme l'ont crû quelques-uns des Observateurs les plus attentifs, pendant que d'autres ont mieux aimé suspendre leur jugement sur ce point. M. du Hamel lui-même n'a pû appercevoir aucune cavité dans ces prétendus vaisseaux, ni en exposant au grand jour des tranches très-minces des plus gros, ni par le secours des meilleurs Microscopes, qui n'ont offert à ses yeux qu'une sorte de duvet ou de coton qui occupe l'interieur du filet. L'Académicien cependant trouve tant d'analogie entre l'idée de vaisseau & tout ce qui est connu d'ailleurs sur la matiere dont il s'agit, qu'il ne peut renoncer encore à cette idée, qu'il appuye des preuves suivantes.

1°. Tout vaisseau qui doit porter

porter & diſtribuer une liqueur dans toutes les parties d'un corps organique, doit ſe ramifier à l'infini. Or c'eſt ainſi que ſe ramifient ce qu'on nomme *vaiſſeaux* dans la poire, de même que dans les autres fruits & dans toutes les plantes. Ils portent donc une liqueur & ſont de véritables vaiſſeaux.

2°. Il eſt manifeſte que les vaiſſeaux de la poire ne ſont qu'un allongement de ceux de la queuë, que ceux-ci partent également de ceux de la branche, & que ces derniers ſont continus à ceux du tronc. Or il eſt certain que ceux-ci apportent & diſtribuent dans le tronc un ſuc nourricier qu'ils tirent de la terre. Ils ont donc la même fonction dans la poire, & par conſequent ils ſont toûjours vaiſſeaux.

3°. L'inciſion faite aux plantes remplies d'un ſuc coloré, le fait ſortir, non de tout le parenchyme de la plante, mais de quantité de petits points diſtincts, qui ne peuvent être que des orifices de vaiſ-

ſeaux coupés. Or pourquoi ne pas admettre de pareils vaiſſeaux dans le Parenchyme de la poire ?

4°. Si le parenchyme d'un fruit n'étoit qu'une ſubſtance cotoneuſe, où les ſucs ne fuſſent portés que par *imbibition*; la peau n'en ſeroit pas plûtôt ſéparée qu'on en verroit exuder ces ſucs de tous côtez ; ce qui n'arrive pas, à moins qu'on ne ratiſſe le fruit, parce qu'alors on détruit grand nombre de vaiſſeaux.

5°. Rien ne prouvant mieux l'exiſtence des vaiſſeaux que les injections, l'Académicien en a fait avec ſuccès dans quelques plantes du genre des roſeaux.

De ces preuves, M. du Hamel paſſe à l'examen des vaiſſeaux reconnus pour tels; & il en fait trois eſpeces ; les *vagues*, les *ſpermatiques* & les *nourriciers* ; tous originaires des vaiſſeaux de la queuë, où ils forment un faiſſeau étroit & long, couvert de ſes tégumens, & dont l'interieur contient une ſubſtance plus molle & plus fine. Parvenu

jusqu'à la substance pierreuse, il se désunit & se partage en plusieurs faisseaux moindres, dont les uns se jettant sans ordre dans le parenchyme de la poire, s'y épanouissent en une infinité de petits rameaux ; & ce sont là les vaisseaux *vagues* de M. du Hamel. D'autres faisseaux se courbant en arc vers le milieu de la poire, se rapprochent ensuite pour se rendre tous à l'ombilic ou au rocher, d'où partent les étamines & les pétales essentiellement necessaires à la génération des plantes; d'où ces vaisseaux reçoivent chez l'Académicien le nom de *spermatiques*. Enfin le reste de ces faisseaux en se prolongeant sans se détourner se terminent aux pepins & à leurs enveloppes, où ils nourrissent la semence; ce qui leur a fait donner le nom de *nourriciers* par excellence.

C'est donc de tous ces faisseaux *vasculeux* subdivisés en vaisseaux capillaires & entrelassés ensemble, que naissent, non seulement le parenchyme & la peau de la poire,

mais aussi en partie les glandes destinées aux secretions des sucs. Or ces glandes, comme on l'a dit en 1730. sont les pierres du fruit : & elles doivent se pétrifier d'autant plus qu'elles perdent leur fonction de glandes. C'est ce qui arrive au rocher de la poire, lorsqu'après la chûte des étamines & des pétales, dont en qualité de glande il filtroit & preparoit le suc nourricier, il s'endurcit de plus en plus ; & le suc qu'il cesse de transmettre, refluant dans les vaisseaux *spermatiques*, ceux-ci ne font plus que l'office de vaisseaux *vagues* destinés à nourrir & à grossir le parenchyme de la poire.

M. du Hamel vient enfin à la partie la plus importante de tout le fruit, & ce sont les pepins ou semences logés deux à deux en cinq capsules vers le milieu de la poire, & enveloppés de dix branches des vaisseaux *spermatiques* plus grosses que les autres, dont cinq répondent assez juste aux capsules, & les

cinq autres aux intervalles de celles-ci : ſans compter les vaiſſeaux *nourriciers*, qui appartiennent le plus viſiblement aux pepins.

La méchanique de ces pepins auſſi compliquée qu'importante, a été obſervée ici dans tous ſes changemens avec la même attention que l'on apporte à ſuivre ceux qui de jour en jour arrivent au poulet dans l'œuf : ſur quoi nous ne pouvons que renvoyer à l'Auteur. Toutes ces obſervations font appercevoir ſucceſſivement la naiſſance des parties maſculines, qui ſont les étamines & les pétales; celle du piſtile, qui eſt la féminine, leurs enveloppes, leurs appendices, une eſpece de *placenta* : mais on ne voit point comment la pouſſiere des étamines va féconder dans le piſtille les pepins naiſſans ; ce qui eſt pourtant le plus fin & le plus curieux du miſtere.

M. du Hamel eſt perſuadé que toute la ſubſtance du pepin, excepté ſon germe, qui eſt un poi;

rier en petit, n'eſt employée qu'à la nourriture du germe pendant l'accroiſſemeut du pepin, pour devenir enſuite le premier aliment de l'arbre naiſſant, lorſque le pepin ſera mis en terre. C'eſt de quoi l'Académicien s'eſt aſſuré par une experience qu'il rapporte d'un cerneau de noix encore tout glaireux, mis à la cave, & après un certain tems trouvé preſque auſſi dur & auſſi-bien formé que s'il fût reſté ſur l'arbre. C'eſt de quoi l'on verra un détail plus étendu dans le Memoire-même.

Parmi les articles concernant les *Mathématiques*, il y en a de *Géométrie*, d'*Aſtronomie*, de *Géographie*, de *Chronologie* & de *Méchanique*.

Les articles de *Géométrie* ſont au nombre de huit. Le premier, ſur *les lignes du quatriéme ordre*, eſt de M. l'Abbé *de Bragelogne*. Le ſecond, ſur *la ſéparation des Indéterminées*, eſt de M. *de Maupertuis*. Le troiſiéme, ſur *les Sections coni-*

ques, eſt de M. *Nicole*. Le quatriéme, ſur *les Centres de gravité*, eſt de M. *Clairaut*. Le cinquiéme, qui eſt de M. *de la Condamine*, roule ſur *une nouvelle maniere de conſiderer les Sections coniques*, & le ſixiéme, encore de M. *de Maupertuis*, ſur *un Problême Aſtronomique de M. Mayer.* Dans le ſeptiéme, dû encore à M. *Clairaut*, il eſt queſtion *des Courbes que l'on forme en coupant une ſurface courbe quelconque par un plan donné à poſition* : & dans le dernier, qui eſt encore de M. *Nicole*, il s'agit *de la maniere d'engendrer dans un corps ſolide, toutes les lignes du troiſiéme ordre.* De tous ces articles, il n'y a que le premier qui paroiſſe dans l'Hiſtoire & parmi les Memoires. Tous les autres ſont entierement renvoyés aux Mémoires. Nous parlerons du premier, du quatriéme, du ſixiéme, & du huitiéme.

I. Le Mémoire de M. l'Abbé *de Bragelogne* imprimé dans ce Volume, fait la troiſiéme & derniere

partie

partie de la premiere Section de son *Traité sur les lignes du quatriéme ordre* qui sont les Courbes du troisiéme genre; & les deux premieres parties de cette même Section remplissent deux Memoires très-étendus publiés dans le Volume de 1730. Il semble que l'Auteur auroit dû naturellement renfermer la Théorie des *osculations* & des *Lemniscates* infiniment petites dans son second Mémoire, & y comprendre en même tems l'application de cette Théorie aux lignes du quatriéme ordre. En effet, ces *osculations* & ces *Lemniscates* infiniment petites étant des especes de points multiples, avoient beaucoup plus de rapport avec les points doubles qu'avec les points triples, ausquels seuls étoit destinée cette seconde partie. Mais comme toute cette discussion n'auroit pû être contenuë dans les bornes prescrites au second Memoire, à moins que d'y faire quelques retranchemens d'ailleurs, au risque d'y répandre de

l'obscurité ; l'Auteur a jugé plus à propos de renvoyer à la tête de cette troisiéme partie tout ce qui concerne ces deux sortes de points multiples.

Ils ont beaucoup de proprietez qui leur sont communes avec les points doubles, & sur-tout avec ceux de rebroussement ; mais sans rien avoir de commun avec les points triples, excepté que les lignes algébriques ne commençent d'en devenir susceptibles que dans le quatriéme ordre. L'Académicien montre ensuite la maniere d'appliquer aux lignes du quatriéme ordre la Théorie déduite dans les articles 53 & 54 de son premier Memoire, où il a établi des regles pour connoître si un point donné sur une ligne donnée est triple, & de quelle espece. Enfin il traite d'une nouvelle sorte de point multiple qu'il nomme *Lemniscéros infiniment petit*, & qui est un point triple, invisible sur le plan & adhérant à la courbe, mais très-different

néanmoins de celui dont on a parlé dans les articles 59 & 60 du premier Mémoire. La dénomination de ce point lui vient de ce qu'il est produit dans un espace infiniment petit par un entrelacement de la courbe pareil à ces entrelacemens appellés vulgairement *Laqs-d'amour.*

La raison pourquoi l'Auteur, dans son premier Mémoire, n'a pas annoncé ce *Lemniscéros*, c'est (dit-il) que celui-ci supposant trois intersections de la même courbe à certaines distances les unes des autres, on a jugé qu'il étoit necessaire de démontrer qu'une ligne du quatriéme ordre pouvoit avoir trois intersections, avant que l'on pût faire voir que ces intersections en s'approchant infiniment les unes des autres, pouvoient en certains cas former ce qu'on nomme ici un *Lemniscéros infiniment petit.* Or comme ce n'est que par les articles 83 & 84 du second Mémoire que M. l'Abbé de Bragelogne a démontré qu'il pouvoit y avoir

trois points d'interſection ſur une même ligne du quatriéme ordre, il s'eſt vû obligé en quelque maniere de rejetter la Théorie des *Lemniſcéros infiniment petits* dans ce troiſiéme Mémoire, pour les articles duquel il a ſuivi le même arrangement que pour ceux des deux premiers Mémoires. Nous renvoyons pour le détail de celui-ci à l'extrait circonſtancié qu'en a donné M. de Fontenelle.

IV. Ce que M. *Clairaut* nous communique dans ſon Memoire ſur *les centres de gravité*, n'eſt point une nouvelle méthode de les trouver. Ce n'eſt qu'une maniere d'avoir les formules déja trouvées, laquelle lui paroît plus ſimple que celle qu'on a coûtume d'employer. En effet, la ſienne ne ſuppoſe que le principe le plus ſimple de la méchanique, ſçavoir; Que pour trouver le centre de gravité de deux corps, il n'y a qu'à diviſer en raiſon réciproque des poids de ces deux corps la ligne qui joint leurs centres de gravité.

En vertu de ce principe, l'Académicien considere la figure qu'on lui propose comme variant d'une difference infiniment petite, & prenant le centre de gravité de cette difference ou de cet accroissement de la figure, lequel centre est toûjours très-facile à trouver; il suppose une ligne tirée au centre de gravité cherché de la figure proposée. Après quoi, divisant cette ligne dans la raison du petit poids d'accroissement au poids de la figure donnée, c'est-à-dire, dans la raison de la difference de la figure donnée, à la figure-même, il forme une équation, qui lui détermine le centre de gravité des deux figures; ainsi qu'on peut le voir dans les trois exemples qu'il propose, & ausquels nous renvoyons le Lecteur.

VI. M. *de Maupertuis*, dans son Mémoire sur *un Problême Astronomique*, nous informe que M. *Mayer* placé dans un des Pays du monde les plus propres à observer

l'aurore boréale, a publié sur ce sujet une Dissertation imprimée dans les *Mémoires de l'Académie Imperiale de Russie*, pour l'année 1726. Il y prouve par des raisons tirées de l'Optique, que les aurores boréales sont formées d'une matiere lumineuse, disposée autour de la terre, selon quelque cercle parallele à l'équateur. Cela posé, M. *Mayer* donne une regle, sans figure ni démonstration, pour découvrir par une seule observation la distance de ces aurores; & il se reserve à démontrer cette regle dans un autre tems.

Mais comme cette démonstration n'a point encore paru dans les Memoires de Péterſbourg de 1727. les derniers qu'on ait vûs en France; M. de Maupertuis, qui la regarde comme pouvant être fort utile, l'a cherchée, & nous l'expose ici en très-peu de mots; observant au surplus, qu'il se trouve une faute d'impression dans les dénominations de M. *Mayer*, où il dit:

q = ſin. elevat. Poli, au lieu de *q = coſin. elevat. Poli.*

VIII. Le Memoire de M. *Nicole*, ſur *la maniere d'engendrer dans un corps ſolide toutes les lignes du troiſiéme ordre*, eſt dû à ce qu'avance M. *Newton* en terminant ſon dénombrement des lignes de ce troiſiéme ordre. Il y dit que toutes ces lignes peuvent ſe former par un point lumineux, qui répandant une infinité de rayons ſur un plan, où ſeroit tracé l'une des paraboles divergentes du troiſiéme ordre, l'ombre de ce plan reçu ſur un autre plan quelconque formera toutes les lignes du troiſiéme ordre. C'eſt de quoi perſonne juſqu'ici n'a donné la démonſtration ; du moins n'eſt-il point venu à la connoiſſance de M. Nicole, que la choſe ait été executée.

C'eſt donc cette démonſtration qui fait le ſujet de ce Memoire, dans lequel l'Auteur ſuit la même méthode qu'il s'eſt preſcrite il y a quelque tems dans un Mémoire,

où il consideroit la suite de l'infinité de sections coniques engendrées par la double revolution entiere d'un plan sur un pivot attaché à un point de la surface convexe du cone. Ce premier Memoire doit être suivi d'un second, où l'Académicien achevera d'approfondir cette matiere.

M. de Fontenelle, à la fin des articles concernant la *Géométrie*, nous rend compte de deux Ouvrages presentés à l'Académie, & où l'on met en œuvre les idées employées dans les *Elémens de la Géométrie de l'Infini*. L'un de ces Ouvrages est un Ecrit sur *les voutes*, par M. *Chardon* : l'autre est une *Théorie de la Courbure des Courbes* composée par M. *Fontaines*,

Des six articles d'*Astronomie* contenus dans ce Volume, le premier sur *le mouvement réel des Cométes*, est de M. *Cassini*, & se lit dans l'Histoire & parmi les Memoires. Le second est l'*extrait des Observa-*

tions faites à la Louiſiane, composé par le même Académicien : le troiſiéme eſt un Ecrit de M. *Godin* ſur *le quart de cercle aſtronomique fixe* : le quatriéme comprend les *Obſervations de l'Eclipſe Lunaire du vingtiéme Juin*, par MM. *Caſſini*, *Godin* & *Grandjean*, leſquelles rempliſſent deux Mémoires : le cinquiéme article eſt la *Méthode* de M. *Pitot*, *pour tracer les lignes correſpondantes ou des minutes aux grandes méridiennes* : & le dernier eſt l'Ecrit de M. *Grandjean*, ſur *la forme la plus avantageuſe qu'on puiſſe donner aux Tables Aſtronomiques.* Ces cinq derniers articles ſont abſolument renvoyés aux Mémoires. Nous dirons quelque choſe du premier & du cinquiéme.

I. M. *Caſſini* a démontré que le mouvement de la Cométe obſervée en 1729. & 1730. quoique contraire en apparence à celui de tout le Syſtême Solaire, ne pouvoit cependant être que direct. Mais il ne ſuffiroit pas que le mou-

vement retrograde de cette Cométe ne fût qu'apparent ; il faudroit pour le maintien des tourbillons Cartésiens & pour l'uniformité qu'il en fût de même de tous les mouvemens retrogrades apperçûs à d'autres Cométes ; & c'est en vûë d'établir autant qu'il seroit possible une telle uniformité que le sçavant Astronome examine toutes les Cométes dont on a des Observations assez certaines & assez détaillées. Il passe donc en revûë 36 Cométes qui sans compter celle de 1472. d'où part M. Cassini, ont paru dans l'espace de 200 ans, c'est-à-dire depuis 1531. jusqu'à present ; dans 20 desquelles on a observé le mouvement direct, & dans les 16 autres, le mouvement retrograde ; comme on peut le voir par le détail qu'en donne M. Cassini, & dans lequel nous ne pouvons le suivre. Nous nous renfermerons dans l'exposition de ce qu'il prétend, & des moyens généraux qu'il employe pour l'établir.

Il prétend que parmi toutes ces Cométes passées en revûë, il n'y en a aucune des retrogrades dont le mouvement ne puisse être representé comme toûjours réellement direct, de même que le mouvement toûjours direct de toutes les Planétes Solaires paroît quelquefois retrograde : ce qui arrive aux Planétes supérieures, lorsque la Terre passe entre elles & le Soleil, & aux inférieures lorsqu'elles passent entre le Soleil & la Terre. Cette retrogradation apparente a quelque latitude, étant de quatre mois & demi pour Saturne, & seulement de 18 jours pour Mercure. Une Cométe qui se meut au-dessus de l'orbe annuel de la Terre, peut être regardée comme une Planéte superieure ; & comme une Planéte inférieure, si elle se meut au-dessous ou au-dedans de cet orbe. Elle aura donc les apparences de l'une ou de l'autre Planéte, pourvû qu'elle se trouve dans les circonstances necessaires à celle-ci. Mais

la durée de retrogradation, dans une Cométe ne ſçauroit être déterminée.

Puiſqu'on n'apperçoit les Cométes que lorſqu'elles ſont le plus voiſines de la terre ; rien n'eſt plus convenable que de les rapporter à l'orbe annuel de celle-ci ; d'où, après un certain tems elles ſe dérobent à nos yeux, ſoit en s'éloignant de la Terre & du Soleil, ſi elles étoient hors de l'orbe annuel, ſoit en s'éloignant de la Terre & s'approchant du Soleil, ſi elles étoient au-dedans de cet orbe. De ces deux cas en naît un troiſiéme, lorſque la Cométe traverſe l'orbe annuel, ſoit pour y entrer, ſoit pour en ſortir ; & il n'eſt pas difficile d'en imaginer les ſuites, par rapport à la retrogradation apparente.

Il eſt fort vraiſemblable, comme le ſuppoſe M. Caſſini, que la vîteſſe réelle des Cométes conſiderées comme Planétes Solaires, eſt d'autant plus grande qu'elles ſont

plus voisines du Soleil, quoique ce ne soit pas tout-à-fait en même raison ; 1°. Parce qu'une Planéte dont la distance au Soleil varie peu, prend une vîtesse à peu-près constante & que rien n'altere, ce qui ne se rencontre pas dans une Cométe : 2°. Parce qu'une Planéte est toûjours à peu-près dans un cercle, dont le Soleil est le centre ; au lieu qu'une Cométe décrit un cercle très-excentrique au Soleil.

Il suffit donc que dans le cas où la Cométe est supposée traverser l'orbe de la terre, on puisse lui attribuer une vîtesse réelle approchante de celle de la terre ; & c'est à quoi M. Cassini ne manque pas de s'assujettir dans toutes les autres déterminations. Il a soin de les rendre capables de representer les variations qu'on observe dans la grandeur du corps ou de la tête de la Cométe : variations regardées comme réelles par *Hevelius*, ce qui seroit plus commode, mais ce qui n'est guéres croyable.

Une ſorte d'avantage pour le Syſtême de M. Caſſini, c'eſt qu'on peut ſouvent en plus d'une maniere ſuppoſer direct un mouvement de Cométe lequel aura paru retrograde. Ce qui vient de l'ignorance où l'on eſt ſur la diſtance réelle de la Cométe à la terre ou au Soleil : & ce qui, par conſequent, laiſſe toute la liberté de regarder la Cométe ou comme Planéte ſupérieure, ou comme Planéte inférieure, & cela, dans les trois diſpoſitions qui appartiennent à ces Planétes. Mais cette indétermination ne ſubſiſte que rarement, eu égard à toutes les circonſtances de la Cométe, leſquelles ſont quelquefois ſi favorables à un certain mouvement direct déterminé de certaine façon, qu'il ne reſte plus d'incertitude. Il en reſte encore moins entre la ſuppoſition du mouvement direct, & celle du retrograde conſiderés l'un ou l'autre comme abſolument réels : ces ſuppoſitions-même ayant lieu, dans le cas où le mou-

vement apparent ou obſervé n'a été que direct ; tant il reſte encore d'indétermination dans la Théorie des Cométes. Mais s'il eſt vrai, comme il l'eſt en effet, que pour ſatisfaire à tous les Phénoménes, le mouvement direct l'emporte de beaucoup ſur le retrograde, pourra-t-on ſe refuſer à la concluſion générale qui en reſulte ?

A l'égard des retours des Cométes, l'hypothéſe en paroît encore trop peu certaine à M. Caſſini, qui n'oublie pas d'indiquer celles qu'on pourroit prendre pour les mêmes qui reviennent. *Les retours douteux* [dit ſur cela M. de Fontenelle] *& qui auront beſoin qu'on les ajuſte à l'hypothéſe, prouveront peu ; les inconteſtables, ou qui approcheront beaucoup, ſe feront apparemment attendre long-tems.*

V. Pour connoître non ſeulement le tems vrai du mouvement du Soleil, mais encore toutes ſes varietez, on n'a point de plus grand inſtrument aſtronomique

qu'une grande méridienne tracée avec toute l'exactitude possible. Mais pour donner à l'usage de ces lignes plus d'étendue & de commodité, on trace aux côtez de la Méridienne plusieurs lignes appellées *correspondantes*, & sur lesquelles l'image du Soleil indique exactement les minutes avant & après midi; en sorte que ces lignes tracées avec toute la précision requise donnent l'heure en tems vrai avec autant de justesse que la Méridienne-même. Elles sont d'une commodité d'autant plus grande, qu'il arrive souvent que quelques nuâges ou quelque retardement font manquer le moment du passage de l'image solaire par la Méridienne.

C'est donc pour tracer ces lignes des minutes indépendamment des regles ordinaires fournies par la Gnomonique, que M. *Pitot* donne ici une Méthode nouvelle & analytique pour les déterminations de ces lignes; & il nous fait esperer

une application de cette Méthode à la resolution de presque toutes les questions de la Gnomonique; étant persuadé que les voyes les plus simples sont les plus avantageuses, sur-tout pour les operations délicates & qui exigent une grande exactitude. S'il s'engage sur ce point dans des détails très-particuliers, c'est uniquement en vûë de montrer que les formules algébriques renferment tous les cas possibles, & qu'on peut mettre utilement en œuvre sa Méthode pour avoir des solutions générales d'un grand nombre de Problêmes Astronomiques.

La *Géographie* n'offre dans ce Volume qu'un seul article entierement renvoyé aux Mémoires. Il contient les *recherches* de M. *Buache* sur *l'étendue de l'Empire d'Alexandre*. L'Académicien a eu pour guides dans ces recherches, les Recueils de feu M. *Delisle* son beau-pere qui avoit rassemblé sur ce point plusieurs matériaux, auf-

quels M. Buache ajoûte ses propres conjectures.

La partie occidentale de l'Empire d'Alexandre se reduisoit aux Pays contenus entre l'Epire, la Béotie & la Thrace. L'Orientale comprenoit tous les Pays soûmis aux Perses, à l'exception de la Bithynie, du Royaume de Pont, de la grande Armenie, de l'Atropaténe, comme on peut le voir sur la Carte dressée selon le Systême de M. Delisle, & selon celui des autres Géographes, afin que l'on puisse d'un coup d'œil en appercevoir les differences : & dans cette vûë, on y repete le nom & la position des mêmes Villes, placées à differens degrez de latitude & de longitude.

L'Auteur considere comme un premier Méridien celui de Byzance, qui est ici le même dans l'un & l'autre plan. A mesure qu'on s'éloigne de ce Méridien vers l'Orient la difference des deux plans devient plus sensible, & l'est

ſur - tout à l'extremité où ſe trouve la ſomme des differences accumulées. Suivant l'ancien Syſtême, l'Empire d'Alexandre s'étendoit de Byzance au Gange, terme des conquêtes de ce Prince, par l'eſpace de 58 degrez ; au lieu que ſuivant M. *Deliſle* la diſtance entre ces deux lieux n'eſt que de 47 degrez 50 minutes 30 ſecondes : ce qui fait une difference d'environ 10 degrez.

La reformation faite par M. *Deliſle* à la longitude des divers Pays de cette partie Orientale eſt appuyée ſur les Obſervations Aſtronomiques de M. de *Chazelles* à Alexandrie & à Alexandrette, & du P. *Feuillée* à Smyrne: & au défaut d'Obſervations d'Aſtronomes Européens, il a eu recours à celles des Orientaux, leſquelles ſont rapportées dans les Tables de *Naſſir-Eddin* & d'*Oulougég*. La conformité de quelques longitudes données par ces Orientaux avec celles qu'ont déterminées nos Aſtronomes pour

les mêmes endroits forme une préſomption très - favorable aux Obſervations des premiers. A toutes ces Obſervations on a joint pour la juſte poſition des Villes de l'Orient le ſecours des Itineraires & des routes des Voyageurs les plus exacts : & comme parmi ces Villes il y en a pluſieurs dont les noms anciens ſont connus avec certitude, elles ont fourni comme autant de points fixes pour trouver les autres.

D'ailleurs, les Ecrivains de l'Hiſtoire d'Alexandre marquent la meſure de toutes les marches de ſon armée ; & les plus importantes de ces meſures priſes exactement par les Géométres ou Arpenteurs qui accompagnoient ce Prince, ſont venuës juſqu'à nous. Ces meſures par rapport aux differentes Villes qu'Alexandre a parcouruës s'accordent avec celles qui reſultent des Obſervations. Mais il faut pour trouver cette conformité, ſuppoſer que les ſtades employées

par les Arpenteurs d'Alexandre étoient beaucoup plus petites que celles des Géographes posterieurs : & c'est ce que justifie M. Buache par divers exemples; d'où il suit que selon M. Delisle, ces Arpenteurs s'étoient servis des mêmes stades que les Astronomes dont Aristote rapporte l'opinion touchant la mesure de la terre.

Or ces Astronomes comptoient environ 1111 stades au degré : & cette supposition de M. *Delisle* fait disparoître toutes les difficultez qui naissent des autres hypothéses. Les marches d'Alexandre & de son armée n'auront plus rien d'incroyable. Un corps de sa Cavalerie (selon l'Auteur) aura pû faire en 11 jours par une marche forcée, environ 168 lieuës de 25 au degré, pour passer de la Capitale des Dranges à Ecbatane : [& ce n'est que 24 de ces lieuës pour chaque journée, & non 43 ou 54 selon les mesures d'*Eratosthéne* & de *Ptolomée*.] Alexandre, avec une partie

de sa Cavalerie & de son Infanterie pésamment armée, aura pû faire en trois jours 36 lieuës ou 500 stades en allant du Jaxarte à Maracande : ce n'est que 12 lieuës par jour & non 25, suivant l'opinion commune. M. Buache trouve des marches pour le moins aussi fortes dans l'Histoire moderne. De plus, la distance de 10290 stades marquées par les Arpenteurs d'Alexandre entre les Villes d'Ecbatane & d'Aria reduite en degrez suivant l'opinion des Astronomes d'Aristote donne 9 degrez 16 minutes d'un grand cercle ; & celle qui resulte des Observations Astronomiques est de 8 degrez 57 minutes ; ce qui ne fait qu'une difference de 19 minutes ou 350 stades, à défalquer pour la courbure des chemins ; ce qui est peu considerable sur 10290 stades.

M. Buache, en terminant son Memoire, nous rend un compte exact des changemens faits par M. *Delisle* aux latitudes de tous les

Pays compris dans la Carte ; ſur quoi nous paſſons légérement, & nous renvoyons pour plus grand éclairciſſement à l'Académicien-même.

L'article de *Chronologie* concerne l'Ouvrage manuſcrit de M. *Filliol*, Profeſſeur en Hydrographie à Agde. Cet Ouvrage, communiqué à l'Académie, eſt intitulé *Nouvelle diſtribution politique du tems.* L'Auteur s'y eſt propoſé de déterminer le jour de la Pâque par des calculs tirés des Tables Aſtronomiques, & en abandonnant les déterminations établies par le Calendrier Gregorien. Quelque juſtes qu'ayent paru ſes calculs, & quelque ſçavantes que ſoyent ſes recherches ſur les principes de la Chronologie & ſur les Calendriers des differens peuples ; comme ſa *nouvelle-diſtribution* ne remedieroit pas à tous les inconveniens, M. de Fontenelle trouve que, tout conſideré, l'Egliſe a fort prudemment fait de s'en tenir au Calendrier Grégorien,

ſauf à y faire dans la ſuite du tems quelque reforme, ſi on le juge neceſſaire.

La *Méchanique* nous preſente ici cinq articles. Le premier ſur *les toîts ou combles de charpente*, eſt de M. *Couplet* : le ſecond ſur *la reſiſtance de l'Ether au mouvement des corps*, eſt de M. l'Abbé *de Molieres*: Le troiſiéme ſur *le jet des bombes*, eſt de M. *de Maupertuis* : le quatriéme ſur *les mouvemens faits dans des milieux qui ſe meuvent*, eſt de M. *Bouguer*. Ces 4 articles ſe liſent dans l'Hiſtoire & dans les Memoires. Le cinquiéme entierement renvoyé à ceux-ci, eſt *la Deſcription d'une Machine* de M. *d'Onzembray*, pour *meſurer ſur mer l'angle de la ligne du vent & de la quille du Vaiſſeau ; comme auſſi l'angle du méridien de la Bouſſole avec la quille, & l'angle du méridien de la bouſſole avec la ligne du vent.* Nous donnerons une idée du premier & du troiſiéme.

I. On remarque dans les toîts de preſque tous les bâtimens ordinai-

res

tes un défaut qui consiste en ce que la charge fait toûjours plier la *panne* ou piéce de bois, placée, lorsqu'elle est seule, à peu-près sous le milieu de la longueur des chevrons, pour les soûtenir; & que le fléchissement de cette panne occasionne necessairement celui du faîte. On remedieroit en quelque sorte au flechissement de ces pannes, en les faisant d'un plus grand *équarrissage*, ou en diminuant la grandeur des *travées*. Mais outre que les pannes d'un si grand équarrissage deviendroient très-cheres; quelque grosses qu'elles soient, elles cederont enfin à leur propre poids & à la charge qu'elles portent, sur-tout si elles sont vertes, comme on les employe d'ordinaire dans les campagnes.

C'est pour corriger ce défaut des toits, que M. *Couplet* en a imaginé une nouvelle construction, au moyen de laquelle, sans diminuer les travées & sans grossir les pannes, ausquelles on pourroit substi-

tuer les moindres brins c
qui ſont à bon marché ;
ſerviroient uniquement à
nir la forme du toit ſans en
aucune charge , dont ils
roient en même tems les
les. Cette nouvelle conſtru
reduit à faire les combles
ſarde, où la panne de *briſ*
point chargée par ſon
ainſi qu'elle l'a été juſqu'à
Pour cela M. Couplet
de faire aſſembler les chev
leurs bouts , deux à deu
nons & mortoiſes en f
charniere , ou bien à mi -
de les cheviller à l'endro
panne de *briſis* devroit ê
rellement ; & d'arrêter à l'
re chacun des autres bou
chevrons , l'un brandi ſur
& l'autre attaché dans ſon
ſabliere ou platte-forme q
deſtinée. En quoi il n'y a
difficulté , que celle de
pour la panne de *briſis* la
l'équilibre du toit entier

rencontrer, ſans aucune détermination à charger cette panne, laquelle, en ce cas, pourra être auſſi foible que l'on ſouhaitera, puiſqu'à la rigueur on pourroit totalement la ſupprimer.

C'eſt à cette recherche, que M. Couplet employe preſque tout ſon Memoire, où il met en œuvre toutes les operations, toutes les conſtructions géométriques neceſſaires pour une pareille découverte. Nous y renvoyons le Lecteur ainſi qu'à l'extrait détaillé qu'on en trouve dans la partie hiſtorique de ce Volume.

III. Si M. *Couplet* vient d'employer ingénieuſement la Géométrie Méchanique pour perfectionner l'art de conſtruire les toits ou combles des bâtimens & pour les rendre plus durables : M. *de Maupertuis*, d'un autre côté, ne ſe rend pas moins ingénieux dans le même genre, pour faciliter l'art de les détruire & de les abîmer à coups de bombes. C'eſt ce qu'il appelle *Bal-*

liſtique Arithmétique ; ſur laquelle on a déja un grand nombre de Traitez. Le ſien a cela de ſingulier, qu'il contient en deux petites pages tout ce que renferment les plus gros volumes ſur cette matiere, & le contient d'une maniere plus directe & plus commode pour l'execution, que ne l'offrent les conſtructions géométriques fondées ſur les proprietez du cercle & de la parabole. Pour bien comprendre la méthode de l'Académicien déduite en ſi peu de mots dans ſon Mémoire, il faut lire l'article qu'en a fait M. de Fontenelle dans la partie hiſtorique. Il ſe plaint d'être obligé [dit-il] *de retrancher à ce Memoire une partie de ſon mérite*, c'eſt-à-dire, *l'extrême brieveté* pour le mettre à la portée de toutes ſortes de Géométres. Ce que donne là-deſſus l'Hiſtorien remplit quatre bonnes pages; auſquelles nous renvoyons.

Il termine les articles de Méchanique par l'Extrait d'un Livre de M. *Pitot*, intitulé : *la Théorie de la*

manœuvre des Vaiſſeaux reduite en pratique, ou les principes & les regles pour naviguer le plus avantageuſement qu'il eſt poſſible.

Les *Machines* ou *Inventions* approuvées par l'Académie en 1731. ſont 1°. Un projet de M. *Gallon*, pour lancer les Vaiſſeaux à la mer avec moins d'inconveniens & plus de facilité, que par la pratique ordinaire. 2°. Une Machine de M. *du Buiſſon*, Ingénieur, pour empêcher que les monnoyeurs, en mettant les pieces ſur les quarrez du balancier pour y être marquées, ne courent le riſque d'avoir les doigts écraſés. 3°. Une Machine de M. Jean-Baptiſte *le Brun*, éxécutée à Séve, & au moyen de laquelle l'eau fournie par une chûte ſoit naturelle, ſoit artificielle, s'éleve d'elle-même & ſans aucun moteur, à une hauteur conſiderable. 4°. Un Inſtrument preſenté par M. *Méan*, où il a réuni les uſages de pluſieurs Inſtrumens déja connus, du quartier de reduction, du Cadran So-

laire horizontal, du vertical méridional, & qui ſert pour trouver la méridienne & la déclinaiſon de l'aiguille. 5°. Deux Chaiſes roulantes du ſieur *Maillard*, Maître Menuiſier pour les Caroſſes du Roi, un peu differentes de conſtruction, & leſquelles un homme aſſis dedans ou derriere fait mouvoir en tournant deux manivelles, qui font joüer le rouage, avancer & reculer avec la même facilité, & tourner fort vîte.

La partie hiſtorique de ce Volume eſt terminée par les éloges de MM. *Geoffroy*, *Ruyſch*, & le Préſident *de Maiſons*; & l'on trouve à la fin des Memoires l'*Obſervation* de M. *Chicoyneau* le pere [aujourd'hui premier Medecin du Roi] *touchant un abſcés interieur de la poitrine, accompagné des ſymptomes de la phthiſie, & d'un déplacement notable de l'épine du dos & des épaules; le tout terminé heureuſement par l'évacuation naturelle de l'abſcés par le fondement.* Cette obſervation a été envoyée à l'Académie par la Socie-

té Royale des Sciences de Montpellier, pour entretenir l'union intime qui doit être entr'elles, comme ne faisant qu'un seul corps.

THESAURUS NUMMORUM Sueo-Gothicorum studio indefesso Eliæ Brenneri quinquaginta annorum spatio collectus, secundùm seriem temporum dispositus, atque è tenebris cum Commentario in apricum prolatus.

C'est-à-dire : *Trésor des Médailles Suedoises-Gotiques, recueillies par Henri* Brenner, *avec des explications.* A Stockolm, chez Jean-Laurent *Horrn*; & se trouve à Paris, chez *le Breton*, Quai des Augustins, à la Fortune. 1731. *in*-4°. pp. 270.

MONSIEUR Brenner assure qu'il est le premier qui se soit attaché à former une suite, tant des Monnoyes que des Médailles Suedoises. Ayant lui-même gravé celles qu'il avoit dans son

Cabinet, & celles qu'il avoit vûës dans les Cabinets de quelques Curieux, & y ayant joint quelques explications, il en composa un Ouvrage divisé en deux Livres. Mais ayant ensuite recouvré plusieurs Monnoyes & plusieurs Médailles, tant anciennes que modernes; il augmenta considerablement son Ouvrage, soit par rapport au nombre des Médailles, soit par rapport aux explications. Mais la mort l'empêcha d'exécuter entierement son dessein, il pria en mourant M. Keder son ami de mettre la derniere main à son Livre & de le donner au public. Les monnoyes & les Médailles y sont rangées suivant l'ordre Chronologique. La plûpart ont été gravées par M. Brenner lui-même, & M. Keder a pris soin de faire graver les autres: les explications qui accompagnent les Monnoyes & les Médailles sont ordinairement très-courtes; le tout est disposé suivant l'ordre Chronologique.

Il n'y a dans ce Recueil que trois pieces de monnoye qui ayent précedé l'établissement du Christianisme dans la Suede. Elles sont très-minces & marquées seulement d'un côté. Au milieu de la premiere il y a un *V* en caractere Runique. Cette Lettre est suivant notre Auteur, la premiere du nom d'Olaus que les anciens prononçoient *Ulf* ou *Ulaf.* aux deux côtez & au-dessous de ce caractere Runique, il y a des portions de couronne surmontées de perles, d'où notre Auteur conclut, que les trois couronnes faisoient les armes & le symbole de la Suede, avant l'établissement du Christianisme. La seconde represente un visage ou plûtôt quelques traits d'un visage grossierement formé, la tête est ornée d'une couronne surmontée de perles. La lettre *V* se trouve encore marquée en caractere Runique dans la troisiéme Médaille, où il y a un visage qui n'est pas mieux marqué que dans la seconde.

Toutes les monnoyes suivantes portent des marques du Christianisme, les premieres sont de Biorne qui regnoit au commencement du neuviéme siécle. Il y en a de cette classe qui ne sont frappées que d'un côté, d'autres qui ont un revers. Sur l'une on voit un *B* Runique, sur d'autres on voit plusieurs *B* en caracteres ordinaires; & sur une autre le mot *borno* en forme de monogramme. Notre Auteur ne dit point ce que signifient les triangles qu'on voit sur quelques monnoyes de Biorne. On voit sur une de ces monnoyes le portail d'une Eglise. Une seule monnoye de Sivard est marquée de la lettre Runique *S* entre une croix mal formée & une étoile. On voit encore des caracteres Runiques sur les monnoyes d'Olaus, surnommé Skotkonung. Ce Prince porte une couronne avec des rayons à l'extrémité de chacun desquels il y a une perle; à l'extrémité de son Sceptre il y a trois per-

les. Anund, au lieu de couronne, porte un bonnet orné de perles & un Sceptre comme celui d'Olaus. Dans une des monnoyes de ce Prince, la premiere lettre de ſon nom eſt au milieu de trois couronnes ornées de fleurons, au revers eſt un Lion couronné; ce ſont les armes de Gothie. Le nom du Roi Eric qui commença à regner en 1150. eſt écrit en caractere gotique, *Hericus*. M. Brenner obſerve là-deſſus que ç'a été long-tems l'uſage non ſeulement dans le fond du Nord, mais encore en differentes autres parties de l'Europe de mettre un *H* aſpirée au commencement des noms propres; le nom de Louis le Débonaire, eſt ainſi écrit avec un *H* au commencement ſur pluſieurs de ſes monnoyes.

Le nom de Cnut ou Canut écrit par un *K* dans les monnoyes de Canut qui regnoit en 1168. donne lieu à M. Brenner de faire une autre Obſervation Philologique. Il prétend que les Peuples du Nord qui

avoient des caracteres particuliers avant l'introduction du Christianisme, n'ayant point trouvé dans les caracteres majuscules Runiques de lettres qui répondît au *C* des Latins, se sont servi dans les monnoyes & dans les Diplomes de la lettre *K*, sur-tout pour écrire les noms propres qui étoient gotiques dans leur origine; & qu'ils ont écrit par cette raison *Kanutus* & *Karolus*, même après qu'ils eurent quitté leurs caracteres Runiques, pour prendre ceux des Romains. Au lieu que les Anglois qui ont pris leurs caracteres des Romains, de qui ils tiennent l'usage des lettres, ont toûjours écrit le nom de *Kanut* par un *C*. Nous laissons à nos Antiquaires François à examiner cette conjecture, & à voir, en cas qu'elle leur parût bien fondée quelle consequence ils en pourroient tirer par rapport à la France, où l'on a écrit le nom de *Charles* par un *K*, même sous la seconde Race de nos Rois.

On a souvent parlé, tant en Suede que dans les autres Pays, du revers d'une monnoye de la Reine Marguerite qui regnoit en 1395. Un ancien Historien de Suede dit de cette monnoye : *in perpetuum ludibrium & opprobrium regni monetam quamdam instituit (Margareta) turpitudinis sexus sui insignia referentem.* Mais notre Auteur soûtient que ce qu'on a voulu faire regarder comme une figure indécente, n'est que la lettre *O*, formée de la maniere dont on formoit en ce tems-là cette lettre majuscule en Dannemarc & en Norvege, & que c'étoit la premiere lettre du nom de la Ville où cette monnoye a été frappée. Toutes les railleries qu'on a faites sur cette monnoye paroissent à M. Brenner d'autant plus mal placées, que Marguerite Reine de Suede avoit de grandes qualitez, & qu'il n'y a point d'apparence qu'elle eût voulu faire une insulte à toute la nation Suedoise qui lui avoit déféré la Couronne ;

au préjudice d'autres Princes qui y prétendoient.

Les pieces de monnoye de Suede avoient toutes été fort petites jusqu'au commencement du seiziéme siécle. On commença à en frapper d'une grandeur beaucoup plus considerable sous Stenon le jeune. Notre Auteur en rapporte une de l'année 1512. sur laquelle Stenon n'est pas representé, mais S. Eric armé, avec un manteau par dessus ses armes, tenant d'une main une épée nue, de l'autre un globe surmonté d'une croix, avec la Couronne en tête, & le nimbe dont on ornoit ordinairement la tête des Saints ; sous Gustave I. il y eut des monnoyes quarrées & en losange. Suivant notre Auteur les premieres médailles qui n'étoient point destinées à servir de monnoye, ont été frappées sous Gustave premier ; cependant dans l'inscription de la premiere qu'il presente il est marqué que c'est une monnoye de Stokolm. Mais il en rap-

porte d'Eric XI. qui ont été frappées pour un évenement particulier. Au revers d'une de ces médailles qui est de l'année 1568. on voit le nom de Dieu *Jehova* écrit en caracteres hébraïques au-dessus d'une nuë ; de cette nuë sort un Sceptre qui descend sur la terre , & qu'une femme regarde comme s'il lui devoit être remis. Dans l'enfoncement on voit la mer & un vaisseau , avec la légende *dat cui vult.* Cette Médaille fut frappée , suivant notre Auteur, à l'occasion du mariage d'Eric avec Catherine fille de basse extraction, dont il avoit déja eu un enfant mâle qu'il vouloit faire reconnoître pour son successeur , afin d'éviter par là les troubles que ses freres causoient dans la Suede.

Ceux qui aiment à s'instruire de l'Histoire par les Médailles, verront avec plaisir dans le Livre - même. Les Médailles frappées en Suede au sujet des principaux évenemens du regne du grand Gustave. Celles de

la Reine Chriſtine ſont auſſi en grand nombre, il y en a de Suede & de Rome. Au revers d'une de ces Médailles de Chriſtine on a repreſenté trois Muſes avec ces paroles *dulces ante omnia*, pour marquer l'eſtime que cette Princeſſe faiſoit des Sciences & des Sçavans. On en voit une ſur la paix concluë à Oſnabrug entre l'Empire & la Suede; ou la paix & la juſtice qui foulent aux pieds la guerre & la diſcorde, ſoûtiennent un globe qui repreſente le monde; au-deſſus deux génies tournent un rouleau de papier où ſont écrits ces mots *candide & conſtanter*, & au-deſſus le nom de Dieu en caracteres hébraïques: la deviſe contient un vœu pour que la paix ſoit durable, & pour que Thémis gouverne l'Univers. Pluſieurs de ces Médailles frappées en Suede paroîtront être un peu chargées & les deviſes trop longues. Celles qui ont été frappées à Rome depuis que la Reine Chriſtine s'y fut retirée, ſont beaucoup plus ſimples.

Notre Auteur n'a rapporté que ſix Médailles du regne de Charles XII. Au revers d'une de ces Médailles on voit Hercule avec la peau de lion & la maſſuë entre deux colonnes, *non hæc ultima meta laborum*, & dans l'éxergne *XII. labores Herculei*. Douze expeditions de Charles XII. marquées ſur ce revers ſont les douze travaux de l'Hercule Suedois. Les Médailles des Rois de Suede des deux derniers ſiécles que M. Brenner a fait entrer dans ſon Recueil ne l'ont pas empêché de ſuivre la méthode à laquelle il s'étoit attaché par rapport aux regnes précedens, c'eſt-à-dire de faire connoître les monnoyes qui ont eu cours ſous chaque regne, & d'en marquer la valeur.

Dans le petit Traité qui termine ce Volume, l'Auteur parle des Cabinets des Médailles de Suede. Le premier eſt celui du Roi. Il avoit été conſidérablement augmenté ſous le regne du grand Guſtave.

Mais les liberalitez qu'en fit la Reine Christine de plusieurs morceaux rares & curieux, diminuerent considerablement ce Trésor. Quand elle abdiqua la Couronne, ce Cabinet fut dépouillé de ce qu'il avoit de plus précieux. Les guerres qui suivirent le regne de Christine, ne furent point un tems propre à reparer cette perte. Ce ne fut que sur la fin du regne de Charles XI. que ce Cabinet des Médailles de la Couronne de Suede se retablit. Ce Prince qui aimoit les Lettres & sur-tout les Médailles, forma une espece d'Académie en 1696. de personnes qui s'appliquoient à cette Science; il leur confia le soin de son Cabinet de Médailles, & il assista souvent à leurs Conférences.

M. Brenner étoit du nombre de ces Académiciens. Plusieurs Seigneurs Suedois & des Particuliers ont aussi formé des Cabinets de Médailles de la Gréce, de Rome, de la Suede, & des autres Etats de l'Europe. M. Brenner

avoit auſſi un Cabinet de Médailles dont il a ſoin de faire une mention honorable. Il a ſoin auſſi d'avertir qu'il conſervoit dans ce Cabinet outre les Médailles pluſieurs curioſitez de la nature & de l'art, & qu'il a des Médailles de 1699. & de 1700. ſur leſquelles il eſt repreſenté d'un côté avec la Dame ſon Epouſe. Le revers eſt un laurier avec cette deviſe, *creſcit cultura.* Il fait auſſi mention du Cabinet de M. Keder qui a pris le ſoin de l'Edition de cet Ouvrage, l'un des Membres de l'Académie établie en Suede, pour la recherche des Antiquitez du Pays. M. Keder eſt Auteur de pluſieurs Diſſertations ſur d'anciennes Médailles inſerées dans les Journaux & dans les Nouvelles Litteraires du Nord, & de trois Volumes *in*-4°. imprimés à Leipſic, dont deux regardent les Médailles en Langue Runique, l'autre des Médailles de trois Rois de Suede, & de Suenon Roi de Dannemarc, qui furent trouvées en Suede au

commencement de ce siécle.

Les Suedois qui ont écrit sur les Médailles, dont l'Auteur parle dans un article de cet Appendice, ne sont pas en grand nombre, quoiqu'on ait fort aimé les Médailles en ce Pays-là. MM. Keder & Brenner sont ceux qui ont le plus travaillé sur cette matiere.

Dans le dernier article l'Auteur parle des Médailles qui étoient cachées depuis long-tems, & qu'on a découvert en Suede depuis 1599. entre ces Médailles découvertes en differens endroits, il y en a d'Empereurs Romains, de Rois d'Angleterre & de Dannemarc, sur-tout de Rois de Suede, & des Médailles Runiques.



HISTOIRE DES REVOLUTIONS d'Espagne, depuis la destruction de l'Empire des Goths jusqu'à l'entiere & parfaite réunion des Royaumes de Castille & d'Arragon en une seule Monarchie. Par le Pere Joseph d'Orléans de la Compagnie de Jesus, & publié par les Peres Rouillé & Brumoy. 1734. A Paris, chez *Rollin* fils, Quay des Augustins, à S. Athanase. Trois Vol. *in*-4°. Tom. I. pp. 579. Tom. II. pp. 644. Tom. III. pp. 655.

LE Libraire, dans un Avertissement qu'il a mis à la tête de cet Ouvrage, s'est cru obligé de prévenir le Lecteur sur le préjugé ordinaire qui tend à faire regarder comme suspects les Ouvrages Posthumes. Il avoüe que la défiance du Lecteur n'est pour l'ordinaire que trop bien fondée. » Souvent ce » ne sont, *dit-il*, que des avortons » informes de la vieillesse avancée

» ou de l'extrême jeunesse d'un
» Auteur de réputation.... Tan-
» tôt ce ne sont que des Essais que
» la chaleur de la composition lui
» fait d'abord aimer, & que la re-
» flexion lui fait ensuite désavoüer
» pour toûjours; tantôt ce sont des
» Ecrits ébauchés, qui doivent
» leur naissance à des liaisons d'a-
» mitié ou d'interêt suivant le chan-
» gement des Conjonctures ; &
» qu'un changement plus raison-
» nable renferme dans l'obscurité
» du Cabinet. Quelquefois ce sont
» des folies sçavantes, enfantées
» par l'imagination, soûtenuës par
» l'entêtement, propres à exciter
» la curiosité avant que d'être con-
» nuës, & capables de faire tort à
» la réputation des Auteurs morts,
» quand on vient à les dévoiler.
» Enfin ce sont souvent des Oeu-
» vres incertaines dont les vérita-
» bles Auteurs ne veulent pas être
» connus, procedé lâche & tout-à-
» fait contraire à la bonne foi, qui
» n'est pas moins duë au Public,

» qu'aux particuliers.

On peut assurer que l'Histoire des Révolutions d'Espagne n'est pas de ce caractere; plusieurs personnes sçavent que le Pere d'Orléans avoit entrepris & réellement fort avancé cet Ouvrage ; d'ailleurs il est aisé d'y reconnoître l'Historien des Revolutions d'Angleterre , il vouloit le pousser jusqu'à la mort de Ferdinand le Catholique inclusivement. La mort l'ayant prévenu avant qu'il eût rempli son dessein , le Pere Roüillé a cru devoir répondre aux desirs de ceux qui ne vouloient pas perdre le fruit des veilles d'un Historien si solide & si brillant , *en y corrigeant cependant les négligences d'Histoire & de stile qui échappent aux meilleurs Ecrivains dans un premier pas.* Il y a même ajoûté sur la foi des plus célébres Auteurs Espagnols grand nombre de faits , & de circonstances Historiques , dont l'omission auroit été reparée par l'Auteur-même , s'il eût vécu plus long-tems.

Le Libraire nous apprend encore que tout ce qui est renfermé dans le premier Volume & dans le second, jusqu'à la page 449 est incontestablement du Pere d'Orléans, que la suite du second Volume jusqu'à la page 225 du troisiéme, est du feu Pere Arthuys dont la plume commençoit à se faire connoître dans la Republique des Lettres, lorsqu'il fut arrêté au commencement de sa carriere. Enfin que le reste du troisiéme Tome est dû aux soins du Pere Brumoy.

On s'est, dit-on, contenté de suivre le Pere d'Orléans avec tout le soin possible sans prétendre être son imitateur, & supposé qu'on ne soit point mécontent de ses Continuateurs on nous promet qu'ils se rendront aux instances de plusieurs personnes considérables, qui après avoir lû cet Ouvrage en Manuscrit, ont souhaité qu'ils donnassent l'Histoire des regnes posterieurs à la réunion des Couronnes d'Espagne jusqu'à nos jours. Dès que

que l'exécution de ce dessein ne dépendra que du suffrage du Public en faveur de ce qu'on lui presente aujourd'hui, il y a lieu de croire qu'on ne sera pas long-tems sans voir paroître le reste de cet Ouvrage.

Les deux Continuations comprennent celle de toutes les Révolutions, qui est sans contredit la plusinteressante, c'est-à-dire, la réunion de la Castille & de l'Arragon; & on nous assure qu'on en a recherché avec la derniere exactitude les principes les plus reculés & les intrigues les plus cachées. Et on a fini par la conquête de Grenade qui fut l'évenement le plus brillant du regne de Ferdinand & d'Isabelle.

Le premier Volume est partagé en trois Livres. Après avoir donné une idée générale de la Monarchie d'Espagne, l'Auteur commence le premier Livre à la ruine de l'Empire Goth, sous le regne de Rodéric; il décrit l'irruption

des Maures en Eſpagne que le Comte Julien y avoit attirés, pour venger l'outrage fait à ſa fille par Rodéric. Ce Roi périt malheureuſement dans cette guerre avec preſque toute la famille Royale; Pélage qui en étoit iſſu eut le bonheur d'échapper à la fureur des Mahométans, & de ſe faire un petit Etat dans les montagnes d'Aſturie.

Le reſte de l'Eſpagne ſe ſoûmit avec d'autant moins de peine aux Maures, que ces Infidéles ne forcerent perſonne à changer de Religion. Dès lors, c'eſt-à-dire, environ l'an 715. les Chrétiens Eſpagnols forcés d'obéir à la domination Sarazine furent appellés *Muſarabes*, du nom de *Muza* leur vainqueur, & de celui d'Arabes qu'on donnoit alors aux Mahométans Africains pour marquer leur origine.

Ils eſſayerent cependant de forcer Pélage dans ſa retraite; mais ayant été repouſſés avec perte, ils lui donnerent la paix à des condi-

tions tolérables, & qui peu à peu le mirent en état d'être le restaurateur de la Monarchie Espagnole.

Les differens Gouverneurs qui commanderent en Espagne au nom du Miramolin qui faisoit sa residence à Damas & qui étoit le Chef de la Nation Sarazine, parurent d'abord gouverner l'Espagne avec beaucoup d'équité; mais ils ne furent pas long-tems sans abuser de leur puissance; Pélage lui-même en ressentit de funestes effets; il resolut donc de profiter de la disposition des Espagnols qui gémissoient sous le joug des Infidéles, pour les engager à le secouer. Il rassembla un nombre considerable de gens qui pensoient comme lui, & reçut d'eux le titre de Roi des Asturies. Avec leur secours, il gagna une bataille considerable contre les Sarazins qui au premier bruit de sa revolte étoient venus pour le forcer dans ses montagnes.

Il fut d'autant plus facile à Pélage de profiter de cette victoire que les

Sarazins s'étoient attachés à la conquête de la Gaule Gothique.

Mais ils échoüerent dans un projet si hardi. Pélage mourut tranquille au milieu de son petit Royaume, il le laissa à Fafila son fils. Celui-ci ayant été tué à la chasse par un Ours, Ermisinde sa sœur devint héritiere de ses Etats, & Alphonse surnommé depuis le Catholique, qu'elle avoit épousé les posseda du chef de sa femme. Ce Prince étendit de tous côtez les limites de son Etat, & conquit un grand nombre de bonnes places sur les Infidéles dans la Galice, dans le Portugal, dans la Biscaye, dans la Navarre, dans le Royaume de Léon, & en divers endroits de la Castille.

Les divisions qui regnoient toûjours entre les Sarazins dont les principaux Capitaines avoient érigé chacun leur gouvernement particulier en autant de Principautez séparées, donnerent le moyen à Alphonse le Chaste, petit fils d'Alphonse le Catholique, d'étendre

ses conquêtes sur les Infidéles, qui se trouvoient d'ailleurs affoiblis par les victoires de Charlemagne & de Louis le Débonnaire qui leur avoient enlevé la Navarre, la Catalogne, & une partie de l'Arragon.

» Alphonse termina son regne & » sa vie l'an 845, âgé de plus de » 80 ans, avec la consolation de » laisser à ses Sujets un bon Roi » qui étoit Ramire, qu'il avoit fait » désigner de son vivant pour être » son Successeur, & à toute l'Es» pagne Chrétienne le secours d'un » grand Apôtre, qui s'étoit décla» ré sous son regne par beaucoup » de signes sensibles, Protecteur » de ce Pays. Je n'examine point » ici, continue l'Auteur, si Saint » Jacques vint jamais en Espagne; » & si le Sépulchre de marbre trou» vé à Compostelle dans ce tems» là par l'indice de certains flam» beaux, dont ce lieu parut aux » Saints Evêques être éclairé durant » la nuit, est en effet celui de cet

visions & les troubles domestiques qui s'élevoient dans chacun de ses Etats, le peu de détail que l'Histoire nous a conservé de tous ces évenemens, tant de faits dont quelques-uns-même ont une liaison necessaire avec l'Histoire de France, rendent la narration si coupée & si pressée, qu'il n'est pas possible d'en donner un extrait, ni en même tems de s'empêcher de rendre justice à la netteté, à l'ordre, & même à l'agrément avec lequel l'Historien développe toutes les matieres.

Cependant il ne tint qu'à Sanche le Grand de réunir tous ces petits Etats dans une seule Monarchie; la Castille lui vint par droit de succession; le Roi de Léon n'avoit qu'une fille qu'il auroit pû faire épouser à son fils, on croyoit même qu'il auroit pris d'autant plus volontiers ce parti, que fier de ses conquêtes, il s'étoit donné le titre d'Empereur; mais la tendresse pour son second fils Ferdinand

l'emporta ; il le maria avec cette Princesse, & par ce mariage Ferdinand devint Roi de Léon, & Sanche y joignit encore le Royaume de Castille. Il donna l'Arragon à Ramire son fils naturel, par des considerations qu'on verra avec plaisir dans l'Ouvrage-même ; il disposa encore du petit Pays de Sobrarbe, & de Ripargoce en faveur de Don Gonzalve son troisiéme fils, & Don Garcie l'aîné n'eut pour lui que la Navarre. Tel fut le commencement des Royaumes de Castille & d'Arragon.

C'est par cet évenement & par la mort de Sanche que finit le premier Livre. On voit dans le second quel étoit l'état de l'Espagne Chrétienne après la mort de ce Prince arrivée en 1035. elle se trouva divisée en six Etats très bornés, & qui tous ensemble comprenoient à peine la cinquiéme partie des Provinces Espagnoles ; sçavoir les Royaumes de Léon, de Navarre, de Castille, d'Arragon, de Sobrar-

be & le Comté de Barcelonne ; le reste de l'Espagne appartenoit aux Maures ; mais si l'ambition des Princes Chrétiens ne leur eût pas fait prendre le change, il leur auroit été facile d'anéantir les Infidéles, & de les dépouiller de toutes leurs conquêtes, sur-tout depuis la réunion du Royaume de Léon & de Castille en la personne de Ferdinand ; mais ce Prince par une délicatesse de conscience, conforme aux principes reçus dans ce tems-là, ayant partagé sa Couronne entre trois fils, & deux filles qu'il avoit, ses héritiers furent continuellement en guerre les uns contre les autres. Ce fut dans ces guerres qu'éclata la valeur du fameux Dom Rodrigue-Dias de Biver. Il faut voir avec quelle sagacité l'Auteur démêle ce qu'il y a de vrai dans les traits Romanesques dont on a rempli la Vie de ce Héros. Alphonse Successeur de Sanche lui confia le comandement de l'armée qui devoit faire le Siége de

Tolède ; on voit ici l'Histoire de ce Siége auquel toute l'Espagne Chrétienne , & même quelques Seigneurs François , dont l'un fut même le Fondateur de la Monarchie Portugaise , prirent part. Cette importante conquête donna occasion à Alphonse de prendre le titre d'Empereur des Espagnes comme avoit fait son pere. Alphonse VII. Roi de Castille le prit ensuite; mais il a été le dernier Roi d'Espagne qui se soit attribué ce nom.

Comme ce fut dans ce tems - là que le fameux Godefroy de Bouillon partit pour la conquête de la Terre Sainte , plusieurs Seigneurs , & même quelques Evêques François qui n'avoient pû le suivre dans cette Croisade , vinrent offrir leurs services à Alphonse qui se preparoit à enlever Saragoce aux Infidéles. Cette Ville fut en effet prise après huit mois de Siége. On prétend que le Roi y établit dès lors ce Magistrat célébre appel-

lé *le Justice* d'Arragon, dont l'institution aussi-bien que les fonctions ont exercé la plume des Critiques. Ce Prince fut tué dans une célébre bataille qu'il perdit contre les Maures, sur lesquels il venoit d'enlever Lerida. N'ayant point d'enfans il institua par un Testament solemnel les Templiers & les Chevaliers de Saint Jean de Jerusalem héritiers de tous ses Etats.

Mais ce Testament bizarre n'eut point de lieu. Les Etats de Navarre assemblés à Pampelune, déclarerent Roi de Navarre Dom Garcie fils du Prince Ramire & d'une des filles du Cid, petit-fils du Roi Dom Sanche. Et les Etats d'Arragon qui se tinrent à Monçon élurent Ramire frere des deux derniers Rois d'Arragon, qui depuis la mort de son dernier frere se donnoit le titre de *Prêtre-Roi*; il avoit été Religieux à S. Pons, & longtems Abbé de Sahagun, ensuite Evêque de Burgos, & quelque tems apès de Pampelune, enfin de

Roda & de Balboſtro. On l'obligea, après quarante ans de profeſſion religieuſe, à ſe marier. Ce fut le Pape Innocent II. qui lui en donna la diſpenſe. Ce que Ramire fit de mieux dans ſon regne, ce fut de s'être laſſé de regner. Se voyant mépriſable à ſes Sujets, il voulut leur devenir redoutable, & fit couper la tête à quinze des plus grands Seigneurs du Pays. Mais comme cette cruauté n'étoit que foibleſſe, il n'en fut que plus odieux, & n'en fut pas moins mépriſé. C'eſt ce qui l'obligea de marier la ſeule fille qu'il eut à Raimond-Bérenger Comte de Barcelonne, & le fils qu'il eut de cette Princeſſe porta le titre de Roi d'Arragon. Après cette diſpoſition Ramire ſe retira au Monaſtere d'Hueſca, où il finit ſes jours.

C'eſt en cette même année que le Comte Alphonſe ſe fit déclarer Roi de Portugal, titre qu'il mérita par ſes vertus & qu'il ſoûtint par ſon courage, il ſe ſignala ſur-tout à

la bataille d'Obrique qu'il remporta sur les Maures. »Les Ecrivains du
» Païs en racontent des circonstan-
» ces extraordinaires, & encherissent
» sur les Castillans pour le surnatu-
» rel & pour le merveilleux. Ils as-
» surent que J. C. même apparut à
» Alphonse, l'anima au combat, &
» lui prédit la grandeur future de
» sa Race & de sa Nation ; qu'il le
» déclara Roi, & lui dit qu'il avoit
» choisi le Royaume de Portugal
» pour étendre le sien dans le nou-
» veau monde , lui donnant pour
» armes la figure de ses cinq playes.
» C'est ce que d'autres ont pris
» pour les cinq Ecussons qu'on voit
» dans l'Ecu de Portugal , & qui
» selon eux representent les cinq
» Etendarts gagnés sur les Maures
» à la bataille d'Obrique.

Toute l'Histoire d'Espagne est pleine de semblables apparitions. Il ne s'y est guéres donné de bataille où S. Jacques , S. Isidore , Saint George , *&c.* ne soient venus en personne au secours de quelque

Roi d'Eſpagne, ce qui donne lieu à notre Hiſtorien de faire la remarque ſuivante. » Je rapporte, *dit-il*, » ces Viſions, ſans les garantir, & » quand je les garantirois, je vis » dans un ſiécle où la pieuſe crédu- » lité qui regnoit alors, & qui por- » toit la Religion de nos peres » quelquefois au delà de ſon objet, » ne trouve pas dans les eſprits la » même docilité.

Le Roi de Caſtille voulut d'abord diſputer le titre de Roi à Alphonſe ; mais Alexandre III. l'ayant confirmé dans cette qualité en conſideration des conquêtes que ce Prince continuoit à faire ſur les ennemis du nom Chrétien, s'il reſta aux Caſtillans quelque prétention ſur le Royaume de Portugal, comme le témoignent quelques-uns de leurs Hiſtoriens, elles n'eurent aucun effet.

Nous renvoyons à l'Ouvrage-même pour tout ce qui regarde le Voyage de Louis le Jeune Roi de France en Eſpagne, & les motifs

qui en furent le principe; la naissance de l'Ordre des Chevaliers de Calatrava, l'avanture & la punition d'un Imposteur qui osa disputer le Trône à Alphonse II. Roi d'Arragon, & les négotiations & les Traitez faits à l'occasion du mariage de Blanche de Castille avec Louis fils de Philippe-Auguste.

La célébre bataille de Murandal gagnée contre les Maures par Alphonse le Noble, Roi de Castille, avec le secours d'un grand nombre de Croisez François, termine le second Livre; on y trouve encore le recit de la Journée de Muret, où périt Pierre II. Roi d'Arragon; les Espagnols lui donnent le surnom de Catholique, quoiqu'il soit mort portant actuellement les armes en faveur de Raymond Comte de Toulouse, Protecteur des Albigeois qui avoit embrassé ouvertement, dit l'Auteur, sinon le parti de l'Hérésie, au moins celui des Hérétiques.

Le troisiéme & dernier Livre de

ce Volume comprend l'Histoire de Ferdinand troisiéme Roi de Castille, qui porta le surnom de Saint; & celle de Jacques I. Roi d'Arragon, qui mourut en 1271. deux Royaumes conquis, trente batailles où il se trouva en personne, & dont il sortit toûjours victorieux, lui firent mériter le surnom de Conquérant. Les bornes dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer ne nous permettant pas d'étendre davantage cet Extrait. Il ne nous reste plus que de donner ici le portrait d'Alphonse le Sage, (*pag.* 491.) afin que le Lecteur puisse juger par lui-même du stile de notre Historien.

» Alphonse fut surnommé le Sa-
» ge au sens qu'on appelloit de ce
» nom les Sçavans dans l'ancienne
» Gréce; & personne ne l'a mieux
» mérité que lui; mais il ne fut rien
» moins que sage de cette sagesse
» qui convient aux Rois. Non que
» son application à l'étude l'empê-
» châţ d'en avoir aux affaires; ceux

» qui l'ont dit, l'ont mal connu ;
» il avoit l'esprit assez étendu pour
» être grand Philosophe, grand
» Astronome, & grand Roi, s'il
» eut eu autant de cette prudence
» politique qui fait un Monarque
» accompli, qu'il avoit de cette
» pénétration spéculative qui fait
» un grand Philosophe & un Ma-
» thématicien profond. On a dit de
» lui qu'en étudiant le Ciel, il
» avoit perdu la terre. L'un ne fut
» pas la cause de l'autre. Il pensoit
» aux affaires de la terre autant
» qu'aux mouvemens du Ciel ;
» mais il avoit un talent pour pen-
» ser juste quand il étudioit le
» Ciel, qu'il n'avoit pas pour
» prendre des mesures dans les af-
» faires de la terre. Esprit léger,
» capricieux, changeant, fin sans
» prudence, entreprenant sans sui-
» te, pensant beaucoup, & n'ap-
» profondissant rien, se laissant
» éblouir par les apparences ; &
» quoiqu'il agît avec lenteur, tom-
» bant par son inconstance dans

» tous les inconvéniens de la préci-
» pitation. Brave au reste, & ne
» faisant pas mal la guerre, quand
» il l'entreprenoit à propos, ayant
» assez les sentimens d'une person-
» ne de son rang, de la douceur
» dans le fonds du naturel, mais
» aigre & fier par impolitesse, dé-
» faut ordinaire aux esprits spécu-
» latifs, *&c.*

Nous donnerons la suite de cette Histoire dans les Journaux suivans.



DE URINIS TRACTA
duo. Prior, Quæstio Q
betaria : an ullâ Scientiæ N
cæ investigatione, aut e
mento quispiam possit ex
urinarum inspectione, m
rum naturam ad medelam
noscere? Alter de urinis ut
in quo ordinarius & nat
hominis sani urinæ aspe
ejusdemque ab eo mutatæ
stitutio, morbi tempore p
nitur, in causas inquirit
quid singulæ variationes
cent, tàm ex veterum, p
mùm Hippocratis, quàm
tiorum observatione expo
Authore H. J. Rega, in
berrimâ Lovaniensium Un
tate Med. D. PP. Lovanii
pis Martini Van-Over
1733.

C'est-à-dire : *Deux Trai*
Urines, dans le premier d
on examine en général si
seule inspection des urines d

parvenir à connoître la nature des maladies, & le traitement qui leur convient; & dans le second, quelles consequences on peut tirer en particulier des divers changemens qui arrivent aux urines, soit en santé, soit en maladie. Par H. J. Rega, *Docteur & Professeur en Medecine dans l'Université de Louvain.* A Louvain, de l'Imprimerie de Martin *Van-Overbeke.* 1733. vol. *in*-12. premier Traité, pp. 46. second Traité; pp. 132.

M. Réga, Auteur de cet Ouvrage, commence d'abord par déclamer contre la crédulité de ceux qui font porter de leur urine ou de celle de quelque autre à des Charlatans, & qui s'imaginent que tout ce que ces Charlatans disent alors en regardant cette urine, doit passer pour oracle.

Il vient ensuite à la question; sçavoir si par la seule inspection des

urines on peut connoître la nature des maladies, & les remedes qu'il y faut apporter.

L'usage d'examiner les urines, dans les maladies, est très-ancien en Medecine : notre Auteur le fait voir par le témoignage d'Aristophane, par celui d'Hippocrate & de Gallien ; & il prétend que cet usage est bien fondé. Voici ses raisons :

L'urine est la serosité du sang dépouillée de toutes les particules nourricieres qu'elle contenoit dans le sang, & chargée de molécules salines, sulphureuses & terrestres. Cette sérosité avant que de se séparer du sang, y est intimement mêlée, elle y circule avec le chyle, & parcourt les differens vaisseaux que parcourent le sang & le chyle, en sorte que lorsqu'elle vient à s'en séparer, il n'est pas possible qu'elle ne retienne quelque chose de l'un & de l'autre, & que par consequent elle ne doive paroître differente selon la differente constitu-

tion du ſang & du chyle avec leſquels elle étoit auparavant. Il s'enſuit auſſi qu'elle doit varier par rapport à la differente diſpoſition des vaiſſeaux qui ſervent à la filtrer & à la ſéparer. Notre Auteur infére de là, avec beaucoup de raiſon, qu'un Medecin intelligent peut, en examinant l'urine, en tirer de grandes lumieres pour connoître l'état du ſang, & celui où ſe trouvent les organes par leſquelles elle a paſſé, mais que les ſignes qu'on apperçoit à ce ſujet dans l'urine ſoient ſi certains qu'on ne s'y puiſſe jamais tromper, c'eſt ce qu'il n'oſe avancer. Il prétend qu'ils ſont quelquefois très-équivoques & très-fautifs, parce qu'il ne faut qu'une très-légére circonſtance pour les changer. En effet, comme il le remarque, l'urine eſt ſujette à mille varietez par rapport aux perſonnes, aux âges, aux temperamens, aux ſaiſons, à l'air, au ſommeil ou à la veille, à l'exercice ou au repos, aux paſſions de l'ame, à la maniere de vivre, aux

médicamens que l'on prend, & à plusieurs autres circonstances, dont le détail feroit trop long.

Pour porter un jugement certain des urines, il faudroit connoître premierement ce que l'urine de chaque personne peut avoir de particulier, en second lieu les changemens qu'elle peut recevoir par les circonstances que nous venons de détailler. Mais une chose qui fait bien voir le peu de certitude qu'il y a dans les signes des urines, c'est qu'il arrive souvent que ces signes se trouvent les mêmes dans des maladies essentiellement differentes. Notre Auteur cite sur ce sujet, le scorbut & la fievre ardente qui sont assurément bien opposées, & dans lesquelles cependant l'urine paroît absolument de la même rougeur. Il cite les graveleux, les hypochondriaques, ceux qui sont attaqués de vers, les phrénétiques, & il remarque que leurs urines sont également cruës & aqueuses. Il observe outre cela, que dans

dans des maladies mortelles on voit souvent des urines semblables à celles de ceux qui se portent bien, & que dans des maladies qui ne sont nullement dangereuses, on en voit au contraire où se montrent les signes les plus effrayans.

Enfin les hydropiques & les pulmoniques rendent souvent des urines accompagnées des signes les plus salutaires en apparence, & ne laissent pas de périr avec tous ces signes flateurs. Comment donc, après cela, demande notre Auteur, pourra-t-il arriver que sans avoir vû le malade, dont on examine l'urine, on décide au vrai par la seule inspection de cette urine, de quelle maladie il est atteint, quels sont les circonstances de son mal, & quels remedes il y faut opposer ?

Une autre remarque bien importante à faire sur ce sujet, c'est que les urines que l'on rend peu après avoir bû ou mangé, sont fort differentes de celles que l'on rend long-tems après. Celles qui suivent

une abondante boiſſon ſont auſſi fort differentes de celles qui ſe rendent lorſqu'on n'a bû que médiocrement. Les urines que l'on rend auſſi-tôt après avoir bû, & ſur-tout après avoir bû beaucoup d'eau, ſont crûës, abondantes, légéres, aqueuſes. Celles qui viennent après la digeſtion faite, ſont cuites, acres, picquantes, & d'une odeur forte. Celles qui ſuccedent à une longue abſtinence, ſont rouges, mordantes & fétides. Cela poſé, il eſt facile de voir que ſi l'on n'eſt nullement informé de l'état du malade, ni du tems auquel ſon urine eſt ſortie, il eſt impoſſible de porter aucun jugement de cette urine. Car comment deviner, par exemple, ſi la rougeur qu'on y voit vient de la nature-même de la maladie, ou ſeulement du ſéjour que l'urine a fait dans le corps. De plus, l'urine eſt autre au commencement d'une fiévre, autre dans le progrès du mal, autre dans l'état, autre enfin

dans le déclin de la maladie. Comment donc si l'on ne sçait dans quel tems elle aura été renduë, pourra-t-on porter jugement sur ces differences ? Nous passons plusieurs autres reflexions de notre Auteur sur ce sujet, après lesquelles, il fait voir les adresses & les ruses dont se servent tant d'imposteurs pour faire accroire qu'ils connoissent aux urines tout ce qui se passe dans le corps ; c'est par-là que finit le premier Traité.

Le second consiste en soixante-deux Aphorismes sur les urines, à chacun desquels est joint un discours qui les explique : en voici quelques exemples.

Aphorisme II. » Comme il est » constant que l'urine des personnes » saines, doit être la regle sur la- » quelle il faut examiner l'urine » des malades, il s'ensuit que pour » bien juger de l'urine de ces der- » niers, il faut sçavoir à fond quel » est le véritable état de celle des » premiers.

L'Auteur, en expliquant cet Aphoriſme, dit que le Medecin doit employer un œil à regarder l'urine qu'on lui preſente, & l'autre à regarder le malade. Il étend cette reflexion, & fait voir la neceſſité qu'il y a de bien obſerver le précepte qu'il donne.

Aphoriſme IV. » Il y a deux ſor-
» tes d'urines, l'une qui procede
» de la boiſſon, & l'autre qui pro-
» cede du ſang. La premiere eſt
» celle qui ſort preſque auſſi-tôt
» qu'on a pris quelque grand brû-
» vage, une grande quantité d'eau
» par exemple, & qui répond à
» peu-près, à la meſure de la boiſ-
» ſon qu'on a avalée.

Notre Auteur, dans l'explication de cet Aphoriſme, remarque que ſelon les Medecins modernes ces ſortes d'urines s'échappent par des voyes particulieres ſans paſſer dans la maſſe du ſang, que ces voyes particulieres ſont les pores de l'eſtomac, ceux des inteſtins, & ceux de la veſſie, Mais il remarque

en même tems, que cette opinion qu'on attribue aux modernes, a aussi été celle d'Hippocrate, comme on le voit dans le Livre de ce Medecin sur la nature des os; que c'a aussi été le sentiment du fameux Asclepiade qui exerçoit la Medecine à Rome du tems du grand Pompée, ce que M. Réga appuye du témoignage de Gallien, dans le Livre premier des facultez naturelles, Chapitre 3. Ce qui a donné lieu à cette opinion, tant chez les anciens que chez les modernes, c'est qu'il paroît difficile que l'urine dont il s'agit puisse tomber si promptement dans la vessie en passant par les voyes ordinaires; M. Réga n'y trouve pas la même difficulté. Il prétend que si l'on considere bien ce phénoméne, on verra qu'il n'y a rien de surprenant que l'urine en question puisse sortir avec tant de promptitude. Et pour le prouver il a recours au calcul suivant: supposons, dit-il, que le cœur, à chaque fois qu'il se contrac-

te ou se resserre, pousse dans l'artere aorte, deux onces de sang, il s'ensuit que les arteres émulgentes recevront alors 4 scrupules de ce sang. Supposons outre cela 1°. que ces quatre onces de sang fournissent en même tems à chaque rein un scrupule & demi d'urine; 2°. Que dans l'espace d'une demi-heure, le pouls batte mille cinq cens fois, & que le cœur par consequent, fasse dans le même tems, autant de Systoles, c'est-à-dire se resserre ou se referme autant de fois, il s'ensuit qu'en une demi-heure il se séparera du sang, mille cinq cens scrupules, ou ce qui est la même chose, cinq cens dragmes, ce qui monte à soixante & deux onces; or soixante & deux onces sont environ cinq livres, ce qui suffit pour faire comprendre que l'urine qui paroît suivre si promptement l'abondante boisson, peut se passer de voyes particulieres pour sortir avec cette promptitude.

M. Réga joint à cela une obser-

vation qui ne fortifie pas peu sa pensée ; c'est que le pouls de ceux qui viennent de boire largement, soit du vin, soit de la bierre, soit des eaux minérales, est pour l'ordinaire beaucoup plus fréquent.

Quant à l'autre sorte d'urine que notre Auteur appelle l'urine du sang, voici ce qu'il en dit : Aphorisme V. » L'urine du sang, » proprement dite, est celle que » l'on rend plusieurs heures après » avoir bû & mangé. C'est une sé- » rosité qui ayant long-tems circu- » lé avec le sang, s'est filtrée par les » petits tuyaux des reins, comme » par autant de couloirs, d'où elle » est ensuite tombée dans la vessie, » puis dans l'uretre, & s'est enfin » échappée dehors par ce conduit, » en le picotant ou en le surchar- » geant.

Aphorisme VI. » Cette urine du » sang est la portion la plus aqueu- » se de ce qu'il y a de sereux dans » le sang ; cette portion après avoir » servi de véhicule à toute la mas-

» ſe, & s'être dépouillée de ce
» qu'elle y contenoit de particules
» gélatineuſes & nourricieres, à la
» place deſquelles elle ſe charge de
» ce qu'il y a de plus ſalin, de plus
» acre & de plus terreſtre dans le
» ſang, n'eſt plus qu'un ſuc excré-
» menteux, & une lexive inutile.

M. Réga, après ces deux Aphoriſmes, fait diverſes remarques ſur l'urine du ſang, la premiere: que lorſqu'on la diſtille, on voit que la plus grande portion de cette urine, c'eſt l'eau.; en ſorte que ſur une portion de ſubſtance ſolide, il y en a trente d'aqueuſe; la ſeconde, que ſi l'on fait exhaler par l'alembic cette quantité de parties aqueuſes, juſqu'à la diſſipation d'un tiers, & que l'on ramaſſe ce tiers diſtillé, on aura une eau limpide & tranſparente qui ne differera de l'eau ordinaire que par l'odeur déſagréable qu'elle rendra.

La troiſiéme, que cette eau cependant ne ſera ni alcaline, ni acide, ni ſaline, ni ſpiritueuſe.

La troisiéme, Que l'urine dont il s'agit, prend differentes couleurs, à mesure qu'on la fait exhaler. Sçavoir 1°. qu'elle devient d'abord rouge, de paillée qu'elle étoit; puis d'un rouge plus foncé; ensuite noire, ferrugineuse, épaisse, trouble, opaque, pleine d'écume.

La cinquiéme, Que si l'on jette une certaine quantité d'eau commune sur cette urine devenue ainsi ferrugineuse, épaisse, *&c.* On la rendra toute semblable à ce qu'elle étoit auparavant, soit pour la couleur, soit pour l'odeur, soit pour la consistance, en sorte qu'elle ne paroîtra nullement differente d'une urine qu'on viendra de rendre.

M. Réga conclut de-là que puisque l'on restitue ainsi cette urine dans son premier état, il s'ensuit que ce qui fait le liquide de l'urine n'est que de l'eau pure.

Il y a des sels dans l'urine; cela paroît par la saveur de l'urine, & principalement par le sédiment qu'elle laisse après l'évaporation,

Ces ſels tiennent engagés entre leurs pointes, pluſieurs particules de ſouphre, ou ce qui eſt la même choſe, pluſieurs particules d'huile; l'odeur fétide de l'urine en eſt une marque ſenſible; mais ce qui le montre encore mieux, c'eſt que la maſſe que l'urine laiſſe après l'évaporation, ne ſçauroit ſe durcir parfaitement, & que quelque ſeche qu'on la ſuppoſe elle contracte toûjours de l'humidité à l'air, comme font les ſels neutres, dans leſquels ſont mêlés des particules ſulphureuſes; pour ce qui eſt des particules terreſtres contenuës dans l'urine, elles ſe montrent d'elles-mêmes lorſque l'on fait la lexive du ſédiment de l'urine.

Cette Analyſe, comme on voit, ne change rien dans les principes de l'urine, elle ne fait que les dévoiler & rien plus. L'urine n'eſt donc qu'une ſéroſité dans laquelle nagent des ſels, des ſouffres, & de la terre. Voilà, ſelon notre Auteur, quels en ſont les vrais élémens, car

pour les ſubſtances qu'on en tire par le moyen du feu, M. Réga n'y ajoûte pas grande foi : il prétend que ce ſont les produits du feu, & que tout ce qu'on en peut conclure, c'eſt qu'il y a dans l'urine une matiere qui, à force d'être diviſée, tournée & retournée par l'action violente du feu, donne ici, par exemple, un alcali ; là un acide & ainſi du reſte ; en ſorte que ces alcalis, ces acides, *&c.* ſont des enfans de l'art qui n'ont nulle réalité dans l'urine ; d'où s'enſuit que c'eſt une erreur groſſiere de ſe fonder ſur ces principes imaginaires, pour découvrir les proprietez de l'urine, puiſque par la ſimple Analyſe, qui eſt celle où l'on n'employe point la violence du feu, on voit que l'urine, ſoit dans l'eau qui la compoſe, ſoit dans ſon ſédiment, n'eſt ni un acide, ni un alcali.

M. Réga cite ſur ce ſujet, Boërhave qui après avoir examiné avec tout le ſoin poſſible, les principes de l'urine, aſſure n'y avoir jamais

trouvé aucun alcali, ni aucun acide, & conclut de-là qu'il n'y en a par conséquent aucun dans les humeurs du corps, parce que s'il y en avoit, l'urine en contiendroit necessairement.

Nous passons plusieurs autres observations qui nous meneroient trop loin.

M. Réga, dans les autres aphorismes, explique les differens signes des urines. Ces signes se tirent de la quantité, de la qualité, & du contenu des urines; ils se tirent de la couleur, de la consistence, de la pesanteur & de plusieurs autres circonstances.

Nous renvoyons sur tout cela au Livre même; c'est un Ouvrage qui contient en racourci, ce que l'on peut dire de plus sensé & de plus solide touchant cette matiere; les jeunes Medecins en le lisant, pourront s'épargner bien du chemin dans une Science qui est par elle-même très-longue à acquerir.

SUITE DE L'HISTOIRE DES *Empires & des Republiques, depuis le Déluge jusqu'à J. C. où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane, & dans celle de la Gréce le rapport de la Fable avec l'Histoire. Assyriens, Babyloniens, Médes, Tome II. in-*12. pp. 520 y compris une Dissertation sur les Prophetes qui contient 225 pag. 1733. A Paris, chez *Simart*, ruë Saint Jacques, au Dauphin; Jean *Rouan*; *Bullot*, ruë de la Parcheminerie, & Jean *Nully*, Grand'Salle du Palais.

APRE'S avoir rendu compte du troisiéme Volume de cet Ouvrage dans notre Journal du mois d'Aoust précedent, il ne nous reste plus qu'à parler du dernier Volume qui n'en est pas la partie ni

la moins considerable, ni la moins variée.

L'Auteur fait voir d'abord qu'il n'y a que les Livres Saints qui puissent jetter quelques lumieres sur l'Histoire des anciens Empires, nous faire connoître les premieres Peuplades, & la tige des differentes Nations qui se sont répanduës dans toutes les parties de l'Univers. Faute de ce secours les Historiens Prophanes *ont laissé derriere eux un vrai cahos de tems & de matieres qui met un Lecteur curieux de s'instruire à fonds dans un abîme de doutes & de perplexitez, qui se presentent sans cesse à son esprit, même dans le tems où tout est clair.* C'est ce qui a fait que quelques-uns ont commencé l'Histoire d'Asie par les conquêtes de Ninus qu'ils placent près de six siécles depuis le Déluge.

On avoüe néanmoins que les Historiens sont encore partagés sur l'origine de l'Empire des Assyriens & des Babyloniens. Les uns prétendent que Nembrod est le Fon-

dateur de l'un & de l'autre ; les autres donnent celui d'Assyrie à Assur fils de Sem ; & tous se fondent sur le même Texte de l'Ecriture. Après avoir parlé de l'établissement de Nembrod à Babylone, elle ajoûte incontinent ces paroles : *de terra illa egressus est Assur, & ædificavit Niniven*, ce qui signifie, selon les premiers, que Nembrod au sortir de la Chaldée vint dans l'Assyrie, qui est quelquefois nommée Assur. Les autres au contraire croyent que ce mot d'Assur désigne le fils de Sem qui mécontent de Nembrod remonta plus haut vers la source du Tigre, & donna son nom à toute la Contrée : c'est à cette derniere explication que l'Auteur s'attache, comme étant, dit-il, la plus simple & la plus naturelle. Il ajoûte dans une petite Note » que M. l'Abbé de Villefroy, » l'un des plus habiles hommes » que nous ayons pour les Langues, » comme on le verra par la Poly- » glotte du Cantique des Canti-

» ques en huit colonnes, qu'il va
» donner au Public, lui a fait voir
» dans toutes les versions Orienta-
» les, qu'Assur y étoit toûjours au
» nominatif & non à l'accusatif,
» comme l'ont dit M. Rollin &
» plusieurs autres.

Cependant, l'Auteur croit qu'Assur qui ne s'étoit éloigné de Nembrod que parce qu'il ne pouvoit s'accoûtumer à vivre sous un Monarque absolu, ne se fit pas lui-même Chef d'une Monarchie; on ne trouve, dit-il, dans l'Histoire aucune suite des Rois Successeurs d'Assur, ainsi il lui paroît constant que depuis sa mort le gouvernement des Assyriens fut Démocratique, ou Aristocratique, si toutefois il eut une forme reglée.

Ce ne fut, selon lui, que quelques siécles après que l'esprit de domination fit cesser ce gouvernement, & qu'à l'exemple des Rois de Babylone, plusieurs particuliers se rendirent les maîtres des Villes qu'ils habitoient. Tels

étoient ces Rois contre leſquels Abraham ſignala ſon courage. Mais on ne voit point qu'il y en eût dès lors à Ninive ; ce ne fut qu'environ ſept ans après la guerre que ce Patriarche entreprit pour la défenſe de ſon frere, & 543 ans depuis le Déluge, qu'un nouveau Nembrod ſurnommé comme lui Bélus, c'eſt-à-dire, Seigneur ou Puiſſant, s'arrogea l'autorité ſouveraine dans Ninive, & ſur les autres Villes voiſines. Son fils Ninus encore plus ambitieux que lui, marcha contre Babylonne, triompha de ſon Roi nommé Nabonaddus ; & c'eſt à cette époque, où commence le grand Empire des Aſſyriens l'année 628. depuis le Déluge, la 116e de l'âge de Jacob, la 229e avant la ſortie de l'Egypte, & 1720 avant l'Ere Chrétienne.

Comme ce ſentiment eſt contraire à la Chronologie communément reçûë, notre Auteur apporte les raiſons qui l'ont porté à s'en écarter, il reprend enſuite le recit

des conquêtes de Ninus, nous donne l'Histoire de Sémiramis, & choisit ce qu'il y a de vrai parmi les fables qu'on a débitées au sujet de cette Héroïne. Quelques-uns même soûtiennent que les grandes conquêtes qu'on lui attribue, aussi-bien que le déguisement de son sexe, ne conviennent qu'à Atossa fille de Bélochus Successeur de Ninius, qui quelquefois est appellée Sémiramis, comme plusieurs autres Princesses de cet Empire, à qui la flatterie prodiguoit ce nom, dès qu'elles avoient *des talens rares à leur sexe.*

Quoiqu'il en soit, les Rois qui succederent à la premiere Sémiramis épouse de Ninus, étant tombés dans la molesse & dans la nonchalance, l'Empire des Assyriens fut insensiblement démembré par les Princes voisins. Sésostris le plus grand conquerant qu'ait eu l'Egypte, se rendit maître de l'Assyrie sous le regne de Ninus. Il est même compté parmi leurs Rois sous

le nom de Séthos. L'Assyrie ne fut cependant pas long-tems asservie à l'Egypte. Mais cette invasion enhardit plusieurs Nations voisines à secouer le joug des Assyriens ; en sorte qu'au tems de Salomon l'Empire de Ninive étoit borné à l'Orient par la Perse, & par l'Euphrate à l'Occident.

On voit dans le Livre second que la puissance des Assyriens fut encore considerablement diminuée par la grande revolution qui arriva sous Sardanapale. Arbace Gouverneur de Médie, & Béléfis qui l'étoit de Babylone, se revolterent contre ce Prince. Le second érigea son gouvernement en Royaume, à condition cependant, dit l'Auteur, qu'il seroit *feudataire pour certaines choses* de l'Empire d'Assyrie. Mais à l'égard du premier, plusieurs Auteurs, sur la foi de Ctésias extrait par Diodore de Sicile, & de Justin, croyent qu'il prit le titre de Roi des Médes, ils supposent que l'Empire des Assyriens fut

pour lors entierement abſorbé par les Médes & par les Babyloniens, & ils prétendent que dès lors ils formerent deux Monarchies parfaites. Cependant Hérodote dit poſitivement le contraire, & il mérite d'autant plus d'être cru qu'il s'accorde mieux avec l'Ecriture Sainte. Elle fait mention de pluſieurs Rois d'Aſſyrie, tels que Phul, Théglatphalaſſar, Salmanaſſar, Sennacherib, Aſſarahdon, qui vivoient devant, pendant, ou après le regne du nouveau Roi des Médes; nous ſommes donc ſûrs, dit notre Auteur, que l'Empire des Aſſyriens n'a été détruit que long-tems après Sardanapale. Il faut voir dans l'Ouvrage-même les autres preuves dont ce dernier ſentiment eſt appuyé, auſſi bien que la pénitence des Ninivites à la prédication de Jonas, la Captivité des Iſraëlites ſous Théglatphalaſſar. Comme l'Hiſtoire des Juifs a depuis ce tems-là une liaiſon eſſentielle avec celle des Rois d'Aſſyrie, de Baby-

lone & des Médes, *que l'une sera pour ainsi dire enclavée dans l'autre*, & que toutes se prêteront reciproquement de la lumiere; c'est par les Historiens Sacrés, & sur-tout par les Prophetes qu'on éclaircit ici tout ce qu'il y a d'obscur, & souvent-même de contradictoire dans les Historiens Prophanes. L'Histoire des Assyriens finit par la destruction de Ninive qui arriva sous Chinaladan surnommé *Sarac*, qui veut dire le Brigand; cette Ville fut prise par les Babyloniens & par les Médes; la désolation en fut terrible, & ne fut cependant que l'éxécution littérale des ménaces faites à cette Ville pendant plus d'un siécle par les Prophetes Ezechiel & Nahum. On trouve ici leurs Prophéties rapportées tout au long.

» Leur accomplissement mit fin » à l'Empire d'Assyrie qui avoit » duré 1094 depuis les conquêtes » de Ninus, & 1179 depuis le » commencement de Bélus. Le ti-

» tre-même en fut éteint
» Royaume partagé entre les
» Ioniens & les Médes. Cette
» lution arriva l'an du monde
» 144 ans depuis le chang
» qui se fit sous Sardanapale,
» année du regne de Chinal
» la 124[e] depuis la fondati
» Rome, & *626* avant l'Ere
» tienne.

Notre Auteur passe en
l'Histoire des Babyloniens.
brod est le Fondateur de leu
pire. Les Historiens Profane
connoissoient que sous le n
Bélus, mais Josephe qui avoi
tement comparé l'Histoire S
avec les plus sûrs monume
l'Histoire Profane, nous assu
ce Bélus est le même que Ne
qui avoit ces deux noms. Il
gardé comme le premier des
sur quoi on remarque, qu
autorité dominante qu'un homm
roge sur les autres, est une usu
manifeste & la suite de l'hume
lente qui caractérisoit Nembro

déclara Souverain environ cent ans après le Déluge, c'est-à-dire 2248 avant J. C. On ne donne pas ici cette date comme absolument certaine, mais seulement comme très-probable.

Jules Africain nous a conservé les noms & le tems de la durée du regne des Successeurs de Nembrod, qui partagés en deux differentes Dynasties ont regné 528 ans; mais on ne sçait rien de leurs actions. Mais comme il est certain par la suite de l'Histoire que les Royaumes d'Assyrie & de Babylone furent soûmis aux mêmes Souverains, il y a lieu de croire que Ninus s'empara de Babylone après la défaite ou la mort du dernier Roi de cette Ville, 628 ans depuis le Déluge.

Si l'on en croit Ctésias, cette Ville seroit devenue comme la Capitale de l'Empire des Assyriens dès le tems qu'ils en eurent fait la conquête, mais on prouve par Hérodote dont le témoignage est

d'autant plus recevable qu'il avoit vû cette Ville dans sa splendeur, & consulté les anciennes Annales du Pays, que les grands Ouvrages dont Babylone étoit embellie, n'étoient pas de la premiere Sémiramis femme de Ninus, mais de quelque autre Reine d'Assyrie qui lui étoit posterieure & qui avoit porté le même nom. Les prodiges d'architecture qu'on admiroit à Babylone & dont on trouve ici une longue & curieuse description, peuvent se reduire, selon l'Auteur, à cinq principaux, 1°. Les murailles de la Ville, 2°. Le Temple de Bélus, 3°. Le Palais du Roi avec ses Jardins suspendus, 4°. Les Digues & les Quais de l'Euphrate qui la traversoit, 5°. Le Lac & les Canaux faits de main d'homme pour la décharge des eaux du fleuve : & il est à remarquer qu'Hérodote attribue presque tous ces ouvrages à Nabuchodonosor le Grand & à Nitocris Sabra.

Par la fameuse revolution qui arriva

arriva ſous Sardanapale dont on a parlé dans l'Hiſtoire des Aſſyriens, Babylone ſecoua leur joug; Béléſis qui fut leur libérateur, ſe rendit bien-tôt leur maître ; notre Auteur different en cela de M. *Prideaux*, le diſtingue de Nabonaſſar ſon Succeſſeur, qui eſt l'Auteur de l'Ere qui porte ſon nom ; elle répond à l'an 747. avant J. C.

On a dans le Canon de Ptolémée une ſuite exacte de ſes Succeſſeurs, mais on ne ſçait que peu de choſes de leurs actions. Babylone retomba depuis ſous la domination de l'Aſſyrie, mais Nabopalaſſar qui en étoit Gouverneur pour Chinaladan Roi d'Aſſyrie, ſe revolta contre lui & ſoûtenu de Cyaxarre Roi des Médes, il détruiſit la Ville de Ninive & l'Empire des Aſſyriens. Ce fut alors que Babylone parvint au comble de la grandeur & de la puiſſance, & le tems où furent conſtruits les fameux Ouvrages dont on a fait mention.

Nabocolaſſar plus connu ſous le

nom de Nabuchodonosor le Grand, poussa encore plus loin ses conquêtes que son pere Nabopalassar. Il rendit tributaire Joakim Roi de Juda, prit une partie des Vases du Temple & transporta une grande quantité de Juifs à Babylone. Cette fatale époque tombe la quatriéme année de Joakim & la 606[e] avant J. C. & c'est où commençent les 70 ans de la Captivité de Babylone prédite par Jéremie. Mais Joakim ayant refusé de payer le tribut & ayant été tué dans la guerre que les Babyloniens lui firent à cette occasion, Jéchonias son fils & son Successeur, succomba encore sous les efforts de Nabuchodonosor. Ce Prince prit Jerusalem, pilla le Temple, & ne laissa dans la Judée que le menu peuple & les pauvres, & tout le reste fut transporté dans la Chaldée, & le Prophete Ezechiel fut du nombre des Captifs. Nabuchodonosor donna pour Roi à ceux qui étoient restés dans le Pays, Sédecias oncle de Jéchonias.

Ce Prince fut encore la victime des efforts qu'il fit pour rendre la liberté à sa Patrie, il tomba entre les mains du Roi de Babylone, qui le fit conduire dans sa Capitale après lui avoir fait crever les yeux. C'est l'accomplissement litteral de ce qu'avoit prédit Ezechiel que ce Roi seroit mené captif à Babylone, où il mourroit sans voir la Ville.

Nous ferons ressouvenir à cette occasion que l'Auteur s'attache toûjours à faire voir l'accord de l'Histoire Prophane avec l'Histoire Sainte, mais ordinairement sans entrer dans les difficultez de Chronologie & d'Histoire qui partagent les Sçavans & les plus habiles Interpretes de l'Ecriture. Peu de tems après Nabusardan, un des Généraux de Nabuchodonosor fit mettre le feu à la Ville, raser le Temple & passer au fil de l'épée un grand nombre de ses habitans; & à l'égard de ceux qui avoient été laissés dans la seconde guerre, ils furent conduits à Babylone, à l'ex-

ception de quelques Laboureurs & Vignerons qui y resterent pour cultiver les terres, dont la recolte étoit cependant portée à Babylone. Telle fut l'issue de cette funeste guerre qui mit fin au Royaume de Juda. Cet évenement arriva l'an du monde 3416. 133 ans depuis la destruction de Samarie, & 588 ans avant J. C.

Nabuchodonosor étendit ses conquêtes dans l'Egypte, & après la mort de son fils Evilmérodac, Neriglissor qui gouvernoit l'Assyrie en qualité de Régent pendant la minorité de Laborosorcod, assujettit la Syrie toute entiere, l'Arabie, l'Hircanie & la Bactriane, & sembloit aspirer à la conquête de toute l'Asie. Cette ambition reveilla la jalousie des Médes, & Cyaxarre leur Roi lui ayant opposé son neveu Cyrus, Nériglissor perdit la vie dans un combat sanglant où ses Troupes furent défaites; & par sa mort le Sceptre étant passé dans les mains de Laborosorcod

jeune furieux qui n'avoit avec une infinité de vices aucunes des vertus de son prédecesseur, les Babyloniens firent des pertes qui les affoiblirent si fort que sous le regne de Nabonadius le même que Bérose appellé Nabonide, Hérodote-Labinet, Joseph Naboandel, & Daniel-Baltassar, Cyrus s'empara de Babylone après un an de siége. La destruction de l'Empire des Babyloniens arriva l'an du monde 3466. 50 ans depuis la prise de Jerusalem, sous le regne du dernier Tarquin à Rome, & 538 ans avant J. C. & leur puissance passa aux Médes.

Quelques Auteurs ont prétendu que ces peuples tiroient leur nom de la fameuse Médée; mais il est plus vraisemblable, comme Joseph nous l'apprend, qu'ils le tiennent de Madaï troisiéme fils de Japhet. On ne sçait quel étoit la forme de leur Gouvernement au tems où Ninus vint les assujettir; mais il paroît qu'il y avoit plus de mille ans qu'ils étoient tributaires du Royau-

me d'Assyrie, lorsqu'Arbace
Gouverneur indigné d'obéir
Prince tel que Sardanapale, tr
le moyen de soustraire sa N
au joug de ce Prince efféminé.

Notre Auteur croit qu'i
tournerent en Republique, »
» qu'ils soient demeurés er
» feudataires ou dépendans
» quelque chose des Rois de I
» ve, puisque Salmanazar qu
» voit avant Déjoce après avoi
» levé, les peuples du Roya
» d'Israël, les dispersa dans les
» les de la Médie.

Ce gouvernement ayant jet
peuples dans une espece d'A
chie qui ouvroit la porte à ur
finité de desordres, on crut
n'y avoit que l'autorité d'ur
capable de les reprimer. Les
considerables de l'Etat él
donc en cette qualité Déjoce f
Phraortes originaire du Pays
gne du choix qu'on avoit fait
personne, il établit le Siége d
Empire à Ecbatane qu'il bâtit

une grande magnificence. Ce Prince ayant péri dans une guerre qu'il entreprit contre Saoſcduchin ou Nabuchodonoſor Roi de Ninive, eut pour Succeſſeur Phraortes, ce Prince qui hérita des vertus & du courage de ſon pere penſa d'abord à le venger, mais il fut tué au milieu de ces grands projets, & laiſſa le Royaume à Cyaczarre ſon fils qui dans une grande jeuneſſe avoit toutes les vertus & les talens qui donnent les plus flatteuſes eſperances. Ses premiers exploits furent la défaite des Scythes qui ſortis des environs des Palus-Méotides ſous la conduite de leur Roi Madigés, avoient déſolé tout ce qui s'étoit trouvé ſur leur paſſage, & fait une irruption dans la Médie. Par la deſtruction & la priſe de Ninive, il ſe vit enſuite maître de la plus grande partie de l'Empire d'Aſſyrie, car à la reſerve de la Babylonie, & de la Chaldée qu'il abandonna à Nabopolaſſar Gouverneur de Babylone qui s'étoit joint à lui

contre Chinaladan dernier Roi d'Assyrie, tout le reste de ce Pays fut assujetti à la domination de Cyaxarre.

Ce Conquerant laissa sa Couronne à son fils Astiages que *Daniel* & *Tobie* nomment Assuerus, & sur lequel nos meilleurs Historiens varient infiniment. Notre Auteur s'arrête sur ces differences, comme on le verra dans une Note assez étenduë qu'il fait à cette occasion. Il prétend, contre le sçavant Pere Tournemine, que le seul moyen de les accorder est de distinguer cet Astiages de Cyaxarre II. son fils qui lui succeda, & qui est nommé par Daniel *Darius le Méde*. Il rapporte ensuite une partie des Fables qu'Hérodote débite sur la naissance & l'éducation de Cyrus. Mais il veut qu'on s'en tienne à Xénophon Historien sensé qui ramene à la vérité de l'Histoire le peu que l'on sçait de la vie d'Astiages: C'est d'après cet Historien qu'il nous donne le caractere & le por-

trait de Cyrus, la maniere dont il fut élevé suivant la discipline des Perses, son séjour à la Cour de son grand-pere, la description de cette Cour, & les conquêtes de Cyrus; l'Histoire & la défaite de Cræsus Roi de Lydie, *&c.* quoiqu'on ait vû une partie de toutes ces choses dans l'Histoire de M. Rollin, avec lequel il se rencontre souvent, même jusques dans les expressions, parce qu'ils ont puisé l'un & l'autre dans les mêmes sources, on les relira cependant ici avec un nouveau plaisir, & nous y renvoyons le Lecteur.

L'Histoire des Médes finit avec le regne de Darius le Méde qui mourut l'an 536. avant J. C. après avoir associé Cyrus à l'Empire & l'avoir déclaré son héritier. Sa mort mit fin à l'Empire des Médes qui avoit duré 174 ans depuis que Déjoce fut mis sur le Trône.

L'Auteur termine l'Histoire de ces trois Empires par une Dissertation sur les Prophetes, quoique

le titre porte qu'il la donne *pour servir d'éclairciſſement aux Empires des Aſſyriens, des Babyloniens & des Médes*, car dit-il, *les Prophetes ne ſe bornoient pas aux ſeuls Juifs, ils embraſſoient ſouvent les peuples étrangers & même les plus prophanes.* Cependant dans le cours de ſa Differtation, il ſe reſtraint à ce qui regarde les Captivitez de Samarie & de Jeruſalem; il examine quelles en ont été les cauſes, les prédictions qui les ont annoncées, l'accompliſſement de ces prédictions, leurs particularitez & leur ſuite. Mais il le fait ordinairement plûtôt en Orateur qu'en Hiſtorien, & moins en homme qui cherche à contenter la curioſité des Sçavans, en démêlant ce qu'il y a d'obſcur ſur tous ces points, qu'à nourrir la pieté & la foi d'un Lecteur ordinaire en ſe fixant à ce qu'il y a de certain & d'inconteſtable dans l'accompliſſement des Propheties qui regardent les Juifs. C'eſt ce qu'il execute en copiant fort au long les

plus beaux endroits des Prophetes qui ont rapport à son sujet. En sorte que ce Discours est moins composé des paroles de l'Auteur que des expressions nobles & magnifiques, & de ces peintures vives & fortes par lesquels ces hommes inspirés faisoient entendre aux Juifs les menaces & les volontez du Très-Haut.

Dans le dernier Paragraphe de sa Dissertation qui a pour titre *de l'esprit des Prophetes*, & dans lequel il montre que leurs prédictions s'étendoient généralement à toute l'économie de la Religion, après avoir rapporté les differens objets qu'ils paroissoient avoir eu en vûë, le dernier, selon lui, est le retour final des Juifs, » qu'ils joignoient » presque toûjours à celui qui termina la Captivité de Babylone, » passant rapidement & sans en » avertir de l'un à l'autre ; mais » néanmoins avec cette difference, » qu'ils marquoient au juste le tems » du premier, & qu'ils ne nous

» donnent aucune lumiere précise
» pour connoître le second. D'où il
conclut très-judicieusement, *que
c'est un secret que Dieu s'est reservé;
& sur lequel il nous est par conse-
quent défendu de porter notre juge-
ment, comme sur tous les autres My-
steres qu'il n'a pas jugé à propos de
nous reveler.*

RERUM ITALICARUM Scriptores, *&c.* C'est-à-dire: *Recueil des Ecrivains de l'Histoire d'Italie, depuis l'an* 500. *jusqu'à l'an* 1500. *Par M.* Muratori, *Tome XIX.* A Milan, par la Societé Palatine. 1732. *in-folio*, col. 1110.

CE Volume est encore composé pour la plûpart de differentes Pieces qui n'avoient point jusqu'à présent été imprimées, & qui méritoient cependant de l'être: Comme on le verra par le détail que nous allons en donner.

Il renferme, 1°. une Histoire

écrite par Frere André Biglia de l'Ordre des Ermites de S. Augustin. Elle commence en 1402. & finit en 1431. Cet Auteur qui étoit de Milan d'une famille illustre, & qui y tient encore aujourd'hui un rang considerable, a été un des principaux ornemens de son siécle & de sa Patrie. Vossius en parle avec éloge, Liv. 3. chap. 5. des Historiens Latins. Il a laissé differens Ouvrages qui sont écrits d'un style meilleur que son siécle ne sembloit devoir le permettre ; il sçavoit l'Hébreu & le Grec, & joignoit à une Science profonde une si grande sainteté de mœurs qu'il a mérité après sa mort d'être béatifié. Il mourut à Sienne en 1435.

On trouve cependant parmi les differens écrits qui nous restent de lui en Manuscrit dans la Bibliothéque Ambroisienne, & dont M. Muratori fait ici le détail, deux Ouvrages dont l'un partagé en deux Livres, est intitulé, *Avis au Frere Mainfroy de Verceil de l'Ordre*

des Freres Prêcheurs, & dédié à Jourdain Cardinal des Urſins; Biglia y blâme la conduite de Mainfroy qui ſous un prétexte de Religion ſe faiſoit ſuivre par des troupes de femmes qu'il menoit en pélerinage. L'autre porte pour titre: *des uſages, des Diſciples & de la Doctrine de Frere Bernardin de l'Ordre des Mineurs.* C'eſt celui qui a été depuis canoniſé ſous le nom de S. Bernardin de Sienne, & qui ſe rendit célébre par ſon zéle & par ſes prédications dans l'Italie, & dans la Lombardie. Cependant notre Auteur prétend que ce zéle n'étoit pas toûjours reglé par la Science; & il s'en explique en termes très-vifs & très-peu meſurés, mais c'eſt une accuſation ordinaire contre ceux qui ſe conſacrent à ce qu'on appelle Miſſions. On peut même croire que notre Hiſtorien étoit animé d'une ſecrete jalouſie contre l'Ordre des Freres Mineurs.

Mais pour revenir à l'Ouvrage dont il eſt ici queſtion, Voſſius dit

que Biglia avoit composé une Histoire de Lombardie, & une Histoire de Milan; mais M. Muratori croit qu'il se trompe, & que cette prétendue Histoire de Lombardie est la même que celle qu'on donne ici. C'est dommage qu'elle soit si abregée, car on y voit par-tout un Auteur grave, éloquent & judicieux. Il faut cependant convenir que dans ce qui regarde les évenemens arrivés hors de son Pays, il n'est pas fort exact, il dit par exemple, Liv. 2. que le Roi Jean étoit tombé en démence lorsqu'il mourut prisonnier à Londres, que le Roi d'Angleterre périt avec un grand nombre des siens par la main des Ecossois, *Scotiorum*, ou comme porte une Variante par celle de ses alliés, *Sociorum*, & que ce Prince laissa un fils en bas-âge qu'il avoit eu d'une fille du Roi de France son prisonnier. Recit où tout est plein de fausseté ou de confusion. On a dit de Biglia qu'il étoit universel, que dans l'éloquence c'étoit

un Ciceron, dans la Philoſophie un Ariſtote, dans la Théologie un imitateur de S. Auguſtin. *Perfectus pediſſequus.*

2°. Hiſtoire de la guerre des Florentins contre les Piſans en l'an 1406. écrite par Mathieu Palmérius.

On a déja parlé de Palmerius dans le treiziéme Tome de cet Ouvrage, à l'occaſion de la Vie de Nicolas Acciaioli qu'il a écrite. L'Ouvrage qu'on donne aujourd'hui eſt intitulé: *de la Captivité de Piſe*; lorſque M. Muratori l'inſera dans ce Recueil, il ignoroit qu'il eût déja été imprimé en 1656. à Zurick par Nicolas Lévinus parmi differens autres Opuſcules, cependant quoique cette Hiſtoire n'ait pas pour tout le monde les graces de la nouveauté, on eſpere qu'étant du moins peu connue des Italiens, elle leur ſera agréable.

3°. La Vie de Charles Zéno, noble Vénitien, dédiée au Pape Pie II. par Jacques Zéno ſon neveu, Evê-

que de Feltri, & de Belluno.

Charles Zéno, l'un des plus illustres de la noble famille qui porte ce nom remporta une victoire considerable sur le Maréchal de Boucicaut, pour lors Gouverneur de Gênes, & se signala pendant sa vie par differentes expeditions de mer & de terre qui augmenterent l'éclat & la grandeur de la Republique de Venise, il mourut comblé d'honneurs en 1418. son neveu qui est l'Auteur de la Vie de ce célébre Vénitien, se consacra à l'état Ecclesiastique, & mourut Evêque de Padoüe en 1481. il a composé les Vies des Papes depuis S. Pierre jusqu'à Clément V. Cet Ouvrage est encore caché dans les Bibliothéques de Rome; cependant les Continuateurs de Bollandus témoignent qu'ils en ont fait souvent usage. Il a écrit aussi la Vie de Nicolas Albergati, Cardinal de Sainte Croix, qui a été imprimée dans le second Tome du mois de May par les Bollandistes.

A l'égard de l'Histoire de Charles Zéno, on doit moins la regarder comme l'Histoire d'un particulier que comme celle de la République de Venise, dont il fut l'honneur & le soûtien pendant sa vie, depuis 1334. jusqu'en 1418. Cet Ouvrage avoit déja été traduit en Italien, & imprimé à Venise d'abord en 1544. & ensuite en 1606. quelque imparfaite que paroisse avoir été la copie sur laquelle cette Traduction a été faite, elle a néanmoins servi à corriger plusieurs endroits qui étoient défectueux & mutilés dans le seul Manuscrit Latin que M. Muratori en a recouvré, outre cet avantage on aura encore celui de retrouver dans l'original l'éloquence naturelle de l'Auteur, si on peut appeller cependant éloquence une abondance de paroles, & des discours sans fin qui supposent dans les Lecteurs plus de patience qu'ils n'en ont ordinairement. On a joint à cette Vie l'Oraison Funébre de *Charles* Zéno par Léonard Justi-

nien qui passoit pour le plus habile Orateur de son tems.

4°. Des Annales de Sienne depuis l'an 1385. jusqu'en l'an 1422. par un Auteur Anonime, mais contemporain.

Ces Annales de Sienne viennent précisément à la suite de celles d'Andréa-Dei, d'Angelo de Tura, & de Nério-Donati qui vient jusqu'en 1384. & qu'on a vûës dans le quinziéme Tome de cette Collection. On ignore le nom, & la condition de celui qui les a redigées. Elles sont écrites en Italien, & suivant la Dialecte qu'on parloit pour lors à Sienne ; M. Muratori n'y a rien changé pour laisser au Lecteur le plaisir de sentir la difference du Siennois au Florentin. Tous les recits y sont fort abregés, à l'exception d'une Histoire arrivée, ou qu'on suppose être arrivée à Sienne en 1395. L'Editeur croit qu'elle a été faite à l'imitation des Nouvelles de Bocace. Le fonds en est sage & interessant, plein de bonnes

mœurs, & de sentimens nobles & héroïques ; mais le stile en est si diffus que quoiqu'elle soit écrite avec politesse, il est impossible de la lire sans ennui.

5°. La Vie & les actions de Braccio de Perouse depuis l'an 1368. jusqu'à l'an 1424. par Jean-Antoine Campanus, Evêque de Teramo dans la Bruzze ulterieure.

Depuis la chûte de l'Empire Romain, quoique l'Italie fût en proye aux guerres, & aux factions les plus violentes, on y voit peu de grands Capitaines, ou si l'on y en voit quelques-uns, c'étoient pour la plûpart des étrangers, tels que ces fameux Normans qui firent avec tant de courage & de prudence la conquête de la Pouille, & de la Sicile. Mais depuis le quatorziéme siécle, c'est-à-dire, depuis 1300. jusqu'en 1500. l'Italie a porté un nombre de guerriers si vaillans & si habiles, qu'il semble, dit M. Muratori que la valeur des anciens Romains paroît s'être renouvellée par-

mi ſes Compatriotes. Paul-Jove a publié les Eloges de ces Héros. La ſeule Ville de Pérouſe en a porté deux, l'un nommé Braccio de Montone, & ſurnommé *Fortebraccio*, qui ſe rendit très-illuſtre par la puiſſance ſouveraine qu'il exerça dans ſa Patrie & dans pluſieurs Villes voiſines; l'autre s'appelloit Nicolas Picininique, élevé ſous la diſcipline de Braccio, laiſſa ſurtout dans la Ligurie une infinité de preuves de ſa valeur & de ſa conduite, ſans parler de ſes enfans qui devinrent preſqu'auſſi célébres que leur pere. Mais comme ce fut ſous le premier que Pérouſe s'éleva au plus grand degré de puiſſance & de reputation où elle ſoit jamais parvenuë, ce morceau ne contribuera pas peu à la gloire de cette Ville.

Jean Campanus, qui en eſt l'Auteur, doit tenir un rang d'autant plus conſiderable parmi les Sçavans que ſon mérite ſeul le conduiſit de la plus baſſe condition à

une plus grande fortune. Pie II. qui aimoit les Lettres, le fit passer successivement de l'Evêché de Crotone à celui de Teramo ; & sous Paul II. son Successeur, il fut honoré de differentes Ambassades, & de plusieurs Postes importans ; mais sa fortune changea sous Sixte IV. & il mourut accablé de tristesse à Sienne en 1477. Michel Ferno de Milan a écrit sa Vie, l'a fait imprimer à Rome en 1495. avec les Ouvrages deCampanus. De tous ses Ecrits, la Vie de Braccio est celui qui lui a fait le plus d'honneur. Paul-Jove en parle à peu-près de même, quoiqu'il accuse l'Auteur d'avoir alteré la vérité des faits par une adulation Poëtique. Il faut cependant remarquer que Campanus, dans sa Préface, dit qu'il ne peut être soupçonné de flatterie, puisqu'il y avoit cinq ans que son Héros étoit mort, lorsque lui-même vint au monde. Il est vrai que dans les Annales de Naples que M. Muratori se propose de donner, Brac-

cio y eſt dépeint comme un Tyran plein d'irréligion & de cruauté, mais à cela l'Editeur répond que Campanus n'eſt pas le ſeul qui ait célébré les vertus des grands Hommes, ſans marquer les vices auſquels ils étoient adonnés. Il avertit encore que cette Vie a été traduite en Italien par Pompée-Belluſino, & imprimée en 1572. à Veniſe.

6°. La Vie & les Actions de Sforce, avec les commencemens de François Sforce Viſcomti ſon fils, Duc de Milan, depuis l'an 1369. juſqu'à l'an 1424. par Léodriſius-Cribellus, noble Milanois.

Ce guerrier dont il eſt ſouvent fait mention dans l'Ouvrage précédent, naquit à Cotignola petite Ville de la Romagne. Sorti d'une famille obſcure, il parvint par ſa vertu à une grande puiſſance, & laiſſa un fils qu'on peut comparer avec les anciens Héros, & qui acquit à lui-même & à ſes deſcendans la Souveraineté de Milan & de Gênes. Il n'eſt pas étonnant que notre

Auteur, ſuivi en cela de pluſieurs autres, ait cherché à lui donner une illuſtre origine, mais la commune opinion eſt que Sforce étoit fils d'un ſimple Laboureur, & que comme cet ancien Dictateur, il paſſa de la charruë au commandement des armées.

Paul-Jove rapporte que Sforce, encore tout jeune, travaillant à la terre, & fatigué de la vie dure qu'il menoit, ſe mit tout d'un coup à faire des vœux au Ciel pour parvenir à un état qui répondît mieux à l'élevation de ſon eſprit, que là-deſſus il avoit lancé avec violence ſa bêche contre un chêne en ſe promettant à lui-même que ſi elle retomboit à terre, il continueroit ſa premiere profeſſion, & que ſi au contraire elle reſtoit enfoncée dans l'arbre, il ſuivroit les armes, & que l'augure ayant réuſſi comme il le ſouhaitoit, il avoit auſſi-tôt changé ſa bêche contre une épée. Paul-Jove ajoûte que François Sforce ſon petit neveu ſe faiſoit honneur

honneur de cette Tradition, & que lui faisant un jour voir la citadelle qu'il avoit bâtie, & les armes qu'il y conservoit, il lui dit ces paroles en lui montrant une bêche qu'il prétendoit être celle dont son bysayeul s'étoit servi pour décider de son sort; *c'est à cet instrument que je dois ma puissance & tout ce que vous voyez.* Léander-Albertus, dans sa Description d'Italie, parle de même de l'origine des Sforces, & dans les Ephémérides de Rome d'Antoine-Pierre, que M. Murari doit donner dans la suite, on y lit sous l'an 1412. que le 7 d'Aoust *on mit par l'ordre du Pape dans tous les endroits publics de Rome un tableau, où Sforce étoit representé attaché par le pied droit à une potence, comme traître de la Sainte Eglise, tenant dans la main droite un boïau, & dans la main gauche un écriteau avec ces mots :* JE SUIS SFORCE, PAYSAN DE COTIGNOLA, QUI AI FAIT DOUZE TRAHISONS A L'EGLISE CONTRE MON HONNEUR, MES PRO-

MESSES, ET MES TRAITEZ.

L'Auteur de cette Vie avoit eu dessein de donner aussi celle de François Sforce; mais on ne sçait par quelle raison il ne l'a pas achevée. Ce qui nous en reste ne contient que les actions du pere, & à l'égard du fils, à peine y trouvet-on sa premiere expédition qui fut le combat dans lequel Braccio perdit la vie. Cet Historien, si l'on en croit M. Muratori, étoit d'une noble famille de Milan, & distingué parmi les Illustres Grammairiens de son tems. Mais comme il paroît par une Lettre de M. Sassi, qu'il y avoit eu dans le même tems à Milan plusieurs personnes qui portoient le nom de *Ludovicus* ou de *Leodrisius - Cribellus*, & qui s'étoient fait un nom parmi les gens de Lettres, nous ne croyons pas qu'on puisse rien dire de bien certain sur le véritable Auteur de cette Vie.

Elle a été imprimée sur un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi,

qui y a été apporté de Pavie par Louis XII. comme on le voit par ces mots écrits à la fin du Manuscrit *de Pavye au Roy Louis XII.* M. Dominique Vandelli, aujourd'hui Professeur de Mathématique à Modéne, en fit, dit M. Muratori, la découverte. » Dans la très-ample » Bibliothéque du Roi très-Chré- » tien ; & comme la Nation Fran- » çoise est d'une liberalité & d'une » politesse admirable, sur-tout lors- » qu'il s'agit de tout ce qui peut » contribuer à l'avancement des » Lettres, il ne lui fut pas difficile » d'obtenir cette Piece.

7°. Une Chronique de Trevise depuis l'an 1368. jusqu'à l'an 1428. par Jean de Redusiis de Quero. Cet Auteur se fait assez connoître dans plusieurs endroits de son Ouvrage ; on y voit qu'il avoit été Chancelier de la *Commune* de Trevise, quoiqu'il fût homme de guerre, & qu'il se fût signalé plusieurs fois en cette derniere qualité. Il est d'autant plus croyable qu'il

parle presque toûjours en témoin oculaire, & en homme sage & judicieux, il paroît cependant ennemi déclaré des Princes de Carrara; mais il faut pardonner cette partialité à un homme qui étoit au service des Vénitiens.

8°. Une Chronique de Forli depuis 1397. jusqu'en 1433. par Frere Jerôme de Forli de l'Ordre des Prêcheurs, Sixte de Sienne & quelques autres en font mention avec éloge, il a composé plusieurs Sermons & quelques Ouvrages de Pieté. Tous ceux qui en ont parlé disent qu'il florissoit en 1479. quelques-uns même en 1484. mais il est manifeste par deux endroits de cette Chronique qu'il ne peut avoir vécu que très-peu de tems après l'année 1433. & si le laborieux Editeur avoit lû son Historien avec plus d'attention, il y auroit trouvé la question décidée. Car Frere Jerôme dit clairement sous l'année 1424. qu'il avoit pour lors 76 ans, & qu'il étoit né le 23 d'Aoust.

Il rapporte qu'en 1400. le peuple dans toute l'Italie animé par les discours de plusieurs Missionnaires vifs & ardens, fut saisi tout d'un coup d'un esprit de pénitence & de componction, qu'hommes & femmes couroient par les ruës, vêtus de sacs, se donnant la discipline, & criant *misericordia*, *misericordia*, qu'ils étoient partagés en differentes bandes qui avoient leur chant, & si l'on peut ainsi parler, leur cri de devotion particulier; ils jeunoient pendant neuf jours, &marchoient pieds nuds. Quelques Religieuses sortirent de leurs Couvens pour suivre ces troupes de pénitens; des Evêques-mêmes & des Religieux se joignirent à eux, marcherent en procession prêchant la pénitence. Ce zéle tout inconsidéré qu'il étoit, opéra beaucoup de reconciliations & s'éteignit par une grande mortalité qui emporta un grand nombre de ces zélés, notre Auteur ajoûte qu'on en compta un jour sur la place de Forli plus de

20000, tant de ceux de la Ville que des environs. La même chose se vit dans les autres lieux; excepté, dit-il, parmi les sages Vénitiens, *præterquam Venetis sapientibus.*

On y trouve aussi des choses fort curieuses sur le grand Schisme qui désoloit pour lors l'Eglise, mais il faut avoüer que tout cet Ouvrage est écrit dans le stile & dans le goût d'un Moine qui a passé sa vie loin des affaires & du commerce des hommes.

9°. Un Commentaire de Léonard Aretin sur les évenemens arrivés de son tems depuis 1378. jusqu'en 1440. Cet Ouvrage avoit déja vû le jour à Lyon en 1539. mais il avoit été imprimé sur une copie si imparfaite, de l'aveu même du premier Editeur, que M. Muratori, qui en a retrouvé une autre, quoiqu'un peu mutilée, se flatte que le public trouvera cette Edition plus parfaite. Cette Piece est fort courte, mais on ne laisse pas d'y retrouver par-tout le bon goût de Léonard Aretin.

10°. Une Histoire de Florence, écrite en Italien par un Anonyme, depuis l'an 1406. jusqu'à l'an 1438.

M. Muratori croit pouvoir donner cet Ouvrage à la suite des autres qu'il a publiés sur l'Histoire de Florence. Il avoüe que l'Auteur paroît s'y être plûtôt attaché à décrire les Rites de l'EgliseRomaine que l'Histoire de son tems. Peut-être-même que ce ne sont que des morceaux tirés d'un plus grand Ouvrage qui est perdu; mais tel qu'il est, on y verra peut-être avec plaisir la relation de la maniere dont le Pape Martin V. & ensuite Eugéne IV. furent reçûs à Florence. Notre Auteur y décrit cependant les Cérémonies de la Messe Pontificale, & parle des affaires Ecclesiastiques dans un stile, & dans un langage qui marque plus de curiosité que de connoissance dans ces sortes de matieres.

Ce Volume finit par une Chronique de Pistoye écrite depuis la fondation de cette Ville jusqu'à l'an

1446. par Jannoti-Manetto Florentin. C'est tout ce que nous en dirons, & parce qu'elle est fort abrégée, & qu'il est tems de finir cet Extrait.

TRAITE' GENERAL DES Horloges, par le Pere Dom Jacques-Alexandre, Religieux Benedictin, de la Congregation de S. Maur: Ouvrage enrichi de figures. A Paris, chez Hippolyte-Louis *Guerin*, ruë S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, à S. Thomas d'Aquin; & Jacques *Guerin*, Quai des Augustins. 1734. vol. *in*-8°. pp. 387.

LE dessein de l'Auteur est de donner une Histoire générale de l'Horlogerie; Ouvrage d'autant plus curieux, que ceux qui ont été publiés jusqu'ici sur ce sujet sont très-bornés, & ne peuvent passer, tout au plus, que pour des ébauches. Le Pere Alexandre commence d'abord par un court exposé des differentes méthodes que les

anciens ont employées pour compter les années, les mois, les jours & les heures.

Après quoi il vient à l'Hiſtoire qu'il s'eſt propoſée : il débute par les Horloges Solaires, il reconnoît Anaximandre pour le premier qui en ait fait dans la Gréce ; ce Philoſophe vivoit environ 540 ans avant J. C. & notre Auteur remarque que le Cadran d'Achas étoit plus de 20 ans auparavant.

Notre Auteur paſſe de-là aux Horloges d'eau, ou Clepſydres, & aux Horloges de ſable. Il obſerve que, ſelon Pline le Naturaliſte, Scipion-Naſica fut le premier qui trouva à Rome l'art de marquer les heures du jour & de la nuit, par le moyen de l'eau, mais que Vitruve cependant dans le Livre 9. de ſon Architecture, donne l'honneur de cette invention à Cteſibius, qui y ajoûta des rouës dentelées, leſquelles produiſoient divers effets agréables, & celui entre autres, de faire mouvoir de petites

figures. On lit dans les Annales de Bourgogne par Guillaume Paradin de Cuiſeaux, imprimées à Lyon en 1566. qu'environ l'an 490. le Roi Théodoric envoya à Gondebault Roi de Bourgogne, des Horloges avec des perſonnes qui les ſçavoient gouverner; que dans l'une de ces Horloges, toutes deux de l'invention de Caſſiodore, on voyoit juſqu'où peut aller la ſubtilité de l'eſprit humain pour bien repreſenter la diſpoſition & l'arrangement des Cieux; que ſans avoir beſoin du Soleil, on y voyoit les heures bien diſtinctement marquées par le moyen d'une certaine quantité d'eau qui s'écouloit goute à goute. Le Pere Alexandre rapporte un autre fait bien remarquable, c'eſt que vers l'an de J. C. 809. les Ambaſſadeurs d'Aaron Roi de Perſe, firent preſent à Charlemagne, d'une Clepſydre de bronze, dont le Cadran étoit diviſé en douze parties, & contenoit autant de boules qui venant à tomber

dans un bassin, faisoient entendre par ordre les douze heures. Cette Horloge étoit ornée de certaines figures, que des rouës cachées faisoient mouvoir, en cela peu differente de l'Horloge de Ctésibius, de laquelle nous venons de parler. Notre Auteur quitte ces tems reculés, & vient à la Clepsydre que Dom Charles Vailly Benedictin de la Congrégation de S. Maur, inventa en 1690. laquelle marque de suite les heures par le moyen d'une liqueur enclose dans un tambour divisé en plusieurs petites cellules, où elle passe successivement de l'une dans l'autre. Le Pere Alexandre en enseigne au long, par des figures très-exactes, la construction & l'usage. Vailly au reste, n'est pas le seul qui ait découvert ces sortes d'Horloges. Le Pere Martinelli a fait imprimer à Venise un Traité des Horloges d'eau, par lequel on voit qu'il s'est parfaitement rencontré avec le Pere Vailly. Notre Auteur dit là-dessus que rien n'empêche

que deux personnes d'un génie pé-nétrant, n'ayent fait la même dé-couverte.

Des Horloges d'eau le Pere Ale-xandre passe aux Horloges automa-tes & sonantes, telles qu'on les a aujourd'hui; il remarque que Po-lydore-Virgile dans son Traité des Inventions des choses, avoüe qu'on n'a pû encore sçavoir au vrai qui est l'Auteur d'une invention si ex-cellente; il observe encore que Guy Pancirole dans son Livre inti-tulé: *vetera deperdita & nova re-perta*, fait mention des Horloges; mais qu'il ne dit rien ni de l'Inven-teur ni du tems où elles ont été in-ventées. Le Pere Alexandre, après diverses recherches curieuses, dit qu'il n'y a point d'Auteur auquel on puisse attribuer plus légitime-ment l'invention des Horloges à rouës, qu'à Gerbert, & voïci en abre-gé ce qu'il rapporte sur cet article: Gerbert natif d'Auvergne fut Moi-ne de l'Abbaye de S. Gerand d'O-rillac, Ordre de S. Benoît. La ré-

putation de son sçavoir, & son rare génie engagerent Adalberon Archevêque de Reims, à le choisir en 970. pour l'établir Recteur de l'Université de Reims. Sur la fin du dixiéme siécle vers l'an 996. il fit à Magdbourg une Horloge si surprenante, par le moyen des poids & des roües, que Guillaume Marlot, en parlant de cet Ouvrage, dit, pour en faire sentir le prodige, que c'étoit un ouvrage fait par *Art diabolique : admirabile Horologium fabricavit per instrumentum diabolicâ arte inventum.* Gerbert fut Archevêque de Reims en 992. puis Archevêque de Ravenne en 997. & enfin Souverain Pontife sous le nom de Silvestre II. en 999.

Notre Auteur parle ici de plusieurs autres Horloges : Richard Walingfort Abbé de S. Alban en Angleterre, qui vivoit en 1326. fit une Horloge qui, au rapport de Gesner, n'avoit pas sa pareille dans toute l'Europe. Charles V. Roi de France, surnommé le Sage, fit

conſtruire dans Paris,par Henri de Vic, venu tout exprès d'Allemagne pour ce deſſein, la premiere groſſe Horloge, & la mit ſur la Tour de ſon Palais, environ l'an 1370.

En 1382. le Duc de Bourgogne fit ôter de la Ville de Courtray une Horloge qui ſonnoit les heures, & qui étoit un des plus beaux ouvrages que l'on connût alors en ce genre, tant en deçà qu'au-delà de la mer, & il la fit tranſporter à Dijon, ſur la Tour de Nôtre-Dame où elle eſt encore à preſent. Ce ſont là, ſelon notre Auteur, les trois plus anciennes Horloges que l'on trouve après la fameuſe Horloge de Gerbert, de laquelle nous avons parlé. On remarque ici que le premier mouvement des Horloges à roües, a été fait avec un balancier ſuſpendu par un cordon, comme on le voit encore dans pluſieurs anciennes Horloges, qui n'ont pas été reformées. Cette invention pour meſurer la durée du

tems par le mouvement alternatif d'un balancier conduit par des roues qui avoient leur mouvement au moyen d'un poids attaché sur l'axe de la grande roue, fut estimée autant qu'elle le méritoit dans un tems où on n'avoit rien de meilleur, ni même qui en approchât.

Le mouvement du balancier étoit alors fort inégal, tant à cause de l'inégalité des dentelures, que du changement des tems; mais comme on n'avoit rien de plus parfait, on s'en est servi jusques environ l'an 1660.

Le Pere Alexandre avertit que c'est au fameux Galilée Mathématicien du grand Duc de Toscane, que l'on est redevable d'une invention plus excellente qui est le Pendule. Ce Mathématicien s'en servit utilement pour les Observations Astronomiques, & en composa un Livre en sa langue, lequel fut bientôt traduit de l'Italien en François, & imprimé à Paris en 1639. il avoit formé le dessein d'appliquer cette

invention à l'Horloge, mais il en laissa l'exécution à son fils Vincent Galilée, qui s'en acquitta parfaitement; ce qui mit le Pendule autant au-dessus du balancier, que les Horloges à balancier étoient au-dessus des meilleurs Clepsydres. Il en fit l'essai à Venise en 1649. ainsi qu'il est rapporté dans le Recueil des Experiences faites dans l'Academie *del Cimento*, sous la protection du Duc de Florence.

Notre Auteur rapporte que Chrétien Huygens voulut se faire honneur de cette invention, & publia pour cela en 1658. un Ouvrage intitulé *Horologium*, dans lequel il explique la fabrique de cette nouvelle Machine, & montre qu'elle est fort differente de la Pendule des Astronomes inventée par Galilée. La regularité des vibrations du Pendule étant beaucoup plus juste que celle du balancier & moins sujette aux changemens des tems, fit recevoir très-favorablement cette nouvelle découverte.

Mais tout charmé que l'on en étoit, on ne laissa pas d'y appercevoir, dit notre Auteur, une petite irrégularité, sçavoir, que dans les tems humides, & lorsqu'on avoit mis nouvellement de l'huile aux roues & aux pivots, les vibrations étant alors plus grandes, leur durée étoit aussi plus grande, parceque le centre d'oscillation du Pendule décrivoit une plus grande portion de cercle. M. Huygens, dit le Pere Alexandre, ne tarda pas à y apporter le remede convenable; en y appliquant deux parties de roulettes au point de suspension du Pendule; & par ce moyen il fit en sorte que le centre d'oscillation du Pendule, décrivant une partie de roulette, les vibrations étoient d'une parfaite égalité de durée, soit qu'elles fussent grandes, soit qu'elles fussent petites, & il en composa un Livre sçavant, intitulé *Horologium oscillatorium*, lequel fut imprimé à Paris en 1673. chez Muguet, & se trouve dans ses Oeuvres

diverſes imprimées en 1682. *in-4°.* à Leyde.

Notre Auteur reflechiſſant ſur la perfection à laquelle M. Huygens a conduit le mouvement des Pendules en rendant toutes les vibrations tant grandes que petites d'une égale durée, dit que cette perfection a donné une ſi grande juſteſſe aux Pendules qu'elles nous ont par ce moyen entierement aſſuré de l'inégalité apparente du mouvement du Soleil; parce qu'en effet ce mouvement ſi égal & ſi uniforme en durée, a fourni le moyen de faire des Horloges qui ſuivent exactement le moyen mouvement du Soleil, & leſquelles par conſequent étant miſes ſur l'heure du Soleil, à tel jour qu'on voudra, ſe trouvent encore marquer l'heure qu'il eſt au Soleil un an après, à pareil jour, quoique pendant le cours de l'année en certain tems, l'Horloge eût précédé l'heure du Soleil, & en d'autres tems l'heure du Soleil eût précedé l'heure de l'Horloge d'en-

viron un quart d'heure, plus ou moins.

C'est-là, dit le Pere Alexandre, la plus grande perfection qui ait été donnée ci-devant aux Horloges, & de laquelle on ne s'accommode guéres dans l'usage ordinaire. Parce qu'en effet il n'est pas agréable de voir une Horloge avancer ou retarder quelquefois de plus d'un quart d'heure, quoiqu'on puisse cependant sçavoir la véritable heure du Soleil en recourant à la table de l'équation des Pendules. On aime mieux mettre la main à une Horloge pour la faire accorder avec le Soleil qui est notre regle, que de la voir se trop écarter de la véritable heure que marque le Soleil sur les cadrans.

Le P. Alexandre enseigne une méthode sûre pour construire des Horloges qui suivront l'inégalité apparente du mouvement Soleil, & qui par consequent marqueront toûjours la véritable heure du Soleil. C'est une perfection de l'Hor-

logerie, à laquelle l'art n'avoit point encore tenté d'arriver, & que bien des gens ne croyoient pas même possible. Il avertit qu'il avoit ci-devant composé là-dessus un petit Ecrit qu'il fit presenter à l'Académie Royale des Sciences en 1698. & il dit que cette découverte pourroit bien trouver sa place dans le Livre de M. Huygens.

Notre Auteur donne aussi la méthode de representer, par le moyen des roües d'une Horloge, le mouvement apparent des planettes, en sorte que l'on voye sur le cadran, le lieu où les planettes paroissent être dans le Zodiaque; leurs stations, leurs directions, leurs retrogradations, & tout cela fondé sur le Systême de Copernic. Il donne aux roües un nombre de dents qui leur font faire des revolutions plus parfaites que celles qu'on a employées jusqu'à present.

Par exemple, dans toutes les Horloges qui ont un mouvement annuel, la révolution s'en fait en

365 jours, c'eſt près de ſix heures d'erreur, & lui il donne un mouvement qui fournit trois cens ſoixante-cinq jours, cinq heures 48.' 58" $\frac{19}{49}$ de ſecondes : ainſi il n'y a qu'une ſeconde & $\frac{11}{49}$ de ſeconde d'erreur par an.

Tout ceci concerne les grandes Horloges. Notre Auteur vient enſuite aux Pendules qui ſe mettent dans les chambres.

Il parle premierement des poids & contrepoids propres à ces Horloges, ſecondement du reſſort ſpiral qu'on employe au lieu de poids, troiſiémement de la fuſée qui ſert à compenſer les differentes forces du reſſort ſpiral, quatriémement des longueurs du Pendule, cinquiémement des roüages, ſixiémement du mouvement journalier, ſeptiémement de la Pendule ordinaire en particulier, huitiémement de la Pendule à ſecondes, neuviémement de la ſonnerie, & enfin du reveil.

A l'article des Pendules de

chambre, succede celui des Montres de poche. Le Pere Allexandre remarque qu'au commencement du dernier siécle, on mettoit la perfection des Montres à être extrêmement petites, jusques-là qu'on en faisoit que les Dames portoient en pendans d'oreilles, ce qui n'a pas eu de succès, ces petits ouvrages étant trop délicats pour pouvoir subsister long-tems.

Il semble qu'aujourd'hui on veuille revenir aux petites Montres, mais il y a bien de l'apparence qu'elles ne réussiront pas mieux. Le Pere Alexandre veut qu'on préfere pour la justesse & pour la durée, les Montres d'une juste grosseur, de figure ronde, un peu applatie, d'environ deux pouces de diametre, & un peu plus d'un pouce d'épaisseur. Il avertit que M. de Sulli a fait imprimer à Paris en 1717. chez Gregoire Dupuis un Livre *in*-12. sur les Horloges & Montres de differentes constructions, où il enseigne la maniere de les bien

choisir & de les regler. Ce Livre a pour titre *Regle artificielle du tems.* Le P. Alexandre en parle comme d'un ouvrage excellent, il dit en avoir tiré la plus grande partie des enseignemens qu'il donne ici sur la construction des Montres ; ces enseignemens sont compris en huit articles, dans le premier, il est traité de la platte-forme pour diviser les dents des roües ; dans la seconde, du balancier & du ressort spiral qui regle le mouvement des Montres ; le troisiéme contient une Table des roüages ; le quatriéme concerne la cadrature de la Montre ; le cinquiéme, le cadran ; le sixiéme, les pivots ; le septiéme, la sonnerie & le reveil ; le huitiéme, le choix qu'on doit faire des Montres. Tout cela est suivi d'un neuviéme article concernant la cadrature de la repetition. Le Pere Alexandre a déja parlé des repetitions ; mais il ne croit pas inutile d'en donner ici une cadrature. Il commence par une repetition de

Pendule, parce qu'elle sert à faire entendre celle des Montres. Il donne d'abord une idée des pieces qui composent la repetition ; puis il les place où elles doivent être, & tâche d'en faire entendre le méchanisme. Les pieces qui composent les repetitions des Montres de poche, different peu de celles qui composent les repetitions des Pendules ; le Pere Alexandre le fait voir par divers exemples. C'est un nommé Barlow qui a été le premier Inventeur de la repetition ; il fit cette découverte en 1676. vers la fin du regne de Charles II. Roi d'Angleterre. Cette invention ingénieuse, à laquelle on n'avoit point encore pensé, excita le zéle de plusieurs Horlogers de Londres qui se mirent à faire des repetitions par des voyes differentes, & M. Quarre fut celui qui y réussit le mieux, parce que son ouvrage étoit le plus simple.

Notre Auteur n'a pû découvri en quel tems a commencé l'usag
d

des Montres, il dit que quelques-uns le veulent mettre à la fin du huitiéme ſiécle, mais il ne trouve pas ce ſentiment probable, vû que l'invention des Horloges à roües eſt poſtérieur de trois cens ans.

On a obligation à M. l'Abbé de Hautefeuille de la perfection des Montres, ces petites Machines n'étoient reglées autrefois que par le balancier & par la force du grand reſſort, qui en ſe développant lui donne ſon mouvement plus ou moins précipité, mais M. l'Abbé de Hautefeuille d'Orléans a préſenté à Meſſieurs de l'Académie Royale des Sciences, le 7 Juillet 1674. un Ecrit où il donne l'art de regler le mouvement du balancier des Montres, par le moyen d'un petit reſſort droit, attaché d'une part ſur l'extrémité de la platine, & inſéré de l'autre dans l'extrémité du balancier, en ſorte qu'il fait l'office d'un Pendule. Notre Auteur raconte à ce ſujet, que M. Huygens ayant donné dans le

Journal des Sçavans du 15. Fevrier 1675. *une Lettre touchant une nouvelle invention d'Horloges très-justes & très-portatives* , dans laquelle il s'expliquoit comme s'il étoit l'Auteur de cette invention , & obtint en conséquence un privilége du Roi pour la faire valoir , mais que M. l'Abbé de Hautefeuille s'étant opposé à l'enregistrement du privilége , & ayant prouvé que c'étoit lui, & non M. Huygens qui étoit le premier inventeur M. Huygens fut débouté de son privilége.

Le Pere Allexandre termine son Traité par un Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur les Horloges. Il commence par les Auteurs qui ont traité des Horloges Solaires, il vient ensuite à ceux qui ont écrit des Horloges d'eau & des Horloges de sable , & enfin à ceux qui ont parlé des Horloges à roües , à poids & ressorts ; il fait une Analyse exacte des Ouvrages de ces derniers , à laquelle il joint diverses observations très-utiles.

On a imprimé en 1719. *in*-4°. à Lyon, un Recueil des Ouvrages curieux qui ont été trouvés dans le fameux Cabinet de feu M. de Serviete. Parmi ces Ouvrages sont dix-sept Horloges singulieres dont notre Auteur donne la description.

Ce Traité du Pere Allexandre est approuvé par M. Godin qui dit 1°. Que *c'est un Ouvrage qui mérite d'être imprimé & qui sera bien reçû du public*, 2°. Que *le public souhaite depuis long-tems un Traité complet sur l'Horlogerie, auquel, en attendant, on pourra substituer celui-ci.*

Le Pere Allexandre de son côté dit que *le plan qu'il donne ici pourra recevoir la perfection d'une main plus habile, qu'il suffit pour un commencement d'avoir fourni l'idée générale, & qu'il souhaite voir perfectionner son Ouvrage, dans la suite du tems.*



*ABREGE' DE L'ANATOMIE du Corps humain, où l'on donne une description courte & exacte des parties qui le composent, avec leurs usages. Par M.***, Chirurgien Juré.* A Paris, de l'Imprimerie de P. G. *le Mercier* fils, ruë saint Jacques, au Livre d'or. 1734. *in*-12. deux Volumes, Tome I. pp. 272. Tome II. pp. 380.

IL en est d'un abregé, comme d'un tableau reduit en petit, où il faut que le Peintre, sans rien omettre, & en observant toutes les proportions, fasse entrer les mêmes pieces qui sont dans le grand.

C'est ce que M. Verdier, Auteur de cet excellent Ouvrage, a imité avec une exactitude & une habileté dont on trouve ailleurs, peu d'exemples, & ce qui fait dire, avec justice, au sçavant Approbateur du Livre, que de tous les Abregez d'Anatomie qui ont paru en François, depuis un demi siécle, jus-

qu'à présent, il ne s'en est point vû de plus conforme à la vraye Anatomie, que celui-ci.

M. Verdier commence par un petit discours sur l'Anatomie en général, dans lequel il explique 1°. ce que signifie le terme d'Anatomie, 2°. Quelle est la division des parties du Corps humain, 3°. Ce que c'est que fibre, membrane, os, cartilage, ligament, muscle, glande, artere, veine, nerf, sang, *&c.* Cela fait, il vient à l'Ostéologie, où il parle d'abord des os en général, puis en particulier. Il passe delà aux muscles qu'il considere aussi en général & en particulier, après quoi, suivant la même méthode, il traite de la peau, & des visceres; puis des arteres, des nerfs & des glandes.

Il s'agit de donner un exemple par lequel on puisse juger de la maniere claire & concise avec laquelle l'Auteur s'explique : nous choisirons pour cela ce qu'il dit de la peau.

» La peau est une espece de » membrane fort épaisse, qui re- » couvre toutes les parties des » corps. Son épaisseur varie néan- » moins, étant plus considerable à » la tête & au dos qu'à la face. Elle » ne se trouve pas d'un tissu égale- » ment serré, car il est plus lâche à » la partie chevelue de la tête, & » plus serré au dos.

» Les modernes ont découvert » que la peau étoit composée prin- » cipalement de quatre parties : la » premiere ou la plus interieure, » est nommée le cuir, elle est faite » d'un tissu merveilleux de fibres » tendineuses, & nerveuses, par- » semées d'un très-grand nombre » de vaisseaux, la plûpart lympha- » tiques. Ce tissu peut prêter en » tout sens, comme cela se remar- » que dans la grossesse, & se re- » mettre ensuite dans son premier » état.

» La seconde partie de la peau » est appellée corps papillaire, elle » est composée de plusieurs émi-

» nences de diférente figure, for-
» mées principalement par l'extré-
» mité des nerfs qui se distribuent à
« la peau ; on nomme communé-
» ment ces éminences, les mam-
» melons de la peau, & elles se dé-
» couvrent assez facilement autour
» de la pointe des doigts, à la pau-
» me de la main, & à la plante des
» pieds, après en avoir enlevé l'é-
» piderme.

» La troisiéme partie de la peau
» a été nommée par Malpighi
» corps muqueux, & reticulaire,
» elle se trouve tellement adhéren-
» te à l'épiderme, qu'on pourroit
» regarder ces deux parties comme
« n'en faisant qu'une, le corps mu-
» queux ne semblant être que la
» partie interieure de l'épiderme ;
» & celle-ci que la surface de ce
» corps, endurcie & devenue com-
» me calleuse.

M. Verdier décrit ensuite la quatriéme partie de la peau qui est l'épiderme ; puis il parle des lignes & des plis, des pores & des usages

de la peau ; ce qui le conduit à dire un mot de la tranſpiration. Il s'acquite de tout cela avec une préciſion qui n'ôte rien à la clarté, & il ſuit la même méthode dans tout ſon Livre, ce qui le rend très-utile pour les jeunes Chirurgiens.

Il faut lire l'Ouvrage pour en connoître le mérite. On ne peut, ſans ſçavoir l'Anatomie à fond, la traiter avec étendue, mais il eſt néceſſaire de la ſçavoir encore plus à fond pour en donner un abregé comme celui-ci.



NOUVELLES LITTERAIRES.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

FRANÇOIS CHANGUION a en vente *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme & l'origine du mal, par M.* Leibnitz. NOUVELLE EDITION, augmentée de l'Histoire, de la Vie & des Ouvrages de l'Auteur, avec des reflexions sur l'Ouvrage de M. *Hobbe* de la liberté, de la necessité & du hazard, & un Discours Latin qui a pour titre : *Causa Dei asserta per justitiam ejus.* 1734. *in*-12. deux Volumes.

Jacques *Desbordes* a imprimé *Considerations sur les causes de la grandeur des Romains & de leur décadence.* 1734. *in*-8°. Cet Ouvrage qu'on attribue à l'*Auteur des Lettres Persannes*, se trouve aussi à Paris,

chez *Huart* & *Clousier*, ruë Saint Jacques.

La Vie de Philippe II. Roi d'Espagne. Traduite de l'Italien de *Gregorio Leti*. Chez Pierre *Mortier*. 1734. *in*-12. six vol.

LORRAINE.

De Nancy.

Il paroît ici un Ouvrage considerable & dont nous ne manquerons pas de rendre compte incessamment : c'est la premiere partie des Annales de l'*Ordre de Prémontré*, imprimée chez la Veuve de J. B. *Cusson*, & Abel-Daniel *Cusson*: en voici le titre : *Sacri & Canonici Ordinis Præmonstratensis Annales in duas partes divisi. Pars prima, Monasteriologiam, sive singulorum Ordinis Monasteriorum singularem Historiam complectens.* Tome I. 1734. *in-folio*.

FRANCE.

De Lyon.

Voici encore le titre d'une Dissertation dont nous donnerons au plûtôt l'Extrait : *Alexandri Xaverii Panelii è Societate Jesu Presbyteri de Cistophoris. Sumptibus Fratrum de* Ville & Ludov. *Chalmette.* 1734. *in*-4°.

De Rouen.

Traité de la Noblesse & de toutes les differentes especes. Nouvelle Edition, *augmentée des Traitez du Blason des Armoiries de France, de l'origine des noms, surnoms, & du Ban, & Arriereban.* Par M. *de la Roque.* Chez Pierre *le Boucher* & *Jore*, pere & fils. 1734. *in*-4°.

Pour ne point charger ceux qui sont déja fournis du *Traité de la Noblesse*, les Libraires s'engagent à vendre séparément les Traitez du

Blason, des noms-surnoms & du ban & arriereban. Ce Livre se trouve à Paris, chez *Bauche*, Quai des Augustins, à S. Jean dans le Desert.

DE PARIS.

Par Arrest du Conseil d'Etat privé du Roi datté du 6 Sempt. de cette année, il est ordonné aux Porteurs des Souscriptions du Livre intitulé : Les *Oeuvres de Saint Basile*, & dont l'Edition a été entreprise en trois Volumes *in-folio*, 1719. par J. B. *Coignard*, de retirer leurs exemplaires dans le terme de six mois pour tout délai.

François *Babuty*, ruë S. Jacques, à S. Chrisostome, débite *Explication de la Prophetie d'Isaïe ; où selon la Méthode des Saints Peres on s'attache à découvrir les Mysteres de* JESUS-CHRIST, *& les Regles des mœurs, renfermées dans la lettre même de l'Ecriture*. 1734. *in*-12. 5. vol. ausquels on en a joint un sixiéme, contenant 1°. l'explication de cinq

Chapitres du Deuteronome, depuis le 29 jusqu'au 33. 2°. La Traduction de l'explication suivie de la Prophetie d'Abacuc. 3°. L'explication de la Prophetie de Jonas. 4°. La traduction de quelques versets du Chapitre 12 de l'Ecclesiaste sur la vieillesse.

Histoire Naturelle de l'Univers, dans laquelle on rapporte des raisons physiques sur les effets les plus curieux & les plus extraordinaires de la nature. Par M. *Colonne*, Gentilhomme Romain. Tomes III & IV. Chez André *Cailleau*, Quai des Augustins, au coin de la ruë Gist-le-Cœur. 1734. *in*-12. 2. vol.

Recueil de divers Traitez de Pieté, Tome premier, *de l'amour de Dieu. De l'amour de nous-mêmes & de l'amour du Prochain. Autre discours de l'amour du Prochain. De l'amour des ennemis. De l'obligation d'annoncer l'amour de* J. C. *pour édifier nos freres. De l'amour des souffrances pour servir l'Eglise. De l'obligation de souffrir pour achever ce que* Jesus-

CHRIST *a commencé. De l'amour de la Croix de* JESUS-CHRIST. Tome second, *où l'on verra les principales maximes de la Morale Chrétienne excellemment établies*. Nouvelle Edition. Chez J. B. *Delespine*, rue S. Jacques, à S. Paul ; & Charles J. B. *Delespine* fils, aussi ruë Saint Jacques, vis-à-vis la ruë des Noyers, à la Victoire. 1734. *in*-12. 2. vol.

Reflexions sur les deffauts d'autrui. Par M. l'Abbé *de Villiers*. Quatriéme Edition, *revûë & corrigée*. Chez Jacques *Collombat*, ruë Saint Jacques. 1734. *in*-12. 2. vol.



Fautes à corriger dans le Mois d'Octobre 1734.

PAge 1808. ligne 5. nomme l'Egypte, la terre de Vulcain, *lisez* nomme l'Egypte γῆν Ἡφαιστία, la Terre de Vulcain : Pag. 1809. lig. 12. la Chymie, dit-il, *lisez* la Chymie, dit-il dans une note exprès : Pag. 1811. l. 5. à faire des Talismans, *lis.* à faire des Talismans.... Ibid. que les Talismans sont, *lisez* & dans une note exprès, que les Talismans sont : Pag. 1813. lig. 2. que par le moyen des figures, *lisez* dans une note exprès, que par le moyen des figures : Pag. 1813. lig. 4. Quantitez inconnues, *lisez* quantitez inconnues.... Ibid. par les figures algébriques, *lis.* par les lettres : Ibid. lig. 22. il dit que par le mot de *solidité*, les Géometres entendent ordinairement le diamétre des corps, *lis.* il dit dans une note exprès, qu'on exprime ordinaire-

ment en Géométrie ; par le mot *solidité* le diamétre des corps : Pag. 1815. lig. 10. se reduisent, *lis.* peuvent se reduire : Pag. 1818. lig. 2. trouve, *lis.* trouve, à ce qu'il paroît: Pag. 1822. lig. 2. ces sels, *lis.* les sels : Ibid. lig. 6. violet, *lis.* violette : Pag. 1825. lig. 3. que la raison qu'il allegue, &c. *lis.* que la raison tirée de la rencontre des parties de l'eau pour faire voir l'impossibilité de leur mouvement en tout sens, ne souffre pas d'exception à l'égard de la ligne horizontale, puisque si dans cette ligne les parties de l'eau venoient à se rencontrer elles seroient tout de même obligées de demeurer en repos, ce qui ne dérangeroit nullement le niveau : Pag. 1826. lig. 5. il dit, *ajoûtez*, & cela dans une note exprès : Ibid. l. 9. c'est page 25, *lis.* c'est page 35 : Pag. 1830. lig. 13. & 16. cloux, *lisez* clou : P. 1836. l. 20. Scholiis, *lis.* Scoriis : Pag. 1841. l. 11. stylbé, *lis.* stibié : Ibid. lig. 18. saphram, *lis.* safran : Pag. 1843. lig. penul.

ſtibié, *liſ.* ſtibié : Pag. 1844. lig. 9. lorſqu'on prend le ſafran des métaux, & le verre d'antimoine, que l'on pulveriſe ces matieres en les, *liſ.* lorſqu'on pulveriſe le ſafran des métaux & le verre d'antimoine en les : Pag. 1846. lig. antépenultiéme, ſçauront, *liſ.* ſçavent : Pag. 1841. lig. 18. ſaphram, *liſez* ſafran : Ibid. lig. 22. & pag. 1851. lig. 16. abſynthe, *liſ.* abſinte : Pag. 1850. lig. 16. Apotiquaires, *liſez* Apothicaires, *corrigez* la même faute par-tout où vous la trouverez, excepté dans les endroits où l'on cite les propres paroles du Livre : Pag. 1851. lig. 11. tirée, *liſez* tirés : Pag. 1852. lig. 11. quinteſſence, *liſ.* eſſence : Ibid. lig. derniere, ne manquera de, *liſ.* ne manquera pas de : Pag. 1854. l. 3. cartine, *liſ.* carline : Ibid. lig. 9. nommé *ſtotum*, *liſ.* nomme *ſtotum* par-tout où il en parle ; ſçavoir, deux fois à la page 300, une fois à la marge de la même page, & une autre fois à la Table : Pag. 1855.

lig. 1. dans l'eau, *lis.* dans de l'eau.

Na L'âge auquel est mort Monsieur Colonne, de l'Ouvrage duquel nous avons donné l'Extrait dans le Mois de Septembre dernier est mal indiqué & dans notre Extrait & dans l'Errata qui se trouve pour ce Mois à la fin d'Octobre, au lieu de 88 ans il faut lire 82 ans.



TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Nov. 1734.

Histoire de l'Académie Royale des Sciences, &c. page 1867
Trésor des Médailles Suedoises-Gotiques, &c. 1919
Histoire des Révolutions d'Espagne, &c. 1933
Deux Traitez des Urines, &c. 1957
Suite de l'Histoire des Empires & des Républiques, &c. 1973
Recueil des Ecrivains de l'Histoire d'Italie, 1996
Traité général des Horloges, &c. &c. 2016
Abrégé de l'Anatomie du Corps humain, &c. 2036
Nouvelles Litteraires, 2041

Fin de la Table.

[redacted]

[redacted]

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR L'ANNÉE M. DCC. XXXIV.

DECEMBRE.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

DEC. M. DCC. XXXIV.

HISTOIRE GENERALE DE Languedoc, avec des Notes & les Pieces justificatives, composée sur les Auteurs & sur les titres originaux, & enrichie de divers Monumens. Par deux Religieux Benedictins de la Congrégation de saint Maur. Tome II. A Paris, chez Jacques *Vincent*, Imprimeur des Etats Généraux de la Province de Languedoc, ruë & vis-à-vis de l'Eglise S. Severin, à l'Ange.

1733. *in-folio*. pp. 648. pour l'Hiſtoire & pour les Notes. col. 703. pour les preuves & pour les Tables.

NOus avons rendu compte dans un de nos derniers Journaux des principales matieres contenues dans cette ſeconde Partie de l'Hiſtoire de Languedoc. Nous avons en même tems rapporté quelques traits particuliers. Nous allons continuer à rapporter quelques morceaux. Le premier qui ſe preſente eſt ce que diſent nos Auteurs de la Reine Conſtance qui épouſa le Roi Robert, après que le mariage de ce Prince avec Berthe veuve d'Eudes Comte de Blois eut été déclaré nul. La plûpart des Ecrivains modernes prétendent que Conſtance étoit fille de Guillaume I. Comte de Provence & d'Adelaide d'Anjou ſa femme. Mais nos Auteurs s'en rapportant aux anciens Hiſto-

riens, disent que Constance étoit fille de Guillaume Taillefer, Comte de Toulouse, & Darsinde sa premiere femme, qui selon nos Auteurs étoit fille de Geofroy Grisegonelle Comte d'Anjou. Ils remarquent pour confirmer ce qu'ils ont avancé sur ce point de fait, que le Roi Robert avoit épousé Constance avant l'année 998. & Constance fille de Guillaume premier, Comte de Provence & d'Adelaide sa seconde femme n'étoit point encore mariée trois ans après. Ils ajoûtent que Constance femme du Roi étoit niéce de Foulques-Néra Comte d'Anjou, qu'Adelaide femme de Guillaume premier Comte de Provence; étoit tante du même Foulques-Néra & sœur de Géofroy-Grisegonelle, pere de ce Comte, qu'ainsi elle ne peut avoir été mere de la Reine Constance.

L'Historien Glabert parle très-avantageusement de la Reine Constance, il l'accuse néanmoins en un endroit d'avoir été avare & d'a-

voir maîtrisé le Roi son époux. D'autres anciens qui lui donnent le surnom de Blanche, loüent son habileté, sa fermeté & son courage. Il y eut d'abord quelques mésintelligences entr'elle & le Roi, causées par les intrigues d'un Seigneur nommé Hugues, qui fit tout son possible pour la mettre mal dans l'esprit de ce Prince. Foulques Comte d'Anjou, oncle de la Reine, resolut de la venger, il envoya douze Soldats déterminés, qui ayant rencontré Hugues dans le tems qu'il étoit à la chasse avec le Roi, l'assassinerent à ses pieds. Robert témoigna d'abord beaucoup de chagrin de cet attentat; mais il se reconcilia enfin avec la Reine, il vêcut avec elle de bonne intelligence, & il en eut quatre fils & deux filles. C'est ce que nos Auteurs ont tiré d'un Historien contemporain; ils ne sçavent sur quel fondement le P. Daniel qui traite la Reine Constance d'imperieuse jusqu'à l'insolence, a pû avancer que

ce fut elle-même qui fit assassiner Hugues sous les yeux du Roi.

Comme nos Auteurs se sont beaucoup étendu sur la premiere Croisade dont Raymond de Saint Gilles Comte de Toulouse fut un des principaux Chefs, ils réunissent les portraits qu'ont fait de ce Prince les Auteurs anciens & les modernes. Guillaume de Tyr ayant parlé de la mort du Comte Raymond, dit que c'étoit un homme religieux, craignant Dieu & recommandable en tout. Ce qui lui paroît de plus héroïque dans la conduite de ce Prince, c'est qu'il n'ait pas suivi les autres Princes qui se retirerent chez eux après la prise de Jerusalem, & qu'il ait poussé la constance jusqu'à porter la croix pendant le reste de sa vie.

Guillaume de Malmesbury Historien Anglois, qui penche plus vers la médisance que vers la flatterie, loüe le Comte Raymond sur sa valeur, sa pieté, son activité, sa vigilance, son courage & sa fer-

meté à refuser à l'Empereur Alexis l'hommage que ce Prince exigeoit de lui. Il éxalte sa patience & ses travaux pendant la Guerre Sainte, son désinteressement & sa bonne foi. Cependant il l'accuse d'incontinence, & il lui reproche de n'avoir point eu assez de désinteressement dans l'affaire d'Ascalon. Nos Auteurs s'attachent à justifier le Comte Raymond sur l'un & sur l'autre de ces articles. Par rapport au premier ils opposent au témoignage de Guillaume de Malmesbury, celui de la Princesse Anne Comnéne, qui avoit eu occasion de connoître à fond le Comte Raymond durant le séjour qu'il avoit fait à la Cour de l'Empereur Alexis. La Princesse le loüe sur la pureté de ses mœurs, sur l'amour qu'il avoit pour la chasteté, sur sa candeur, sa sincérité, sa prudence & sur ses autres vertus, tant civiles que militaires, dont elle fait un grand éloge.

Le Pere Maymbourg represente

le Comte Raymond comme un Prince d'une grande Majesté, & dans qui l'âge déja fort avancé; qui le rendoit plus vénérable par ses cheveux blancs, & plus éclairé par l'experience que la vieillesse apporte, avoit augmenté les forces de l'esprit, sans rien diminuer de celles du corps qu'il avoit très-robuste, & très-capable des fatigues de la guerre. Mais nos Auteurs font voir que quoique le Comte Raymond fût le plus âgé de tous les Princes qui s'engagerent dans la Croisade, il n'étoit alors rien moins qu'un vieillard. Il avoit au plus cinquante-cinq ans, lorsqu'il partit pour la Terre Sainte, & environ 64 ans lorsqu'il mourut. Le Pere Maymbourg dit que le Comte Raymond s'étoit acquis une très-grande reputation, principalement en Espagne, en combattant contre les Maures, pour Alphonse le Grand Roi de Castille, qui lui donna sa fille Elvire en mariage pour recompenser sa valeur, dont

il porta de glorieuſes marques ſur ſon viſage, ayant perdu un œil d'un coup de fléche, ce qui rehauſſoit encore l'éclat de ſa bonne mine devant les Soldats, qui l'avoient en ſinguliere vénération. Sur quoi nos Auteurs remarquent qu'il n'y a aucune preuve que Raymond de S. Gilles ait perdu un œil en combattant contre les Maures d'Eſpagne; ils citent même Guillaume de Malmeſbury, qui prétend que ce fut dans un combat ſingulier que le Comte Raymond perdit un œil, & que ce Prince ſe faiſoit gloire de cette bleſſure. Nos Auteurs n'ont cru devoir faire aucune obſervation ſur le reſte du portrait fait par le Pere Maymbourg du Raymond Comte. » Il poſſedoit dans le fond de l'ame toutes les bonnes qualitez qu'on pouvoit ſouhaiter pour en faire un grand Prince & un honnête homme, aimant ſur toute choſe l'honneur, la juſtice & la bonne foi, gardant inviolablement ſa parole, » vigilant, ſage, prévoyant à

tout, magnifique, prudent dans les conſeils, ferme & inébranlable dans ſes reſolutions. « Mais il faut avoüer, continue le Pere Maymbourg, que malgré ſon âge & toute ſa prudence, il retenoit encore beaucoup du génie & du feu de ſon climat, qu'il étoit fort opiniâtre, & n'aimoit point du tout qu'on l'offensât impunément, ni qu'on s'opposât à ſes ſentimens & à ſes volontez. Un ancien Hiſtorien obſerve que le Comte Raymond fut en état de ſe maintenir plus long-tems que les autres Princes, parce que ſes Sujets menant une vie frugale, pendant que les autres Nations prodiguoient leur bien, ils eurent des fonds pour ſoûtenir le Prince qu'ils avoient ſuivi.

Nos Auteurs, en parlant des mœurs & du caractere des habitans du Languedoc pendant le onziéme ſiécle, font mention des Troubadours. Ils obſervent que ce nom n'étoit point borné aux Poëtes du Pays qu'on appelle à preſent la

Provence. Le Langage qu'on appelloit Provençal en ce tems-là, étoit celui des Provinces méridionales du Royaume, particulierement du Languedoc, de l'Auvergne, de la Guyenne & de la Gascogne. Notre Auteur croit qu'on a donné en ce tems-là le nom de Provence à ces Provinces méridionales, & que la Langue qu'on y parloit a été appellée langue Provençale, parce que le fameux Raymond, Comte de S. Gilles possedoit outre le Languedoc une partie considerable de la Provence & de l'Aquitaine.

La Poësie Provençale a été beaucoup plus cultivée, suivant nos Auteurs, dans le Languedoc, & dans l'Aquitaine que dans la Provence, telle que nous la connoissons, suivant la division presente de la France. Nos Auteurs, pour justifier cette proposition, renvoïent leurs Lecteurs à deux Manuscrits de la Bibliothéque du Roi qui contiennent la Vie & les Ouvrages

de ces Poëtes Provençaux. De cent dix d'entre eux ou environ, dont il est parlé dans ce Recueil, à peine en trouve-t-on huit à dix natifs de la Provence proprement dite, tandis qu'on en compte deux ou trois fois autant du Languedoc.

Le plus ancien des Poëtes Provençaux, dont il soit fait mention dans ces Recueils est Guillaume X. Comte de Poitiers & Duc d'Aquitaine, mort en 1125. il y est qualifié bon Troubadour, & il reste encore de lui des Chansons en Langage Provençal, tant dans le Recueil de la Bibliothéque du Roi que dans d'autres Ouvrages. Un autre fameux Troubadour duquel parlent nos Auteurs est Pierre Rogier natif d'Auvergne, dont Nostradamus a fait un article plein de fables & d'anachronismes. Ce qu'en disent les Historiens de Languedoc est tiré d'un des Manuscrits de la Bibliothéque du Roi dont on a déja parlé. On y voit que Pierre Rogier étoit natif d'Auvergne, Cha-

noine de Clermont & Gentilhomme, qu'il quitta sa Prébende pour se faire Jongleur. Depuis il parcourut differentes Cours & s'arrêta à celle d'Ermengarde Vicomtesse de Narbonne, qui fut le sujet de ses Chansons & de ses vers; il y parloit de son amour pour la Vicomtesse qui de son côté ne fut point insensible. Ces liaisons avoient donné lieu à des bruits désavantageux à la reputation de cette Dame. Pierre Rogier fut congédié, il alla ensuite dans les Cours des Rois de Castille & d'Arragon & à celle du Comte de Toulouze, il mourut dans l'Ordre de Grammont; il composa ses Poësies dans le cours du douziéme siécle.

Ces exemples & ceux que nous avons rapportés dans le Journal précedent suffisent pour faire connoître que ce Volume de l'Histoire de Languedoc ne mérite pas moins l'attention des Lecteurs que le premier Volume & pour faire souhaiter la continuation de ce grand

Ouvrage, que les Auteurs ont rendu aussi interessant que peuvent l'être les Histoires particulieres des Provinces.

SEXTI AURELII VICTORIS Historia Romana, cum notis integris Dominici Machanei, Eliæ Vineti, Andreæ Schotti, Jani Gruteri, nec-non excerptis Frid. Sylburgii & Annæ Fabri filiæ. Curante Joanne Arntzenio, JCto. Amstelodami & Trajecti Batav. Apud Janssonio-Waesbergios & Jacobum à Poolsum. 1733.

C'est-à-dire : *L'Histoire Romaine de Sextus-Aurelius-Victor, avec les notes entieres de Dominique Machanée, d'Elie Vinet, d'André Schott, de Jean Gruter, & des notes choisies extraites de celles de Sylburge & d'Anne le Févre* [Madame Dacier]. *Le tout imprimé par les soins de Jean Arntzen Jurisconsulte.* A Amsterdam & à Utrecht, chez les Jasson-

Waesberges & Jacques de Poolsum. 1733. *in*-4°. pp. 668. sans la Préface & la Table.

CE que l'on nous donne ici sous le titre d'Histoire Romaine d'Aurelius-Victor, comprend quatre Ouvrages : 1°. celui de l'origine de Rome : 2°. l'Histoire des Illustres Romains sous la République : 3°. celle des Césars : & 4°. un abrégé de l'Histoire de ces derniers depuis Auguste jusqu'à Théodose le Grand. Mais à qui appartiennent véritablement ces divers morceaux historiques ? C'est sur quoi les Critiques sont si peu d'accord entr'eux, qu'il est très-difficile de sçavoir précisément à quoi s'en tenir. Tel est (dit notre Editeur dans sa Préface) le sort de la plûpart de ces Abbréviateurs, que leurs noms demeurent ignorés de la posterité ; & cette punition leur étoit duë à d'autant plus juste titre, que leurs abrégez reçus trop avi-

dement des Lecteurs pareſſeux, ont fait négliger les excellens originaux qu'ils repreſentoient en racourci, & en ont ainſi malheureument cauſé la perte irréparable. Quoiqu'il en ſoit, examinons d'après M. Arntzen, ce que les Sçavans ont penſé ſur les Auteuts à qui doivent être attribuées les differentes pieces qui rempliſſent ce Volume; & voyons ce qu'il en penſe lui-même.

1. Le petit Livre de l'*origine du peuple Romain*, où l'on trouve de quoi éclaircir divers points obſcurs de l'ancienne Hiſtoire d'Italie & des tems qui ont précédé la fondation de Rome; paſſe, au jugement de quelques uns, pour être l'Ouvrage d'Aſconius-Pédianus; ſur ce fondement, que l'Auteur y parle de Virgile & de Tite-Live comme de ſes contemporains & de ſes amis particuliers, ce que fait auſſi Aſconius. Mais le paſſage où il eſt ici fait mention de Tite-Live, ne dit point du tout, en bonne Latinité,

que cet Historien fût contemporain du nôtre : & quant à Virgile, qu'il appelle en quelque endroit (son *Maron*) *nostrum Maronem*, on n'en peut conclure autre chose, sinon que la lecture de ce Poëte lui étoit des plus familieres, & qu'il l'avoit même commenté, comme il le dit ailleurs. Aussi trouve-t-on des preuves de cette lecture assidue dans le stile de notre Auteur, où l'on apperçoit une imitation fréquente de celui du Poëte Latin ; comme l'Editeur le fait observer dans ses Notes. Mais (dit-on) notre Auteur assure avoir composé un Livre sur l'*origine de Padoue*, & l'on sçait d'ailleurs qu'Asconius - Pédianus étoit de cette même Ville. Si une pareille raison étoit concluante [répond l'Editeur] il s'ensuivroit que notre Auteur ayant écrit un Livre sur l'*origine de Rome*, il devoit être Romain, & en consequence fort different d'Asconius. On allegue en troisiéme lieu, pour mettre celui-ci en possession de cet Ouvra-

ge ; la conformité du stile des deux Ecrivains. Mais c'est de quoi ne convient nullement notre Editeur, qui trouve entre les deux stiles aussi peu de ressemblance, qu'entre celui de Ciceron & celui d'Apulée : outre que dans celui d'Asconius on ne remarque nulle de ces imitations de Virgile, qui dans l'autre se font sentir à chaque page. D'où il est arrivé que peu de Critiques ont adopté cette opinion, & que la plûpart, à l'exemple de *Schott*, ont cru cet Ouvrage d'Aurelius-Victor, & l'ont persuadé aux autres.

M. Arntzen est d'un avis contraire, qu'il établit sur ces deux considerations ; 1°. la difference du stile entre l'Auteur de l'*origine de Rome* & celui du Livre *des Illustres Romains* & *des Césars* : 2°. l'Histoire de Procas, d'Amulius, de Numitor & de Romulus racontée assez au long dans le premier Ouvrage, puis repetée en abrégé dans le second ; ce qui montre que les

deux pieces ne sont pas d'un seul & même Ecrivain. Notre Editeur conjecture donc que la premiere est l'Ouvrage de quelque Grammairien, qui voulant mettre comme une tête à celui des *Hommes Illustres & des Césars*, dont l'origine méritoit bien d'être approfondie, aura dans cette vûë composé le morceau *de origine Romana*, marquant, contre l'ordre des Historiens de ces tems-là, les sources où il avoit puisé les faits qu'il rapporte, & faisant çà & là quelques Observations Grammaticales.

2. Il n'y a pas moins d'incertitude touchant l'Auteur du Livre des *Illustres Romains*. On l'a cité sous les noms de *Pline* le jeune, de *Cornelius-Népos*, d'*Æmilius-Probus*, &c. Mais la difference des stiles est trop marquée, pour donner le change aux Connoisseurs. Il est vrai que *Népos* a laissé un petit Ouvrage sur les *Hommes Illustres*; mais les citations que les anciens Grammairiens nous en ont transmises, ne

se rencontrent nullement dans le Texte de notre Auteur, où souvent l'on trouve tout le contraire. D'ailleurs celui-ci laissant échapper de fréquentes méprises dans les faits historiques dont il nous entretient; quelle apparence qu'un Auteur aussi instruit en ce genre que devoit être *Cornelius-Nepos*, ait pû tomber dans de pareilles erreurs? Sur quoi l'on peut consulter *Pighius*, qui a soin de les relever dans ses Annales. A l'égard du sentiment de *Schott*, qui donne l'Ouvrage en question à Aurelius-Victor, sur la foi du Manuscrit de *Pulman*, qui a pour titre *Aurelii-Victoris Historiæ abbreviatæ ab Augusto-Octaviano, id est, à fine Titi-Livii usque ad Consulatum decimum Constantii Augusti & Juliani Cæsaris tertium*: notre Editeur loin d'en croire le titre de ce Manuscrit sur le fait dont on est en peine, s'estimeroit bien fondé à tirer de-là une consequence toute opposée à celle que *Schott* en a tirée.

En effet l'Auteur des *Hommes Illustres* commence dès Janus & Procas son narré historique, & le continue jusqu'à Auguste ; sans compter, qu'un même Auteur n'auroit point composé deux fois la Vie de cet Empereur; telle qu'on la trouve à la fin des *Hommes Illustres* & au commencement des *Césars*, écrite d'un stile fort different. Celui de l'Auteur des *Hommes Illustres* est assez coulant & assez pur ; celui de l'Auteur des *Césars*, au contraire, est dur, plein d'affectation, & sentant son Africain. Le premier Ecrivain est concis, & n'offre au Lecteur aucune reflexion ni morale ni politique ; au lieu que le second, plus diffus, entremêle dans sa narration plusieurs avis très-utiles à ceux qui doivent manier les affaires du Gouvernement. Ajoûtez que tous les Manuscrits dont on ait connoissance, (& notre Editeur en a vû jusqu'à sept) portent à leur tête le nom de *Pline*, & nullement celui d'*Aure-*

lius-Victor, à l'exception du seul Manuscrit de *Pulman.*

M. Arntzen hazarde encore ici une conjecture, sur le fait dont il s'agit. Il suppose donc que l'Abréviateur du Livre *des Césars*, ou quelqu'autre, en a fait autant du Livre de *Corn. Népos* sur *les Hommes Illustres*, & l'a reduit en Tables abrégées; en sorte qu'il a conservé le plus qu'il lui a été possible, les propres termes de l'Auteur (comme il en a usé par rapport aux *Césars* d'*Aurelius-Victor*) mais sans s'assujettir à la même exactitude pour l'ordre des évenemens, parmi lesquels il en a fourré quelques-uns empruntés d'ailleurs & qui l'ont induit en erreur quant à la suite & à la vérité de l'Histoire.

3. A l'égard du Livre *des Césars* l'Editeur consent que la possession en soit conservée à *Sextus-Aurelius-Victor*, ainsi que l'ont décidé tous les Doctes, dont, pour abreger, il ne repete point ici les raisons, ausquelles il renvoye, sans vouloir

[dit-il] les appuyer de nouvelles conjectures.

4. Mais l'incertitude & les doutes renaissent au sujet de l'Auteur des *Extraits* qui nous restent du Livre d'Aurelius-Victor sur *les Césars*. Sont-ils dûs à un *Victor* ou à un *Victorin* ? L'Editeur ne croit ni l'un ni l'autre, & prend le nom *Victor* ou *Victorin*, dans tous les Manuscrits où l'on voit à la tête *Epitome Victoris* ou *Victorini*, pour le nom de l'Auteur du Livre, & non pour celui de l'Abbréviateur. Il prétend même que le nom *Victorini* n'est que celui de *Victoris* allongé par les Copistes, qui ont trouvé au titre de leurs Manuscrits *Vict.* ou *Victor.* en abrégé, dont ils ont fait *Victorini*. Du reste les *Extraits* dont nous parlons, ne sont pas tirés du seul Aurelius-Victor. L'Abréviateur y raconte des faits plus au long qu'ils ne sont rapportés par celui-là, ou qui ne s'y trouvent nulle part ; comme on peut le voir dans les articles de Nerva, d'Hadrien

d'Hadrien, d'Antonin, *&c.* Il paroît même qu'en plusieurs endroits l'Abréviateur s'est aidé de ce qu'il avoit lû sur cette matiere dans *Suetone*, dans *Spartien*, & dans *Eutrope*. D'où M. Arntzen conclut que le nom de cet Abréviateur est absolument ignoré, & qu'il vivoit probablement sous l'Empire de Théodose & de ses premiers Successeurs.

Ces quatre Ouvrages ont été d'abord publiés séparément, puis conjointement dans plusieurs Editions, dont la Bibliothéque Latine de M. *Fabricius* nous donne un dénombrement exact. Nulle de ces Editions n'a plus mérité l'approbation des gens de Lettre que celle des *Gaesbeecks*, qui parut à Amsterdam & à Leyde en 1670. *in*-8°. & qui fut renouvellée à Utrecht en 1696. & mise dans un ordre different par Samuel *Pitiscus*, lequel y joignit les Notes de Madame *Dacier*. Il auroit mieux fait [dit notre Editeur] de supprimer la plûpart

de ces dernieres & de celles de *Machanée* , & d'inserer en leur place celles que *Schott* avoit rassemblées, dans ses additions , & qui ont été omises dans l'Edition de *Pitiscus*. De plus , la conduite qu'a tenue celui-ci en faisant réimprimer les Notes de Madame *Dacier* , est d'un fort mauvais exemple. Il rejette le plus souvent celles de *Schott* , pour leur substituer celles de cette illustre Sçavante , qui n'en sont que des copies , & que le Lecteur peu en garde contre une supercherie pareille , prend pour autant d'originaux. Si *Pitiscus* (ajoûte notreEditeur) en a usé de la sorte par galanterie pour cette Dame , il soûtient mal ce caractere , en plusieurs endroits , où il a fait imprimer les Notes de ce même Commentateur avec celles de Madame *Dacier* placées au dessous , & qui en paroissent très-fidélement copiées. C'est une disgrace [continue M. Arntzen] qu'a depuis éprouvée M. *Dacier* son époux dans l'Edition

[redacted]

ıphine du *Feſtus* renouvellée en
llande, où l'on voit imprimées
leſſus de ſes Notes celles de Jo-
ı *Scaliger*, leſquelles ne met-
: que trop ſouvent en évidence
larcins du nouveau Commenta-
:.

.'Editeur n'a point chargé des
tes de *Sylburge* en entier cette
velle Edition, quoique celle
elles ſe trouvent ſoit devenue
-rare. Il s'eſt contenté d'en faire
choix, ſupprimant tout ce
:lles ont de commun avec celles
'chott. Il eût fort ſouhaité en
: autant de celles de *Machanée*
le Madame *Dacier*. Mais il a
ı (dit-il) s'accommoder aux
ntions des Libraires, toûjours
:mis des retranchemens qui
t à bleſſer leurs interêts, en di-
uant la groſſeur & par conſe-
ıt le prix des Volumes. Quant
. Arntzen, il conçoit fort que
; une Edition comme celle-ci,
.ecteur judicieux ne doit nulle-
ıt s'attendre à rencontrer de ces

Notes Grammaticales faites dans le goût de celles d'un *Farnabe* ou d'un *Min-Ellius*. Il se plaint même que celles de *Vinet* & de *Gruter*, quoique inserées ici, ayent été composées si négligemment, que souvent elles paroissent peu dignes des noms qu'elles portent. Le modeste Editeur ne dit rien des siennes, quoiqu'elles soient en assez grand nombre & marquées au bon coin.

Il nous rend compte après cela des secours qui lui ont été fournis pour la correction du Texte de son Auteur. Le Livre de l'*origine de Rome* ne nous a été conservé que dans un seul Manuscrit sur lequel on en a donné la premiere Edition. Celui *des Hommes Illustres* a été conferé sur six Manuscrits. Les *variantes* des deux premiers, dont l'un est de la Bibliothéque de M. *Boendermaker* & l'autre de celle de *Franequer*, lui ont été communiquées par M. *Duker*. M. *Burman* lui a rendu le même office, par

rapport à deux Manuſcrits de la Bibliothéque de Leyde, en procurant au frere de notre Editeur la facilité de les confronter avec les imprimez; & M. *Oudendorp* Principal du Collége de Harlem lui a fait part des *diverſes leçons*, que preſentent ces deux Manuſcrits, & par leſquelles ils different entre eux. Enfin M. *Gramme* Profeſſeur en Grec à Copenhague lui a envoyé les *collations* ou confrontations de deux autres Manuſcrits dont on trouve ici la deſcription détaillée que l'on peut voir dans la Préface de ce Volume. M. Arntzen a de plus conſulté quelques anciennes Editions, ſçavoir celle de Cologne de 1508. celle de Straſbourg, de 1500. & une troiſiéme encore de plus vieille date, que lui a fait voir M. *Cannegiter*. Malheureuſement les *variantes* recueillies par M. d'*Orville* ſont venuës trop tard, & n'ayant pû être inſerées chacune en ſon lieu, ont été renvoyées parmi les additions. Au regard de l'*Abré-*

gé de Victor, le Texte en a été revû sur trois Manuscrits, l'un de la Bibliothéque de *Wolfenbutel*; les deux autres de celle de Leide, & l'on a consulté aussi l'Edition d'Alde, de 1516. celles de Gryphe, de 1538. & 1551. *&c.*

M. Arntzen, pour l'Edition du Texte de ces quatre Ouvrages Historiques, a suivi celle de *Schott*, mais avec cette restriction, qu'il n'a pas cru devoir admettre dans ce Texte toutes les corrections de cet habile Editeur, quoique vraisemblables & conformes à la vérité de l'Histoire. La raison qu'il en allégue se reduit à cette consideration, Que si les Critiques se permettoient d'inserer dans le Texte des anciens Auteurs qu'ils veulent éclaircir par des Commentaires, toutes les corrections que leurs conjectures leur font imaginer, il arriveroit par succession de tems des changemens si considerables dans ces Textes prétendus corrigés, qu'ils ne seroient presque plus re-

connoiſſables, & que l'Auteur ancien, loin d'y parler ſon propre langage & d'y expoſer ſes propres ſentimens, ne s'y expliqueroit plus que par l'organe & ſelon les idées ou les fantaiſies des Editeurs. D'où il s'enſuit, que ſelon M. Arntzen, les Textes anciens ne ſçauroient trop être reſpectés, & qu'on ne peut uſer trop ſobrement du droit que la Critique ſembleroit donner d'y faire des corrections.

Du reſte, il a ſuivi la diſtinction des Chapitres, telle que *Schott* l'a introduite le premier, quoique peut-être en quelques endroits avec un peu moins de juſteſſe qu'il n'eût été à ſouhaiter; & l'Editeur juge fort ſainement que cette exactitude ſcrupuleuſe à conſerver les anciennes diviſions des Textes, eſt d'une merveilleuſe commodité, par rapport aux renvois & aux citations. Il n'a pas négligé non plus de joindre à cette Edition l'Ecrit de *Nannius* ſur les *Hommes Illuſtres* de la famille *Cor-*

nelia & celui de *Sigonius* ſur la Vie de Scipion. Il n'a fait aucun changement dans le Monument d'Ancyre qui ſe trouve ici à la page 458, & nous avons une nouvelle Edition de ce Monument à la fin de l'Ecrit de *Gronovius* intitulé *Memoria Cofſoniana*. On trouve encore au commencement & à la fin de ce Volume les jugemens des divers Auteurs ſur Aurelius-Victor, ainſi que les Epîtres Dédicatoires & les Préfaces de toutes les Editions précedentes. Quant à la Table très-ample & très-détaillée de ce Volume, c'eſt l'Ouvrage de M. *Lotich*, Précepteur dans l'Ecole de Nimégue. Pour ce qui eſt des Médailles qui ornent cette Edition, M. Arntzen avoüe qu'elles auroient pû être beaucoup mieux deſſinées & plus élégamment gravées ; & c'eſt ſur quoi ſans doute perſonne ne le dédira.

Il ne nous reſteroit plus qu'à faire connoître plus particulierement les Notes du nouvel Editeur par

quelques échantillons que nous en produirions ici & sur lesquels on pourroit se former une idée de toutes les autres. Mais comme elles ne sont presque toutes que purement Grammaticales, & qu'elles ne roulent ordinairement que sur le choix entre plusieurs *variantes* pour la correction du Texte, & sur une foule de passages paralléles d'anciens Auteurs Latins allégués pour justifier quelque terme ou quelque locution qu'employe Aurelius-Victor, & qu'on pourroit d'abord soupçonner d'être peu conforme à la pure Latinité; tout cela nous paroît si peu susceptible d'extrait, qu'il vaut mieux renvoyer tout d'un coup les curieux en ce genre à la source-même, où ils pourront puiser en abondance de quoi se satisfaire.

ARCHEUS FEBRIUM FABER & Medicus, sive exercitatio Medico-Practica de usu & Metodo rationali, solidâ, certâ & securâ tam in febribus intermittentibus, quàm periodicis continuis administrandi febrifugorum omnium maximum Corhiem peruvianum, seu Chinamchinam. Autore Joanne Henrico Cohausen, Hildesio-Saxone. M. D. Archiatro-Horstmario-Abnsano, & Diœceseos Monasteriensis practico-Seniore. Amstelodami, apud Salomonem Schouten. 1731.

C'est-à-dire : *L'Archée, Auteur des fiévres & de leur guérison ; ou Traité de Medecine-Pratique sur la meilleure méthode de donner le Quinquina tant dans les fiévres intermittentes, que dans les continuespériodiques. Par H. J. Cohausen, Docteur en Med.* &c. A Amsterdam, chez Salomon *Schouten.* 1731. vol. *in*-12. pp. 120. *& se vend à Paris, chez* Jollain, *Quai de la Tournelle.*

LE premier ſoin de M. Cohauſen dans ce Traité, eſt d'en juſtifier le titre : » On s'étonnera » d'abord, *dit-il*, de voir à la tête » de mon Livre, le mot d'*Archée*, » & tous les Profeſſeurs en Mede- » cine, s'en formaliſeront ſans » doute. Quoi, s'écrieront-ils avec » indignation, vouloir faire revi- » vre l'*Archée*, ce monſtre qui de- » puis ſi long-tems eſt enſeveli » avec l'Auteur qui lui avoit don- » né l'être ! l'entrepriſe eſt téme- » meraire. Mais que ces Meſſieurs » ſe donnent un moment de pa- » tience, ils verront que je n'ai pas » autant de tort qu'ils s'imaginent.

Après ces paroles M. Cohauſen entre en juſtification, & voici un précis de ſon Apologie.

Peu m'importe, dit-il, quel ſens on donne au mot d'*Archée*, dont je me ſers : je déclare pour moi, que l'*Archée* n'eſt point un être de raiſon, mais que c'eſt une choſe réellement exiſtente, au

agent vital & plein d'activité qui fait tout ce qui eſt neceſſaire pour la conſervation du corps humain. C'eſt une force & une puiſſance de l'ame ſur les parties fluides, & ſur les parties ſolides du corps, laquelle puiſſance agit ſelon les loix de la méchanique établie dans les organes, ſoit par rapport au mouvement des humeurs dans ce qui regarde leurs circulations, leurs ſecretions, leurs excretions, *&c.* ſoit par rapport au mouvement des ſolides dans ce qui concerne leur reſſort, leur ſyſtole & leur diaſtole, *&c.* le tout pour empêcher le corps de ſe corrompre, & le préſerver d'une deſtruction prématurée. Ce n'eſt pas aſſez du méchaniſme merveilleux qui ſe remarque entre les parties ſolides & les parties fluides du corps humain; il faut de plus un principe vital qui préſide à ce méchaniſme pour le faire agir; ſans quoi l'homme ne ſeroit qu'une machine lourde; or ce principe vital, qu'on le

nomme, si l'on veut, *esprit de vie*, *nature*, ou *Archée*, le nom n'y fait rien; il suffit que ce soit quelque chose de réel. Cela posé, je dis que ce quelque chose de réel, ce principe vital que je trouve à propos d'appeller *Archée*, du mot grec Αρχη, qui signifie principe, est ce qui donne l'action à tout ce qui se passe, soit de regulier, soit d'irrégulier dans le corps humain; en sorte qu'étant tout ensemble Auteur de la santé & de la maladie, c'est lui qui fait la fievre & qui la guérit. *Archeus febrium Faber & Medicus*. Vanhelmon a placé l'Archée dans l'estomac, c'est-là, selon lui, que cet agent qui préside à tout, apperçoit, comme dans le lieu le plus propre pour cet effet, le bien ou le mal que peuvent causer les alimens, les médicamens, ou les poisons, & c'est là que lorsqu'il apperçoit quelque chose qui doit être nuisible au corps, il entre en indignation à cet égard, & par le moyen du méchanisme établi

entre les solides & les fluides, il change les mouvemens reguliers en irréguliers, ce qui cause diverses maladies, & entre autres les fiévres.

Quant à celles-ci, le premier agent qu'il y faut reconnoître, selon notre Auteur, c'est l'Archée qui étant irrité par quelque cause que ce soit, détermine les sucs du cerveau à se jetter impétueusement par les nerfs sur le muscle du cœur, ce qui augmente & accélere outre mesure le mouvement de ce muscle, & par consequent celui des arteres, & des liquides qui y sont contenus.

M. Cohausen, après plusieurs autres reflexions que nous passons, définit la fiévre, *un mouvement & un effort de l'Archée qui étant irrité, & indigné; tâche de chasser la cause occasionnelle de la maladie.* C'est la définition de Van-helmont, de ce Philosophe que notre Auteur regarde comme un homme suscité de Dieu pour la reformation &

pour l'ornement de la Medecine. *Viri ad reformanda & exornanda artis documenta, à Deo electi* : ce sont ses termes. Sydeham définit la fiévre, *une tentative que fait la nature pour expulser de toutes ses forces la matiere fébrile, & l'expulser d'une maniere qui tourne à la guérison du malade.* Ettmuller la définit, *un mouvement ou combat de la nature, par lequel, au moyen des esprits animaux plus ou moins alterés, & par le secours de la fermentation excitée dans le sang, elle se met en devoir de chasser au loin, ce qui s'oppose de contraire à l'économie animale.* M. Cohausen admet ces définitions pour ce qui en concerne le fond ; mais il veut qu'on y ajoûte que cette tentative ou ce combat est un mouvement violent & forcé, souvent inutile, quelquefois pernicieux & quelquefois salutaire, lequel excite dans les fluides & dans les solides, des agitations irrégulieres & extraordinaires, qui tournent le plus souvent au dom-

mage du malade, & quelquefois par accident à sa guérison ; suivant la définition de Sydenham & d'Ettmuller, il n'est pas à propos de s'opposer à la fiévre, puisque ce seroit s'opposer à un mouvement salutaire ; mais suivant la définition de notre Auteur, on ne sçauroit trop tôt combattre cette maladie, puisqu'elle ne tend par elle-même, qu'à la destruction du corps, & c'est ce qu'il entreprend de montrer dans un Chapitre exprès qui suit immédiatement celui-ci, nous y renvoyons les Lecteurs.

Il faut donc, selon notre Auteur, lorsqu'on voit de la fiévre, recourir promptement aux remedes qui peuvent la détruire, mais la détruire en ôtant la cause ; car pour les remedes qui ne servent qu'à pallier le mal, ce n'est pas de ceux-là que notre Auteur prétend parler. Or les remedes qui vont ici à la cause quand il s'agit de fiévres intermittentes, sont ceux que fournit le Quinquina. M. Cohau-

sen, à cette occasion, examine par quel moyen le Quinquina guerit les fiévres intermittentes, si c'est par un acide qu'il contienne, ou par un alcali, ce qu'il importe peu cependant de sçavoir, pourvû qu'on sçache dans quelles circonstances, & avec quelle méthode il le faut donner pour l'employer utilement.

Certaines regles sont à observer avant l'usage du Quinquina, d'autres pendant cet usage, & d'autres après. Bien des Medecins prétendent qu'avant que de donner ce fébrifuge, il est necessaire de purger. Notre Auteur soûtient le contraire, & il fait voir par le raisonnement & par l'experience que rien n'est plus dangereux que cette pratique. Il observe premierement que dans les fiévres intermittentes, la quantité du levain fiévreux, le plus loin qu'elle puisse aller, n'excede jamais une drachme, & que souvent même, elle monte à peine à la valeur d'un grain, puisqu'en

certaines rencontres il ne faut qu
ne légére odeur, pour exciter
fiévre tierce ou la fiévre quarte,
qu'en plusieurs autres, la se
imagination suffit pour cel
comme on le voit dans bien
frayeurs & des saisissemens.
en ces sortes de cas, qu'y a-t-i
évacuer, demande notre Auteu
quelle humeur surabondante y a
il à purger ?

De plus, l'experience journali
fait voir que de toutes les fiév
intermittentes qu'on s'avise d'at
quer par les purgatifs, il n'y e
presque pas une qui n'en devien
plus opiniâtre & plus rebelle, j
ques là même qu'elles tournent
plûpart en maladies incurables.
Cohausen cite là-dessus plusie
exemples qui méritent attenti
Il joint à ces exemples, le tém
gnage de divers Auteurs célébr
& entr'autres d'Ettmuller, de
denham, de Morton, lesqu
s'accordent tous à dire que n
faignée, ni la purgation ne peuv

enlever la cause de ces fiévres.

Pernicieuse donc, selon notre Auteur, & très pernicieuse, est la pratique de ceux qui s'imaginent que pour préparer les malades au Quinquina, il faut les purger. Mais M. Cohausen ne prétend pas pour cela, faire ici une regle générale: il reconnoît qu'il y a des fiévres mésenteriques, où les premieres voyes sont tellement engorgées qu'il faut absolument pour préparer au Quinquina, recourir à la purgation; mais à quelle purgation? A celle qui s'opere par l'émetique. C'est le seul évacuant que notre Auteur conseille ici, évacuant si efficace qu'il suffit quelquefois tout seul pour enlever radicalement la plus forte fiévre intermittente, pourvû qu'il soit administré avec méthode, & selon les regles de l'art.

En quel tems & de quelle maniere convient-il de donner le Quinquina? Voici d'abord pour ce qui regarde le tems, ce que M.

Cohausen décide ; il veut
donne le Quinquina immé
ment après l'accès, qui est le
où tous les symptomes sont
tels que la chaleur, la sueur
& que si la fiévre est contin
riodique, on le donne dans le
de la remission. La raison qu
legue de cette conduite, c'est
près l'accès dans les fiévres
mittentes ; & après la rem
dans les continues périodiqu
ferment fiévreux qui subsist
paravant, a été chassé par l
des sueurs & par les autres i
en sorte que les obstructior
glandes miliaires sont levée
que le froncement des partie
des est relâché ; ce qui ren
fluides épaissis, leur fluidit
sang fougueux & emporté
tranquillité de son cours, &
par conséquent le Quinqu
état d'agir plus efficacemen
obstacles qui pourroient s'opp
son action, ne subsistant plu
ce moment ; d'où il suit

remede peut alors prévenir plus sûrement la régénération du ferment fiévreux, & par conséquent le retour d'un autre accès.

Voilà pour ce qui regarde le tems ; voici à present pour ce qui concerne la maniere.

Il faut donner la premiere prise de Quinquina dès que l'accès est pleinement terminé ; il faut donner la seconde quatre heures après, donner la troisiéme quatre autres heures après, & la quatriéme après le même moment, à moins qu'on ne juge plus à propos de reduire ces quatre prises à trois, auquel cas il faut augmenter à proportion, la dose de chacune.

Si la fiévre est continue périodique & que le mal presse, on pourra faire la dose encore plus grande. Bien des Medecins ordonnent le Quinquina en pilules, & beaucoup d'autres dans du vin ; les premiers prétendent qu'il a beaucoup plus d'effet en pilules, & qu'une demi dose donnée ainsi, vaut mieux

qu'une dose entiere dans le vin. Notre Auteur n'eſt pas de ce ſentiment, il prétend que le vin aide à la diſſolution du Quinquina dans l'eſtomac, & il dit qu'il n'en a jamais vû de mauvais effets ; il recommande d'y mêler quelques ſtomachiques amers, & de boire ce vin au repas, ou immédiatement après, comme on boiroit du vin d'Eſpagne.

Mais une méthode qu'il préfere à celle-là, c'eſt de prendre le Quinquina dans une infuſion de Thé verd ; il ſoûtient que ce Thé augmente la vertu du Fébrifuge dont il s'agit, & qu'il le rend beaucoup plus propre à reſoudre & à corriger les ſels acres des differentes liqueurs du corps. Les bouillons qui ſe font avec l'avoine ou avec l'orge, lui paroiſſent encore d'excellens véhicules pour le Quinquina, parce que ces bouillons ſont très-adouciſſans, & par conſequent très-capables d'émouſſer l'acreté des humeurs.

A meſure qu'on prend le Quinquina, il faut faire de l'exercice ; & notre Auteur obſerve que comme dans le tems de la fiévre il eſt bon de garder le lit, on doit au contraire, lorſque l'accès eſt paſſé, ſur-tout dans les jours où la fiévre eſt abſente, ſe donner le plus de mouvement que l'on peut, ſoit par la promenade ou autrement. Il rapporte là-deſſus l'exemple des gens de la campagne en qui le Quinquina ne manque preſque jamais de produire ſon effet, parce qu'auſſitôt qu'ils ſe voyent libres de leur accès, ils reprennent leurs travaux ordinaires.

Pour ce qui eſt du regime de vivre pendant l'uſage du Quinquina, M. Cohauſen recommande de fuir la viande, ſur-tout celle de bœuf & de cochon, & les bouillons à la viande, d'éviter, de même, le lait, les œufs, & le poiſſon ; il conſeille à la place, les crêmes d'orge, d'avoine, de ris, *&c.* mais ce qu'il regarde ici comme la choſe la plus

capable de hâter la guérison de la fiévre, c'est le jeûne dans les jours des accès, à moins que la foiblesse du malade ne s'y oppose.

Quant à la conduite qu'il faut garder après l'usage du Quinquina lorsque la fiévre est entierement guérie, notre Auteur fait voir & par raison & par experience, que ceux qui croyent qu'il faut purger alors, sont dans une erreur grossiere. Il leur montre que la purgation dans ce tems-là, est rarement necessaire, qu'elle est souvent inutile & presque toûjours dangereuse.

Il arrive ordinairement que le Quinquina administré mal à propos, & sans qu'on ait pris soin de débarrasser auparavant par quelques aperitifs convenables, les viscéres engorgés, produit de pernicieux effets lors même qu'il ne laisse pas de chasser la fiévre. Ces effets sont ordinairement 1°. des enflures & des hydropisies. Quand ces accidens arrivent, il faut recomman-

der

der aux malades de faire beaucoup d'exercice, & leur donner des confortatifs qui puissent retablir dans leurs fonctions, l'estomac, & le foye; tels sont les sels digestifs, les pilules balsamiques - polycrestes, les vins aperitifs préparés avec le mars & le nître, *&c.* Ces effets, en second lieu, sont souvent des douleurs violentes dans le bas - ventre & dans les membres, des inquiétudes continuelles pendant les nuits, *&c.* en sorte qu'il vaudroit encore mieux que le Quinquina n'eût pas supprimé la fiévre. Qu'est-il à propos de faire alors, demande notre Auteur? Le plus court, répond-il, c'est de rappeller la fiévre. Il s'autorise en cela du précepte d'Ettmuller dans sa Dissertation sur l'usage & sur l'abus des précipitans. Mais comment rappeller cette fiévre? La chose est facile, dit Ettmuller, *le malade n'a qu'à prendre de l'esprit volatil de sel armoniac.*

Il est rare qu'on cherche à avoir la fiévre; mais lorsqu'on la souhai-

tera, voilà-donc de quoi satisfaire son envie. M. Cohausen cependant n'est pas tout-à-fait en cela de l'avis d'Ettmuller; il aime mieux qu'au lieu de l'esprit volatil de sel armoniac, on se serve d'un certain vin qu'il conseille; l'esprit volatil de sel armoniac lui paroît suspect, mais pour le vin dont il s'agit, il le regarde comme un moyen doux & innocent pour exciter la fiévre. Quel est ce vin? Il s'en explique en ces termes: *Tutius est vino resolventibus, diureticis, abstergentibus laxantibus infuso febrim restituere.*

M. Cohausen n'en demeure pas à cette recette pour exciter la fiévre. Il en enseigne une autre pour le même dessein; laquelle, à ce qu'il prétend, ne trompe presque jamais; l'usage en est commun en Westphalie, & les habitans du Pays, dit-il, s'en servent toutes les fois que s'étant fait passer la fiévre par le Quinquina, & venant à s'en repentir, ils trouvent à propos de la rappeller. Voici là-dessus ce

qu'ils pratiquent. Ils choiſiſſent une tête de cochon, la plus enfumée qu'ils peuvent trouver; ils en coupent pluſieurs morceaux, & les mangent; puis ils attendent avec confiance la fiévre, qui, s'il en faut croire notre Auteur, ne manque point, peu après, de les venir accueillir, ſans ſe le faire dire davantage. *Si de capite porcino comedant, per chinam - chinam à febre liberati, certo certiùs recidivas patiuntur.*

Quand la fiévre eſt ainſi revenue, ils ſongent à la faire paſſer ſans danger, en prenant le Quinquina avec plus de méthode, & en évitant les fautes qu'ils ſoupçonnent avoir faites la premiere fois.

Il n'eſt pas rare de voir le Quinquina, lorſqu'il eſt mal adminiſtré, cauſer des tenſions de ventre, des tumeurs dans les hypochondres, & autres accidens ſemblables; ce qui ne vient point tant alors, d'obſtructions de foye ou de rate, que de la bourſouflure de l'inteſtin colon, lequel, comme on ſçait, occupe

l'un & l'autre hypochondre.

Notre Auteur prétend que ces accidens demandent les mêmes remedes qu'il a rapportés plus haut, sçavoir 1°. les digestifs, les abstergens, les pilules visçerales-balsamiques-laxatives, & une boisson un peu abondante.

Si la fiévre qu'on se propose de guérir, est accompagnée de diarrée, gardez-vous bien, dit M. Cohausen, de donner le Quinquina; ce remede, en supprimant la fiévre, supprimeroit le cours de ventre qui est souvent alors une évacuation critique, & vous feriez tomber votre malade en apoplexie ou en syncope.

Notre Auteur rapporte ici un cas qu'il assure avoir vû arriver plusieurs fois, & auquel il est important de faire attention; » j'ai obser-» vé, ces dernieres années, *dit-il*, » & je l'ai observé plus d'une fois, » que le Quinquina, après avoir » guéri radicalement & sans retour, » certaines fiévres quartes, laissoit

» des démangeaiſons conſidérables » par toute la peau ; que ces dé» mangeaiſons étoient quelquefois » accompagnées de boutons rouges » & quelquefois d'une galle humi» de. Horſtius dans ſes obſerva» tions rapporte des exemples tout » ſemblables à ceux-là. Pour moi » je n'ai pas cru que dans ces ſortes » d'occaſions je duſſe rien faire » mettre ſur la peau. J'ai regardé » ces démangeaiſons, ces boutons, » cette galle, comme une criſe, & » je me ſuis abſtenu de tout remede » externe, me contentant de preſ» crire un régime de vivre exact, » & de faire prendre en petite » quantité, certaines choſes capa» bles de purifier le ſang. Ce qui » m'a ſi bien réuſſi, qu'en peu de » Semaines les malades ont été en» tierement retablis.

M. Cohauſen fait ici un article à part, de la maniere de traiter par le Quinquina, les fiévres continuës périodiques : il obſerve d'abord, que la fiévre continue périodique,

& la fiévre ſimplement intermittente, ſont la même choſe pour le fond, & qu'elles ne different l'une de l'autre que par le degré : *continuæ periodicæ à ſimpliciter intermittentibus non genio, ſed gradu tantùm differunt.*

En effet, quoique dans la fiévre continue-périodique, la chaleur fébrile ne ceſſe jamais abſolument, cette chaleur cependant ne laiſſe pas de diminuer à certains tems reglés, en ſorte que les redoublemens & les remiſſions ont des retours périodiques. C'eſt en quoi cette fiévre a beaucoup d'affinité avec l'intermittente; la cauſe qui produit dans l'une les remiſſions ou diminutions, étant de la même nature que celle qui produit dans l'autre une ceſſation entiere : cela poſé, M. Cohauſen veut qu'on traite les fiévres continuës-périodiques, comme les fiévres intermittentes, & que comme celles-là, c'eſt-à-dire les continues-périodiques, ſont très-dangereuſes ſi on les laiſſe durer un

certain tems, il faut tout d'un coup & dès le commencement les attaquer par le Quinquina dûëment preparé, sans quoi si l'on attend que la fiévre parvienne à son Etat, elle pourra prendre un caractere plus mauvais & devenir incurable: mais en quel tems donner ici le Quinquina ? Choisissez, répond notre Auteur, celui de la remission, prenant garde toutefois de vous tromper, car en cette rencontre l'erreur est facile.

Il y a des fiévres continuës qui sans être périodiques, ne laissent pas d'avoir certains mouvemens, certains frissonnemens assez semblables, en apparence, à ceux des continues-périodiques. D'ailleurs, toutes les fiévres un peu considerables ont des exacerbations le soir. Il faut donc apporter ici une grande attention pour éviter de se méprendre, & cette attention, remarque notre Auteur, demande que le Medecin soit très assidu auprès de ses malades, car s'il vient à

prendre pour fiévre continue-périodique, ce qui ne l'eſt nullement, & qu'en conſequence il aille donner le Quinquina, il tue ſon malade. Que dire après cela, de ces Medecins, qui, dans des occaſions de cette importance, ne voyent leurs malades qu'en courant? Ce ſont ou des mercenaires qui ne cherchent que l'argent, ou des ignorans qui ſe rendent juſtice à eux-mêmes, & qui ſentent bien qu'en reſtant plus long-tems auprès des malades, ils ne leur ſeront pas pour cela, plus utiles.

Il y a des fiévres continues-périodiques, mais malignes, qui depuis le commencement juſqu'à la fin, ſont accompagnées de froid; notre Auteur prétend que dans celles-là, le Quinquina ne convient nullement, mais qu'il y faut employer les remedes diaphoretiques, c'eſt-à-dire qui pouſſent par la tranſpiration, & qui empêchent par ce moyen, les humeurs retenues au dedans, de ſe porter

au cerveau,où elles causeroient des inflammations. Dans ces sortes de fievres, les esprits animaux sont tellement engourdis qu'ils ne peuvent mettre en action les principes du Quinquina. Cet engourdissement se manifeste par la débilité du pouls qui quoique fréquent est petit & languissant, il se reconnoît par le froid des parties exterieures du corps, tandis que celles du dedans sont en feu. Si vous voulez alors recourir au Quinquina, attendez, dit notre Auteur, que la chaleur naturelle soit revenue au dehors, & que les esprits se soient répandus; sans cela votre Quinquina ne servira qu'à fixer davantage ce qui n'est déja que trop fixé, & vous suspendrez par-là tous les mouvemens qui entretiennent la vie.

Si dans le cours d'une fiévre continue-périodique, les urines sont rouges & épaisses, qu'ensuite elles deviennent pâles & très liquides; s'il survient des irritations de nerfs.

Des songes effrayans, des veilles extraordinaires, des délires, toutes marques que la fievre se tourne en maligne, gardez-vous alors d'employer le Quinquina, il seroit pernicieux. Si l'on soupçonne de l'inflammation dans les viscéres, ou quelque abcès, il le seroit encore plus. Dans tous ces cas le Quinquina loin d'ôter la fiévre, l'augmente, il fixe l'humeur fiévreuse, la concentre, & par cette concentration, il produit des mortifications & des gangrenes dans les parties où elle est renvoyée.

Lorsqu'un jeune homme, d'un temperament bilieux, sera attaqué d'une fiévre continue periodique accompagnée d'une grande chaleur & sur-tout que cette fiévre le tiendra dans le fort de l'été. Gardez-vous encore de lui donner le Quinquina, à moins que la diminution de la fiévre ne soit bien considerable, sans quoi ce remede lui sera funeste. Mais si la fiévre continue n'a aucun intervalle de

rémiſſion, ſi outre cela elle eſt maligne, & accompagnée de ſtupeurs, de ſpaſme, de hocquets, *&c.* alors dans quelques tems de l'année qu'elle prenne, ſi l'on s'aviſe de donner le Quinquina, on commet la plus grande de toutes les fautes : c'eſt de quoi Morton, ce ſçavant Praticien, a cru avec raiſon, ne pouvoir trop de fois avertir les jeunes Medecins. Mais quand la fiévre eſt exempte de tous ces ſymptomes, & qu'à raiſon de cela on donne le Quinquina, il ne faut pas laiſſer cependant de trembler, dit notre Auteur, car ſouvent il arrive que dans cette fiévre ſi ſimple en apparence, le Quinquina opprime les forces, que le pouls devient débile, & que le malade tombe dans l'inaction. Dès qu'on s'apperçoit d'un tel accident, Que la fiévre ſoit intermittente, ou qu'elle ſoit continue - périodique, il faut dès le moment, renoncer au Quinquina.

On croit ordinairement que la

vertu fébrifuge du Quinquina est la seule qu'il faille reconnoître dans ce remède, mais il en posséde bien d'autres, comme notre Auteur le fait voir au long.

Il y a dans le Quinquina 1°. un sel volatil-aromatique qui pénétre les humeurs trop épaisses, & qui les subtilise. 2°. Une substance amere & styptique qui retablit le ressort des parties solides, trop relâché, & qui fortifie par ce moyen, tous les visceres : ce qui le rend très-propre dans les maladies hypochondriaques & dans les cachexies : aussi Charles Musitan & plusieurs autres Auteurs, le conseillent dans ces occasions, au poids d'une dragme, pris dans du vin, quatre heures avant le dîner & l'experience dépose en faveur de leur avis. Mais ce qui est bien plus digne d'attention, c'est qu'on l'employe avec succès en Angleterre contre l'épilepsie, comme le remarque Ettmuller en parlant du bon & du mauvais usage des précipitans.

Qui croiroit que le Quinquina fût propre contre la phthisie? Morton cependant, cet Auteur si versé dans la pratique de Medecine, ne fait pas difficulté d'avancer qu'il n'y a point de remede plus sûr que celui là, contre la maladie dont il s'agit, & qu'il passe même en cela tous les remedes qu'on emprunte du lait d'ânesse, & des autres laits.

Peu de personnes ignorent ce que c'est que la phthisie Angloise, le célébre *Blahmore* a publié en Anglois, un Traité sur cette maladie, intitulé *de la Consomption*, dans lequel il enseigne un remede singulier pour la guérir, & qui n'est presque que le Quinquina. Comme le Traité n'a point été traduit, nous croyons qu'on ne sera pas fâché de trouver ici le remede qui y est rapporté contre la phthisie, notre Auteur le traduit en Latin, le voici en François sur ce Latin.

Remede contre la maladie de Consomption, familiere en Angleterre.

Prenez demi gros ou deux scrupules de Quinquina en poudre, faites en un bol avec une suffisante quantité de syrop *de framboise*, avalez ce bol à jeun, puis beuvez trois verres d'eau de Spa, laissant entre chaque verre, environ une demi heure : cela fait, reprenez un semblable bol à cinq heures du soir, beuvant ensuite, selon les mêmes intervalles, la même quantité d'eau de Spa.

Continuez plusieurs jours de suite, & les nuits prenez une autre dose de Quinquina que vous mêlerez avec une once de syrop de diacode, s'il y a de la toux. Tel est le remede de M. Blahmore contre la pthisie, ou maladie de consomption. Cet Auteur assure avoir guéri par-là, des phthisiques qui avoient tous les symptomes des phthisiques consommés, sçavoir ul-

cerès, toux continuelles, crachats purulens, fueurs colliquatives, fiévre hectique.

Au reste, comme le Quinquina, lorsqu'on a commencé de s'en servir en Europe, y réussissoit mieux qu'il ne fait aujourd'hui, M. Cohausen cherche la cause de ce changement. La quantité ordinaire de Quinquina qu'on employoit alors pour guérir la fiévre tierce, ou la fiévre quarte la plus rebelle, n'alloit guéres au-delà de deux gros, & aujourd'hui il en faut plusieurs onces, d'où vient cela, demande notre Auteur, il répond avec Baglivi, que c'est qu'autrefois on avoit soin de ne recueillir cette écorce 1°. que lorsque le Soleil étoit au Signe du Lion, 2°. Qu'à des arbres situés du côté du midi; au lieu qu'aujourd'hui on ne se donne plus tant de peine. Il ajoûte que la plûpart des arbres où l'on prend cette écorce, en sont aujourd'hui presque tout dépouillés, en sorte qu'elle est plus

rare que jamais, ce qui fait qu'on en ſubſtitue ſouvent d'autre à la place. M. Cohauſen prétend qu'à force d'avoir dépouillé ces arbres, il en reſte un ſi petit nombre qui ayent encore leur écorce, qu'il eſt à craindre que bien-tôt il n'y en ait plus aucun qui en ſoit revêtu. Le Quinquina doit donc être extrêmement rare; mais notre Auteur rapporte ici une cure qu'il a faite depuis peu, laquelle montre qu'il n'a pas laiſſé nonobſtant cette rareté, de trouver encore d'excellent Quinquina; peut-être d'autres pourront-ils être auſſi heureux là-deſſus que lui. Il traitoit, il y a deux ans, un jeune François attaqué d'une fiévre intermittente, & qui avoit en même tems au bras droit un mouvement involontaire qui lui faiſoit aller le bras comme le balancier d'une Horloge, ce qui ne ceſſoit ni jour ni nuit. Il lui donna du Quinquina mêlé avec de la valériane ſauvage; le malade fut entierement délivré par là de ſa

fiévre, & de la maladie de son bras.

Si ce Quinquina fut excellent, il faut au contraire que celui dont se servit un Chirurgien dans le cas que nous allons rapporter d'après notre Auteur, fût bien mauvais, ou qu'il fût donc bien mal administré. Une compagnie de cent Soldats se trouva attaquée de fiévre tierce; le Chirurgien de la Compagnie leur fit prendre à chacun, du Quinquina pendant quelques jours, mais peu après ils devinrent tous hydropiques, & tomberent dans une langueur extrême. A quoi attribuer un tel évenement? Notre Auteur prétend qu'il ne faut point ici accuser le Quinquina, & que tout le mal vint de ce que ce remede ne fut pas bien administré; mais quelle faute fut donc commise dans cette administration? C'est ce que M. Cohausen s'abstient de dire, & ce qu'il seroit à souhaiter, qu'il eût dit. Il se borne à rechercher en général, comment le Quin-

quina peut donner occaſion à l'hydropiſie. Les uns, dit-il, attribuent cet effet à une vertu aſtringente qu'ils ſuppoſent dans le Quinquina, par le moyen de laquelle les particules de ce remede preſſent & reſſerrent celles du ſang, ce qui oblige le ſang à laiſſer échapper une quantité conſiderable de la ſéroſité qu'il contient, & ce qui donne par conſequent, occaſion à l'hydropiſie; d'autres au contraire veulent que lorſque cette maladie ſurvient après l'uſage du Quinquina, il n'en faut point reconnoître d'autre cauſe qu'un ſel volatil qu'ils prétendent dominer dans la ſubſtance de ce fébrifuge, & qui, ſelon eux, diviſant trop les molécules du ſang, donnent à toute la maſſe de ce liquide, une fluidité exceſſive qui oblige la lymphe, autrement dite la ſéroſité, à ſe répandre dans la capacité du bas ventre.

Ces derniers, pour confirmer leur ſentiment, rapportent 1°. que

dans l'Analyse chymique, le sang rend une quantité considerable de sel volatil ; 2°. Que si peu après avoir fait saigner un malade, on jette dans son sang, un peu de Quinquina, ce sang, s'il n'est pas encore figé, ne se figera point, & que s'il l'est, il reviendra à sa premiere fluidité. C'est une experience facile à faire.

Il y a des personnes à qui le Quinquina resserre le ventre, & d'autres qu'il purge. M. Cohausen examine ce qu'il est à propos de faire dans ces occasions pour le donner avec succès, & ce qu'il dit là-dessus, mérite, comme tout le Livre, une grande attention.

Quelquefois on le donne mêlé avec du Thé, quelquefois avec des purgatifs, quelquefois avec de l'opium, *&c.* tout cela demande un grand discernement de la part des Medecins. Nous passons avec chagrin ce que notre Auteur observe là-dessus. Mais l'étendue de cet Extrait ne nous permet pas d'aller

plus loin. M. Cohausen, dans tout le cours de son Livre, fait mention de l'*Archée*, il le rappelle presque par-tout ; cela convient à son titre; mais nous avons cru pouvoir nous passer de ce mot dans notre Extrait, d'autant plus que par le terme d'*Archée*, M. Cohausen n'entend autre chose, comme il le déclare, que ce qu'on a coûtume d'entendre par le mot de *nature*. Au reste, quoiqu'on soit pourvû d'une grande quantité de Livres sur le sujet du Quinquina, & que dans cette grande quantité on ne puisse disconvenir qu'il n'y en ait beaucoup dont on pourroit se passer, nous croyons cependant que celui-ci n'est point de trop, & qu'il ne déplaira pas aux connoisseurs. Mais il le faut lire avec reflexion & de suite. Un simple Extrait ne suffit pas pour en donner une idée complette.



HISTOIRE CRITIQUE DE Manichée & du Manichéïsme: par M. DE BEAUSOBRE. A Amsterdam, chez J. Frédéric *Bernard*. 1734. *in*-4°. pag. 594.

NOUS avons rendu compte dans le Journal d'Octobre précedent de la premiere partie de cet Ouvrage qui contient l'Histoire de Manichée & du commencement du Manichéïsme, tant suivant ce qu'en rapportent les anciens Auteurs Grecs ou Latins, que suivant ce qu'en disent les Auteurs Syriens, Persans ou Arabes. Les Dogmes de Manichée, sa Morale, son Culte, & le Gouvernement Ecclesiastique sont le sujet de la seconde Partie dont les trois premiers Livres sont compris dans ce Volume. Voici l'abregé de ces trois Livres.

Il est difficile, suivant M. de Beausobre dans son Discours Préliminaire, de donner une juste idée

de la Doctrine de Manichée ; parce que les Livres de Manichée & ceux de ses Disciples ont été brûlés par ordre des Empereurs, qui ont même défendu d'en garder chez soi sous des peines très-sévéres. Les fragmens de ces Ecrits qui ont été conservés, ne sont que des morceaux détachés dont on ne pourroit guéres se flatter de découvrir le véritable sens, qu'en voyant ce qui précedoit ou ce qui suivoit. L'exposition des Dogmes de Manichée qu'on lit dans les Actes attribués à Archelaüs paroît à notre Auteur plein de confusion & d'inexactitude. Notre Auteur ne croit point devoir faire beaucoup de fond sur ce que dit S. Epiphane du Livre des Misteres de Manichée, parce qu'il est persuadé que ce Pere n'entendant point le Syriaque, n'a parlé de ce Livre que sur ce qu'il en a entendu dire. Tite de Bostre qui a réfuté le Livre des Mysteres de Manichée, paroît à M. de Beausobre avoir été beaucoup plus exact,

plus judicieux & modéré que Saint Epiphane. Les Ecrits de Diodore de Tarſe contre Manichée, de George de Laodicée, d'Euſebe d'Emeſſe ſont perdus depuis long-tems. Didime d'Alexandrie & Se-rapion n'ont parlé que des deux principes. S. Cyrille & S. Epiphane ont ſuivi les Actes d'Archélaüs, ils y ont même ajoûté, & notre Auteur croit qu'ils combattent ſouvent des phantômes plûtôt que des erreurs. M. de Beauſobre ne fait pas grand fond ſur le témoignage de Philaſtre de Breſſe contemporain de S. Ambroiſe. Il ne peut ſe perſuader que les Manichéens fuſſent coupables de tous les crimes que le Pape S. Léon leur impute, les Lettres & les Sermons de Saint Léon contre ces Hérétiques, ne ſont, ſelon lui, que des invectives. Notre Auteur fait un grand éloge de Théodoret; mais il craint fort que ſon zéle contre les Hérétiques ne l'ait fait donner trop aiſément dans ce qu'on diſoit de ſon tems

contre les Manichéens. S. Augustin qui avoit fait long-tems Profession du Manichéisme devoit bien connoître cette Secte ; cependant M. de Beausobre assure que ce Pere n'a pas connu les sentimens de Manichée, ou qu'il les a mal representés. C'est ce que les Manichéens lui ont même reproché pendant sa vie. L'Ouvrage de Fauste dont Saint Augustin a rapporté le Texte avant que de le réfuter, pouroit donner une idée plus juste du Systême des Manichéens, que tous les autres Ecrits des anciens qui ont été conservés, si l'Auteur avoit traité d'un plus grand nombre de matieres. Il n'a parlé ni des deux principes, ni du mélange de la lumiere & de la matiere, ni de la création du monde. Les formules d'abjuration qu'on exigeoit des Manichéens paroissent suspectes à notre Auteur qui prétend que quand des Manichéens rentroient dans le sein de l'Eglise Catholique, on leur faisoit abjurer toutes les erreurs

reurs qu'on imputoit à ces Hérétiques. M. de Beausobre finit ce qu'il dit des anciens Auteurs Ecclesiastiques au sujet du Manichéisme par le Dialogue de S. Jean Damascene qui a suivi Archélaüs dans ce qu'il a dit du Sŷstême de Manichée.

Il y a eu aussi des Philosophes Payens qui ont écrit contre le Systême de Manichée, Simplicius qui le combat dans son Commentaire sur l'Enchiridion d'Epictete, ne paroît pas à notre Auteur avoir eu assez de modération & d'équité. Alexandre de Lycople, dont Photius a fait un Evêque, & que le Pere Combesis croit être un Manichéen devenu Catholique, étoit, selon notre Auteur, un Philosophe Payen, a écrit contre les Manichéens avec assez de moderation. Mais outre qu'il ne s'arrête qu'aux principaux dogmes, il ne les a pas suffisamment développés. Abulpharage parle avec éloge d'un Livre d'Avicennes contre les erreurs de Manichée, & Hottinger donne le

plan d'un Ouvrage Arabe ſur le même ſujet de Muhammed-Ben-Iſaac, dont notre Auteur auroit bien ſouhaité d'avoir un extrait fidel. Pour ce qui eſt des Ecrivains modernes, M. de Beauſobre n'a pas jugé à propos de les citer, parce qu'ils ont copiés les anciens, & qu'ils lui paroiſſent les avoir ſuivis ſans examen.

Après le Diſcours Préliminaire, notre Auteur commence le premier Livre de la ſeconde Partie, par la traduction du morceau des Actes d'Archélaüs ou Tyrbon, parle du Syſtême de Manichée. M. de Beauſobre obſerve enſuite qu'il y a dans cette relation un mélange de vrai & de faux, & il regarde comme une inſigne calomnie ce qu'on y fait dire à Tyrbon dès le commencement, que les Manichéens ſervent & honorent deux Dieux, l'un bon & l'autre méchant.

Ce que notre Auteur ſemble avoir conclu de ces obſervations ſur les Actes d'Archélaüs & dans

son Discours Préliminaire , c'est que pour se former une idée juste du Manichéisme, il faut discuter , suivant les regles de la Critique la plus exacte, ce que les anciens en ont dit. Il commence cet examen par les principes , c'est-à-dire , par certaines propositions qu'on peut regarder comme le fondement du Manichéisme. La premiere regarde l'autorité que Manichée s'est attribué.

M. de Beausobre avoüe que cet Hérétique a été ou un grand imposteur ou un grand Fanatique, qu'il s'est dit Apôtre de J. C. mais supérieur par ses lumieres aux premiers Apôtres, & instruit extraordinairement par le S. Esprit, afin de reveler au monde des véritez , qui avoient été inconnuës avant son ministere , & de reformer toutes les Religions établies. Mais notre Auteur ne peut se persuader que Manichée se soit dit le Christ, ou le S. Esprit, comme l'en ont accusé la plûpart des Auteurs Ecclesia-

ſtiques qui ont écrit contre les Manichéens. Ces Auteurs lui paroiſſent ſe contredire les uns les autres, & ſe contredire eux-mêmes ſur ce ſujet en pluſieurs endroits de leurs Ouvrages. Les pretextes ſur leſquels ils forment cette accuſation contre Manichée, ſont, ſelon lui, des plus frivols. Il ajoûte qu'il y a un grand nombre d'Héréſiarques qu'on a ainſi accuſé ſans preuve d'avoir voulu s'attribuer la Divinité.

Second principe des Manichéens, ils rejettoient l'Ancien Teſtament, ſous les prétextes qu'on n'y trouvoit pas une idée juſte de la Divinité, que la morale n'en étoit point aſſez parfaite, que ces Livres ne contenoient que des promeſſes temporelles, que le Culte Moſayque n'étoit point digne de la Divinité, que les Hiſtoires de la Création & de la tentation de l'homme ne leur paroiſſoient pas vraiſemblables, & que les Prophetes n'avoient pas prédit l'avenement du Sauveur. Notre Auteur répond à

ſa maniere à ces objections des Manichéens. Enſuite il rapporte les réponſes que les anciens Peres ont fait à ces objections, & il ſoûtient qu'ils ont mal défendu l'ancien Teſtament.

De tous les Livres du Nouveau Teſtament qui avoient été reçûs ſans conteſtation par l'Egliſe Univerſelle du tems de Manichée, il ne rejettoit abſolument que les Actes des Apôtres. Mais comme ils prétendoient que les Evangiles n'avoient point été écrits par ceux dont ils portent le nom, mais par des inconnus & des demi-Juifs, ils s'érigeoient en Cenſeurs des Livres Sacrés, & ils en rejettoient tout ce qui ne s'accommodoit point à leur Syſtême. A l'égard des Epîtres de S. Paul, ils ſoûtenoient qu'elles avoient été falcifiées. Ils faiſoient beaucoup de cas des Livres des Philoſophes, en particulier de ceux de Zoroaſtre, dont ils préferoient la doctrine à celle des Hébreux. Ils croyoient trouver dans ces Livres

des Propheties pour établir la vérité de la Religion Chrétienne, comme plusieurs Peres de l'Eglise ont cru pouvoir tirer des preuves de la Religion des Livres attribués aux Sibilles. Notre Auteur croit que les Manichéens se servoient aussi de ces Livres attribués aux anciens Patriarches qui ont eu beaucoup de cours parmi les Syriens. Ils se servoient aussi de quelques Evangiles Apocriphes. Ce qui donne lieu à notre Auteur d'examiner dans le second Livre de cette seconde Partie, si ces Livres ont été supposés ou falcifiés par les Manichéens.

S. Augustin semble insinuer que Manichée avoit publié une Lettre, comme étant de J. C. comme les anciens n'ont point accusé Manichée de cette supposition, notre Auteur croit qu'on ne doit pas la lui imputer. Mais son penchant pour relever tout ce qu'il pense ne devoir pas faire honneur aux Catholiques, l'engage à s'écarter en cet endroit de son sujet pour re-

procher à Jerôme-Xavier Jesuite, cousin de S. François Xavier, qu'il a inseré dans une Vie de J. C. écrite en Persan, deux prétendues Lettres au sujet de J. C. écrite à Tibere, l'une par Lentulus, l'autre par Pilate. Le Pere Petau avoit demandé quelle preuve on avoit que cette Lettre fût effectivement de Xavier. Mais M. Simon reconnoît, dit notre Auteur, que ces deux Pieces sont de Xavier, & la Societé ne le nie plus. Ce n'est pas le seul endroit de l'Ouvrage où l'Auteur, qui porte si loin l'exactitude pour ne rien imputer sans preuve aux Hérétiques, fait ainsi retomber sur tous les Catholiques des choses qui ne regardent que quelques particuliers.

L'Evangile publié sous le nom de S. Thomas est plus ancien que Manichée. Origêne en parle dans la Préface de son Commentaire sur S. Luc, à l'égard de l'Evangile qui porte le nom de S. Philippe. S. Epiphane dit que cette fausse Piece venoit des Gnostiques.

Ceux qui attribuent aux Manichéens ces Evangiles & plusieurs autresLivres apocriphes prétendent qu'ils ont été composés par Luce, qu'ils disent avoir été Manichéen. Mais comme ce Luce passe pour avoir été un des Disciples des Apôtres, il ne peut être regardé comme un des Sectateurs de Manichée, quoiqu'il ait soûtenu quelques-unes des erreurs de cet Hérétique. Notre Auteur croit que Luce, qui nioit que J. C. fût véritablement homme & qui condamnoit le mariage, pourroit être l'Auteur de l'Evangile de la Nativité de Marie, du *Prot-Evangile* publié sous le nom de S. Jacques & de celui de Nicodême, des voyages des Apôtres, des Actes de Saint Pierre, de S. André, de S. Thomas. A l'occasion de Luce qui faisoit profession de l'Hérésie des Doces, notre Auteur explique en quoi il fait consister cette Hérésie; & il dit à l'occasion des Ouvrages apocriphes qui sont attribués à Luce, que les

Catholiques rapportent plusieurs faits concernant la Sainte Vierge, dont ces Ouvrages de Luce paroissent avoir été la source; mais ceux des Catholiques qui adoptent ces faits prétendent que Luce pouvoit les avoir appris par la tradition.

A l'égard de l'Histoire Apostolique d'Abdias, M. de Beausobre croit que cet Ouvrage n'a été composé que vers le sixiéme siécle, & qu'on a cru mal-à-propos qu'il étoit d'un Manichée, & que ces Hérétiques se servoient d'huile au lieu d'eau pour le baptême. Il ne reste plus de Livres de Manichée, non plus que des Commentaires, que ses Sectateurs avoient faits sur ses Ouvrages, ou d'autres Livres des Manichéens.

L'Auteur ayant parlé dans ce second Livre des Evangiles apocriphes, a jugé à propos de mettre à la fin de ce Livre un discours où il répond aux objections de ceux qui tirent de ce nombre de Livres apocriphes publiés dans les premiers

ſiécles, un argument pour faire douter de la vérité des Evangiles, & des autres Livres du Nouveau Teſtament, ſous prétextes de la difficulté qu'il y avoit de diſtinguer ces Ouvrages apocriphes des véritables. Notre Auteur répond à cet argument par cinq propoſitions, dont il faut voir les preuves dans le Livre-même. Les Peres ont eu, dit M. de Beauſobre, des marques certaines pour juger de l'autenticité ou de la ſuppoſition des Livres, qui portoient les noms des Apôtres ou des hommes Apoſtoliques. 1°. Parce qu'ils étoient en état de juger ſi la doctrine écrite étoit conforme à celle qui avoit été prêchée par les Apôtres. 2°. Parce qu'aucun de ces Livres n'étoit reconnu pour authentique qu'il n'eut le témoignage conſtant & perpétuel de toutes les Egliſes, parce qu'on jugeoit des Livres douteux ou ſuppoſés en les comparant avec les Livres authentiques. 4°. Parce que les Peres ont procedé à l'examen de ces Li-

vres avec la circonſpection la plus ſcrupuleuſe. Ces Livres apocriphes ne ſont pas en ſi grand nombre que quelques perſonnes s'imaginent, & l'on a ſouvent parlé du méme Ouvrage apocriphe, comme de deux Ecrits differents.

Dans le troiſiéme Livre, l'Auteur explique le Syſtême de Manichée ſur la nature & les attributs de Dieu, & ſur les Perſonnes Divines.

Manichée a cru que la Divinité étoit une lumiere très-pure, comme l'ont cru les Mages, les Philoſophes des Indes, & ſelon notre Auteur, quelques Ecrivains Eccleſiaſtiques des premiers ſiécles. M. de Beauſobre penſe que les Manichéens ne regardoient cette lumiere comme une ſubſtance materielle, palpable & diviſible, mais comme une ſubſtance étendue, indiviſible que le hommes ne pouvoient voir naturellement, mais qui leur devenoit viſible par un effet de la volonté de l'Etre Souverain.

Le mauvais principe n'a jamais été regardé comme un Dieu par les Manichéens, ils ne l'ont ni invoqué ni adoré, ainſi on ne peut les accuſer d'avoir adoré deux Dieux ſous prétexte qu'ils ont admis deux principes. Ces Hérétiques reconnoiſſent en Dieu une immenſité de connoiſſance & de pouvoir, non une immenſité ſubſtantielle, car il croyoit qu'y ayant une ſubſtance mauvaiſe, il ne pouvoit y avoir une autre ſubſtance qui fût infinie. Ces Hérétiques confeſſoient la Trinité & la conſubſtantialité des Perſonnes Divines, comme notre Auteur le prouve par un paſſage de Fauſte, & par d'autres endroits; mais c'eſt un problême, dit notre Auteur, aſſez difficile à décider, ſi les Manichéens ont cru que le Verbe ait une hypoſtaſe éternelle, ou s'il n'a commencé d'exiſter hors du Pere que lorſque Dieu voulut créer le monde. Le Manichéen Fortunat ſemble inſinuer que ce dernier ſentiment

étoit le leur, parce qu'il dit que le Verbe eſt né dès la fondation du monde : *à conſtitutione mundi.* M. de Beauſobre penche d'autant plus à croire que c'étoit là le ſentiment des Manichéens, qu'il eſt perſuadé que c'étoit l'avis commun des Peres Orthodoxes au ſiécle de Manichée. Il renvoye là-deſſus à ce qu'ont dit le P. Petau, M. Huet & M. Dupin ſur les ſentimens des Auteurs Eccleſiaſtiques des premiers ſiécles par rapport à ce Miſtere. Notre Auteur cite auſſi le P. Petau & M. Huet pour ſoûtenir le ſentiment que les Peres des premiers ſiécles ne croyoient pas l'égalité des trois Perſonnes Divines. En ſuppoſant ce point de fait, dont les Catholiques & pluſieurs Théologiens Proteſtans ne conviendront pas, il n'eſt pas étonnant que les Manichéens n'ayent pas cru l'égalité des Perſonnes de la ſainte Trinité. Ils faiſoient reſider le Pere dans le Ciel ſuprême, le Fils dans le Soleil (ce qu'ils paroiſſent avoir emprunté de Zo-

roaſtre] & le S. Eſprit dans l'air qui nous environne.

On voit que les Manichéens admettoient des Eons comme les Valentiniens & pluſieurs autres Hérétiques des premiers ſiécles. Les Eons de Manichée n'étoient point des perfections divines, mais des perſonnes réelles, des eſprits parfaitement purs qui aſſiſtent devant le Trône de Dieu, & qui le ſervent. De ceux qui ont admis des corps, les uns les ont dit éternels, d'autres les ont cru formés de la ſubſtance céleſte, d'autres ont prétendu que c'étoient des émanations divines. Notre Auteur aſſure qu'on n'eſt point aſſez inſtruit du Syſtême des Manichéens pour qu'on ſçache quelle eſt celle de ces trois origines des Eons qu'ils ont adopté. Il ajoûte que quand ils les auroient cru des corps exiſtans de toute éternité, il ne s'en ſuivroit point qu'ils en euſſent fait des Dieux, parce qu'il y a pluſieurs Philoſophes anciens qui ont cru qu'un être pou-

voït exiſter par lui-même, ſans être ſouverainement parfait.

Il reſte à l'Auteur à expliquer les deux principes des Manichéens, leur morale & leur diſcipline, dès que ces derniers Livres de la ſeconde Partie de ſon Ouvrage tomberont entre nos mains, nous aurons ſoin d'en rendre compte.



PLUTARCHI CHÆRONENSIS Vitæ parallelæ, cum ſingulis aliquot. Græcè & Latinè. Adduntur Variantes lectiones ex Manuſcriptis Codd. veteres & novæ, Doctorum Virorum Notæ & Emendationes, & Indices accuratiſſimi. Recenſuit Auguſtinus Bryanus. Londini, ex Officina Jacobi Tonſon & Johannis Watts. 1729.

C'eſt-à-dire : *Les Vies des Hommes Illuſtres de Plutarque, en Grec & en Latin ; avec les diverſes Leçons tant anciennes que nouvelles, tirées des Manuſcrits, les Notes & les corrections des Sçavans, & des Tables très-exactes : le tout revû par Auguſtin Brian.* A Londres, chez Jacques Tonſon & Jean Watts. 1729. *in*-4°. 5. vol. Tom. I. pp. 415-105. ſans Prolégoménes & les Variantes. To. II. pp. 594. Tom. III. pp. 590. Tom. IV. pp. 611. Tom. V. pp. 468. ſans les Tables.

NOUS n'avons eu jusqu'ici d'un usage bien commode aucune Edition Gréque des *Hommes Illustres* de Plutarque, à l'exception de celle de Henri Estienne, publiée l'an 1572. en 3 Volumes *in*-8°. La beauté du papier, la netteté des caracteres & la correction du Texte la rendront toûjours précieuse : mais elle est devenue assez rare. Toutes les autres Editions soit purement Gréques, soit Gréques & Latines, forment de très-gros *in-folio*, d'un prix considerable, difficiles à manier, fatiguans pour les vuës courtes, & par consequent peu propres à faire naître aux jeunes gens l'envie de connoître plus particulierement un Ecrivain tel que Plutarque, en le lisant dans son Texte original. Feu M. Bryan, de concert avec les Sieurs Tonson & Watts Libraires de Londres, conçut, il y a quelques années, le dessein de rendre cette lecture plus familiere & plus

en imprimant à part les V
Hommes Illustres, [l'Ou
plus interessant de ce grave
& le partageant en plusieur
mes *in*-4°. celle de toutes le
la plus favorable aux intent
nouveaux Editeurs. L'ex
d'un tel projet tant pour la
du Texte Grec & de la ver
tine, que pour les Notes
être conduite par M. Br
jusqu'au commencement d
me Volume. La mort l'ay
vé au milieu de cette carri
Libraires ont eu recours à l
se du Soul, comme très
de la fournir conformém
vûës du défunt : & ce secc
teur a soin de nous les ex
dans une Préface, où il n
un fidéle compte de toute
mie de cet Ouvrage.

On y trouve d'abord
Grec, presque mot pour
qu'il paroît dans l'Edition
de 1624. à la reserve de
endroits, mais en petit no

I. Bryan s'en eſt écarté. Notre ſe-
ond Editeur eût fort ſouhaité
ue cela lui fût arrivé plus ſouvent,
ır-tout dans quantité de paſſages
ù la neceſſité de la correction eſt
tteſtée par l'autorité des autres
ditions ſoûtenue du témoignage
es Manuſcrits joint à la critique la
lus ſage & la moins douteuſe : ce
ui auroit une bonne fois purgé ce
'exte d'une infinité de fautes ma-
ifeſtement duës à l'ignorance ou à
 négligence des Copiſtes, & qui
 ſont perpetuées d'Edition en
dition. Du reſte les endroits cor-
ompus ou mutilés ſont retablis
our la plûpart dans les Notes, &
Imprimeur a eu grand
e point multiplier
ette Edition.

L'on y donne la
elle que l'offre l'Edition
vec cette difference
ue le défunt Editeur
ent retouchée pour la
dèle
al, dan

mes, imprimés de ſon vivant. C'eſt de quoi ne s'eſt apperçu qu'aſſez tard M. Du-Soul, uniquement attentif au Texte Grec, & naturellement peu inquiet ſur ce qui pourroit perfectionner les verſions Latines qu'il banniroit volontiers du voiſinage des originaux. Auſſi approuve-t-il fort la conduite des Anglois, qui depuis quelque tems, au lieu de placer ces verſions à côté du Grec les relèguent au bas des pages, s'imaginant par-là rendre un ſervice fort utile aux Etudians, en leur retranchant la trop grande facilité qu'ils trouvent à conſulter ces verſions pour l'intelligence du Texte, qu'elles repreſentent d'ordinaire aſſez imparfaitement.

On a fait imprimer à la fin de chaque Volume, tout ce qui pouvoit contribuer à l'explication ou à la correction du Texte. Cela conſiſte en premier lieu dans les remarques de *Ruauld*, deſtinées à relever chez Plutarque toutes les fau-

tes contre la vérité historique des faits racontés par cet Auteur, & que ce Critique rectifie par le sécours des autres Historiens mieux instruits. A ces remarques succedent les *Variantes*, recueillies de sept Manuscrits differens & disposées de maniere qu'elles renvoyent juste aux lignes de cette nouvelle Edition. De ces Manuscrits les deux premiers sont ceux d'où les *variantes* de l'Edition de Paris ont été tirées. Les cinq autres conservés à Oxford en ont fourni une abondante moisson. Notre second Editeur nous les fait connoître ici chacun en particulier, d'après M. Bryan, & nous renvoyons pour ce détail à la Préface-même. A l'égard des *variantes* fournies par un Manuscrit en parchemin de la Bibliothéque de Saint Germain des Prez, & qui est du dixiéme siécle, elles ont toutes été imprimées à la tête du premier Volume. Ce Manuscrit ne contient que quinze Vies.

A la suite des *variantes* viennent les Notes des divers Commentateurs, sçavoir celles de *Xylander*, de *Cruser*, & d'*Henri Estienne*, déja publiées dans les Editions précedentes, & de plus celles de *Paulmier de Grentemesnil*, celles de M. *Dacier*, celles de *Muret*, transcrites par M. d'*Orville*, d'après un Manuscrit de la Bibliothéque de Leyde, & celles de M. Bryan, sur les deux premiers Volumes & le commencement du troisiéme. Cet Editeur y corrige une infinité d'endroits, soit à l'aide des Manuscrits ou de passages paralléles de Plutarque & d'autres Ecrivains, soit par un fonds peu commun de critique & de sagacité. Notre second Editeur y a joint les siennes, lesquelles, quoique inférieures aux précedentes [dit-il modestement] ne seront peut-être pas indignes de tenir lieu d'un Supplément à celles que M. Bryan n'a pû nous donner.

Telle est dans cet Ouvrage la disposition commune à tous les

Volumes en général. On trouve de plus, à la fin du cinquiéme deux Tables, l'une des principales matieres, accommodée à cette Edition, l'autre des Auteurs cités par Plutarque : & à la tête du premier Volume paroissent 1°. la Chronologie des Hommes Illustres dressée par M. *Dacier*, & mise en Latin par notre Editeur ; 2°. des Extraits de ce que M. *Fabricius* dans sa *Bibliothéque Gréque*, & d'autres nous apprennent de plus remarquable sur la Vie & les Ouvrages de notre Auteur, avec un Catalogue de toutes les Vies qu'il avoit écrites, lequel est dû à son fils Lamprias ; 3°. les éloges donnés à Plutarque par les anciens, & qui manquent à l'Edition de Paris.

Celle de Londres, sur l'idée que nous venons d'en tracer, mérite certainement toute l'attention des gens de Lettres, & pourroit être d'un merveilleux secours aux jeunes Etudians, qui voudroient se familiariser avec un Ecrivain si

propre, sur-tout dans cet Ouvrage Historique, à former les mœurs, en inspirant l'amour de la vertu & la haine du vice par les exemples éclatans de l'une & de l'autre, qu'il met pour ainsi dire sous nos yeux. Une seule circonstance nous paroîtroit devoir beaucoup nuire aux avantages qu'on devroit attendre d'une pareille Edition ; & c'est le prix excessif où l'on a fait monter chaque Exemplaire, & qui ne paroît guéres à la portée de ceux ausquels cette Edition sembleroit principalement destinée. Il seroit à craindre qu'un tel inconvenient n'entretînt dans la plûpart des sujets peu opulens le dégoût pour la lecture du Texte Grec, & le penchant à recourir seulement aux traductions, soit Latines, soit en Langue vulgaire, pour y puiser les préceptes utiles à la conduite de la vie répandus dans tous les Ecrits de Plutarque. Or c'est un abus, contre lequel notre second Editeur se déclare hautement à la fin

fin de sa Préface, & il la termine en recherchant les causes qui dans ce siécle ont fait négliger l'étude du Grec, au point que ceux-même qui se piquent d'érudition, à peine sont capables de consulter les Auteurs originaux dans cette Langue. M. du Soul en assigne trois causes principales, qu'il se contente d'indiquer ici en peu de mots.

La premiere [selon lui] est la mauvaise méthode de construire les Dictionnaires, en y rangeant tous les mots suivant l'ordre alphabetique de leurs racines, qui ont sous elles chacune tous leurs dérivés & tous leurs composés; ce qui rend ces Dictionnaires presque de nul usage pour les commençans, & d'un usage très-difficile & très-incommode pour ceux qui déja sont avancés dans la connoissance du Grec. Notre Editeur voudroit qu'on substituât à cet arrangement bizarre introduit par Henri *Estienne*, celui qu'ont suivi *Constantin* & quelques autres dans leurs

Léxiques, où tous les mots, soit racines, soit autres, sont disposés pêle-mêle selon l'ordre de l'alphabet.

La seconde des causes alleguées sur la décadence des études Grecques, est la disette où l'on se trouve de Dictionnaires qui presentent les termes Grecs interpretés, non en Latin, suivant la coûtume presque universellement reçûë, mais en Langue vulgaire. La force des termes Grecs s'y feroit sentir beaucoup plus vivement & plus promptement que dans une Langue étrangere telle que la Latine, où la vraye signification de la plûpart des mots n'est le plus souvent guéres moins ignorée des étudians, que celle des mots Grecs. M. du Soul voudroit donc que chaque Nation eût son Dictionnaire Grec interprété en Langue vulgaire; & c'est sur quoi il s'est expliqué plus au long dans une Lettre Françoise imprimée parmi les Pieces qui composent le onziéme Tome des *Nouvelles Litteraires*.

Une troisiéme cause, qui (à son avis) fait grand tort au progrès de la Litterature Gréque, c'est la coûtume qu'on a prise depuis environ deux siécles d'imprimer les Textes Grecs toûjours accompagnés d'une version Latine qui remplit une seconde colonne. Rien (dit-il) ne favorise davantage la paresse d'un Novice, qui sur la foi d'une traduction Latine souvent peu exacte, mais qu'il trouve sous ses yeux, se dispense de recourir aux sources & de consulter les Dictionnaires, où il apprendroit les differentes acceptions des termes qui l'arrêtent dans sa lecture. Nous avons déja parlé de la maniere dont les Anglois ont cru pouvoir en partie remedier à cet inconvenient. Mais en attendant l'execution du projet de notre Editeur concernant les DictionnairesGrecs, il conseille aux Etudians de faire d'abord provision d'un Léxique de *Constantin* & d'éditions toutes Gréques de differens Auteurs; d'en li-

re les Textes , & de tâcher d'en pénétrer le ſens à l'aide du ſeul Dictionnaire ; de noter en marge tous les paſſages difficiles , qu'ils n'ont pas ſuffiſamment compris; de relire ces mêmes Auteurs une ſeconde & une troiſiéme fois ; en un mot juſqu'à ce qu'ils leur ſoient devenus parfaitement intelligibles. Moyennant quoi il prétend qu'au bout de quelques années ces Etudians ſeront en état d'entendre couramment quelque Ecrivain Grec que ce puiſſe être.

Pour donner maintenant une idée plus complette du travail de nos deux nouveaux Editeurs ſur Plutarque , il ne nous reſte plus qu'à tranſcrire ici quelques - unes des remarques du premier ou de M. Bryan , ſur la Vie de Theſée , & quelques-unes du ſecond ou de M. du Soul ſur la Vie de Lyſandre, par leſquelles on pourra juger des autres.

Tom. 1. *pag.* 1. *lig.* 5. Σκυθικὸν κρύος , *le froid glacial de la Scythie.*] M. Bryan conſerve ici la le-

çon Σκυθικὸν ὄρος, *les montagnes de Scythie*, fondé non seulement sur l'autorité de la premiere Edition de Florence, de celle d'Alde & des Traducteurs *Philelphe*, *Xylander* & *Cruser*, mais principalement encore sur cette expression toute pareille qui se lit dans la Vie de Pyrrhus [*Tom.* 2. *p.* 446.] οἷς γὰρ οὐ πέλαγος, οὐκ ὄρος, οὐκ ἀοίκητος ἐρημία πέρας ἐστὶ τῆς πλεονεξίας, où l'on voit les deux mots πέλαγος & ὄρος joints ensemble.

Pag. 3. *lig.* 20. ἄδηλον οὖν ὃ, τι νοήσας ὁ Πιτθεὺς, &c. *on ne sçait ce que Pitthée se promit de cet Oracle.*] Le Commentateur lit dans ce passage ἃ δηδονότι, avec *Philelphe* & *Amyot*, malgré le reproche fait à ce dernier par *Méziriac* d'avoir mal pris le sens de ces paroles. En effet (continue M. Bryan) peut on dire qu'il fût incertain par quel motif Pytthée engagea sa fille à n'être point cruelle pour Thésée, puisqu'il est certain qu'il le fit en vertu d'un Oracle qui l'ordonnoit ainsi,

& dont il pénétroit la signification mieux qu'un autre par les grandes lumieres qu'il avoit acquises en ce genre de divination ; ce qui est confirmé par un passage de la Médée d'Euripide, & par un autre du Scholiaste sur la Tragédie d'Hippolyte du même Poëte. Sur quoi nous remarquerons que le nom Latin de *Médée* (*Medea*) écrit ici & dans la remarque précedente par un *æ* [*Medæa*] marque peu d'attention de la part des Correcteurs qui ont revû l'impression de ces Notes.

Pag. 9. *lig.* 21. Δαμάστην ἐν Ἑρμιόνῃ: *il vainquit Damastès dans Hermione.*] Il n'est point ici question (dit M. Bryan) de l'*Hermione* située dans l'Isthme de Corinthe comme le prétend *Xylander*. Thésée avoit passé l'Isthme, lorsqu'il tua Procruste surnommé *Damastès*, & se trouvoit alors dans la Mégaride, entre Eleusine & le fleuve Céphise; comme il paroît par sa route que Plutarque décrit ici exactement. C'est ce qu'a bien apperçû *Mézi-*

riac, qui lit ἐν Ἐρινεῷ *dans Erinée*, ſur la foi d'un paſſage de Pauſanias, dans ſes *Attiques*. Mais [continue notre Commentateur] comme il paroît que dans ce paſſage de Pauſanias *Erinée* eſt plûtôt le nom d'une riviere que celui d'un bourg, il ſemble que Plutarque auroit dû écrire, non ἐν Ἐρινεῷ, *dans Erinée*, mais κατ᾽ ou παρ᾽ Ἐρινεὸν, *auprès*, *ſur le bord de l'Erinée*, en parlant de l'endroit où Théſée rencontra Procruſte. Pour moi (ajoûte M. Bryan) je lirois volontiers ἐν Ἑρμείῳ, lieu de cette même contrée mentionné par Plutarque dans la Vie de Phocion, & où ſe voyoit le tombeau de Pythonique Maîtreſſe d'Arpale. Les Manuſcrits de *Bodley* liſent en cet endroit ἐν Ἑρμιόνῃ, & *Philelphe* a traduit *in Ermione*, qui eſt viſiblement le même nom que Ἑρμιόνι, décliné differemment. M. *Dacier* a lû *in Erione*, ſur quoi il cite le paſſage de Pauſanias dans ſes *Attiques*; mais c'eſt apparamment chez M. *Dacier* une faute d'impreſſion pour

in Erinco; le mot *Erione* ne ſe trouvant nulle part dans le Livre cité.

Pag. 10. *lig.* 4. καὶ Τέρμερον συῤῥήξαντα τὴν κεφαλὴν ἀπέκτεινεν : *& il tua Termerus le caſſeur de tête.*] M. *Dacier* lit συῤῥήξας ſur la foi d'un Manuſcrit, au lieu de συῤῥήξαντα, qui (ſelon lui) ne peut ſubſiſter en cet endroit. Mais (obſerve M. Bryan) l'un & l'autre peuvent avoir lieu, & font un ſens raiſonnable. Car [pourſuit-il] on peut dire également que *Théſée tua Termerus en lui caſſant la tête*, συῤῥήξας τὴν κεφαλὴν, ou que Théſée tua Termerus qui caſſoit la tête à ſes hôtes συῤῥήξαντα τὴν κεφαλὴν. Sur quoi nous remarquerons en paſſant la mépriſe du nouveau Commentateur, qui prend ici Théſée pour Hercule; car ce fut Hercule qui briſa la tête à Termerus, & non pas Théſée; comme le Texte de Plutarque le dit clairement.

Pag. 16. *lig.* 7. πάλιν νικήσειν : *il vainquit de nouveau.*] Qui ne feroit tenté (dit M. Bryan) de lire ici πάλην νικῆσαι, *il vainquit à la lutte?*

En effet Taurus & Théſée combattirent à la lutte, comme on le voit plus bas Ταύρȣ καταπαλαισθέντος, *Taurus ayant été vaincu à la lutte.* D'ailleurs (pourſuit-il) Théſée excelloit dans cet exercice, & comme le dit Plutarque [*pag.* 10. *lig.* 3.] κατεπάλαισε τὸν Ἀνταῖον, *il vainquit Antée à la lutte.* (C'eſt encore ici une mépriſe de M. Bryan qui attribue à Théſée ce que Plutarque raconte d'Hercule.) Théſée fut même l'Inventeur de cet exercice, ſelon Pauſanias. Quoiqu'il en ſoit, notre Editeur n'oſe (dit-il) faire dans ce paſſage aucun changement, perſuadé que πάλιν, *de nouveau*, a rapport à la page 13, où il eſt dit que *Taurus avoit vaincu dans de premiers combats agoniſtiques*, ἐνίκα τὰς προτέρȣς ἀγῶνας ὁ Ταῦρος, ce qui prépare l'expreſſion dont il s'agit ἅπαντας πάλιν νικήσειν, *il vainquit de nouveau dans tous ces combats.*

Ibid. lig. 17. Ἰάσονα μόνον περιπλεῖν : *il ne fut permis qu'au ſeul Ja-*

son de faire des courses sur mer, pour donner la chasse aux Pirates.] Il n'étoit pas défendu aux autres (observe M. Bryan) de faire de pareilles courses, pourvû que leurs barques ne fussent chargées que de cinq hommes chacune : ainsi Jason n'auroit eu en cela aucun privilége par dessus les autres Navigateurs, contre ce que Plutarque semble vouloir établir en cet endroit. Notre Editeur a trouvé dans un Manuscrit de *Bodley*, une glose qui explique ce passage par ces mots, τριήρει πλήρει ἀνδρῶν ἱκανῶν ; *dans une barque ou un vaisseau rempli d'un nombre d'hommes suffisant* ; ce qui lui fait naître l'idée de mettre dans le Texte de son Auteur πλήρει au lieu de περὶ, & d'y lire Ιάσονα μόνον πλήρει πλεῖν [en sous-entendant ναΐ] *qu'il ne fut permis qu'à Jason seul de monter un vaisseau rempli d'un nombre d'hommes suffisant pour donner la chasse*, &c.

Tom. 3. pag. 20. *lig.* 10. ὁ Κωμικὸς Θεόπομπος : *le Poëte Comique Théopompe.*] M. du Soul renvoye sur ce

passage à *Muret* (*Var. Lect. VII.* 17.) qui d'après le Livre de Théodore-Metochite, rapporte le discours de l'Historien Théopompe, à ce sujet: & c'est à ce passage de Théopompe que Plutarque fait ici allusion, comme se le persuade notre Editeur. Il croit donc être bien fondé à lire dans le Texte de notre Auteur ὁ ἱστορικὸς au lieu de ὁ Κωμικὸς.

Pag. 21. *lig.* 18. οἰκεῖόν τι κατῆνι δοκέοι: *ce qui semblera convenable à chacun.*] On lit dans le Manuscrit de Florence ἐκοῖόντι. Henri *Estienne* a trouvé dans quelque autre κατῆνεν. Feu M. Bryan conjecturoit qu'il falloit lire ἐκεῖόν τι κατῆνο, pour κατ᾽ ἐκεῖνο, c'est-à-dire *tout ce qui sera reglé sur cette affaire.* M. du Soul est d'avis qu'il faut corriger ainsi ce passage, ἐκεῖόν τι καὶ τῆνεὶ, ou plûtôt, par contraction, κατῆνεὶ, τηνεὶ, en Dorique, signifiant *illic*, *là.*

Pag. 30. *lig.* 12. φυλῆς.] Notre second Editeur ne sçait à quoi pen-

ſoit *Xylander* lorſque dans ſa verſion latine, il a traduit ici *Pyla* pour *Phyla*. Il eſt certain [dit M. du Soul] que Xénophon [dans ſon *Hiſtoire Gréque* L. II.] que ce Traducteur cite pour ſon garant, parle toûjours du Fort de *Phyla*, & jamais de celui de *Pyla*.

Pag. 35. *lig.* 11. ἐυρυτιωντίδαι.] On trouve dans Plutarque ce nom écrit diverſement : ἐυρυτιωνίδας, dans ſon Lycurgue (*I*. 87. 3.) & dans ſon Agis [*IV*. 296. 5.] d'une maniere encore plus corrompuë dans ſon Ageſilas (*III*. 515. 11.) *Lambin* (ſur l'autorité de Pauſanjas) ſoûtient dans ſes notes ſur l'Ageſilas de Cornelius Népos, qu'il faut lire ici ἐυρυποντίδαι : & c'eſt à quoi paroît s'en tenir M. du Soul.

En voila plus qu'il n'en faut pour mettre les Lecteurs en état d'apprétier le mérite des notes de nos deux nouveaux Editeurs.

AN ANATOMICAL Expoſition of the Structure of the Human Body, ei james Benignus Winſlow, Profeſſor of Phyſick, Anatomy And Surgeri in the Univerſiti of Paris, Member of the Royal Academy of Scinies, An of The Royal Society at Berlin, *&c.* Tranſlated From the Frenc horignal, By G. Douglas, M. D. London Printed For N. Prevoſt, at the Ship, in the Strand. 1733.

C'eſt-à-dire : *Expoſition Anatomique de la ſtructure du corps humain : par Jacques-Benigne Winſlow, Profeſſeur en Medecine, en Anatomie, & en Chirurgie, dans l'Univerſité de Paris, Membre de l'Academie Royale des Sciences, & de la Societé Royale de Berlin,* &c. *Traduit ſur l'original François, par G. Donglas, Docteur en Medecine.* A Londres, imprimé par N. Prevoſt, *&c.* 1733. vol. *in*-4°. pp. 703.

M. G. Douglas, Auteur de cette Traduction, y a mis une Préface, où il rend compte des regles qu'il a suivies en traduisant, & de ce qu'il pense de l'Ouvrage qu'il a traduit. C'est ce qui fera la matiere de l'Extrait que nous allons donner. A l'égard de l'Ouvrage de M. Winslow, M. Douglas le trouve si bien écrit, qu'il ne fait pas difficulté de dire, que si Vesale (le plus habile Ecrivain en Anatomie depuis Celse) a tâché d'imiter Ciceron, Ciceron de son côté, s'il revenoit au monde, & qu'il eût à écrire sur l'Anatomie, imiteroit Celse ou M. Winslow, & non Vésale. M. Douglas ajoûte que M. Winslow n'assure rien sans l'avoir auparavant bien vérifié par lui-même, & que ce qu'il déclare dans l'introduction à l'Histoire de l'abdomen, sçavoir qu'il se propose de donner une description simple & exacte des parties du corps humain, sans s'écar-

ter à ce qui concerne l'économie animale ou l'usage des parties, se trouve ponctuellement observé dans tout son Livre.

Il remarque, outre cela, que l'idée génerale par laquelle M. Winslow commence la description de chaque partie, consiste d'abord en une bonne définition, & que cette définition appuyée de diverses remarques de l'Auteur sur la substance, la figure & la division des mêmes parties, ne laisse rien à desirer pour les faire connoître entierement, sur-tout par rapport à leur véritable situation dans le corps; ce qui est, dit-il, de la derniere importance, en fait d'Anatomie, & un point dans lequel M. Winslow surpasse infiniment tous ceux qui ont écrit avant lui sur le même sujet.

Ce que M. Winslow appelle la conformation exterieure des parties, paroît à M. Douglas, *divinement bien décrit*, & ce qui concerne l'interieure lui paroît, tout de

même, si juste & si exact, qu'il n'y a eu jusqu'ici, dit-il, aucun Anatomiste qui ait porté la véritable connoissance de la structure interieure des parties du corps humain à un si haut degré que M. Winslow.

M. Douglas, après plusieurs autres reflexions sur l'excellence du Livre qu'il a traduit, vient à quelques petits défauts qu'il dit y avoir apperçûs. L'un de ces défauts, à ce qu'il prétend, est que M. Winslow, dans l'explication qu'il donne de certaines parties du corps humain, a recours à des termes & à des comparaisons qu'il tire de plusieurs arts étrangers, tels que l'Architecture, les Mathématiques, la Menuiserie, la Charpenterie, la Chymie, *&c.* comme si, dit M. Douglas, ces Arts devoient être connus de tous ceux qui étudient l'Anatomie.

A l'égard des termes de Mathématique, M. Douglas prétend que les Commençans doivent être

épouvantés en lisant dans le Livre de M. Winslow, les termes suivans : *Un cercle ou quarré irrégulier; une fibre ou ligne transversalement oblique*, &c. Il faut sans doute qu'en Angleterre, ces termes & autres semblables dont se sert M. Winslow, & que désaprouve M. Douglas, soient moins connus aux Commençans, qu'ils ne le sont en France. M. Douglas reproche outre cela, à M. Winslow, d'avoir introduit des termes nouveaux qui ne peuvent qu'embarrasser les Etudians. Les muscles, par exemple, dit-il, jusqu'ici connus sous les noms de *Membranosus*, *Palmaris*, *Longus*, *Plantaris*, & que M. Winslow a mieux décrits qu'aucun autre Anatomiste, ne sont point plus connus, sans les nouveaux termes de muscle du *Fascia lata*, *Ulnaris gracilis*, *Tibialis gracilis*.

Comme M. Winslow, ainsi qu'il a été remarqué plus haut, s'est renfermé dans la description des parties solides du corps, sans

entrer dans celle des parties fluides, ni dans l'explication de l'œconomie animale, quelques Critiques ont prétendu que son Anatomie étoit trop bornée. Mais M. Douglas justifie pleinement là-dessus, M. Winslow; en observant que si cet Anatomiste avoit voulu contenter ceux qui lui font ce reproche, il seroit sorti de son sujet, puisqu'au lieu d'une simple description des parties solides du corps, il auroit fait un Traité entier de Théorie & de Pratique Médicinale. Ce qui ne convenoit pas.

M. Douglas finit ses reflexions sur l'*Exposition Anatomique* de M. Winslow, en disant que cette Exposition est le meilleur Ouvrage *qui ait jamais paru dans le monde* en fait d'Anatomie. Il rend ensuite compte de la maniere dont il s'y est pris pour traduire exactement le Livre de M. Winslow. Nous n'en rapporterons que trois exemples. 1°. Il dit que la Langue Françoise est fort diffuse, que l'Angloise au

contraire eſt fort conciſe, & que ſi M. Winſlow, qui aſſure avoir écrit d'un ſtyle très-ſerré, avoit demeuré auſſi long-tems en Angleterre qu'il a demeuré en France, ſon Livre ſeroit encore plus concis qu'il ne l'eſt. Cela poſé, M. Douglas avertit, 1°. qu'en traduiſant cet Ouvrage, il s'eſt cependant cru obligé d'avoir plus d'égard au génie François qu'au génie Anglois, de peur de donner plûtôt un abregé qu'une traduction.

2°. Il avertit que comme les Anatomiſtes Anglois connoiſſent mieux les termes d'Arts ſous les noms latins qu'ils ne les connoiſſent ſous les noms Anglois-même, il a jugé, pour cette raiſon, devoir rendre en latin, plûtôt qu'en Anglois, les termes de ce genre qu'il a trouvés dans le Livre de M. Winſlow.

3°. Quelque conciſe que ſoit, ſelon M. Douglas, la Langue Angloiſe, il déclare qu'il y a dans l'Ouvrage de M. Winſlow, cer-

tains termes qui ne peuvent être rendus en Anglois ſans circonlocution : il cite là-deſſus, entr'autres exemples, *le trou mentonnier*, qui ſignifie en François l'orifice externe de ce canal dans la mâchoire inférieure, lequel orifice externe laiſſe paſſer le nerf maxillaire inférieur ou la troiſiéme branche de la cinquiéme paire ; il n'y a, dit M. Douglas, aucun adjectif ni en Latin ni en François, qui réponde à celui de *mentonnier*, & ainſi ce terme n'a pû être traduit que par une périphraſe. A l'occaſion de cette traduction Angloiſe, nous remarquerons que l'Ouvrage de M. Winſlow vient d'être imprimé à Amſterdam, en 4 Voulumes *in*-12. par la Compagnie des Libraires, & que ces Libraires, pour donner plus de cours à leur Edition, y ont mis à la tête un Avertiſſement en ces termes.

» L'Anatomie de M. Winſlow
» a été imprimée à Paris, avec tant
» de négligence, qu'on ne peut

» guéres s'en ſervir dans l'état où
» ce Livre a paru. Nous avons cru
» rendre ſervice au public en lui
» donnant une nouvelle Edition
» de cet important Ouvrage, plus
» correcte & en même tems plus
» utile que celle de Paris. Outre
» les corrections marquées dans
» l'*Errata*, on en a fait un grand
» nombre d'autres, & on a mis à
» leurs places, les omiſſions qu'on
» a trouvées à la fin du Livre. On a
» eu une attention particuliere à
» corriger les numeros des divers
» Traitez qu'on avoit fort négli-
» gés dans l'Edition de Paris, où
» l'on a ſouvent oublié un grand
» nombre de chiffres; & on les a
» marqués exactement dans la Ta-
» ble des titres. On y a ajoûté les
» pages des Volumes pour la com-
» modité de ceux qui auront be-
» ſoin d'y avoir recours. »

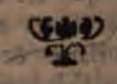
Voilà de quoi avertiſſent les Libraires d'Amſterdam; mais nous avertirons à notre tour, que quelque exempte de fautes, que ces

Libraires prétendent que soit leur Edition, nous y en avons trouvé une très-considerable, dès l'ouverture du Livre, ce qui donne grand lieu de soupçonner que si on examinoit l'Ouvrage, on y en trouveroit bien d'autres. Cette faute est dans le Traité du bas-ventre, n° 15 où il s'agit du tissu de la peau: au lieu d'y mettre, conformement à l'Edition de Paris, que *ce tissu peut naturellement augmenter beaucoup* EN LARGEUR..... *sans diminuer d'épaisseur*, &c. Ils ont mis que *ce tissu peut naturellement augmenter beaucoup en* LONGUEUR..... *sans diminuer d'épaisseur*, &c. Ce qui fait, comme on voit, un sens absurde. Ils disent qu'outre les corrections marquées à la fin de l'Edition de Paris, ils en ont fait d'eux-mêmes, un grand nombre d'autres. Celle-ci, qu'ils n'auront sans doute pas trouvée dans l'Edition de Paris, doit faire douter de leur exactitude, & craindre qu'au lieu d'avoir ajoûté de nouvelles corrections, ils

n'ayent, au contraire, ajoûté de nouvelles fautes, & des fautes capables d'alterer le ſens du diſcours au point de faire prendre le change aux Lecteurs. On en a un exemple tout recent dans l'Edition qui a été faite en Hollande, des Memoires de l'Académie des Sciences de l'année 1720 dans laquelle Edition le mot d'*abduction* mis par l'Imprimeur pour celui d'*adduction*, n'a pas peu embarraſſé un célébre Anatomiſte, au ſujet d'une obſervation de M. Winſlow; c'eſt ce qu'on voit dans le paſſage ſuivant, tiré de l'*Expoſition Anatomique*, *Traité des Muſcles*, n° 1064. où M. Winſlow s'explique ainſi lui-même. » M. Heiſter dans ſon Com-
» pendium de l'an 1727. pag. 316.
» me fait dire que les interoſſeux
» internes, par leurs attaches au
» doigt annullaire & au petit
» doigt, font l'abduction de ces
» deux doigts; & il ajoûte qu'il ne
» voit pas aſſez comment un inte-
» roſſeux interne, vû ſa ſituation,

» peut faire l'abduction du petit » doigt; puisque par l'abduction, » les Anatomistes entendent ici le » mouvement qui éloigne du pou- » ce. Il cite à cette occasion les Me- » moires de l'Academie Royale des » Sciences de 1720. mais il paroît » qu'il n'a pas vû l'Edition de Pa- » ris, où il y a *adduction*, & non » *abduction*, au lieu que dans celle » qu'il a vûe, on a mis par erreur » un *b* au lieu d'un *d*.

M. Winslow avertit à la fin de l'Errata de son Exposition Anatomique, qu'il pourra donner dans un autre Ouvrage, une espece de Supplément, pour remedier au reste des fautes & des manquemens dont on voudra bien l'avertir dans la suite.



REFLEXIONS

REFLEXIONS CRITIQUES sur l'Elégie : par M. M***. A Dijon, chez A. J. B. *Augé*, Imprimeur & Libraire de M. l'Evêque & du Collége. 1734. *in*-12. pp. 190. *& se vend à Paris, Quai des Augustins, chez* Musier.

L'AUTEUR des Elégies qui ont paru en un Volume *in*-8°. chez Chaubert en 1731 a mis à la tête de son Ouvrage un Discours sur cette espece de Poëme. M. Michaud prétend que ce Discours est de ceux qu'on lit d'abord avec quelque plaisir, mais dont la seconde lecture détruit infailliblement les préjugez avantageux qu'on en pourroit avoir conçûs. Il ajoûte que les maximes que l'Auteur y établit sont opposées les unes aux autres ; qu'il y a dans ce discours peu de principes certains, beaucoup de pensées hardies, que l'Auteur s'est plus appliqué à faire briller son esprit qu'à apprendre ce que

c'eſt que l'Elégie. M. Michaud ſoûtient que cet Auteur n'a point ſçu diſtinguer l'Elégie d'avec la Tragédie, & qu'il a mépriſé mal-à-propos nos Poëtes Elégiaques. Malgré cela il eſt contraint d'avoüer qu'il y a tant de bonnes choſes dans ce Diſcours, qu'il a ſouvent ſouhaité de l'avoir fait.

Quoiqu'il en ſoit de l'idée que M. Michaud s'eſt faite de ce Diſcours, il a cru qu'il étoit à propos de retoucher cette matiere, d'entrer dans un détail plus exact des regles de cette eſpece de Poëſie, qu'il croit devoir être plus utile aux Poëtes Elégiaques que le Diſcours qu'il entreprend de critiquer.

L'Elégie, ſuivant M. Michaud, eſt une eſpece de Poëme qui eſt propre aux choſes lugubres, & par là il ne la borne pas comme avoit fait l'Auteur du Diſcours à l'amour mécontent. Il veut que le Poëme Elégiaque reveille un peu la ſenſibilité, & qu'il donne beaucoup de

plaisir. Comme il est, dit-il, ennemi du flegme, il ne doit point inspirer un noir chagrin. L'aménité, les agrémens, les tours galans, les expressions fines, enfin tout ce que nous appellons graces doit y regner sur tout. Notre Auteur aimeroit même mieux y trouver un peu de négligence & de desordre que trop de soin. Il exclut de ce genre de Poësie tout ce qui ressent l'héroïque & le Poëme Dramatique. La Tragédie doit remuer jusqu'au trouble, l'Elégie ne doit qu'effleurer le cœur sans le déranger : il en faut donc sur-tout bannir les fureurs tragiques dont notre dernier Poëte Elégiaque semble avoir fait le principal objet de ses Poësies.

Pour interesser il faut faire parler dans l'Elégie des personnes malheureuses, mais qui dans leur malheur attirent notre compassion. L'Auteur en exclut par cette raison les Héros dont les malheurs éclatans exigent de trop grandes

douleurs, ou les Lais & les Sardanapales, ou les Religieuſes, telles que celles qui paroiſſent dans les nouvelles Elégies.

Dans le choix des perſonnages élégiaques, notre Auteur donne la preference aux hommes, parce qu'il leur eſt permis en amour de s'exprimer avec plus de liberté que les femmes. Mais quelque perſonnage qu'on introduiſe dans l'Elégie, il faut toûjours qu'on le faſſe parler ſans affectation. Plus la plainte ſera naturelle & plus elle touchera. Celui qui eſt dans l'affliction eſt tout occupé de ſes peines, il les raconte ſimplement : il faut donc pour peindre une perſonne affligée éviter la ſublimité des penſées, le pompeux éclat des termes, & le bel ordre dans le diſcours.

Après ces préceptes & beaucoup d'autres qui en ſont des conſequences, l'Auteur parle de l'Elégie chez les Grecs, chez les Latins, & de l'ancienne Elégie Françoiſe.

Marot ne lui paroît pas un bon modéle de cette espece de Poëme, ses plaintes ont un air de galanterie trop vif que la douleur ne permet point, & son stile n'est pas fait pour cette espece de Poëme. Ronsard traite indifferemment toute sorte de sujets qui ne conviennent point à ce genre de Poësie. Déportes est, selon notre Auteur, celui de nos anciens Poëtes qui y a le mieux réussi. Entre les modernes, Voiture, Sarazin, Benserade, le Chevalier de Meré & M. Pavillon sont ceux à qui notre Auteur donne la préference. L'usage le plus commun est d'employer dans l'Elégie les vers Alexandrins. M. Michaud souhaiteroit qu' [illegible] ne passât pas deux cen [illegible] souhaiteroit que ceux q [illegible] génie pour ces Ouvrages te [illegible] d'en composer en prose, [illegible] paroît que la prose est plus pro [illegible] que les vers à peindre la douleur [illegible] à exciter la compassion. Il souhaite dans un autre endroit que ceux qui

ont du goût pour l'Elégie choisissent des sujets sacrés pour matiere de leurs Poëmes, pourvû que ces sujets soient propres à exciter le degré de compassion qui convient à l'Elégie.

DE L'ETAT DES SCIENCES dans l'étendue de la Monarchie Françoise sous Charlemagne. Dissertation qui a remporté le prix fondé dans l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c. *Par M. l'Abbé* le Bœuf, *Chanoine d'Auxerre.* A Paris, chez Jacques *Guerin*, Libraire, Quai des Augustins. 1734. Brochure *in*-12. pag. 100.

CHARLEMAGNE, après avoir étendu son Empire plus qu'aucun des Rois ses prédecesseurs, essaya de donner à ses Etats, & principalement aux Gaules, le même éclat qu'elles avoient eu sous la domination des Romains.

La barbarie & le desordre des

ſiécles précedens avoit banni les Sciences & les Arts. Pour aller à la ſource du mal qui étoit le mépris des Langues ſçavantes, & ſur-tout de la Langue Latine, ce grand Prince fit établir tant dans les Egliſes Cathédrales que dans les Abbayes, des Ecoles pour y enſeigner les Belles Lettres & y expliquer les Saintes Ecritures. Il fut ſecondé dans ce deſſein par trois Sçavans étrangers qu'il attira en France; les grandes recompenſes qu'il répandit ſur eux & ſur leurs éleves, furent ſuivis d'un ſuccès ſi heureux, qu'en moins de vingt ans le goût de la Science s'empara des eſprits, & que dans les Monaſteres, dans le monde, à la Cour-même, tous juſqu'aux femmes, prirent du goût pour l'étude.

Alcuin, qui étoit à la tête de ce grand Ouvrage, compoſa les Livres de Grammaire, de Rhétorique, & de Dialectique qui étoient neceſſaires pour apprendre par méthodes les principes des Langues,

de la compoſition, de l'orthographe, & même de la ponctuation, & pour accréditer davantage ces Ecrits, le Prince y voulut bien paroître en qualité d'Interlocuteur avec Alcuin.

Les premiers ſoins de ce Sçavant furent de remettre en vigueur l'étude de la Théologie, pour en faciliter l'étude il donna ſous l'autorité de Charlemagne de nouvelles Editions des Saints Livres & des Homélies des peres qui furent corrigées autant qu'on le pouvoit alors ſur les Manuſcrits & ponctués avec exactitude, on prit des précautions pour que les Copiſtes qui tranſcrivoient les Ouvrages des Saints Docteurs, le Pſeautier, & ſur-tout les Evangiles, le fiſſent avec autant d'exactitude que de netteté. Par-là les Livres Saints étant devenus d'un uſage plus commun & plus facile, en furent lûs avec plus de fruit & d'avidité.

» Alors on vit dans le Royaume » pluſieurs femmes verſées dans

» l'étude de l'Ecriture Sainte, ou
» du moins très-curieuses de s'y
» faire instruire, sur-tout dans les
» conditions les plus élevées. Je
» donnerai, *continue l'Auteur*, le
» premier rang à cette Princesse qui
» proposa à Alcuin la peine que
» lui faisoit la proposition générale
» du Psalmiste *omnis homo mendax*,
» & l'embarras où elle étoit de
» trouver de la chaleur dans la Lu-
» ne; le même Prophete ayant dit,
» *per diem sol non uret te, neque lu-*
» *na per noctem.* Le Traité qu'il
» adressa à la Vierge Eulalie sur la
» nature de l'ame, prouve visible-
» ment, que les Religieuses agi-
» toient entr'elles des questions as-
» sez subtiles; ce qui montre seu-
lement que dans tous les tems
elles ont toûjours été les mêmes.

L'Auteur qui ne nous donne
qu'un seul exemple d'un Laïque
homme de guerre, qui avoit pro-
posé ses difficultez à Alcuin sur un
endroit de l'Evangile, nomme en-
core les Princesses Giselle & Ric-

trude Religieuses de Chelles, & trois autres femmes qui étoient en relation avec Alcuin qui leur expliquoit les endroits qu'elles trouvoient obscurs dans l'Ecriture Sainte & dans les Peres.

Il avoüe cependant que si la lecture excita la curiosité, le desir d'avoir des éclaircissemens sur toutes sortes de matiere de spiritualité, fit quelquefois proposer des questions frivoles, & que les solutions qu'on y donnoit étoient à peu près de même nature. Les Ouvrages d'Alcuin le prouvent assez; on y voit aussi certains calculs mysterieux fondés sur des combinaisons de nombre aussi bizarres qu'inutiles. A son exemple les Théologiens de ces tems crurent trouver dans l'Ecriture Sainte ce qui devoit arriver dans l'Eglise & dans l'Etat. Les deux plus habiles Maîtres qui fussent alors, donnerent dans cette fausse Science, ils fixoient le tems où devoit paroître l'Antéchrist, désignoient par leur

nom les Princes qui regneroient pour lors, & débitoient à cette occasion des prédictions dont ils annonçoient le tems avec autant de fausseté que de hardiesse. Il est étonnant que le mauvais succès de toutes ces productions d'une imagination vive, mais peu reglée, n'ait pas encore de notre tems désabusé plusieurs Théologiens qui à la honte de la Religion & du bon sens donnent encore dans ces témeraires & dangereuses puérilitez.

Alcuin & les autres Sçavans ses contemporains réussirent mieux dans les Livres de Controverses qu'ils écrivirent contre les Hérétiques de ce tems, & à l'occasion des disputes qui s'éleverent sur l'addition *Filioque*, & sur le second Concile de Nicée.

Charlemagne se faisoit un plaisir d'exercer les Evêques en leur proposant des questions sur l'Ecriture Sainte, & sur les Dogmes Catholiques, & nous avons encore les Ecrits de plusieurs des Prélats de

ce tems , dans lesquels ils répondoient à ces questions. Mais si ce grand Prince n'oublioit rien pour échauffer l'amour de la Science parmi les gens d'Eglise , il ne laissoit pas en même tems d'exciter les Philosophes à étudier la nature. Alcuin lui expliqua plusieurs Livres d'Aristote , & après l'étude de la Dialectique , l'Astronomie fut la Science que Charlemagne étudia avec le plus d'ardeur. M. le Bœuf remarque même que tandis qu'Alcuin en répandoit les principes dans le public , il gardoit cependant pour l'Empereur les véritez les plus profondes de cet A t. On convient néanmoins qu'il ne fit pas de grands progrès dans ce siécle , quoique la connoissance en fût devenue necessaire dans l'Eglise , depuis que le Concile de Nicée avoit fixé la Fête de Pâques à un jour qui dépend du cours de la Lune.

Mais de toutes les Sciences celle qui dans ce tems avoit le moins de perfection ; ce fut , selon M. le

Bœuf, la Géographie, comme on le peut voir par deux Ecrits de ce siécle-là qui nous restent encore. A l'égard des humanitez, il paroît par les Ouvrages d'Alcuin que tout ce qu'on pût faire alors fut d'ôter une partie des ronces & des épines dont le Parnasse étoit hérissé. Mais qu'on ne parvint pas à les ôter toutes, & moins encore à l'orner de fleurs brillantes & naturelles. Alcuin se faisoit un scrupule de lire les Auteurs Prophanes, & négligeoit même quelquefois les regles de la Grammaire par la précipitation, dit-il, avec laquelle il composoit, du reste il laissoit à Charlemagne le soin de corriger les fautes qui lui étoient échappées; mais si ce Prince dictoit toutes les lettres qui portent son nom, il n'étoit pas lui-même trop bon Grammairien comme on en [illegible]gera par un exemple qu[illegible] l'Auteur en rapporte.

Théodulphe, Evê[illegible]e d'Or[illegible]ns, qui étoit après Alcuin l'hom[illegible]e le

plus sçavant, n'avoit pas le même scrupule sur la lecture des bons Auteurs qui avoient brillé dans le Paganisme, aussi son stile est-il beaucoup meilleur, & ses vers plus supportables, quoiqu'ils soient comme tous ceux de ce tems pleins d'une infinité de licences, & de fautes contre la quantité. Les beaux esprits qui regnoient alors semerent outre cela leurs Ouvrages d'énigmes, & de ce que nous appellons logogryphes, avec d'autres jeux d'esprit.

Il y avoit aussi une espece de Poësie vulgaire écrite en langage Frison. Un Courtisan nommé Engilbert composa même quelques Comedies en cette Langue ; ce genre d'Ouvrage lui attira les reproches d'Alcuin qui lui fit voir par l'autorité des Peres, que les Spectacles étoient condamnables.

La Musique devint une des principales occupations de plusieurs hommes célébres dans l'Eglise ; goût que Charlemagne & les Pri

ces de ce tems là avoient pour que le Service Divin fût célébré avec décence, engagea Charlemagne à établir deux célébres Ecoles de Chant, l'une à Metz & l'autre à Soiſſons; & il mit à leur tête deux fameux Chantres Romains que le Pape Adrien lui envoya. Ils s'étoient munis d'Antiphoniers pour retablir le Chant dans ſa premiere pureté. M. le Bœuf avoüe que de la maniere dont le Chant étoit noté pour lors, maniere dont il donne quelque idée, » il eſt inconcevable » qu'on pût apprendre aiſément » les regles de cet art & les mettre » en pratique, parce qu'on ne pou- » voit diſcerner où étoient ſitués les » ſémi-tons qui ſont l'ame du » Chant, ni par conſequent en quel » endroit il falloit faire les tierces » mineures ou majeures.

De l'amour que Charlemagne avoit pour tout ce qui regardoit le Culte Divin, naquit encore l'étude des Rites Eccleſiaſtiques, & dès lors les habiles gens de ce ſiécle

commencerent à travailler sur ces sortes de matieres. Ce Prince non content d'avoir introduit le Chant de l'Eglise Romaine en France, voulut encore qu'on y suivît les cérémonies de la Liturgie Romaine; M. le Bœuf remarque que *la déference qu'on eut pour le Prince empêcha les Sçavans de ce tems-là de faire connoître l'importance dont il étoit de retenir les plus beaux morceaux de la Liturgie Gallicane.* Mais il ne nous fait point sentir en quoi consistoit cette importance.

Il passe ensuite aux Historiens qui ont fleuri du tems de Charlemagne, & il en fait l'énumeration; il dit qu'ils ont communément la reputation d'avoir été assez fidéles. Nous renvoïons à la Dissertation-même pour ce qui regarde les fausses Décretales, qui parurent dans ce tems-là. Il y combat le sentiment d'un Auteur qui prétend que les sixiéme & septiéme Livres des Capitulaires de nos Rois ont été tirés pour la plûpart d'une Collec-

tion de Canons qu'on ſuppoſe donnée par le Pape Hadrien à Engelramme Evêque de Metz, ou ces fauſſes Décretales ſont citées.

Charlemagne étendit auſſi ſes ſoins ſur le Droit Civil ; non ſeulement il fit rediger les Loix que l'on ne tenoit que par tradition, mais encore après avoir fait differentes additions tant à la Loi Salique qu'à celle des Ripuaires, ces Loix furent par ſes ſoins miſes en un meilleur ordre & dans un meilleur Langage ; mais on ignoroit encore de ſon tems juſqu'au nom de Droit Canonique, & tout ce qui concerne cette Science, conſiſtoit alors dans la connoiſſance des reglemens des anciens Conciles d'Orient, d'Afrique, & des plus célébres tenus en Occident. Ce fut de-là que ſortirent ce qu'on appelle Capitulaires.

Dom Mabillon a remarqué qu'Alcuin qui a laiſſé des Ouvrages preſque ſur toutes ſortes de ſujets, n'a point écrit ſur le Droit non

plus que ſur la Medecine. Il nous reſte peu de choſe qui puiſſe nous faire connoître quel étoit l'état de la Medecine en France du tems de Charlemagne. L'averſion naturelle que ce Prince avoit pour les Medecins, n'étoit pas propre à nourir l'émulation parmi eux.

On ne doit point être ſurpris non plus de ne trouver aucun Ouvrage de ce tems-là ſur les Antiquitez du Paganiſme. On étoit encore trop voiſin des ſiécles où l'Idolatrie avoit regné, pour ne pas marquer de l'horreur contre les Statuës, les Médailles, & autres Antiques qui repreſentoient les Divinitez ou les cérémonies du Paganiſme, & on ſe faiſoit alors un devoir de fondre tous les métaux & de détruire tous les monumens qui en rappelloient le ſouvenir.

Il eſt aſſez difficile de trouver dans les Auteurs du neuviéme ſiécle quel étoit le goût de l'Architecture du tems de Charlemagne, les preuves en ſont preſque auſſi ra-

res, dit le laborieux & ſçavant Auteur, que les édifices de ce tems-là le ſont devenus de nos jours. On ne laiſſe pas cependant de dire à ce ſujet des choſes fort curieuſes, auſquelles nous renvoyons.

Par la peinture que M. l'Abbé le Bœuf fait dans cette Diſſertation de l'état des Sciences ſous Charlemagne; » il eſt facile de voir que » quoiqu'Alcuin eût flatté ce Prince que peut-être on verroit la » France devenir ſous ſon regne » une nouvelle Athénes, les Scien- » ces cependant n'y étoient qu'é- » bauchées, mais que cette ébau- » che eût conduit loin, s'il y avoit » eu en même tems ou ſucceſſive- » ment, un plus grand nombre de » perſonnages ſemblables à Alcuin » & à Théodulfe.

Le ſuffrage de l'illuſtre Académie qui a couronné M. l'Abbé le Bœuf montre aſſez, ſans que nous le diſions ici, ce qu'on doit penſer de la beauté des recherches, & de la ſolidité des remarques dont cette Diſſertation eſt remplie.

ELOGE DE MADEMOISELLE L'HERITIER.

MARIE-JEANNE l'Héritier de Villandon naquit à Paris au mois de Novembre 1664. Elle eut pour pere Nicolas l'Héritier, Ecuyer, Seigneur de Nouvelon, Conseiller du Roi, Historiographe ordinaire de France, issu d'une noble & ancienne famille de Normandie; Françoise le Clerc sa mere étoit niéce de M. Duvair, l'un des plus célébres Gardes des Sceaux qu'il y ait eu en France, qui joignit au profond sçavoir des Loix l'amour des Belles Lettres, & qui étoit aussi recommandable par sa probité que par son éloquence.

Mademoiselle l'Héritier reçut d'un pere, amateur des Sciences, une éducation qui fit paroître ses talens dans l'âge le plus tendre. L'étude de l'Histoire ancienne & moderne & celle de la Fable furent les jeux de son enfance. Son pere la

forma aussi à la Poësie, dans laquelle il réussissoit bien. La Tragédie de la mort d'Héracle & plusieurs Pieces fugitives qu'il composa ont été imprimées, ainsi que divers autres Ouvrages dont le plus considerable est la traduction des Annales de Grotius. Il réunissoit les vertus militaires, * & les vertus litteraires; en faveur de ce double mérite le Cardinal Mazarin lui fit donner une pension de cinq cens écus.

Si les rapides progrès que Mademoiselle l'Héritier fit dans la connoissance de l'Histoire la rendirent superieure aux autres personnes de son âge, elle ne se distingua pas moins avantageusement par ceux qu'elle fit dans la Poësie. A l'âge de 14 ans elle avoit déja composé avec succès divers petits Ouvrages.

Son goût pour les vers ayant une liaison naturelle avec celui de la Musique, elle s'appliqua aussi à cet

* Il fut Officier dans les Mousquetaires.

art, dans lequel elle excella. Sa voix étoit belle, & par ce talent elle remplit en entier toute l'idée que les Italiens nous donnent par leur terme de *virtuose*.

Elle n'étoit pas encore sortie de l'enfance lorsqu'elle eut le malheur de perdre un pere si capable de la guider dans le chemin du sçavoir. Cependant sa ferveur pour l'étude ne se ralentit point.

Les deux premiers Ouvrages qu'elle publia, & qui parurent dans le Mercure du mois de Juillet 1689. * furent une Idylle & un Rondeau, intitulée *le Printems glacé*. L'Idylle étoit une Piece à laquelle le dérangement de Saison qu'on éprouva cette même année, avoit donné lieu. L'autre Piece étoit un Rondeau * où elle excite toutes les belles à se servir de leur raison, si elles veulent éviter les piéges de l'amour. Mademoiselle des Houlieres fille d'une mere, que

* Page 165. & suivantes.

* Meme Mercure, page 175.

l'on peut appeller l'honneur des Muses Françoises, avoit aussi du génie pour la Poësie ; elle adressa un Rondeau à Mademoiselle l'Héritier, dans lequel elle s'efforce de prouver, que la raison est souvent un foible secours contre les traits de l'amour. Ces deux Piéces contradictoires sont l'une & l'autre extrêmement ingénieuses.

La gloire des succès suivit de près les premiers travaux de Mademoiselle l'Héritier, ses Poësies furent couronnées plus d'une fois par les Académies. En 1692. elle emporta le prix des vers au *Palinot* de Caën. En 1695. & en 1696. elle eut les prix de l'Académie des *Lanternistes* de Toulouse, ce fut en lui adjugeant le second que cette célébre Académie l'admit dans son Corps ; honneur, qu'elle n'avoit encore accordé à aucune Dame.

La renommée ayant aussi fait connoître les lumieres & le sçavoir de Mademoiselle l'Héritier dans les Pays étrangers, l'Académie de

Ricovrati de Padoüe lui envoya des Lettres d'Académicienne en 1697.

L'Ouvrage intitulé *le Triomphe de Madame des Houlieres* fut la Piece la plus étendue, qui fût encore sorti de la plume de Mademoiselle l'Héritier. L'épithéte de *précieuse*, que M. Despreaux avoit osé donner à Madame des Houlieres dans sa Satyre contre les femmes indigna Mademoiselle l'Héritier, & l'engagea à prendre la défense de cette femme illustre. Son zéle généreux fut applaudi de tous les amateurs du mérite. Plusieurs lui envoyerent à cette occasion des couronnes de lauriers, & diverses galanteries. Cette Piece fut d'abord imprimée seule, ensuite on l'a inserée dans les Ouvrages divers qu'elle a fait paroître en 1695.

Mademoiselle l'Héritier étoit en liaison avec toutes les personnes illustres de son siécle, les nœuds de la plus tendre amitié l'unissoient à Mademoiselle de Scudery, & les

derniers

derniers vers que cette célébre fille a faits, furent adressés à Mademoiselle l'Héritier. La mort lui ayant enlevé une amie d'un si grand prix, elle chercha à adoucir sa douleur, en érigeant à Mademoiselle de Scudery un monument ingénieux, * que l'esprit & le cœur ont également concouru à former; & qui sera à jamais glorieux pour ces deux illustres filles.

Une Dame de la connoissance de Mademoiselle l'Héritier étant partie pour Madrid, la pria de lui mander exactement les Nouvelles Litteraires. Elle y joignit quelques avantures galantes, & ce commerce de Lettres qui fut soûtenu pendant tout le tems que la Dame resta en Espagne a produit trois petits Volumes imprimés sous le titre d'*Erudition enjoüée.**

La Cour fut bien-tôt informée

* L'Apothéose de Mademoiselle de Scudery. Piece mêlée de prose & de vers. A Paris 1702.

* 1703.

qu'il paroiſſoit à Paris une fille vertueuſe qui uniſſoit la ſcience & l'eſprit aux talens.

Mademoiſelle l'Héritier fut préſentée à S. A. Royale Mademoiſelle d'Orléans par M. l'Abbé de Mauroy, l'honneur qu'elle eut d'être connue de cette Princeſſe donna lieu à l'Epithalame qu'elle compoſa dans le tems de ſon mariage avec le Duc de Lorraine; les fêtes de cette illuſtre nôce occaſionnerent encore quelques morceaux de vers dont elle forma un Volume qui parut en 1688.

Madame la Ducheſſe de Némours, * qui par ſon eſprit & par ſon ſçavoir méritoit encore plus que par ſa naiſſance l'attachement des perſonnes de Lettres, fut extrêmement ſenſible aux talens & aux qualitez eſtimables de Mademoiſelle l'Héritier, dès qu'elle la connut, elle ne voulut plus s'en ſéparer, & l'engagea à demeurer preſque toûjours à ſa Cour pendant

* Marie d'Orléans de Longueville.

les douze ans qu'elle vêcut, depuis cette connoissance la Princesse avoit commencé à songer à la fortune de Mademoiselle l'Héritier, elle étoit même dans le dessein de l'assurer solidement, lorsqu'elle fut surprise par la mort, au moment qu'elle alloit faire son Testament. Mademoiselle l'Héritier n'en recueillit qu'une preuve de confiance qui lui parut d'un prix superieur aux plus riches presens. Madame la Duchesse de Némours lui laissa ses Memoires qu'elle avoit cachés toute sa vie avec un grand mistere, parce qu'elle craignoit qu'on ne les donnât au public de son vivant. Ce dépôt n'étant plus que pour être mis au jour, c'est à Mademoiselle l'Héritier que l'on en est redevable, ainsi que de l'Avertissement de sa composition, où l'on trouve un éloge de cette Princesse. Mademoiselle l'Héritier a aussi embelli l'Edition de quelques notes historiques. L'Ouvrage a paru en 1709. sous le titre de *Memoires de M. la D. de N.*

Quelques années auparavant Mademoiselle l'Héritier avoit traduit les Contes du Roi Richard, contenant la Tour ténébreuse & la Robbe de sincerité, qui furent imprimés en 1705. & dédiés à Madame la Duchesse de Némours.

Cette fille studieuse travailloit avec une extrême facilité, en 1711. elle fit *la Pompe Dauphine* mêlée de proses & de vers, à la mort du premier Dauphin, fils de Louis XIV.

Cette Piece fut suivie du *Tombeau de M. le Dauphin*, * qui a été le premier Ouvrage qu'on ait vû sur la perte d'un Prince si digne des regrets de la France.

On a encore divers autres morceaux de Mademoiselle l'Héritier qui n'ont pas été rassemblés, & qu'on trouve dispersés dans differens Mercures.

Elle portoit sur le Parnasse François le nom de Télésille, par les mêmes motifs qui avoient fait

* M. de Bourgogne.

donner à Mademoiſelle de Scudery celui de Sapho.

La nouvelle Téléſille fut l'objet des loüanges de pluſieurs Ecrivains illuſtres, elle eſt citée avec éloge par Bayle. * M. de Sacy * ſi eſtimé par les qualitez du cœur, & célébre par l'élégance de ſa proſe, devint Poëte pour elle, les ſeuls vers qu'il ait jamais composés ſont quelques billets qu'il lui écrivit.

Mademoiſelle l'Héritier n'avoit pas négligé la Langue Françoiſe pour apprendre celles des Sçavans, elle la ſçavoit ſi correctement, que pluſieurs exemples cités dans le Dictionnaire de Trevoux ſont tirés de ſes Ouvrages, & donnés pour modéles de la vraye proprieté des termes.

Il s'étoit formé chez Mademoiſelle l'Héritier en l'année 1710. une Societé dont la Litterature & l'amitié faiſoient également les

* Bayle Dictionnaire, pag. . . .
* L'un des 40 de l'Académie Françoiſe, Traducteur de Pline.

liens, cette illustre jugeoit mieux qu'une autre des Ouvrages d'esprit, il s'en lisoit souvent chez elle, sa critique étoit aussi judicieuse que fine, elle eut toûjours une délicatesse infinie non seulement sur le choix de ses amis, mais aussi à l'égard même des simples connoissances. L'éclat des talens, le brillant de la naissance, ne réparoient point à ses yeux les défauts essentiels. Exacte sur les bienséances, elle ne se lioit qu'avec ceux qui les respectoient en tous genres, non seulement elle détestoit les Auteurs Licentieux, mais les Satyriques de profession lui paroissoient le fleau de la Societé. Les femmes dont les mœurs n'étoient pas de la plus exacte innocence, faisoient des vains efforts pour se l'attacher, son cœur se refusoit à tout ce qui n'étoit pas frappé au coin de la vertu; mais dès qu'elle découvroit une belle ame, elle se livroit sans reserve, & bien-tôt l'amitié étoit parfaite. Il ne fut jamais de caractere

plus ſenſible, la mort de ſes proches ou celle de ſes amies faiſoit couler ſes larmes après vingt ans, avec le même attendriſſement que les autres ont dans les premiers momens de leur douleur. Exacte & attentive ſur les plus legers devoirs de l'amitié, elle les rempliſſoit avec empreſſement, par ſentiment, ſans que l'oſtentation y eût aucune part.

Elle n'eut pas beſoin du ſecours de la fortune pour faire connoître qu'elle étoit née avec des ſentimens de déſintereſſement & de généroſité qui étoient héroïques; les peines de ſa ſituation auroient toûjours été ignorées ſi on ne les eût ſçûës que par elle, loin de parler jamais de ſes affaires, la joye de voir ſes amis l'occupoit ſi entierement, qu'on ſentoit qu'elle n'eût deſiré de fortune que pour l'inſtant où elle les recevoit, que pour leur rendre ſa maiſon plus agréable, ſes talens joints à ſa naiſſance devoient lui mériter une fortune plus agréa-

ble, elle n'obtint de la Cour qu'une pension de 400 liv. payée sur le Sceau.

Il s'assembloit deux fois la Semaine chez Mademoiselle l'Héritier des personnes connuës par leurs Ecrits, ou par leur condition. La Marquise de Béthune, sœur de la Reine de Pologne, la Princesse de Neufchatel, la Duchesse de Brisac Béchameil, Madame de Bellegarde Vertamont & plusieurs autres Dames plus distinguées encore par leur esprit que par leur rang venoient à ces assemblées. La conversation y étoit extrêmement agréable, non seulement par le choix de la compagnie, mais encore plus par les Anecdotes, & le nombre infini des traits curieux, que Mademoiselle l'Héritier y fournissoit ; c'étoit une des plus heureuses mémoires de son siécle & des mieux ornées ; son entretien avoit aussi le charme de l'enjoüement. Elle étoit née vive & gaye : qualitez, que la médiocrité de sa

fortune, & la maladie-même ont eu peine à détruire, les dix dernieres années de sa vie se sont passées dans d'extrêmes souffrances, sans que son courage en ait été abatu.

Elle fit imprimer en 1718. *les Caprices du Destin*, Recueil d'Histoires Galantes qui furent réimprimées quelque tems après en Hollande.

Elle mit au jour en 1729. la Nouvelle en vers intitulée : *l'Avare puni*. La maladie qui lui ôtoit le repos ne l'empêcha point de continuer la traduction en vers des Epîtres Héroïques d'Ovide, la versification en est coulante & aisée, elle y a joint le mérite de la fidélité dans tout ce qui n'a pas eu besoin d'être adouci pour le rendre conforme aux bienséances. C'est le seul de ses Ouvrages où son nom ait été mis en entier, les autres n'ayant paru qu'avec les Lettres Initiales.

Les douleurs que les remedes ne purent vaincre la firent enfin suc-

comber. Elle mourut regrettée d'un grand nombre d'amis le 24 Fevrier 1734. âgée de 69 ans & 3 mois.

Mademoiselle l'Héritier a laissé des Oeuvres Posthumes en prose & en vers, dont la quantité peut égaler ce qu'on a déja imprimé d'elle, lorsqu'elles seront mises en ordre, on pourra en enrichir la Republique des Lettres, & alors on donnera avec plus d'étendue le détail de sa Vie & de ses Ouvrages.

Il y a un portrait gravé de Mademoiselle l'Héritier par M. des Rochers d'après l'original de M. Tourniere, qui est très-ressemblant; on lit ces vers au bas.

C'est l'Histoire des neuf Sœurs,
Par sa prose & ses vers, elle charme les cœurs,
Et Minerve avec soin grave dans sa memoire
Tous les traits de la Fable, & tous ceux de l'Histoire.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE TULLE.

JEAN-LEONARD *Dalvy* a achevé d'imprimer *Explication des sept Sacremens de l'Eglise, institués par Nôtre-Seigneur J. C.* Cette Instruction est composée par MESSIRE CHARLES Evêque de *Tulle*, pour l'utilité du Clergé & des Fidéles de son Diocése. 1734. *in*-12. 3. vol. dont le premier contient le Traité des Sacremens en général, & les Traitez du Baptême, de la Confirmation & de l'Eucharistie. Le second comprend les Traitez de la Pénitence, de l'Extrême-Onction & de l'Ordre, & le troisiéme est rempli par le Traité du Mariage.

DE RENNES.

Guillaume *Vatar* débite *Consul*-

tations & Observations sur la Coûtume de Bretagne, par feu M. Pierre *Hevin*, ancien Avocat au Parlement de la même Province. 1734. *in*-4°.

De Paris.

M. d'*Anville*, Géographe ordinaire du Roi, vient de publier chez *Chaubert*, Libraire du Journal, *Proposition d'une mesure de la Terre, dont il resulte une diminution considerable dans sa circonference sur les paralléles. Dédiée à* Monseigneur le Duc de Chartres. 1734. *in*-12. Cet Ecrit paroîtra sans doute aux Connoisseurs aussi interessant par la nouveauté du Systême qu'on y expose, que par la maniere dont l'Auteur a traité son sujet. C'est sur quoi nous nous étendrons incessamment plus au long.

Didon, Tragédie de M. *le Franc*, chez le même Libraire. Nous pensons avec M. *Danchet*, Approbateur de cet Ouvrage, que l'im-

preſſion lui aſſurera le ſuccès qu'il a eu dans les repreſentations, la Tragédie eſt précedée d'une Lettre à Monſieur le Marquis *de Néelle*, Chevalier des ordres du Roi: cette Lettre qui ſert de Préface à la Tragédie, nous a paru mériter l'attention des Lecteurs.

C'eſt auſſi chez le même Libraire qu'ont été imprimées *la Pupile* & *le Rendez-vous*, Comedies de M. *Fagan.*

Hiſtoire générale de Portugal, par M. *de la Clede*, chez Pierre-François *Giffart*, ruë S. Jacques, à Sainte Thérése. 1734. *in*-4°. 2. vol. *Le premier*, contenant l'origine, les mœurs & les guerres des anciens Luſitaniens, leur état ſous la domination des Romains, l'invaſion des Gots & celle des Maures, l'érection du Portugal en Royaume, & les regnes de Henri & d'Alphonſe, juſqu'à celui de Dom Juan III. incluſivement. *Le ſecond Volume* contenant les regnes de Sebaſtien, de Philippe II. *&c.* juſqu'à

celui du Roi Jean à present regnant. Cet Ouvrage est aussi imprimé *in*-12. en 8 vol.

Traité des Bénéfices Ecclesiastiques, dans lequel on concilie la discipline de l'Eglise avec les usages du Royaume de France. Et le Recueil des Edits, Ordonnances, Déclarations & Arrêts de Réglement, concernant les Matieres Bénéficiales & autres qui y ont rapport. Par M. *P.... G....* Chez *Langlois*, ruë S. Etienne des Grecs, la Veuve *Mazieres* & J. B. *Garnier*, ruë S. Jacques, à la Providence. 1734. *in*-4°. 3 vol.

Mémoires du Chevalier d'Arvieux, Envoyé Extraordinaire du Roi à la Porte, Consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli & autres Echeles du Levant. CONTENANT ses Voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte & la Barbarie, la description de ces Pays, les Religions, les mœurs, les coûtumes, le négoce de ces Peuples & leurs gouvernemens,

l'Histoire Naturelle & les évenemens les plus considerables, recueillis de ses Mémoires originaux, & mis en ordre, avec des reflexions. Par le R. P. Jean-Baptiste *Labat*, de l'Ordre des Freres Prêcheurs. Chez *Delespine* fils, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë des Noyers, à la Victoire. 1735. *in*-12. six vol.

Année Ecclesiastique ou Instructions sur le Propre du Tems, & sur le Propre & le Commun des Saints; avec une Explication des Epîtres & des Evangiles qui se lisent dans le cours de l'Année Ecclesiastique, dans les Eglises de Rome & de Paris. Chez Philippe-Nicolas *Lottin*, ruë S. Jacques, proche Saint Yves, à la Vérité. 1734. *in*-12. deux vol.

Essais du Chevalier Bacon, Chancelier d'Angleterre, sur divers Sujets de Politique & de Morale. Chez *Emery*, Quai des Augustins, à S. Benoît. 1734. *in*-12.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Déc. 1734.

Histoire générale de Languedoc, &c. *Tome II.* page 2055
L'Histoire Romaine de Sextus-Aurelius-Victor, &c. 2067
L'Archée, Auteur des fiévres & de leur guerison, ou *Traité de Medecine Pratique*, &c. 2087
Histoire de Manichée, &c. 2121
Les Vies des Hommes Illustres de Plutarque, &c. 2141
Exposition Anatomique de la structure du corps humain, &c. 2161
Reflexions Critiques sur l'Elégie, 2173
De l'état des Sciences dans l'étendue de la Monarchie Françoise, sous Charlemagne, &c. 2178
Eloge de Mademoiselle l'Héritier, 2193
Nouvelles Litteraires, 2207

Fin de la Table.

BIBLIOGRAPHIE,

OU

CATALOGUE

DES LIVRES DONT IL EST parlé dans les Journaux de l'année 1734.

BIBLIA SACRA, INTERPRETES, CONCILIA.

R. P. *Jacobi Tirini Commentarius in Sacram Scripturam*, p. 539
Projet d'un Supplément à la Collection des Conciles du Pere Labbe, 730
Concilia Magnæ Britanniæ & Hiberniæ, 912
Courte Paraphrase sur l'Ancien & le Nouveau Testament, *&c.* 1094
Explication de la Prophetie d'Isaïe, 2044

PATRES, THEOLOGI, ASCETICI, LITURGICI, SCRIPTORES ECCLESIASTICI, HETERODOXI.

Pensées Morales & Chrétiennes sur le Texte de la Genése. Par M. l'Abbé le Mere, 75
De la connoissance & l'amour de N. S. Jesus-Christ, 181
Dissertations Critiques sur les fameuses Lettres de Firmilien & de S. Cyprien contre le Decret du Pape Etienne sur le Baptême des Hérétiques, 361
Traduction Latine du Traité Historique de M. Grancolas sur le Breviaire Romain, 362
Recueil des Offices Publics de l'Eglise Gréque, 364
Remarques sur les Propheties de Daniel & sur l'Apocalipse de S. Jean, 366
Instructions Chrétiennes & Morales sur les Sacremens, 369
Systême tiré de l'Ecriture Sainte sur la durée du Monde, 375

Deux Lettres de S. Augustin trouvées depuis peu en Allemagne, 541
De rectâ Festivitate Paschæ anno 1734. celebrandâ, 719
Lettre de M. Betazzi sur le même sujet, Ibid.
Le KORAN, communément appellé l'*Alcoran* de Mahomet, traduit de l'Original Arabe en Anglois, *&c.* 726
Epistola plurium Doctorum è Societate Sorbonicâ, &c. *ubi de Epistolis Sancti Augustini nuperrimè inventis & editis*, 735
Le grand Commandement de la Loi, *ou* le devoir principal de l'homme envers Dieu & envers le Prochain, 736
Instruction sur le Jubilé de l'Eglise Primatiale de Lyon, à l'occasion du concours de la Fête-Dieu avec celle de la Nativité de Saint Jean-Baptiste en cette année 1734. 1059
Nouvelle Edition des Lettres, Dissertations & autres Ouvrages

du Pere Fronton, Chanoine Regulier, 1089
Pensées du Pere Bourdaloüe, sur divers Sujets de Religion & de Morale, 1307
Prieres au Saint Sacrement de l'Autel, *&c.* Par M. Pelisson, Ibid.
Deux Dissertations, l'une sur le Baptême donné au nom de J. C. l'autre sur le S. Chrême dont on se sert pour la Confirmation, 1424
Constitutiones Congregationis Clericorum sæcularium Doctrinæ Christianæ, 1486
L'Esprit de l'Eglise dans la recitation de cette Partie de l'Office qu'on appelle *Complies*, 1647
Recueil de Sermons du Dr. François Atterbury, 1662
Magna Bibliotheca Ecclesiastica, sive notitia Scriptorum Ecclesiasticorum veterum ac recentiorum, 1855
Continuatio Prælectionum Theologicarum Honorati Tournely, sive Tractatus de universâ Theologiâ Morali, 1860

Traité de Pénitence, 1860
Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme & l'origine du mal, 2041
Les Oeuvres de S. Basile, 2044
Recueil de divers Traitez de Pieté, *&c.* 2045
Reflexions sur les défauts d'autrui, 2046
Explication des sept Sacremens de l'Eglise, 2207
Année Ecclesiastique, *ou* Instruction sur le Propre du Tems, 2211

HISTORICI SACRI ET PROPHANI.

Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclesiastiques, *&c.* Par le R. P. Dom Ceillier, Tom. IV. 63
Deux anciens Historiens d'Angleterre, Thomas Otterbourne & Jean de Whethamstede, *&c.* 86
Histoire Litteraire de la France, *&c.* Par des Religieux Bénédictins de la Congregation de S. Maur, Tome I. 117—327

Palignesii monita Genealogica, 159
Description Géographique, Politique & Historique de la Province de Dithmarse, 160
Eloge de M. l'Abbé le Grand, 170
Histoire d'Osman premier du nom, 19ᵉ Empereur des Turcs, 182
Histoire Universelle depuis le commencement du Monde jusqu'à present, traduite de l'Anglois d'une Societé de Gens de Lettres, 245
Recueil des Ecrivains de l'Histoire d'Italie Tome XV. 343
— Tome XVI. 476
— Tome XVII. 882
— Tome XVIII. 1762
— Tome XIX. 1996
Le second Volume de l'Histoire de son tems, par Burnet, 364
Traduction en Anglois du Dictionnaire de Bayle, Ibid.
La Géographie de Varonius, 365
Mémoires très-fidéles & très-exacts des expeditions militaires qui se sont faites en Allemagne, en Hollande & ailleurs, depuis le

Traité d'Aix la Chapelle, jusqu'à celui de Nimegue, 368
Histoire de Rochefort, 389
Remarques Historiques & Critiques sur l'Histoire d'Angleterre de M. Rapin de Thoyras, par M. Tyndal, 504
Nouvelle Histoire de l'Abbaye Royale & Collégiale de S. Philibert & de la Ville de Tournus, 523
Abregé de la Vie de S. Gaud Evêque d'Evreux, de S. Pair Evêque d'Avranches, *&c.* 546
Description Géographique, Historique, Chronologique, Politique & Physique de l'Empire de la Chine, *&c.* Par le Pere Duhalde, 547
La Chronique de Gottweic, *ou* Annales du Monastere de Gottweic, *&c.* 592-797
Recueil de quelques Antiquitez choisies qui se trouvent en France, *&c.* 616
Histoire des Empires & des Republiques, 661-741-1403-1973

Histoire des Rois de Pologne & du Gouvernement de ce Royaume, 684
Nouvelle Edition de l'Histoire, *ou* Chronique d'Islande, 720-1397
Chronologie de l'Histoire Sainte & des Histoires étrangeres qui la concernent, depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone, 723
Histoire de l'Empire des Chérifs en Afrique, sa Description Géographique & Historique, *&c.* 767-919-1337-1496
Histoire Critique de l'établissement de la Monarchie Francoise dans les Gaules, par M. l'Abbé du Bos, 807-1003-1182
Nouvelle Edition des Vies des Saints Peres des deserts, traduites en François par M. Arnauld d'Andilly, 914
Les Souverains du Monde, Ibid.
Le 23e Volume de l'Histoire Bysantine, 1085
Le 3e Tome des Oeuvres de Sigonius, 1089
Observations

Observations Géographiques de M. Tho. Shaw. 1092
Voyages de Kæmpfer en Moscovie, en Perse & aux Indes Orientales, 1093
Supplément aux Marbres d'Arundel ou d'Oxford, *&c.* 1096
Les Vies des Hommes Illustres de Plutarque, 1102-1667-2141
Traduction Françoise de l'Histoire de M. de Thou, 1103
Histoire ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes & des Perses, des Macédoniens, des Grecs, *&c.* Par M. Rollin, 1111
Gemmæ antiquæ ex Thesauro Mediceo, &c. 1136
Historia Sacri Monasterii Cassinensis ab erectione ad annum usque 1725. 1299
Catalogi tres Episcoporum, Reformatorum, & Virorum Sanctitate illustrium è Congregatione Cassinensi, 1300

Histoire de Jacques Duc d'Ormond, 1305
Le 18e Tome de l'Histoire Romaine des Peres Catrou & Roüillé, 1305
Abregé de l'Histoire de 24. Peres de l'Eglise, Histoire abregée des Empereurs Romains, &c. 1377
Continuation de l'Histoire du Parlement de Bourgone, depuis l'année 1649. jusqu'en 1733. 1394
Histoire des découvertes & conquêtes des Portugais dans le nouveau Monde, 1438-1557
Histoire de la Principauté de Rugen dans la Pomeranie Suedoise, 1479
Marquardi-Freheri Directorium in omnes ferè quos superstites habemus Chronologos Annalium Scriptores & Historicos, &c. 1483
Thesaurus universalis omnium Numismatum veterum Græcorum & Romanorum, &c. 1484
Histoire Ecclesiastique, pour servir de Continuation à celle de M.

l'Abbé Fleury, To. 33 & 34 1485
Abregé de la Carte générale du militaire de France, 1486
Catalogue des Archevêchez, Evêchez, Abbayes & Prieurez de nomination Royale, Ibid.
Trésor de toutes les Médailles des Familles Romaines, recueillies par le célébre Antiquaire André Morel, 1526
Memoire de Montécuculli, 1664
Voyage de Rabbi-Benjamin en Europe, en Italie, en Afrique, *&c.* Ibid.
Mémoires & Reflexions sur les principaux évenemens du regne de Louis XIV. 1665
Abregé Chronologique & Historique de l'origine, du progrès & de l'état actuel de la Maison du Roi, *&c.* 1666
Supplément à la premiere Edition de l'Histoire du Peuple de Dieu, 1668
Dissertation sur l'état des Sciences dans l'étendue de la Monarchie

Françoiſe ſous Charlemagne, 1670-2178
Le Tome 7[e] de l'Hiſtoire Ancienne, par M. Rollin, Ibid.
Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1731. 1675-1867
Hiſtoire Critique de Manichée & du Manichéïſme, 1723-2111
Hiſtoire du Théatre François, depuis ſon origine juſqu'à preſent, 1861
Tréſor des Médailles Suedoiſes-Gothiques, 1919
Hiſtoire des Revolutions d'Eſpagne, 1933
La Vie de Philippe II. Roi d'Eſpagne, 2042
Annales de l'Ordre de Prémontré, Ibid.
Panelii è Societate Jeſu de Ciſtophoris Diſſertatio, 2043
Hiſtoire générale de Languedoc, 2055
L'Hiſtoire Romaine de Sextus-Aurelius-Victor, 2067
Eloge de Mademoiſelle l'Héritier, 2288

Histoire générale de Portugal, par M. de la Cléde, 2209
Memoires du Chevalier d'Arvieux, 2210

ORATORES, POETÆ, FACETIARUM ET JOCORUM, NARRATIONUM ET NOVELLARUM, NECNON HISTORIARUM, EROTICARUM, SCRIPTORES, GRAMMATICI.

La nouvelle Mer des Histoires, 99
Histoire d'Estevanille-Gonzales, 182
Les petits Soupers d'Eté, 183
La Bibliothéque des Enfans, Ibid.
Poësies Italiennes de M. Rolli, 362
Le Traité du Sublime de Longin, 363
Nouvelle Edition des Avantures de Télémaque, 367
Les Dons des Enfans de Latone, 544-1311
La Retraite de la Marquise de Gozanne, 547
Seconde Partie de la Vie de Marianne, Ibid.

Reflexions ſur la Poëſie en général, ſur l'Eclogue, ſur la Fable, ſur l'Elégie, *&c.* 691
Les Memoires du Chevalier de *** 736
Sapphus, Poetriæ-Leſbiæ Fragmenta & Elogia, &c. 911-1783
Les Amours de Clitophon & de Leucippe, 915
Le Payſan parvenu, Ibid.
Pieces de Théatre de Shakeſpear, 1097
Recueil des Lettres de Madame de Sévigné, 1104-1471
Reflexions Critiques ſur l'Elégie, 1304 2173
Lettres au ſujet d'un Livre intitulé *Reflexions ſur la Poëſie en général*, &c. 1307
Lettres au ſujet de quelques abus de la Poëſie préjudiciables à l'honneur de la Religion Catholique & de la bonne Morale Chrétienne, 1466
Bibliotheca Latina mediæ & infimæ ætatis, 1482
Oeuvres d'Horace, 1664

Le cinquiéme Volume du Gloſſaire de du Cange, 1670
Nouvelle Traduction Françoiſe de l'Aminte du Taſſe, avec le Texte à côté, 1671
Didon, Tragédie, 2208
La Pupile, Comedie, par M. Fagon, 2209
Le Rendez-vous, Comedie, par M. Fagon, Ibid.

JURIDICI ET POLITICI.

Obſervations ſur les Arreſts remarquables du Parlement de Toulouze, *&c.* 144
Differentes réſolutions de Droit Civil, de Droit Commun, de Droit Eſpagnol, *&c.* 155
Projet d'une nouvelle Edition du Code Théodoſien, 161 & 163
Reglemens ſur les Scellez & Inventaires en matiere Criminelle, 179
Nouvelle Introduction à la Pratique, 180
Tractatus de Praeventione judiciali,

seu de contentione Jurisdictionum; 539
Tractatus de Pensionibus Ecclesiasticis, ad stylum curiæ Romanæ, &c. 540
D. D. Josephi de Rosa Consultationes Juris selectissimæ, &c. Ibid.
De Ratiociniis Administratorum & computationibus variis aliis Tractatus præstantissimus, &c. Ibid.
Tractus bipartitus de Puritate & Nobilitate probanda; secundùm statuta S. Officii inquisitionis, &c. 541
Nouvelle Edition des Oeuvres de M. Jean-Marie Ricard, Avocat au Parlement, 543
Traité de la Communauté entre mari & femme, *&c.* par le Brun, 605
Plaidoyez de M. Erard, Avocat au Parlement, avec les Arrests du Parlement donnés en interpretation des Articles 282 & 283 de la Coûtume de Paris, *&c.* 735
Causes célébres & interessantes, 913

Description de l'entrée des Evêques d'Orléans & des Cérémonies qui l'accompagnent. — Discours sur l'origine du privilége qu'ont les Evêques d'Orléans de donner la grace aux Criminels qui leur sont présentés le jour de leur entrée. — Dissertation sur l'Offrande de Cire appellée les goutieres ; que l'on presente tous les ans le second jour de Mai à l'Eglise d'Orléans, *&c.* 1098

Code Criminel de l'Empereur Charles-Quint, vulgairement appellé la *Caroline*, 1104-1719

Tarif des Marchands, Fripiers, Tailleurs, Couturiers & Tapissiers, 1106

Codex Germaniæ Diplomaticus, 1480

Bibliotheca Juris publici, Ibid.

Style universel de toutes les Cours & Jurisdictions du Royaume pour l'instruction des matieres criminelles, 1487

Considerations sur les causes de la grandeur & de la décadence de

l'Empire Romain, 1488-2041
es Interests presens des Puissances de l'Europe, 1620
Antiquitatum Romanorum Jurisprudentiam illustrantium Syntagma, 1857
Traité de la Noblesse & de toutes ses differentes especes, 2043
Consultations & Observations sur la Coûtume de Bretagne, 2208
Traité des Bénéfices Ecclesiastiques, 2210
Essais du Chevalier Bacon sur divers Sujets de Politique & de Morale, 2211

PHILOSOPHI.

La Bibliothéque des Philosophes & des Sçavans anciens & mode[rnes], 1
Essais Philosophiques sur div[ers] Sujets,
Dissertation Historique & Phil[oso]phique sur la Philosophi[e de] Lactance,
Traité Physique & Historiq[ue]

l'Aurore Boréale, par M. de Mairan, 557-852
L'art d'apprendre la Musique, exposé d'une maniere nouvelle & intelligible, *&c.* 650
Locupletissimi rerum naturalium Thesauri accurata descriptio, 728
Traité du vrai mérite de l'homme, consideré dans tous les âges & dans toutes les conditions, avec des principes d'éducation propres à former les jeunes gens à la vertu, 957
Hortus Elthamensis, 1096
Description des Plantes qui naissent ou se renouvellent aux environs de Paris, 1106-1274
Cours d'Experiences Philosophiques, 1303
Experiences de Physique, par M. Poliniere, 1305
Les Hommes, Tome II. 1306
Pensées choisies sur divers Sujets de Morale, Ibid.
Leçons de Physique, *&c.* par M. Privat de Molieres, 1359
Origine ancienne de la Physique

Nouvelle, par le Pere Renault, 1487
Histoire Naturelle de l'Univers, par M. Colonne, 1591-2045

MATHEMATICI.

Euclides ab omni nævo vindicatus, 363
Pensées Critiques sur les Mathématiques, 545
Exercitatio Geometrica de descriptione linearum curvarum, 725
Ephémérides des mouvemens célestes pour les années 1735. jusqu'en 1745. 1105
Demonstratio veræ mensuræ virium Motricium vivarum, &c. 1301
De la meilleure maniere de mesurer sur mer le chemin d'un Vaisseau, indépendamment des Observations Astronomiques, 148[illegible]
Traité sur la Théorie & la Pratique de la Navigation, 16[illegible]
L'Analyse, ou Discours adressé à [illegible] Mathématicien incrédule, [illegible]

La Réponse à l'Ecrit précedent, 1663
Entretien sur la cause de l'inclinaison des orbites des Planétes, &c. 1669
Traité général des Horloges, 2016
Proposition d'une Mesure de la Terre, dont il résulte une diminution considerable dans sa circonference sur les paralléles, 2208

MEDICI.

Novum lumen obstetricantium; 164
R. D. Caroli Musitani Opera omnia, 167
Dissertation sur la friction, 301
Apologie des anciens Medecins Grecs qui ont fleuri & qui ont écrit sur la Medecine aprés Gallien, 725
Nouvelles Classes des Maladies dans un ordre semblable à celui des Botanistes, 895

Traduction Italienne de l'Histoire de la Medecine, publiée en François par M. le Clerc, & en Anglois par M. Freind, 910
Essais & Observations de Medecine, revûs & publiés par une Societé d'Edimbourg, 1090
Traité en Anglois sur la Goutte, 1095
La Maladie Angloise, *ou* Traité des Maladies des nerfs de toute espece, &c. Ibid.
Observations importantes sur le Manuel des Accouchemens, &c. 1160
Anatomie Chirurgicale, 1305
Description d'un petit pacquet de vaisseaux pétrifiés, trouvé dans le ventricule droit du cœur d'une jeune Demoiselle, &c. 1383
Traité de Medecine sur plusieurs Questions concernant la Virginité, 1457
La Gynécologie, *ou* Traité Historique, Physique & civile de l'habitation de la femme avec l'homme, 1520

Bibliothéque des Ecrivains de Medecine, tant anciens que modernes, &c. 1633
Oeuvres de M. Antoine Valisniere, 1661
Legs d'un ancien Medecin à sa Patrie, 1665
Traité de Chimie, par M. Malouin, 1807
Deux Traitez des Urines, &c 1956
Abregé de l'Anatomie du corps humain, 2036
L'Archée, Auteur des fiévres & de leur guerison, 2086
Traduction Angloise de l'Exposition Anatomique de M. Winslow, 2161

MISCELLANEI ET POLIGRAPHI.

Memoires de Litterature, tirés des Registres de l'Academie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c. Tome VIII. 1 & 191
Memoires de l'Académie Royale des Sciences, 176
Très-ample Collection des anciens

Ecrivains, & de Pieces concer-
nant l'Histoire, le Dogme & la
Morale, 416-703-957-114
Traité de l'Opinion, par le Ma-
quis de S. Aubin, 550-18
Lettres Edifiantes & curieuse
écrites des Missions étranger
par quelques Missionnaires
la Compagnie de Jesus,

Bibliotheca Benedictino Cassin
sive Scriptorum Cassinensis
gregationis alias S. Justin
vinæ, qui in eâ ad hæc us
pora floruerunt, operum
rum notitiæ,
Leibnitii Epistolæ ad divers
gi, Juridici, Medici, Ph
Mathematici, & Hist
menti, &c.
Abregé des Memoire
mentaires de Lam
Bibliotheque de V
Nessellus,
Memoriæ Historico-C
rariorum,
Nova Scriptorum ac

BIBLIOGRAPHIE. 2237
partim rarissimorum partim ineditorum Collectio, 1481

PRIX PROPOSEZ.

Par l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, 168
Par l'Académie de Chirurgie, établie à Paris sous la protection du Roi, 369
Par l'Académie de Soissons, 1098
Par l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, 1100
Par l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, 1858

Fin de la Bibliographie.

Ecrivains, & de Pieces concernant l'Histoire, le Dogme & la Morale, 416-703-957-1147
Traité de l'Opinion, par le Marquis de S. Aubin, 550-186[illegible]
Lettres Edifiantes & curieuses écrites des Missions étrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus, [illegible]

Bibliotheca Benedictino Cassin[illegible] sive Scriptorum Cassinensis [illegible] gregationis alias S. Justina [illegible] vinæ, qui in eâ ad hæc usq[illegible] pora floruerunt, operum [illegible] rum notitia,
Leibnitii Epistolæ ad diversos T[illegible] gi, Juridici, Medici, Phil[illegible] Mathematici, & Histori[illegible] menti, &c.
Abregé des Memoires o[illegible] mentaires de Lambec[illegible] Bibliotheque de Vien[illegible] Nesselius,
Memoriæ Historico Criti[illegible] variorum,
Nova Scriptorum ac Mon[illegible]





